QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12094 – JEUDI 15 DÉCEMBRE 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La famine a déjà fait plus de cent mille morts au Mozambique

LIRE PAGE 4

Une nouvelle négociation « suspendue » par Moscou

Il ne fait plus guère de doute que, après avoir mis fin aux deux séries de négociations qui se déroulaient à Genève sur les armements nucléaires, l'Union soviétique étend ses représailles de l'« après-Pershing » à des domaines fort éloignés de cette affaire. Au cours d'une réunion qui se tenait mardi 13 décembre à Vienne dans le cadre des conversations sur la réduction des forces classiques en Europe (M.B.F.R.), le représentant soviétique, M. Mikhaïlov, a confirmé à ses collègues qu'il se refusait à fixer une date pour la reprise de ces pourparlers après la pause de Noël, qui commence jeudi : cette reprise sera décidée, a-t-il dit, « par la voie diplomatique ».

Sans doute y a-t-il gradation dans ces diverses représailles. Tandis que les pourparlers sur les euromissiles (F.N.L) ont été décrétés « impossibles », voire « morts », que les conversations sur les armements intercontinentaux sont « suspendues » sous prétexte de « réexamen », les M.B.F.R. ne sont pas remises en cause dans leur principe, et M. Mikhaïlov s'est même dit prêt à les reprendre sans condition. Mais la reprise, qui d'ordinaire avait lieu en février, pourrait être retardée.

L'effet pratique n'en sera pas considérable, puisque aussi bien cette très ancienne négociation (elle a célébré en octobre dernier son dixième anniversaire) est aussi la plus stérile : l'Est et l'Ouest n'ont toujours pas pu se mettre d'accord sur les effectifs militaires à prendre en considération. Mais cette suspension qui n'ose pas dire son nom n'en est pas moins symbolique : hormis les éternelles sessions du comité de désarmement de l'ONU à Genève, les deux principales alliances militaires n'ont plus pour le moment aucun canal ouvert entre elles pour la discussion des problèmes d'armements.

Deux raisons expliquent sans doute ce raidissement soviétique. Le Kremlin a été irrité de voir les Occidentaux accueillir avec sérénité le premier retrait soviétique de Genève, et même déclarer que la reprise des négociations était une affaire de semaines ou de mois. Il lui fallait donc confirmer sa mauvaise humeur par des gestes de plus grande ampleur.

En second lieu, les militaires soviétiques mettent l'accent depuis quelques jours sur les « autres mesures » qui doivent, à leurs yeux, compléter les représailles déjà annoncées de leur part après le déploiement des Pershing. Ces contre-mesures comportent déjà trois volets sur le plan nucléaire (davantage de SS-20, des missiles à courte portée en R.D.A. et en Tchécoslovaquie, de nouveaux engins visant les Etats-Unis), mais il y en aura encore un quatrième, classique celui-là, portant sur les matériels et peut-être aussi sur les effectifs. Un réexamen des positions dans la négociation M.B.F.R. sera dans ce cas nécessaire.

Dans un entretien publié par l'hebdomadaire ouest-allemand « Stern », le 22 octobre, M. Zamiatine, porte-parole officiel du Kremlin, s'était dit convaincu que les négociations START ne seraient pas interrompues et que la conception selon laquelle « les activités diplomatiques de toute nature devraient cesser » après l'installation des missiles américains n'était pas la sienne. C'est pourtant cette conception qui l'emporte aujourd'hui. En l'absence à Moscou d'un dirigeant politique suffisamment fort, rien *ne paraît pouvoir freiner* la boulimie du complexe militaro-industriel.

• LIBAN

Le contingent français resserre son dispositif

Les parachutistes seront regroupés en bord de mer pour parer aux risques d'attentat

De notre envoyée spéciale

Le ministère français de la défense se prépare à regrouper le contingent français de la Force multinationale en bord de mer, comme c'est déjà le cas pour les Américains, afin de mieux assurer sa protection.

L'aggravation de la situation dans la capitale libanaise et le risque de multiplication des attentats contre les patrouilles en ville expliquent ces nouvelles mesures.

Beyrouth. – Bombardement israélien sur la zone côtière de Tripoli, bombardement de la marine américaine sur le Chouf, attentat contre deux églises chrétiennes en plein cœur de Beyrouth-Ouest, embuscade tendue à un convoi militaire français : la situation ne cesse de se dégrader au Liban, alors que, faute d'un accord politique sur la formation d'un gouvernement d'union nationale, le président Amine Gemayel a, une nouvelle fois, refusé la démission du cabinet Wazzan.

Pour la deuxième fois en cinq jours, la marine israélienne a bombardé à deux reprises, dans l'après-midi et en début de soirée le mardi 13 décembre, la zone côtière de Tripoli, du port d'El-Mina à la Quarantaine. Les Palestiniens ont riposté en direction des navires israéliens, visibles depuis la côte. Le blocus est imposé au large de Tripoli. Ainsi une embarcation, qui tentait de quitter la ville dans la nuit de lundi à mardi, a été arraisonnée et fouillée par les vedettes israéliennes. Il empêche toujours le départ de M. Yasser Arafat et de ses quatre mille combattants. Sur place, tout est cependant prêt, et trois cent cinquante gendarmes des forces de sécurité intérieure (F.S.I.) libanaises doivent servir de force d'interposition au moment de l'embarquement. M. Ahmed Abdel Rahman, porte-parole de l'O.L.P., a indiqué que les combattants palestiniens n'iront pas en Tunisie comme il avait été tout d'abord annoncé, mais en Algérie.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

• ARGENTINE

Les anciens dirigeants vont être jugés

La loi s'appliquera avec la même rigueur aux terroristes et aux militaires qui ont violé les droits de l'homme

De notre correspondant

Buenos-Aires. – M. Raul Alfonsin avait affirmé samedi 10 décembre devant le Congrès qu'il était décidé à instaurer définitivement en Argentine l'Etat de droit. L'ensemble des projets de loi annoncés mardi 13 décembre par le président dans une allocution radiotélévisée et qui devront être examinés en priorité par le Congrès confirment sa volonté de passer rapidement aux actes.

Le rétablissement de l'Etat de droit suppose d'abord que « *les violations aberrantes des droits de l'homme dont se sont rendus coupables le terrorisme et ceux qui l'ont réprimé ne restent pas impunis* ». La première mesure proposée au Parlement sera donc l'abrogation de la loi de « pacification nationale », ou loi d'amnistie promulguée par les militaires en septembre. « *Cette loi*, a déclaré M. Alfonsin, *est moralement inacceptable, politiquement irresponsable, car elle étend à toute l'institution militaire une culpabilité qui ne devrait retomber que sur certains de ses membres, et juridiquement viciée, parce qu'elle comporte une inégalité arbitraire.* » Le Congrès est invité à la déclarer inconstitutionnelle et frappée de nullité absolue.

Une fois ce projet de loi approuvé par le Parlement, il appartiendra aux tribunaux de juger « *ceux qui ont semé la terreur, la douleur et la mort* », qu'il s'agisse des membres des forces armées ou des terroristes.

En ce qui concerne les premiers, M. Alfonsin a rappelé l'un des leitmotivs de sa campagne, à savoir la nécessité de distinguer trois niveaux de responsabilité. Il y a d'abord « *ceux qui ont mis en marche la machine à tuer, ceux qui ont planifié et supervisé la méthodologie inhumaine utilisée contre le terrorisme, ceux qui ont donné les ordres sans se soucier des conséquences* ».

J. D.

(Lire la suite page 6.)

La hausse continue du dollar

Inquiétude chez les Européens et dans les pays du tiers-monde

La nouvelle poussée sur le dollar, qui bat tous les jours ses records à Paris (8,46 F aujourd'hui), en hausse de 20 % depuis le début de l'année, et qui retrouve ses plus hauts cours à Francfort, inquiète de plus en plus les Européens. Ceux-ci se demandent combien de temps elle continuera et mesurent les dégâts qu'elle cause à leurs économies.

A courte échéance, une série de facteurs se conjuguent pour doper le « billet vert ». Tout d'abord, l'échéance de décembre est traditionnellement chargée sur les marchés financiers internationaux. Elle marque la fin de mois, du trimestre, du semestre et de l'année. Non moins traditionnellement, elle marque le renouvellement semestriel de nombreux emprunts en eurodollars *(roll-over)* et voit passer une grande quantité de versements au titre du paiement des intérêts et du remboursement de la dette internationale.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 31.)

AU JOUR LE JOUR

Cible

Des olibrius ont volé, à Argenteuil, la « sainte tunique du Christ » et exigent une rançon pour la relique-otage.

En Pologne, retour du monastère de Czestochowa, Lech Walesa a subi un chemin de croix, en treize stations, pour cause de contrôles de police. On arrête aussi des prêtres suspects.

A Beyrouth-Ouest, deux églises, une grecque-catholique et une syrienne-catholique, ont sauté mardi.

Dieu, bien sûr, en a vu d'autres. Il doit quand même se demander s'Il n'a pas été un peu imprudent le jour où Il a créé cet animal stupide : l'homme.

BRUNO FRAPPAT.

Le système Doumeng

I. – *Le temps des soupçons*

par JACQUES GRALL

Doumeng par ci, Doumeng par là. Depuis plusieurs semaines, c'est la fête au « *milliardaire rouge* ». Milliardaire parce qu'homme d'affaires. Rouge parce que communiste. Il a lui-même lancé quelques pétards, comme il sait le faire de temps à autre, histoire d'entretenir son image d'homme public, afin de mieux camoufler ses activités privées. Il n'a pas su résister aux sollicitations des télévisions. Dans une des émissions de Michel Polac, « Droit de réponse », il s'est montré ordurier et violent. Les pétards ont mis le feu : deux affaires de fraude fiscale, son expulsion de la réunion de la grande commission franco-soviétique à Moscou, une enquête enfin de la Commission européenne sur un détournement de trafic de beurre. S'il signe coup sur coup trois contrats (1,5 million de tonnes de blé, 120 000 tonnes de farine et 50 000 tonnes de viande) avec l'Union soviétique, c'est, au mieux, parce qu'il est un agent de Moscou, au pire parce qu'il connaît des difficultés financières telles que ses amis se devaient de le remettre à flot. Voici venu le temps des soupçons.

Jean-Baptiste Doumeng est un bon combustible pour les médias. Une figure qu'on peut portraitiser à loisir, des traits de caractère bien saillants et un halo de mystère où la politique se mêle d'argent, de contrebande, de pays de l'Est et d'Afrique noire (1). Que d'ingrédients pour les imaginations ! C'est *quand même plus tonifiant* qu'un reportage sur une déprime d'H.L.M. et plus croustillant aussi que les activités de Dreyfus, Cargill, Bunge et les autres (2).

Si l'on interroge ses pairs du négoce, son entourage dans le monde de la coopération agricole, le pouvoir politique enfin, Jean-*Baptiste Doumeng est d'abord un* négociant français, qui favorise les productions nationales et n'est pas très cher pour ses activités de courtier. Ceux qui n'ignorent pas que la France est, à l'échelle mondiale, un grand pays agricole disent volontiers : « *Il nous faudrait, en fait, trois ou quatre Doumeng...* » Que ce *soit l'inventeur du* « *pétrole vert* », Valéry Giscard d'Estaing, ou les actuels locataires de l'Elysée, la chanson est la même : Doumeng est utile. Surtout en période de crise des paiements, où il est le seul à savoir faire des opérations en marchandises. Exemple : des engrais français partent pour le Vietnam qui fournit du riz à l'Indonésie d'où Doumeng rapporte du pétrole. Il jongle comme cela avec trente produits dans soixante-deux pays.

(Lire la suite page 32.)

(1) Pour un portrait complet et nuancé, on se reportera à l'ouvrage de Jacques Lamalle *le Milliardaire rouge* (Jean-Claude Lattès, 1980).

(2) Noms des grandes sociétés de négoce international spécialisées dans l'agro-alimentaire.

« WarGames » en France

Le ministre et les écoliers

par CLAIRE DEVARRIEUX

La sécurité des ordinateurs

par MAURICE ARVONNY

Lire nos articles dans « Le Monde des arts et des spectacles » pages 15 et 16

Guerre civile ou consensus ?

par ANDRÉ FONTAINE

La vie politique, en France, se développe sur deux plans parfaitement contradictoires : celui de la guerre civile permanente, heureusement froide, que se livrent l'opposition et la majorité du moment et, à l'intérieur de l'une comme de l'autre, les courants antagonistes qui les constituent ; celui du consensus national, que les déchirements pré et post-électoraux n'empêchent pas de s'étendre paradoxalement, et quoi qu'en disent en public les dirigeants de l'U.D.F. et du R.P.R., à commencer par Jacques Chirac, lequel s'est exprimé sur ce sujet, dans *le Monde* du 14 décembre, avec sa vigueur habituelle.

N'est-ce pas une personnalité particulièrement combative de l'opposition qui nous confiait l'autre jour, tout à fait spontanément : « *L'alternance aura eu ceci de bon qu'elle a renforcé les institutions et rallié la grande majorité des Français à une même conception de leur indépendance et de leur défense* » ? Allant dans le même sens, l'*Economist* de Londres écrivait récemment : « *De même qu'il a fallu l'autorité du général de Gaulle pour amener les conservateurs français à accepter l'indépendance de l'Algérie, de même la présence de M. Mitterrand à l'Elysée a signifié un changement pénible pour les socialistes. Et cependant, quoi qu'ils puissent en penser en privé, ils ont appuyé à la fois l'envoi de troupes pour protéger le régime d'Hissène Habré au Tchad et le raid de Baalbek* ». On pourrait ajouter : la fermeté vis-à-vis de l'U.R.S.S. Croit-on que si la gauche n'était pas au pouvoir, on trouverait 51 % des Français contre 40 % pour l'approuver et 45 % contre 35 % pour juger positif le déploiement des euro-missiles ? (1).

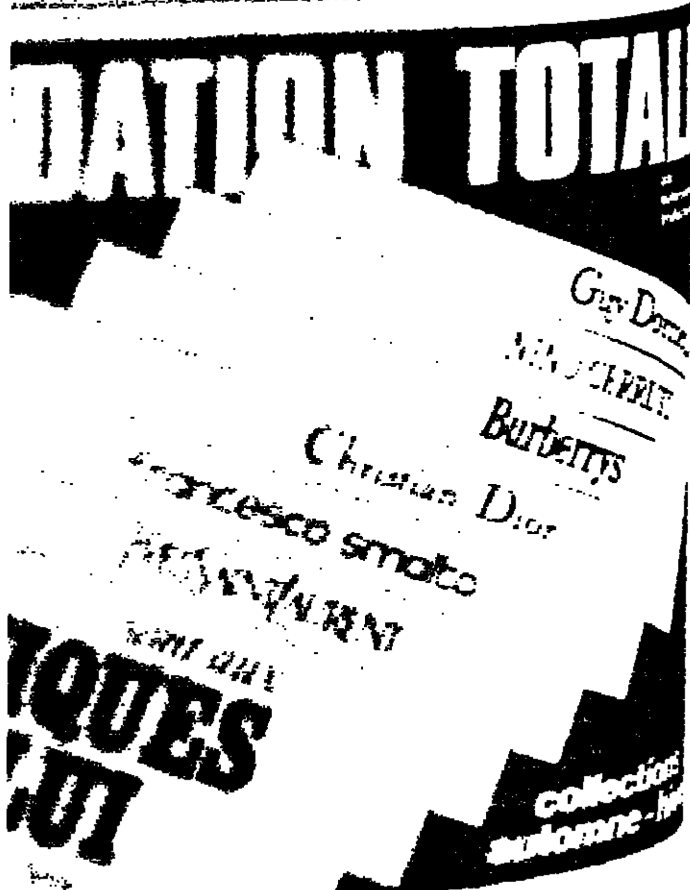
La liste est longue des hommes réputés de droite qui ont fait une politique de gauche et des hommes réputés de gauche qui ont fait une politique de droite. De Gaulle n'a pas seulement fait avaler à la droite *l'indépendance de l'Algérie, il avait* auparavant nationalisé une grande partie de l'économie, étendu la protection sociale, conclu un traité avec Staline et fait entrer les communistes dans son gouvernement. François Mitterrand n'a pas seulement tourné le dos à la clause du programme commun qui prévoyait la *renonciation* à la force de frappe sous quelque forme que ce soit. Il a manifesté à tout bout de champ, dans la lettre comme dans la pratique, y compris la plus contestable, sa fidélité à une Constitution où il ne voulait voir jadis qu'un « *coup d'Etat permanent* ». Il proclame sur tous les tons sa solidarité avec l'alliance occidentale et il pratique une politique économique dont les différences avec le « barrisme », jadis voué aux gémonies, n'apparaissent guère qu'aux connaisseurs.

Certains se gaussent, et d'autres s'indignent, de le voir ainsi engagé sur le chemin de Damas. Ne vaudrait-il pas mieux s'interroger sur les raisons de ce changement ? Et rappeler que non seulement le général de Gaulle mais bien des rois, des révolutionnaires, des présidents, et même des empereurs, ont su, lorsqu'il leur est apparu clairement que l'intérêt national était en jeu, faire passer au second plan leurs préjugés et leurs partis pris ? C'est qu'ils avaient compris, parfois après des expériences désastreuses, que le rassemblement des Français autour d'un certain nombre de valeurs communes est bien plus important que le succès, par définition éphémère, de telle ou telle ambition, de tel ou tel parti, de telle ou telle idéologie.

Dans l'esprit de François Mitterrand, qui a si souvent dénoncé autrefois l'exclusion d'une moitié de ses concitoyens, sous prétexte qu'ils votaient mal, de la *vie publique*, le désir de les réinsérer, d'en refaire des acteurs de leur propre destin, ne compte-t-il pas davantage, en dernière analyse, qu'un programme dont l'entêtement des faits ne pouvait pas, de toute façon, ne pas limiter l'application ?

(Lire la suite page 9.)

1) D'après un sondage publié dans *Paris-Match* du 2 décembre.



Le Monde

idées

Guerre et paix

La tension internationale s'accroît dangereusement. Pierre Sudreau voudrait que M. Mitterrand prenne la tête d'une croisade pour la paix en invitant les Etats à donner la priorité aux problèmes du développement. Stanley Hoffmann réplique à François Gorand et André Glucksmann, qui, dans *le Monde* du 1er décembre, avaient critiqué sa comparaison entre les prises de position des épiscopats catholiques américain et français. Éric Roussel évoque, enfin, à propos du dernier livre d'Henri Amouroux, une autre guerre, civile celle-là, qui s'était branchée en France, il y a quarante ans, sur la guerre mondiale.

Encore une minute de vérité

par PIERRE SUDREAU (*)

FRANÇOIS MITTERRAND a fait à Antenne 2 le 16 novembre un exposé clair, courageux, sur la question des euromissiles. Il a eu raison de déclarer que nous affrontions « *la crise la plus grave depuis Cuba* » et que la force de dissuasion française est dérisoire face au million d'« Hiroshima » que peuvent provoquer les dix-huit mille têtes nucléaires des États-Unis et de l'U.R.S.S.

Il faut cependant aller au-delà des propos présidentiels et souligner la vulnérabilité de la France, ainsi que la précarité de la paix dans cette folle course aux armements. Cela mérite encore une minute de vérité.

Personne ne peut soutenir que la dissuasion française est totale et infaillible. Pour « exister », une force de dissuasion doit faire peur. Vis-à-vis des grandes puissances, notre « crédibilité » est aussi faible que notre capacité de résistance. Il est étonnant de concevoir une stratégie « anti-cité » à usage externe, sans se préoccuper de ses conséquences pour son propre territoire. Si le risque d'une guerre justifie la création d'une force de dissuasion, il exige *a fortiori* un système de protection des populations civiles promues au rang d'objectifs. La crédibilité et l'efficacité sont à ce prix. La récente circulaire du premier ministre ordonnant de recenser les abris ne permet nullement de maîtriser ce grave problème. Notre capacité d'« encaisser » est nulle pour le moment, et il n'y a pas de position de repli possible. Il faut penser au-delà des abris officiels. Un peuple peut-il se satisfaire de survivre en la personne de ses chefs ?

Première question donc : un président de la République peut-il condamner à mort son pays ?

Faire croire aux Français qu'ils sont protégés par leur armement nucléaire provoque une véritable démobilisation de notre volonté collective de résistance. Or la guerre déstabilisatrice par l'intérieur ou l'extérieur a pour but une occupation.

Les systèmes atomiques couvrent mal les scénarios de crises les plus probables et, comme la ligne Maginot, peuvent être tournés. L'arme nucléaire ne remplace pas la défense populaire ni la résolution collective : il est essentiel de les promouvoir, pour faire craindre mille « Afghanistan »...

Une guerre sur le territoire national, si, hélas ! elle devait avoir lieu, ne doit pas se jouer en quelques heures. Dès maintenant, il importe de jeter les bases de la préparation et de l'organisation de la défense en profondeur et en durée du territoire, par des méthodes renouvelées de la résistance, avec une armée de volontaires encadrés par des officiers d'active.

Le service militaire doit être repensé pour que chaque Français soit entraîné, incité à défendre son foyer, sa ville, sa région. Le système suisse, ou, dans une certaine mesure, yougoslave, peuvent utilement inspirer les réformes à entreprendre.

La certitude de la résistance d'un peuple est la première dissuasion, et elle ne fournit pas de cible à l'adversaire... Le message de la Résistance au nazisme est éternel : mieux vaut mourir debout que vivre à genoux.

Deuxième question : qu'est devenue la mise en œuvre de cette nouvelle mission des forces armées sur laquelle Charles Hernu était d'accord ?

Une mise en œuvre trop facile

La course aux armements a toujours provoqué la guerre. Il ne faut pas se lasser de dénoncer l'extrême facilité de la « mise en œuvre » des fusées nucléaires. Il a fallu six ans à Hitler pour créer une armée et conditionner le peuple allemand. Désormais, point n'est besoin de la volonté des peuples pour déclencher la guerre nucléaire : quelques techniciens suffisent.

Bien sûr, les fusées stratégiques américaines et soviétiques, dans leur face-à-face, sont encore soumises au protocole du téléphone rouge. Mais les fusées dites de théâtre d'opération, SS-20, Pershing, pourraient être mises en œuvre, en période de tension grave, par les commandants militaires régionaux. Et le moindre échange nucléaire provoquerait en Europe des dommages irrémédiables.

Il y a plus. L'énorme puissance de destruction américaine et soviétique repose sur des systèmes d'alertes électroniques dont la fiabilité n'est pas totale. Des alertes accidentelles ont eu lieu aux États-Unis et en U.R.S.S. C'est d'autant plus préoccupant que le délai de la riposte éventuelle ne dépasse pas quelques minutes. Bientôt, le « progrès » permettra des ripostes automatiques...

François Mitterrand a eu raison de noter que personne ne veut la guerre. Mais elle peut arriver à tout moment par erreur. Qu'une blessure mortelle soit ainsi infligée à l'humanité, quelle dérision (1) !

L'Europe court un immense péril. La quasi-totalité des « modèles » stratégiques la transforment en champ de bataille. Avec l'accumulation des euromissiles, elle devient la poudrière du monde. L'opinion américaine exprime sa sympathie aux peuples de l'Europe de l'Est soumis à l'emprise soviétique, mais le Pentagone pointe ses fusées sur des objectifs, bien sûr militaires, situés dans ces territoires, au risque de provoquer les plus graves blessures aux populations civiles.

Les dirigeants soviétiques expriment avec sincérité leur grande amitié pour le peuple français... Peuvent-ils affirmer qu'aucun SS-20 n'est programmé pour atteindre des objectifs en France, bien sûr militaires, qui causeraient inéluctablement d'immenses pertes parmi nos compatriotes ? La dissuasion ne respecte ni les intentions ni l'amitié des peuples.

Pourquoi François Mitterrand n'a-t-il pas pris, depuis son arrivée au pouvoir, l'initiative d'une véritable croisade pour la paix, selon la formule qu'il a lui-même lancée en 1980 : « ni SS-20 ni Pershing-2 » ? Pourquoi ne pas confirmer son récent appel aux Nations unies sur le thème « Désarmement — Développement » et mobiliser de nombreuses personnalités mondiales avec, notamment, Mme Indira Gandhi, Pierre Trudeau, l'ancien chancelier autrichien Kreisky, déjà engagés dans le même sens ?

L'Union soviétique et les États-Unis recherchent des « clientèles ». Il faut donc que le monde se désolidarise de leur course folle. Il faut dépasser la macabre comptabilité des fusées et des têtes nucléaires, et des centaines de millions de morts programmés. Il faut faire comprendre aux spécialistes des mégatonnes que l'explosion démographique du tiers-monde risque de déstabiliser rapidement leur propre pays. Il faut établir un dossier de prospective planétaire sur les principaux dossiers (économie, démographie, santé, etc.), permettant d'élargir le débat actuel.

Des études existent aux Nations unies et dans tous les centres de prospective. Il faut en faire la synthèse. Elles prouvent que le surarmement, avec les gaspillages insensés qu'il provoque, est anachronique et absurde, que l'hémisphère Nord et les principaux États industrialisés seront, à court terme, littéralement submergés par les grands problèmes mondiaux qu'ils n'auront pas su maîtriser.

C'est l'intérêt de l'Europe qui joue sa survie dans l'affrontement actuel.

C'est l'intérêt de l'humanité qui doit maîtriser les grands problèmes de son développement. C'est un grand rôle pour la France, et ce pourrait être aussi celui de l'Europe. Dernière question : pourquoi attendre ?

(*) Ancien ministre.

(1) Un échange nucléaire, selon l'Organisation mondiale de la santé, provoquerait la mort de 1 200 millions d'êtres humains. La Terre serait enveloppée pendant au moins six mois d'un nuage de poussière, neutralisant toutes cultures et végétations.

— LU —

Le tome VI de « LA GRANDE HISTOIRE DES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION », d'Henri Amouroux

La « guerre civile » de 1943

APRES deux ans d'interruption, Henri Amouroux publie le tome VI de sa *Grande Histoire des Français sous l'occupation*, série qui, lorsqu'elle sera achevée, en 1987, constituera un irremplaçable instrument de référence. Pour l'heure, c'est 1943 que fait revivre l'auteur : douze mois décisifs puisque, après le débarquement allié en Afrique du Nord, l'invasion de la zone sud, l'instauration du S.T.O. qui précipite des centaines de réfractaires dans les maquis, la France devient le théâtre d'une *« impitoyable guerre civile »*.

Si les Français dans leur majorité demeurent encore attentistes, les résistants sortent de l'ombre et portent de rudes coups tandis que, à partir de l'automne, la Milice, créée par Joseph Darnand, réplique en semant la terreur. C'est l'époque où Philippe Henriot ne craint pas de déclarer : *« Nous relevons le gant lancé par le bolchevisme et nous jetons aux terroristes et à leurs complices le mot farouche qu'avant guerre Vaillant-Couturier jetait à ses troupes : « Pour un œil les deux yeux, pour » une dent toute la gueule »*.

Construit de manière thématique et non plus chronologique, l'ouvrage témoigne une nouvelle fois du talent de conteur d'Henri Amouroux, de son honnêteté scrupuleuse, de sa volonté de n'être jamais dupe. Pour lui, aucun sujet tabou n'existe, toutes les zones d'ombre doivent être systématiquement explorées. A la condition expresse toutefois que le chercheur soit animé par le souci de faire avancer la connaissance historique et non le goût du détail nauséabond.

Le maquillage du vice

Ce souci de regarder la vérité en face, même lorsqu'elle est déplaisante, bien des chapitres l'illustrent ici, à commencer par ceux, très exhaustifs, consacrés à la naissance des maquis, à leurs menées contre les nazis, à leurs relations avec Londres, aux querelles qui les divisèrent. Refusant de cautionner les légendes rassurantes, l'historien souligne ainsi que, à d'authentiques héros se mêlèrent, hélas, quelques éléments douteux qui, par leurs exactions, dénaturèrent la noblesse du combat. *« Toute époque révolutionnaire*, écrit-il, *offre au vice, au mal et au meurtre un maquillage provisoire. 1943 ne fera pas exception, mais, quarante ans après l'événement, un peuple a le devoir d'être adulte et, portant un regard lucide sur son histoire, de reconnaître que les fossés sont remplis d'innocents. »*

Dans cet esprit, Amouroux met également en lumière une vérité trop méconnue : beaucoup de vies humaines ont été sacrifiées, soit parce que la France libre refusa, pour des raisons, il faut bien le dire, politiques, d'armer des maquis dramatiquement démunis, soit parce que les Anglais, craignant de voir les communistes prendre la tête du combat, préférèrent envoyer leurs avions bombarder les villes françaises. Les mêmes objectifs auraient été atteints à moindre frais si l'on avait accepté de faire confiance à quelques groupes déterminés.

L'auteur fait preuve de la même objectivité à l'égard de l'autre camp. Il souligne les terribles responsabilités endossées par le gouvernement de Vichy. Sans méconnaître le comportement courageux de quelques fonctionnaires, sans nier que l'existence de la zone libre favorisa jusqu'à la fin de 1942 le développement de la Résistance, il remarque que l'État français, désormais tombé en servitude, commit une lourde erreur en confiant aux hommes de Darnand le soin de maintenir l'ordre *« alors que les passions qui animaient les miliciens, de l'antibolchevisme à l'antisémitisme, auraient dû, précisément, les tenir à l'écart de ces tâches de police et de justice qui réclament désintéressement et maîtrise de l'âme »*. En leur remettant son sort, Vichy achevait de se discréditer et se condamnait à terme, leur but étant de mettre en place un gouvernement totalement aligné sur le Reich.

Rendant compte fidèlement d'une époque d'horreur, ce volume reste cependant un livre d'espoir, car, dénonçant les tartufes et les lâches, Henri Amouroux n'en est que plus à l'aise pour rendre hommage à ceux qui donnèrent alors leur vie pour la liberté. A Jean Moulin, entre autres, à propos duquel il observe : *« Sans lui, rien n'aurait été pareil. Après lui, rien ne sera plus pareil. »*

ERIC ROUSSEL.

★ *L'Impitoyable Guerre civile : décembre 1942-décembre 1943 ; La Grande Histoire des Français sous l'occupation*, tome VI. R. Laffont. 550 p., 95 F.

Vues et revues

La paix par d'autres moyens

NOTRE dernier feuilleton, «La paix au cœur» (18 novembre), commençait par une citation : *« Le conquérant aime toujours la paix : c'est paisiblement qu'il entre dans votre pays. »* Elle tombait sur le lecteur sans prévenir, la référence étant tombée du même coup. Précisons donc que l'auteur de ces mots, noirs d'humour, est Clausewitz. L'inventeur de la guerre totale, laquelle n'était à ses yeux que *« la politique poursuivie par d'autres moyens »*, ne pouvait avoir la moindre idée de ce que seraient ces « moyens », un siècle et demi plus tard. N'agit-on pas un peu légèrement en le conservant comme maître à penser de toute stratégie ? Une doctrine différente prend corps actuellement : *la paix — et, s'il se peut, la paix totale — par d'autres moyens.* Le plus mauvais étant de manifester au conquérant pacifique l'intention, quitte à en rougir, de l'accueillir pacifistement.

Dans une autre traduction, la même citation a été reprise par Paul Thibaud, en épigraphe aux « Questions du pacifisme » qu'il expose dans *Esprit :* sous leurs aspects psychologique, politique, stratégique. *« La crise de la détente révèle le délabrement du système stratégico-politique de dissuasion en Europe »*, où *« le mouvement pacifiste traduit le sentiment d'un danger et les doutes sur la crédibilité de la garantie américaine »*. Scepticisme beaucoup plus ancien en France ; et même absence de doutes, mais en sens contraire, exprimée avec force, constance et ironie par le général Gallois ; elle n'a entraîné aucune panique, les Français se sentant rassurés par l'arme nucléaire qu'ils tiennent dans leurs mains : *pour faire la non-guerre.* La même raison les préserve de la contagion pacifiste, sans qu'ils en gardent moins « la paix au cœur ».

Y. F.

★ Novembre. 46 F. 19, rue Jacob, 6e.

Réplique à des répliques

par STANLEY HOFFMANN (*)

LA guerre nucléaire ne s'accommode certes pas d'*« apocalyptisme »*, comme le dit François Gorand, ni d'illusions technologiques ou moralisatrices, comme le fait remarquer André Glucksmann. Mais elle ne se prête pas non plus à la préciosité ou à la paresse intellectuelle.

Que reproche-t-on encore à ces pauvres évêques américains ? En soulignant les périls de l'évolution technologique, ils auraient, selon M. Gorand, *« contribué au doute public sur la dissuasion »*. Auraient-ils dû se taire ? Ce curieux reproche me rappelle... les pacifistes des années 30, qui accusaient ceux qui voulaient que la France se préparât pour la guerre, de la rendre plus probable. Glucksmann, lui, semble leur reprocher de condamner l'usage de l'armement atomique. Auraient-ils donc dû le bénir, ou préférer ne pas se demander dans quelle mesure la très vieille et auguste doctrine de la guerre juste pouvait s'appliquer à la guerre nucléaire ?

Soyons sérieux. Je ne connais guère de gens sensés qui ne veulent à la fois éviter la guerre nucléaire et l'asservissement. Tout le problème est de savoir comment. Je suis assez européen pour vouloir, moi aussi, épargner à l'Europe la guerre conventionnelle tout comme l'anéantissement atomique. Mais suffit-il pour tout cela de s'accrocher à la dissuasion et de s'y enfermer ? Et quand cessera-t-on d'appeler *« pacifistes »* quiconque regarde les choses en face, tout comme ceux qui ont effectivement le tort de s'abandonner au *« prophétisme »* ou aux illusions du désarmement unilatéral ?

Voici quelques propositions :

1. — La dissuasion est à la fois l'une des conditions de la paix globale et une condition au sens d'état de choses ou de situation de fait.

2. — Malheureusement, on ne peut plus compter sur sa permanence. D'une part, la détérioration politique des rapports entre les Deux Grands rend les crises plus probables et plus aiguës. D'autre part, l'évolution technologique rend la *« gestion des crises »* plus difficile, dans la mesure où elle risque d'amener chacun des adversaires à penser que, le conflit armé devenant inévitable, mieux vaut frapper le premier avec des armes que l'autre pourrait, sinon, détruire en prenant l'initiative.

3. — Dans la mesure où la grande majorité des stratèges pensent qu'une guerre nucléaire, tactique ou stratégique, ne pourra être limitée ou contrôlée, les Américains (et pas seulement M. McNamara) deviennent de moins en moins disposés à recourir les premiers à l'arme nucléaire en cas de conflit conventionnel en Europe. Et, comme l'écrit justement M. McNamara, la crédibilité de la menace de ce premier emploi, fondement de la stratégie de l'OTAN, en pâtira.

4. — Pour éviter et la servitude et la guerre, il faut par conséquent à la fois une politique et une stratégie nouvelles : une politique qui permettrait, sans illusions ni concessions, de diminuer les tensions, et — pour l'Europe — une stratégie qui tiendrait compte de tout ce qui précède.

5. — Dans la mesure où l'on voudrait renforcer la crédibilité de la dissuasion, il faudrait créer les conditions d'une dissuasion européenne plutôt que de compter sur celle qu'assuraient les Etats-Unis ou sur la seule force française, insuffisante pour protéger ce demi-continent. Dans la mesure où la crédibilité de toute dissuasion nucléaire fléchit — un premier emploi devant entraîner la destruction de ce que l'on cherche à sauver, — il faudra bien remédier à ce fléchissement par un renforcement de la dissuasion et de la défense conventionnelle.

6. — Pour faire en sorte à la fois que les tensions soient moins fortes et que la dissuasion soit renforcée, il faudrait négocier des accords de maîtrise des armements qui chercheraient à éliminer ou au moins à limiter les armes nucléaires vulnérables et invérifiables.

Est-ce verser dans l'illusion qu'*« il y aurait toujours une solution technologique à nos problèmes moraux »* ? Je remarque seulement que le problème moral de la guerre est aggravé par l'évolution technologique, et que Glucksmann lui-même s'accroche à la technologie, puisqu'il compte exclusivement sur la dissuasion, mais à une technologie dangereusement dépassée.

Il n'y a pas de remède purement moral aux crises politiques. Mais il n'y a pas de solutions, ou de palliatifs, politiques qui soient dépourvues de sens et d'effets moraux. Quant aux intellectuels, ils n'ont pas seulement le devoir de mettre ceux qui les lisent ou les écoutent en garde contre les illusions et les démissions. Ils ont aussi celui de faire une analyse rigoureuse des données politiques et techniques, afin de pouvoir réfléchir à la défense des valeurs qui leur sont chères en pleine connaissance de cause. Le problème de la guerre nucléaire ne sera pas résolu non plus par l'illusion littéraire.

(*) Professeur de civilisations à l'Université Harvard.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

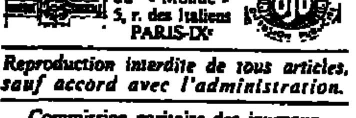
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

LA GUERRE DU LIBAN

PRÉSENTÉE COMME UNE NOUVELLE TACTIQUE PAR LE PENTAGONE

La riposte immédiate de la flotte américaine aux tirs syriens semble annoncer une multiplication des affrontements

Washington. – Pour la troisième fois en quatre jours, M. Reagan a répété, mardi 13 décembre, dans une interview accordé au *New York Daily News*, que le terrorisme ne l'amènerait pas à rappeler les « marines » de Beyrouth. Affirmant la même détermination que dans ses discours de samedi et de lundi derniers (*le Monde* du 13 décembre), le président a expliqué que les Etats-Unis n'allaient pas « *se laisser entraîner* » dans une guerre au Liban, mais que les pays membres de la force multinationale ne devaient pas « *faiblir* », car c'est « *précisément* » là le but des attaques lancées contre leurs contingents.

Cette volonté a été concrétisée le jour même par la rapidité avec laquelle la marine américaine a riposté, mardi après-midi, aux tirs que venaient d'essuyer deux de ses avions de reconnaissance au-dessus des positions syriennes. Il y a dix jours, lors du premier raid américain contre la D.C.A. syrienne au Liban, il s'était écoulé plus d'une nuit entre les tirs dirigés contre les F-14 et les représailles qu'ils avaient entraînées. Cette fois-ci, les appareils visés par les missiles sol-air n'étaient pas encore revenus sur leur porte-avions que le croiseur *Ticonderoga* et le destroyer *Tatnal* entraient en action.

Cette riposte immédiate, a-t-on expliqué au Pentagone, relève d'une nouvelle tactique dans laquelle le commandement local a toute liberté de choisir entre des bombardements aériens et le recours aux canons des bâtiments mouillant au large de Beyrouth. Il y aurait donc peu de raisons que cette politique de « *représailles instantanées* » ne soit pas à nouveau appliquée dans l'avenir. Le moins qu'on puisse dire, dans ces conditions, est que les affrontements militaires directs entre la Syrie et les Etats-Unis – dans une zone du Liban où se trouveraient des conseillers soviétiques – tendent à se rapprocher sinon d'une guerre ouverte du moins d'hostilités non déclarées.

Prévisibles depuis que M. Reagan, déçu par l'inflexibilité de M. Assad, a décidé de joindre la pression à la diplomatie pour obtenir des concessions syriennes au Liban, ces développements sont devenus encore plus inquiétants depuis les attentats de Koweït. Ce n'est, en effet,

De notre correspondant

certainement pas par hasard que les secondes représailles américaines contre les positions syriennes ont été lancées trente-six heures après ces attentats. A une pression terroriste antiaméricaine, et antifrançaise, qui s'était étendue jusque dans le Golfe, Washington a répondu par un engagement militaire plus marqué encore au Liban.

D'intransigeance en étalage de force et d'attentats sanglants en bombardements, la crise du Liban et la guerre Iran-Irak menacent ainsi de devenir les deux composantes d'une crise régionale globale dans la partie la plus sensible du monde. Souvent « *contre nature* », des convergences se dessinent, allant, d'un côté, d'Israël jusqu'à l'Irak en passant par les Etats du Golfe, la France et les Etats-Unis ; de l'autre, de la Syrie à l'Iran en passant par l'Union soviétique.

Ces axes s'esquissaient en pointillé dès avant les attentats de Koweït. Ils sont encore loin d'être constitués mais se profilent maintenant un peu plus avec les offres irakiennes de soutien aux Etats du Golfe, les manifestations antiaméricaines à Damas et l'avertissement lancé mardi aux Etats-Unis par le représentant iranien à l'ONU.

Vers une action de représailles contre l'Iran ?

Certes la « gesticulation » occupe, et de beaucoup, la plus grande place, mais les dangers ne sont pas moins réels, et il est symptomatique à cet égard qu'après les avertissements répétés aux Syriens, M. Reagan ait dû maintenant en lancer un à Téhéran. « *S'il est bien question* (dans les attentats de Koweït) *d'un groupe affirmant agir dans le cadre d'une guerre sainte et dans l'intérêt du gouvernement iranien*, a déclaré le président dans son interview au *New York Daily News, je pense alors que l'Iran a la responsabilité de réfréner et de contenir ces actes commis en son nom.* »

Parallèlement, les porte-parole de la Maison Blanche ont indiqué qu'on avait la « *forte conviction* » à Washington que les attentats de Beyrouth et de Koweït avaient été perpétrés par un même groupe pro-iranien et que ces terroristes étaient « *dans une large mesure soutenus par le gouvernement syrien* », qui n'a toutefois pas été directement mis en cause, cette fois-ci, par les autorités américaines.

Beaucoup plus réservé, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a déclaré ne pas disposer d'éléments suffisants pour identifier les responsables des attentats de lundi. « *Il est encore trop tôt*, a-t-il dit, *pour évoquer d'éventuelles actions de représailles.* » Mais le secrétaire d'État, M. Shultz, a, quant à lui, affirmé mardi de Lisbonne que son gouvernement disposait bel et bien d' « *informations* », et que si les auteurs des attentats de Koweït « *pouvaient être clairement identifiés (...), il y aura moyen d'arriver jusqu'à eux* ». Si un gouvernement apparaissait être l'instigateur de ces actes, a ajouté M. Shultz, il faudrait « *prendre des mesures* » contre lui dans le cadre d'une concertation internationale. La veille, l'un des collaborateurs du secrétaire d'État, cité par le *New York Times*, avait évoqué la possibilité d'envisager des représailles « *probablement avec les Français* ».

On n'en est pas là, mais en attendant les mesures de sécurité renforcées déjà appliquées à la Maison Blanche et au département d'État ont été étendues, mardi, aux bases californiennes des « marines » et à la mission américaine à l'O.N.U.

Perplexe et désarçonné, le monde politique washingtonien se demande si vraiment M. Reagan est décidé à mener une pareille épreuve de force en pleine année électorale. Pour l'instant, il en a tout l'air et, selon le *Washington Post* de ce jeudi matin, c'est le dimanche 29 janvier au soir qu'il devrait annoncer du bureau ovale sa candidature à la réélection.

BERNARD GUETTA.

LES BOMBARDEMENTS NAVALS DE TRIPOLI

Israël maintient sa pression militaire sur les partisans de M. Arafat

Jérusalem. – Engagé contre son gré dans la délicate partie diplomatique ayant pour enjeu l'évacuation du Liban des quatre mille loyalistes de l'O.L.P., Israël continue comme à plaisir à brouiller les cartes et rappelle, à coups de canon, qu'il refuse les règles du jeu fixées par la Communauté internationale. Cinq jours après avoir pilonné des installations palestiniennes au nord de Tripoli, la flotte de l'Etat hébreu a bombardé par deux fois, mardi 13 décembre en milieu d'après-midi et dans la soirée, des positions de l'O.L.P. situées au sud de la ville, le long de la route côtière.

Les cinq navires israéliens – des vedettes et un destroyer – qui croisent en permanence au large de Tripoli ont pris pour cible des batteries d'artillerie, des véhicules militaires et plusieurs bâtiments utilisés par les hommes de M. Arafat. Ceux-ci ont répliqué sans faire de victimes à bord de la flotte. Le porte-parole de l'armée israélienne n'a fourni aucune justification à ces attaques, dont la première avait suivi de peu le pilonnage de positions syriennes dans la montagne par la marine de guerre américaine.

Jérusalem a donc choisi de maintenir sa pression militaire sur les combattants de l'O.L.P. L'inconnue majeure qui subsiste reste la même : jusqu'où et jusqu'à quand Israël développera-t-il cette « *stratégie de la tension* » solennellement invoquée la semaine dernière, lors de son refus du parrainage par l'ONU des opérations d'évacuation ? La marine a-t-elle reçu ordre de multiplier ses canonnades jusqu'à établir un authentique blocus naval ? S'agit-il d'un baroud d'honneur avant l'acceptation *de facto* et à contrecœur du départ des Palestiniens ?

Il est sûr en tout cas que le gouvernement de M. Shamir met à profit les atermoiements diplomatiques, perceptibles en France notamment, pour pousser son avantage. L'embarras qu'on manifeste à Paris et à

De notre correspondant

Athènes du fait de la difficulté de garantir une protection militaire aux partisans de M. Arafat incite Jérusalem à conserver l'initiative. Le dénouement le plus favorable dans cette affaire, pour M. Shamir, serait sans doute de contraindre, en fin de compte, les combattants palestiniens à renoncer à l'évacuation par mer et, la voie terrestre leur étant seule ouverte, de les obliger à entamer un humiliant marchandage avec la Syrie, dont on ne peut oublier qu'elle est l'artisan de leur défaite.

L'opération de Deir-El-Kamar

Les États-Unis sont seuls en mesure d'amener leur allié israélien à composer. Exercent-ils sur Jérusalem les pressions suffisantes ? M. Shultz ayant clairement rappelé, mardi, que Washington désirait le départ de M. Arafat du Liban, dans le cadre du retrait de toutes les forces étrangères, tout ce qui fait obstacle à l'accomplissement de ce souhait devrait, du moins théoriquement, être mal accueilli par l'administration Reagan. Toutefois, on sait pertinemment à Washington qu'Israël est un allié indocile, n'ayant pas coutume de lâcher prise facilement dès lors qu'il estime que ses intérêts nationaux sont en jeu.

Au Liban-Sud, Israël s'apprête à empocher une part du bénéfice politique d'une autre opération d'évacuation en préparation depuis des semaines, celle des vingt-cinq mille chrétiens réfugiés dans le gros bourg de Deir-El-Kamar, à 20 kilomètres au sud de Beyrouth où ils avaient afflué en septembre devant l'offensive syro-druze. Le chef des druzes libanais, M. Walid Joumblatt, avait accepté, le 4 décembre, de lever le siège de cette agglomération. L'opération, qui achoppe encore à quelques difficultés logistiques, devrait débuter jeudi. L'armée israélienne, quant à elle, protégerait l'évacuation des quelque trois mille miliciens chrétiens des Forces libanaises.

On ne manque pas à Jérusalem de présenter l'opération d'évacuation des réfugiés comme une défaite de Damas. Le gouvernement israélien avait, dès septembre, mis en demeure M. Joumblatt de ne pas attaquer les réfugiés chrétiens après les massacres ayant ensanglanté plusieurs villages avoisinants. Il insiste aujourd'hui sur le rôle-clé qui fut le sien pour dénouer ce drame.

Dans une interview à *Maariv*, M. Uri Lubrani, coordonnateur des activités israéliennes au Liban, souligne que « *la médiation de Jérusalem a été indispensable* ». « *Les chrétiens de Deir-El-Kamar, les assaillants druzes, les autorités à Beyrouth et la communauté internationale souhaitaient tous voir Israël engagé dans cette affaire. Nous avons donc agi en médiateur en permettant le passage des convois de la Croix-Rouge et le départ du maire. Nous avons fait clairement comprendre aux druzes que, s'ils bougeaient, nous ne resterions pas les bras croisés. Ils nous ont donné des assurances satisfaisantes. Israël les a convaincus que leur siège était plus un fardeau qu'un atout.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Un communiqué du Comité israélien contre la guerre du Liban.* – Le Comité israélien contre la guerre du Liban a dénoncé, mardi soir 13 décembre, « *le pilonnage massif des positions de l'O.L.P. à Tripoli* (Liban-Nord), *par la marine israélienne* » et a appelé le gouvernement Shamir à « *respecter le plan de retrait des forces palestiniennes adopté par l'ONU* ». Le Comité, qui regroupe des militants juifs et arabes, a aussi dénoncé le fait que « *la Syrie et Israël se relaient dans la tentative de détruire l'organisation palestinienne conduite par Yasser Arafat* ». – (*A.F.P.*)

Le contingent français resserre son dispositif

(Suite de la première page.)

Seuls M. Arafat et son entourage s'arrêteront à Tunis. Beyrouth a retenti, mardi après-midi, des canonnades de deux navires américains, mouillant au large de Jounieh, contre des objectifs situés dans la montagne. Les navires américains ont ouvert le feu, alors que deux F-14 survolaient la ville à basse altitude. Selon le porte-parole américain, cinquante obus de 200 millimètres ont été tirés contre des « positions druzes » en riposte à des tirs de D.C.A. dirigés contre les avions qui avaient survolé la montagne. Le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth a réaffirmé la détermination de son gouvernement de « *riposter à toute attaque, d'où qu'elle vienne et par les moyens jugés adéquats* ». A Damas, un porte-parole militaire syrien a affirmé, pour sa part, que les navires de l'U.S. Navy avaient bombardé des positions syriennes, détruisant un véhicule militaire.

L'incident qui a cependant le plus retenu l'attention dans la capitale libanaise a été le double attentat contre des églises chrétiennes situées en plein cœur de Beyrouth-Ouest. A 19 h 30 le secteur d'Hamra a été secoué par une énorme explosion qui a considérablement endommagé l'église grecque catholique Saint-Pierre-et-Paul. L'engin – 10 kilos de T.N.T. – avait été placé à l'intérieur du bâtiment. Une demi-heure plus tard, l'église syrienne catholique Mar-Frem, à Mousseitbé, subissait le même sort. Il n'y a eu que des blessés légers dans les deux cas mais les dégâts matériels sont très importants.

Un climat de découragement

C'est la première fois depuis le début de la guerre que des attentats visent des églises et, dans la soirée, des mesures de sécurité exceptionnelles étaient mises en place autour des autres lieux de culte chrétiens situés dans la partie ouest de la capitale. Les blindés de l'armée libanaise ont multiplié les rondes dans le secteur d'Hamra où les barrages étaient beaucoup plus nombreux que d'habitude. Ces attentats ont été dénoncés par toutes les autorités civiles et religieuses, qui ont lancé un appel au calme à leurs fidèles pour éviter des représailles.

La journée de mardi avait débuté par l'embuscade tendue en plein centre de la capitale à un convoi de trois véhicules militaires français, qui s'était soldée par la mort du conducteur du premier camion, ce qui porte à soixante-dix-huit le nombre des morts dans le contingent français depuis août 1982. Il y a eu soixante-dix-huit blessés pendant la même période.

Les circonstances de l'attentat, une embuscade tendue par cinq ou six tireurs qui se trouvaient de chaque côté de la corniche Mazraa, ne manquent pas d'inquiéter à Beyrouth, où l'on reconnaît que ce genre d'attaque est imparable. Les soldats français, une quinzaine d'hommes, ont certes riposté, mais, en raison de l'affluence qu'il y avait sur la corniche à cette heure de rentrée des bureaux, ils n'ont pu arrêter leurs agresseurs qui se sont enfuis vers le sud à bord d'une voiture. L'embuscade s'est produite à quelque 100 mètres d'un poste de contrôle des forces de sécurité intérieure libanaises et près de leur caserne centrale. Mais elles n'ont pas réagi.

De nouvelles mesures de sécurité ont été prises au sein du contingent français où l'on admet que, si le terrorisme urbain a été pris en compte dans l'évaluation des menaces qui pèsent sur la force multinationale, il est pratiquement impossible en l'état actuel de la politique suivie de le mettre en échec. Les forces françaises n'ont, en effet, aucun pouvoir de police, et seules les autorités libanaises mènent l'enquête après chaque incident. Sauf à faire sortir de leurs cantonnements les soldats à bord de véhicules blindés et en convois, on voit mal comment on pourrait éviter le renouvellement de tels incidents qui, s'ils se multipliaient, exigeraient une décision au niveau politique.

Sur le plan intérieur, la commission de sécurité chargée de la consolidation du cessez-le-feu ne s'est toujours pas réunie, et l'aéroport de Beyrouth demeure fermé pour la quatorzième journée consécutive. Les écoles de l'est de la capitale sont vides et les élèves ont été priés de venir chercher leur programme de travail afin de le suivre chez eux. Les multiples cessez-le-feu décrétés au niveau local, à raison de deux ou trois par jour, sont perpétuellement violés et, ce mercredi matin, des duels d'artillerie très violents opposaient l'armée aux milices du parti socialiste progressiste de M. Joumblatt dans la montagne. La route Khaldé-Saïda a été fermée pour des raisons de sécurité. Dans le sud du pays, les forces israéliennes ont établi de nouveaux barrages et procédé à de nombreuses arrestations après les quatre attentats qui ont fait trois blessés dans leurs rangs dans la journée de mardi. La multiplication des incidents sur tous les fronts alimente un climat de découragement général à Beyrouth, accentué par une dégradation de la situation économique sans précédent depuis le début de la guerre.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LE NOUVEAU PLAN DE PROTECTION

Le ministère français de la défense et les états-majors étudient un projet de nouvelle répartition, à Beyrouth, des deux mille hommes qui constituent le contingent français de la force multinationale de sécurité, à la suite des attentats dont ils viennent d'être victimes et, notamment, après l'apparition de tireurs d'élite qui s'en prennent aux soldats français lors de leur déplacement en patrouille dans les rues de la capitale libanaise.

Selon les plans en préparation, il s'agirait de regrouper les forces françaises près du bord de mer pour les rapprocher des bateaux de la marine nationale qui les protègent. Il y aurait, de la sorte, moins de points de garde isolés et moins de convois, qui sont autant de cibles pour des tireurs d'élite. Toutes comparaisons gardées, ce plan rappelle les précautions récemment prises, de son côté, par le contingent américain qui, lui aussi, bénéficie aujourd'hui de la protection rapprochée des navires de la VIe flotte croisant non loin du bord de mer.

Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jean Gatel, a prévu de se rendre à Beyrouth du 23 au 25 décembre prochain. Il avait déjà eu l'occasion, les 24 et 25 novembre dernier, de séjourner à bord du porte-avions *Clemenceau* d'où sont partis les huit Super-Etendard qui ont lancé des bombes contre un camp près de Baalbeck.

● *Un colloque sur les relations euro-israéliennes.* – A l'occasion de son quarantième anniversaire, l'Union des étudiants juifs de France organise, du 15 au 18 décembre 1983, à Paris, un colloque autour du thème : « Europe et Israël, politique et culture ». Il réunira plusieurs centaines d'étudiants de toute l'Europe, ainsi que de nombreuses personnalités : Mme Veil, MM. Badinter, Dulzin (président de l'Agence juive). David Lévy (vice-premier ministre israélien), Savidor (président de la Knesset). Parmi les intervenants : MM. I.-Ben Porat, S. Dinour, A. Finkielkraut, D. Schahar, le professeur Weiss, M. A.-B. Yehoshua.

NIANT ÊTRE IMPLIQUÉ DANS LES ATTENTATS DU KOWEIT

L'Iran prédit que Washington « subira de nouvelles punitions » de la part des « patriotes libanais »

L'Iran a officiellement démenti, mardi 13 décembre, « *toute participation* » aux six attentats à la bombe (le désamorçage d'un véhicule piégé a évité une septième explosion) qui avaient fait la veille sept morts et une soixantaine de blessés à Koweït. « *Attribuer ces attaques à l'Iran fait partie du complot global des États-Unis et de leurs agents contre la révolution islamique* », a précisé le porte-parole du ministère des affaires étrangères de Téhéran.

La version iranienne est que les attentats de Koweït, comme ceux de Beyrouth ou de Tyr, sont l'œuvre de « *patriotes libanais* » mécontents de la présence occidentale dans leur pays. Le représentant iranien aux Nations unies a d'ailleurs déclaré, mardi, à New-York que « *les États-Unis doivent se préparer à de nouvelles punitions de la part des masses musulmanes libanaises* ». Le délégué de l'Iran a comparé la présence des Américains au Liban à celle des Russes en Afghanistan et a placé la France parmi « *les rares pays totalement impliqués dans l'escalade au Liban en faveur de l'agresseur israélien* ».

Le ministère iranien du pétrole a menacé, mardi, de saisir les pétroliers appartenant aux « *pays qui aident l'Irak* », parmi lesquels figurent la France et des États arabes, comme l'Arabie Saoudite. Il a indiqué le même jour qu'il avait fait « *sceller tous les puits de pétrole sous-marins iraniens, à l'exception de six d'entre eux* ». Une source suisse a confirmé la fermeture de soixante-quinze puits du champ de Norouz et de tous ceux du champ d'Ardéchir.

Bagdad a, pour sa part, « *choisi des objectifs iraniens pour les bombarder, en réponse aux attentats de lundi à Koweït* », selon le porte-parole de l'armée irakienne. Le président Saddam Husséin a mis « *toutes les potentialités de l'Irak au service de la sécurité de Koweït* » et affirmé que « *toute agression contre un pays arabe en était une contre l'ensemble de la nation arabe* ».

A Koweït, la tension est un peu retombée, et le gouvernement a levé, ce mercredi, l'interdiction de sortie du territoire décrétée après les six attentats pour tous les ressortissants de pays du Proche-Orient. L'ambassade américaine, qui compte trois morts et trente blessés parmi son personnel local, est encore fermée. Contrairement aux premières informations, le conducteur du camion piégé qui a détruit une partie de l'ambassade a péri dans l'explosion. Son identité n'a pu encore être établie. Tous les bâtiments relevant à Koweït des Etats-Unis, de la France, de l'Italie et de la Grande-Bretagne (les quatre pays de la force multinationale au Liban) sont désormais gardés par des blindés.

L'ambassade de France à Koweït a confirmé qu'il n'y avait eu que deux blessé légers parmi son personnel. Quant aux deux hommes tués lors de l'explosion de l'aéroport, ce sont des techniciens égyptiens. Réuni en séance extraordinaire, le Parlement de l'émirat a demandé au gouvernement de sévir contre « *tous ceux qui menacent la sécurité du pays* ». L'émir Saad, prince héritier et premier ministre, a promis de « *nettoyer la principauté de tous les suspects qui ont exploité son hospitalité* ». (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*)

● *Le CRIF condamne le soutien français à l'O.L.P.* – Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) juge que le soutien de Paris à l'O.L.P. est « *une ingérence inutile et nuisible dans la mesure où il bloque tout progrès dans la recherche d'un* modus vivendi *auquel les pays arabes modérés sont prêts à participer* ». Dans un communiqué publié mardi 13 décembre à la suite de l'entretien entre le roi Hussein et le président Mitterrand, le CRIF souhaite que « *le gouvernement français soutienne les efforts de ceux qui, dans le prolongement des accords de Camp David, militent en faveur d'un rapprochement entre les gouvernements jordanien et israélien* ».

PROCHE-ORIENT

LE CHEF DE L'O.L.P. SERAIT « LE BIENVENU EN JORDANIE »

déclare le roi Hussein à sa sortie de l'Elysée

Le roi Hussein a déclaré le mardi 13 décembre, après son entretien d'un heure avec M. Mitterrand, que M. Arafat serait *« toujours le bienvenu, et sans conditions, en Jordanie »*. Il a indiqué qu'il maintenait *« des contacts permanents avec le représentant légitime du peuple palestinien encerclé dans Tripoli »*. Il a d'autre part exprimé le souhait que M. Arafat continue à assumer la *« direction du peuple palestinien »*. *« Je suis sûr*, a ajouté le souverain, *que des efforts conjoints mèneront au succès et permettront peut-être d'établir des relations idéales* [avec l'O.L.P.]. ».

Après avoir critiqué l'*« attitude négative d'Israël »*, le roi Hussein a rendu hommage *« aux efforts constructifs de la France en vue de l'établissement d'une paix juste et honorable au Proche-Orient »*.

Avant son entretien avec M. Mitterrand, le roi avait déjeuné avec M. Khaled Al Hassan, président de la commission des affaires étrangères du Conseil national palestinien (Parlement). Jeudi 15 décembre, le roi Hussein prononcera à Strasbourg — après M. Menahem Meridor, président du Parlement israélien — un discours devant les députés européens.

GIGANTESQUE MANIFESTATION ANTI-AMÉRICAINE A DAMAS

Damas *(A.F.P.)*. — Un million de personnes environ ont manifesté, mardi 13 décembre à Damas, contre l'*« agression américano-israélienne envers la nation arabe, notamment la Syrie »*, indique l'agence de presse officielle syrienne Sana.

Les manifestants ont défilé à travers les principales artères de la ville. Les dirigeants du Baas, des autres partis membres du Front national progressiste (F.N.P., participant au pouvoir) ainsi que les hauts fonctionnaires ont pris part à cette manifestation aux côtés des organisations populaires, des travailleurs, des étudiants de l'université et des élèves des écoles de Damas.

Les manifestants portaient des banderoles dénonçant notamment l'attitude des États-Unis et les accords de coopération stratégique américano-israéliens et scandaient des slogans tels que : *« Mort à l'Amérique et à la réaction arabe ! »*.

Au nom du président syrien, M. Zouheir Macharka, l'un des principaux dirigeants du Baas, a affirmé que le commandement étudiait les accords stratégiques américano-israéliens *« en vue de prendre les mesures appropriées pour redresser l'équilibre dans la région et faire face aux conséquences de ces accords »*. Ceux-ci, selon lui, donnent *« le coup d'envoi à l'établissement de l'empire israélien dans la région et à la création du Grand Israël, s'étendant du Nil à l'Euphrate, aux dépens du territoire et de l'homme arabes »*. Il a invité les *« frères arabes »* à *« assumer leurs responsabilités nationales »*.

AFRIQUE

TÉMOIGNAGE

La famine aurait déjà fait cent mille morts au Mozambique

Alors que l'Afrique connait actuellement une situation alimentaire catastrophique (le Monde, *daté 11-12 décembre*), *M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin (P.S.) et président du Groupe d'amitié France-Mozambique, rentrant d'un voyage dans ce pays, lance un cri d'alarme après y avoir constaté les effets de la sécheresse et de la guérilla appuyée par Pretoria. Voici l'essentiel de son témoignage :*

La sécheresse, dramatique dans les provinces de Gaza et d'Inhambane, affecte près de la moitié d'une population de treize millions d'habitants. Il en résulte une terrible famine qui frappe 80 % de la population dans les campagnes les plus touchées.

Une partie des habitants a pu rejoindre des camps de regroupement où l'aide alimentaire est acheminée tant bien que mal. Mais les populations pouvant être regroupées ne représentent, au mieux, qu'un tiers de la population vivant dans les districts frappés de famine. D'autre part, la disette a atteint le niveau actuel de gravité il y a au moins six mois ; on peut donc évaluer sommairement à cent mille le nombre de personnes mortes de faim au cours des six derniers mois dans la seule province d'Inhambane, et j'ai la conviction d'être en-deçà de la réalité, car l'effet des camps de regroupement est de soustraire à la mort la plupart de ceux qui les rejoignent.

C'est pourquoi, s'il ne pleut pas et si l'aide alimentaire n'est pas accrue et mieux distribuée, il est prévisible que la mortalité augmentera au cours des mois qui viennent. Dans le meilleur cas, la prochaine récolteé ne pourra avoir lieu qu'en avril 1984. Cette famine est plus grave que celles qu'ont connues jadis le Biafra, le Sahel et l'Ogaden.

La situation s'est considérablement dégradée en raison de la politique de déstabilisation engagée depuis plusieurs années par des rebelles soutenus par l'Afrique du Sud. La lutte armée s'est intensifiée avec la sécheresse : sabotage de centres commerciaux et d'échange, destruction des récoltes, détournement de vivres, semences et biens de consommation utiles au maintien d'une production minimum, coupures des voies de communication perturbant la distribution de l'aide alimentaire et massacres des populations tentant de se mettre sous la protection des autorités dans les camps de regroupement.

Il faut ajouter à cela la pénurie quasi totale depuis quelques semaines de pétrole, traditionnellement livré par l'U.R.S.S. et certains pays arabes ; il est clair que ce nouveau coup qui frappe le Mozambique n'est pas l'effet du hasard à un moment où ce jeune Etat a réaffirmé haut et fort son indépendance, notamment lors du voyage du président Machel en Europe. En effet, les communications par avion, train, camion, sont vitales pour ce pays de 3 000 kilomètres de long, notamment pour l'acheminement des aides alimentaires d'urgence.

La survie et l'indépendance du pays sont en jeu. Il appartient à la France et à la Communauté européenne, qui ont déjà fait un effort sérieux depuis le début de l'année (triplement de l'aide alimentaire française), de prendre leurs responsabilités, surtout à l'égard d'un État où la corruption ne règne pas et qui fournit des efforts considérables (scolarisation, maintien des infrastructures, redressement d'une économie moribonde et développement d'un potentiel formidable).

Tunisie

UN MOUVEMENT D'ANCIENS GAUCHISTES DEMANDE LE STATUT DE PARTI

(De notre correspondant.)

Tunis. — Nouveau mouvement d'opposition, le Rassemblement socialiste tunisien a annoncé, le mardi 13 décembre, sa constitution. Sans attendre la promulgation de la loi qui doit organiser *« la vie politique et syndicale sur la base du pluralisme »*, il a déposé le même jour une demande officielle de reconnaissance.

Au cours d'une conférence de presse, M. Nejib Chebbi, secrétaire général du Rassemblement socialiste tunisien, au sein duquel se retrouvent d'anciens membres de groupuscules gauchistes, a précisé que le mouvement s'est fixé pour objectifs d'œuvrer en faveur de la démocratie et du plein exercice des libertés individuelles, ainsi que pour l'avènement du socialisme.

A la différence des autres courants d'opposition, le socialisme dont se réclame cette formation *« met en cause le principe de la propriété privée dans les grands moyens de production »*.

M. D.

Algérie

● PRÉCISION. — Notre correspondant à Alger ayant annoncé que plusieurs anciens ministres avaient été incriminés par la Cour des comptes (*le Monde* du 3 décembre), M. Mohamed Liassine nous demande d'apporter les précisions suivantes concernant sa biographie : *« J'ai vécu en France d'octobre 1955 à décembre 1960 pour y faire des études. Depuis, je n'ai jamais résidé en France. Ensuite, j'ai servi jusqu'à septembre 1962, notamment dans l'Armée de libération nationale. Depuis ma démobilisation, en septembre 1962, j'ai servi sans discontinuer mon pays à différents postes de responsabilité, avec résidence en Algérie. »* D'anciens collaborateurs de M. Liassine précisent, également, qu'il *« était responsable de l'industrie au sein du premier gouvernement de l'Algérie indépendante et qu'à l'époque M. Belaïd Abdesselam n'avait pas de responsabilités politiques »*, et donc n'avait pu faire appel à sa collaboration.

DIPLOMATIE

La visite de M. Mitterrand en Yougoslavie

M. François Mitterrand se rend en Yougoslavie, jeudi 15 décembre, pour une visite officielle de trois jours au cours de laquelle il séjournera à Belgrade puis à Ljubljana (Slovénie). Ce voyage souligne, indique-t-on à l'Elysée, la volonté française de renforcer la coopé*ration économique et culturelle avec Belgrade* et le souci de rendre hommage à la politique d'indépendance nationale des dirigeants yougoslaves,

***« Le chef de l'Etat se rend à Belgrade avec la volonté de réaffirmer, de manière très forte, la proximité et l'amitié des deux pays, leur souci commun de paix et d'équilibre, ainsi que leur volonté politique de développer leurs échanges économiques et culturels »*, a déclaré lundi M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée.**

Les entretiens que M. Mitterrand aura avec les responsables yougoslaves — notamment avec M. Spiljak, président de la présidence de la République socialiste fédérative — seront l'occasion de procéder à un large tour d'horizon, en particulier sur l'équilibre des forces militaires en Europe, le conflit au Proche-Orient et la situation au Tchad.

Le chef de l'Etat, qui prononcera un discours, vendredi matin, devant l'Assemblée *fédérale yougoslave, sera accompagné de quatre* ministres, MM. Cheysson (relations extérieures), Delors (économie), Fiterman (transports) et Mme Cresson (commerce extérieur). Il regagnera Paris samedi en fin d'après-midi.

Des positions quelquefois « différentes » mais le plus souvent « concordantes »

De notre correspondant

Belgrade. — La population et les officiels préparent un accueil chaleureux au président Mitterrand. Pendant trois jours, celui-ci aura des entretiens avec MM. Spiljak et Markovitch, respectivement présidents de la direction collégiale de l'Etat et de la Ligue des communistes, Mme Planinc, chef du gouvernement et de nombreux autres dirigeants yougoslaves. Pour les Belgradois, la visite du président français s'annonce sous d'heureux auspices. En effet, après plus d'un mois de dures restrictions, ils ont depuis mardi un peu plus de courant électrique, qui de nouveau éclaire les rues de la ville et réchauffe leurs appartements...

Les entretiens de M. Mitterrand avec ses hôtes porteront sur l'ensemble des relations bilatérales franco-yougoslaves, mais aussi sur les grands problèmes internationaux à l'égard desquels les positions de la France et de la Yougoslavie sont quelquefois *« différentes »*, mais le plus souvent *« proches »* ou *« concordantes »*. Les différences proviennent, selon les commentateurs, des conceptions philosophiques des deux régimes et sont, en conséquence, « naturelles », mais aussi et surtout de l'appartenance de la France au monde occidental et de la Yougoslavie à celui du non-alignement. Tout cela, cependant, ne les empêche pas, et c'est l'essentiel, d'œuvrer ensemble à la préservation de la paix et à sa consolidation, au règlement négocié des conflits internationaux, au respect de la souveraineté des pays indépendants et de condamner pressions et interventions militaires dans leurs affaires intérieures.

Les Yougoslaves se félicitent particulièrement de la volonté française de tenir le tiers-monde à l'écart des querelles entre l'Est et l'Ouest et du soutien que Paris accorde à l'édification d'un nouvel ordre économique mondial. La présence de la France en Afrique est pour eux une réalité dictée par ses intérêts économiques, politiques et culturels ; ils souhaitent que cette influence soit orientée en premie lieu vers le renforcement de l'indépendance des pays africains afin que ceux-ci deviennent au plus tôt des partenaires égaux sur la scène internationale. L'intervention française au Liban n'a pas fait l'objet de commentaires. « L'attitude de principe » yougoslave en la matière est cependant que toute intervention extérieure, même la mieux intentionnée, ne fait que compliquer les problèmes libanais et que sans la reconnaissance formelle de M. Arafat, de l'O.L.P. et des droits des Palestiniens à un Etat indépendant, une paix durable ne saurait être réalisée.

A ce propos certains commentateurs pensent que la France, qui assumera à partir du 1er janvier la présidence de la Communauté, pourrait amener l'Europe à déployer une activité accrue au Liban dans l'intérêt de ce pays et du Proche-Orient dans son ensemble.

Compréhension pour la force nucléaire française

Les Yougoslaves sont très préoccupés par la course aux armements, d'autant que, depuis la réunion du pacte de Varsovie à Sofia, il y a une quinzaine de jours, plusieurs informations avaient fait état de la possibilité d'installation de fusées nucléaires soviétiques en Bulgarie. La volonté de la France de développer sa force de dissuasion et d'en demeurer le maître absolu est d'autre part qualifiée de *« compréhensible »*. La Yougoslavie, en ce qui la concerne, est prête à soutenir toute proposition de nature à permettre la reprise du dialogue entre les super-puissances et les blocs, et le rétablissement de la confiance internationale qui sont parmi les grands objectifs communs de la politique extérieure de la France et de la Yougoslavie.

PAUL YANKOVITCH.

Du courant électrique avant des centrales nucléaires

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Pour la Yougoslavie, en état de manque électrique généralisé — sauf en Slovénie et au Kosovo, — l'achat de courant à des pays voisins, comme l'Autriche ou l'Italie, fournit un dépannage d'urgence. A son tour, la France lui viendrait en aide dans le domaine énergétique : au cours d'une rencontre fin novembre à Belgrade, un tel secours a été envisagé, qui porterait sur plus de 2 millions de kilowattheures par jour (11 millions pour Vienne et Rome) pendant l'hiver 1983-1984, vendus exceptionnellement à crédit (40 à 50 millions de francs).

Les responsables yougoslaves apparaissent soucieux de développer la coopération énergétique avec les autres pays de l'Est et de l'Ouest, notamment dans le domaine nucléaire. Une relance vient d'être effectuée à ce sujet avec la France : les représentants des entreprises françaises, telle Alsthom-Atlantique et Framatome, parcourent le pays, et un groupe nucléaire mixte, qui avait été créé il y a cinq ans et était entré en sommeil, a été réactivé.

La Yougoslavie envisage en effet de lancer un programme de construction de cinq centrales en vingt ans. Toutefois, un tel projet apparaît irréaliste aux yeux d'experts du pays qui soutiennent plutôt la mise en valeur des ressources nationales (selon eux, après celle de Krsvo, qui a été construite par Westinghouse, une deuxième centrale suffirait près de Belgrade) *et irréalisable* pour les spécialistes extérieurs, en l'état des finances du pays (une unité coûte 10 milliards de francs).

De façon générale, la coopération technique entre la France et la Yougoslavie est faible, sauf dans le domaine automobile. Renault, Peugeot et Citroën sont présents ; mais la coopération s'accompagne le plus souvent d'accords de compensation : Peugeot et Citroën, pour exporter des voitures, importent des pièces détachées ; Renault fait le contraire. Au total le chiffre d'affaires, des trois firmes a représenté en 1982 près de 600 millions de francs pour 40000 voitures.

Prépondérance de la R.F.A.

Le contraste est grand avec la place prépondérante prise par l'Allemagne fédérale. Ainsi, si depuis 1968, Bonn a signé avec Belgrade 300 accords de coopération industrielle contre 40 pour Paris, et 50 contrats d'investissement conjoints (contre 9). Certains produits yougoslaves sous-traités par des firmes allemandes parviennent même en France via la R.F.A. : il en est ainsi dans l'habillement, le meuble et l'électroménager.

Le commerce extérieur de la France avec la Yougoslavie est marqué par une réduction continue de l'excédent traditionnel enregistré par Paris : en 1982, ce surplus s'est élevé à 1 milliard de francs contre 1,7 milliard en 1981 (1,8 milliard en 1980 et 2,1 milliards en 1979) ; pour les neuf premiers mois de 1983, il a été de 0,5 milliard contre 0,7 milliard durant la même période de l'an dernier. Ce résultat est lié au souci de Belgrade de réduire ses achats, notamment de biens d'équipement et de consommation, et d'accroître ses ventes avec l'étranger : en 1982, les exportations françaises ont diminué de 10 %, et les importations ont augmenté de 24 % ; de janvier à octobre, si les exportations ont progressé de 8 %, les importations se sont accrues de 32 %.

Contrairement à la R.F.A., la France vend une gamme étroite, surtout des demi-produits métalliques et chimiques, ainsi que des équipements industriels.

L'aide financière accordée par Paris dans le cadre des accords de Berne, soit 1 milliard de francs, a été longue à mettre en œuvre, ce qui a ralenti les échanges dans la mesure où cette aide est liée en partie à des achats de matières premières et de demi-produits. Quelques projets de contrat se précisent maintenant, mais de faible importance. Le plus substantiel porte sur des travaux d'adduction d'eau potable à Belgrade (70 millions de francs) ; mais il faut remonter à 1979 pour trouver une affaire d'au moins 100 millions. En fait, compte tenu de la crise yougoslave, les grands contrats paraissent révolus et la vente classique dépassée.

Les Yougoslaves souhaitent en tout cas développer des formes durables de coopération industrielle et d'investissement conjoints. Ils déplorent à ce sujet le manque de flexibilité et de présence des firmes françaises. Pour eux, des possibilités existent dans le domaine de l'équipement ferroviaire et, de façon générale, des transports publics, ainsi que dans les secteurs de l'électrique, de la mécanique et de l'agro-alimentaire. Ils songent aussi à des actions communes sur des pays tiers (Algérie, Irak, Liban).

Du côté français, on fait valoir que les produits yougoslaves, de qualité variable, ou bien font concurrence aux marchandises nationales, ou bien sont difficiles à réexporter sur des marchés extérieurs. En outre, on met en avant les contraintes de la législation sur les investissements, dont les Yougoslaves annoncent un prochain assouplissement. En revanche, ceux-ci souhaitent l'augmentation du capital (20 millions de francs) de la Banque franco-yougoslave, créée en 1978 — ce qui se heurte à des réticences de la part des banques françaises.

La Yougoslavie veut économiser des devises et rentabiliser son appareil industriel. Se présentant comme sous-traitante, elle souhaite, par le biais de la compensation (1), participer à la fabrication des produits. La France est mal située dans la division internationale du travail pour tirer profit d'une telle attitude. Aussi la coopération franco-yougoslave rencontre-t-elle des limites qui tiennent aux faiblesses des deux systèmes.

M. B.

(1) La chambre de commerce franco-yougoslave et l'Aceco (Association pour la compensation des échanges commerciaux) s'efforcent de favoriser cette forme nouvelle de troc.

Le Monde publiera demain (édition datée 16 décembre) un supplément consacré à la Yougoslavie

A TRAVERS LE MONDE

Andorre

● SUCCÈS DES LIBÉRAUX AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES. — Les élections municipales qui se sont déroulées le lundi 12 décembre en Andorre ont provoqué une surprise à Les Escaldes-Engordany, deuxième ville de la principanté, avec la victoire de candidats libéraux, qui ont également remporté une victoire partielle à La Massana, mais les traditionalistes ont gardé le contrôle d'Andorre-la-Vieille et des sept autres conseils municipaux de la principauté. Les conseillers municipaux sont élus à titre individuel pour une période de quatre ans. — *(Reuter.)*

Chine

● LE P.S. REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU P.C. CHINOIS. — Une délégation du P.C.C., dirigée par M. Geng Biao, membre du comité permanent de la commission centrale des conseillers, vice-président de l'Assemblée nationale populaire, séjourne en France à l'invitation du P.S., depuis le 4 décembre. Elle s'est entretenue avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire, et a visité plusieurs entreprises françaises. Cette visite, la première d'une délégation du P.C.C. auprès d'un parti socialiste occidental, indique la volonté du P.S. d'approfondir ses relations avec le P.C.C. M. Jospin s'était rendu en Chine en février 1981, et M. Jacques Huntzinger, alors secrétaire national aux relations internationales, en décembre 1982. La délégation chinoise devait quitter Paris pour Pékin ce mercredi 14 décembre.

Chypre

● FORMATION D'UN GOUVERNEMENT DANS LE NORD. — M. Nejat Komuk, nommé récemment premier ministre par M. Rauf Denktasch, « président » de la « République turque de Chypre du Nord » auto-proclamée le 15 novembre dernier, a fait connaître mardi 13 décembre la composition de son « gouvernement » : MM. Nejat Komuk *(premier ministre)* ; Necati Munir Ertegun *(affaires étrangères)* ; Oktay Feridun *(intérieur et santé)* ; Salaih Cosar *(finances et économie)* ; Nazif Borman *(agriculture et ressources naturelles)* ; Orhan Zihni Bilgehan *(éducation, jeunesse et sports)* ; Fuat Veziroglu *(industrie et commerce)* ; Hakki Atun *(logement)* ; Mehmet Bayram *(travaux et communications)* ; Hasan Ozbafli *(travail et sécurité sociale)* ; Aytac Besesler *(tourisme)*. — *(A.F.P., Reuter.)*

El Salvador

● WASHINGTON NE PUBLIERA PAS LE RAPPORT SUR L'ASSASSINAT DE QUATRE RELIGIEUSES. — Le département d'Etat a décidé de ne pas rendre public le rapport de l'enquête menée par les autorités salvadoriennes sur le meurtre de quatre religieuses américaines, assassinées au Salvador il y a trois ans. Le porte-parole du département d'Etat a précisé, le mardi 13 décembre, que la publication de ce rapport effectué à la demande du département d'Etat pourrait *« entraver le déroulement de la procédure judiciaire »*. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● ASSIGNATION A RÉSIDENCE DE DEUX ANCIENS MINISTRES. — Le colonel Slimane Soumara, démis de ses fonctions de ministre de la pêche en juillet 1982, et le commissaire de police Mamadou Ly, ancien ministre de l'environnement qui avait quitté le gouvernement en 1979, ont été assignés à résidence, a-t-on confirmé de source bien informée mauritanienne à Dakar le mardi 13 décembre. Appartenant à des ethnies noires, il leur est reproché de s'être livrés à *« des activités susceptibles de nuire à l'unité nationale de la Mauritanie »*. En revanche, l'arrestation de M. Abdel Kader Camara, ancien ambassadeur à Paris actuellement en poste à Pékin, a été démentie ; il se fait soigner depuis plusieurs mois en Suisse. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● PRÉCISION. — A la suite de la publication d'une correspondance de M. Ferreiro, président de l'Association d'assistance aux réfugiés, relatant sa *« mise en garde à vue »* pendant huit jours à Dakar (*Le Monde* du 2 décembre), M. Charles Petitjean, membre du Parlement belge, nous écrit que la mission qu'il avait alors effectuée en compagnie de M. Ferreiro s'est déroulée *« sous les meilleurs auspices »* et que les événements rapportés par ce dernier sont *« extérieurs »* à cette mission.



AMÉRIQUES

La démocratie uruguayenne entre parenthèses

II. — Une répression sélective et efficace

De notre envoyé spécial JACQUES DESPRÉS

Le retour de la démocratie en Argentine devrait avoir des répercussions en Uruguay où les militaires, doublement en échec, affrontent les aspirations grandissantes de la population en faveur du rétablissement des libertés (voir *le Monde* du 14 décembre).

Montevideo. — Une fois de plus, les Uruguayens ont démontré qu'ils couraient plus vite que leurs dirigeants. Les rassemblements contre le régime militaire se sont multipliés ces derniers mois à Montevideo, aux cris de *« Elle va finir, elle va finir, la dictature militaire ! »*, *« Les militaires dans les casernes, le peuple au pouvoir ! »*. Les manifestants ont même scandé des slogans qui font frémir la classe politique comme *« Amnistie, aujourd'hui ! »* et *« Que les disparus réapparaissent ! »*.

« Ceux qui accusent l'Uruguay de violer les droits de l'homme ou sont de mauvaise foi ou sont mal informés », déclare le ministre des relations extérieures, M. Carlos Maeso. Et il ajoute : *« On peut se promener en toute tranquillité à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. »* Il est vrai que Montevideo a davantage l'aspect paisible d'une station thermale que celui d'une ville en état de siège.

Mais la surveillance étroite qu'exerce le gouvernement sur la population rend inutile la présence permanente des forces de l'ordre dans la rue. Quant à la tranquillité, elle cesse dès qu'on commence à critiquer le régime. Un ancien membre du Mouvement de libération nationale (M.L.N.-Tupamaros), élargi depuis peu, après avoir passé dix ans à la prison de la Libertad, précise : *« Il ne faut pas s'y tromper, cette dictature a bien fait les choses. Peu de sang a coulé, juste le nécessaire ou presque. La répression a été extrêmement efficace. »*

Selon le Service paix et justice (SERPAJ), mille dix-neuf personnes, arrêtées pour la plupart en 1972, sont toujours privées de liberté. Huit cent soixante-dix se trouvent à la prison de la Libertad, cent vingt femmes sont détenues à la prison de Punta de Rieles, vingt prisonniers politiques ont été placés dans les locaux centraux de la police à Montevideo et à la prison de Punta Carretas. Enfin, neuf dirigeants Tupamaros sont emprisonnés dans des bâtiments de l'armée. Les prisonniers qui sont passés en jugement ont été condamnés par des tribunaux militaires et leur défense a été assurée dans pratiquement tous les cas par des avocats militaires désignés d'office. Les avocats civils qui ont essayé d'intervenir ont été arrêtés ou ont dû fuir à l'étranger. Cent vingt détenus attendent d'être jugés et trente autres sont toujours en prison bien qu'ils aient purgé la totalité de leur peine. Qui plus est, les détenus, une fois libérés, doivent rembourser les frais de séjour en prison...

Le cas du général Liber Seregni, candidat du Frente amplio aux élections de 1971, est un bel exemple d'arbitraire. Arrêté une première fois le 9 juillet 1973 après avoir participé à une manifestation contre le coup d'Etat, il est privé de tout contact avec l'extérieur jusqu'en décembre 1973. Mis en liberté provisoire en novembre 1974, il est à nouveau détenu sans raison valable en janvier 1976. La condamnation n'interviendra qu'en mars 1978. Le général Seregni est accusé d'*« assistance à une organisation subversive »* (pour avoir déclaré que les Tupamaros étaient des *« délinquants socio-économiques »*), d'*« attentat contre la Constitution »* et de *« mutinerie »* en raison de sa participation à la manifestation du 9 juillet. Ses avocats, M. Hugo Batalla et M. Hector Clavijo, ont fait appel et ont demandé l'absolution de leur client. Le tribunal militaire suprême n'a toujours pas rendu son verdict.

Des « otages »

La situation des neuf dirigeants tupamaros est beaucoup plus grave. Ils sont considérés comme les « otages » des militaires. Ils sont confinés dans des cellules de 2 mètres sur 1,5 mètre, hermétiquement closes. Une lampe reste allumée jour et nuit. Les travaux manuels leur sont interdits et ils ne peuvent rencontrer leur famille qu'une demi-heure tous les quinze jours en présence d'un officier. Chaque conversation est enregistrée et peut être interrompue à tout instant. Leur état physique et mental ne cesse de se détériorer. Tous souffrent de graves blessures reçues au moment de leur arrestation et des sévices qu'ils subissent en prison. M. Raul Sendic, qui est atteint d'une grave hernie, a dû faire le trajet séparant les villes de Minas et Rocha, distante de 150 kilomètres, les pieds et les poings liés allongé sur le plancher d'un camion roulant à toute allure.

Le ministre des relations extérieures déclare : *« En Uruguay, l'institution du disparu n'existe pas. »* Tel n'est pas l'avis du SERPAJ. Tout en reconnaissant que la technique de *« la disparition forcée »* n'a pas été utilisée de façon systématique comme en Argentine, le Père Osorio soutient qu'il existe quinze cas de disparitions en territoire uruguayen, auxquels s'ajoutent les cent vingt-six citoyens uruguayens disparus en Argentine. Le SERPAJ signale également de nombreux cas de séquestrations opérées au Brésil, au Paraguay et en Argentine. Le plus souvent, les personnes enlevées ont été ramenées en Uruguay et incarcérées. Certaines ont été tuées, comme les dirigeants politiques Hector Gutierrez Ruiz et Zelmar Michelini, assassinés à Buenos-Aires en 1976. Les autorités ont jusqu'à présent refusé d'apporter des éclaircissements sur ces différents cas. Les arrestations d'opposants ont augmenté au cours des derniers mois.

Les citoyens uruguayens sont toujours classés en trois catégories. Ceux qui ne présentent aucun danger pour le régime (A), ceux dont les convictions sont douteuses (B) et ceux qui sont contre (C). L'inclusion dans cette dernière catégorie interdit l'accès à la fonction publique, à l'enseignement et rend difficile l'embauche dans une entreprise privée. Selon le leader du parti Colorado, M. Jorge Batlle, *« cette disposition constitue une atteinte inadmissible à la dignité humaine. Les citoyens appartenant à la catégorie C sont de véritables parias. »*

On peut certes critiquer la mollesse, voire l'ambiguïté de la classe politique uruguayenne face à la dictature. Mais il faut reconnaître qu'elle a des circonstances atténuantes. L'ambition du régime militaire était en effet de neutraliser les opposants à l'intérieur des partis traditionnels et d'éliminer les organisations de gauche. Résultat : en vertu de l'acte institutionnel nº 4 promulgué en 1976, près de douze mille citoyens sont toujours privés de leurs droits politiques. Ils ne les retrouveront en principe qu'en 1991. Environ huit mille d'entre eux appartenant aux formations de gauche, dissoutes en 1973, sont privés du droit de vote. Les autres se voient interdire toute activité politique.

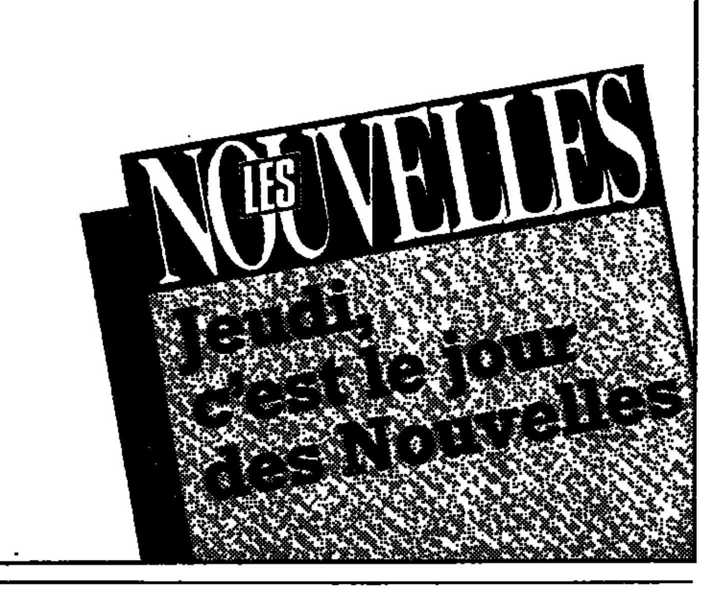
Situé entre les deux géants du continent sud-américain, le Brésil et l'Argentine, l'Uruguay a un territoire relativement modeste, d'une superficie de 176 215 kilomètres carrés, et sa population est estimée à trois millions d'habitants. Montevideo, la capitale, dépasse le million d'habitants. On estime que plus d'un demi-million d'Uruguayens ont choisi de s'exiler depuis le coup d'Etat de 1973. Pays essentiellement agricole (élevage, céréales), l'Uruguay a été durement frappé par la récession et affronte une grave crise financière.

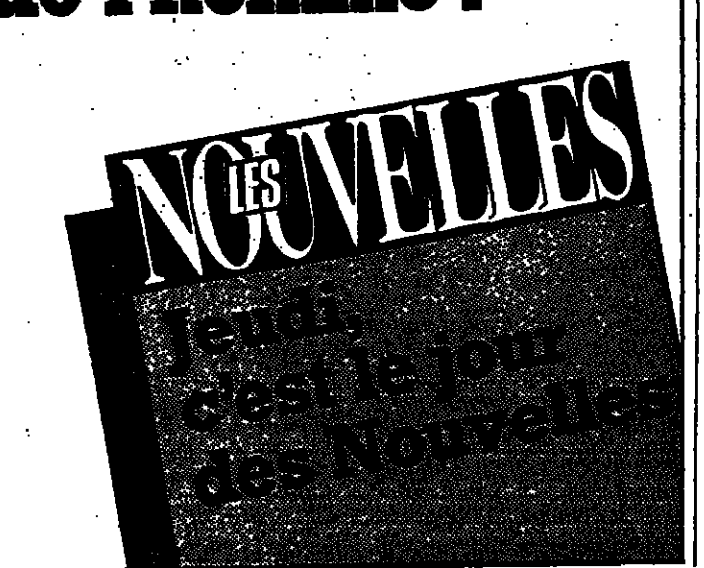
Prochain article :

LE RENOUVEAU POLITIQUE

M. VEGH VILLEGAS reprend le ministère de l'économie

Montevideo *(A.F.P.)*. — Le gouvernement uruguayen a nommé, le lundi 12 décembre, quatre nouveaux ministres (économie et finances, travail et sécurité sociale, justice, éducation). Le changement le plus notable concerne l'économie et les finances, où M. Alejandro Vegh Villegas aura pour tâche, en remplaçant M. Walter Lusiardo, d'assainir une situation jugée *« alarmante »* dans les milieux industriels. M. Vegh Villegas a déjà occupé ce poste sous le régime militaire et est l'artisan de la politique néo-libérale. Le colonel en retraite Nestor Bolentini, ancien ministre de l'intérieur, prend le portefeuille du travail et de la sécurité sociale, en remplacement de M. Luis Crisci. Il avait signé le décret de dissolution du Parlement en 1973. MM. Juan Schoeder et Enrique Frigerio sont respectivement nommés ministres de l'éducation et de la justice.







AMÉRIQUES

Argentine

Les anciens dirigeants seront jugés

(Suite de la première page.)

Viennent ensuite « *ceux qui ont outrepassé les ordres, par cruauté, perversité ou cupidité, ceux qui ont profité des circonstances pour torturer ou satisfaire des fins personnelles* ».

« *Sur tous ceux-là, retombera le poids exemplaire de la loi.* » En revanche, il faut offrir à « *ceux qui se sont limités à exécuter les ordres dans un contexte caractérisé par une intense propagande inspirée de la doctrine de la sécurité nationale* », la possibilité « *de servir dans l'avenir la démocratie* ».

Conséquence immédiate : le président a annoncé que les membres des trois premières juntes, à savoir, les généraux Jorge Videla, Eduardo Viola et Leopoldo Galtieri, les amiraux Emilio Massera, Armando Lambruschini et Jorge Anaya, les brigadiers Orlando Agosti, Omar Graffigna et Basilio Lami Dozo, comparaîtront devant le conseil supérieur des forces armées et seront soumis à une procédure sommaire.

Les charges retenues contre eux sont « *l'homicide, la privation illégitime de liberté et les sévices aux détenus* ». La sentence du tribunal suprême des forces armées sera susceptible d'appel devant le tribunal fédéral. Pour cela, M. Alfonsin a demandé au Congrès d'approuver la modification du code de justice militaire. Il juge, en effet, « *inadmissible que des délits communs commis par des membres des forces armées échappent à la compétence des juges constitutionnels* ». Il s'agit là, a-t-il affirmé, « *d'un privilège arbitraire* ».

Le décret engageant des poursuites pénales contre les principaux responsables du « *processus de réorganisation nationale* » affirme dans ses considérants que, « *entre 1976 et 1979, des milliers de personnes ont été privées de liberté, torturées et assassinées en application de méthodes inspirées de la doctrine de la sécurité nationale* ». La population en général et en particulier les familles des victimes sont invitées à apporter toutes les preuves en leur pouvoir.

La loi s'appliquera avec la même rigueur contre les chefs des organisations subversives. Les principaux dirigeants montoneros qui avaient récemment manifesté leur intention de retourner en Argentine, à savoir MM. Mario Firmenich, Fernando Vaca Narvaja, Ricardo Obregon Cano, Rodolfo Gabriel Galimberti, Roberto Perdia, Hector Pedro Pardo et Enrique Gorriaran Merlo, seront poursuivis pour « *homicide, association illégale, apologie du crime et attentats contre l'ordre public* ». Dans ses considérants, le décret estime que, « *après la mesure d'amnistie dictée en mai 1973, des groupes terroristes plongèrent le pays dans la violence et l'insécurité et tentèrent d'occuper militairement une partie du territoire de la République* ».

Voilà pour le passé. En ce qui concerne l'avenir, M. Alfonsin a annoncé l'envoi au Congrès d'un projet de loi de « *protection de l'ordre constitutionnel et de la vie démocratique* ». Ce texte vise à la fois les amateurs de coups d'Etat et les terroristes. « *Notre expérience historique,* a déclaré le président, *démontre que peu de délits sont aussi néfastes pour la vie sociale que la méconnaissance des règles constitutionnelles pour l'élection des autorités* ».

Le délit de « rébellion » devient dans le texte soumis à l'approbation du Congrès « *un attentat contre l'ordre constitutionnel* ». De lourdes peines sont prévues pour ceux qui cherchent « *à altérer de façon permanente le système des droits et des garanties constitutionnels* ». Ce projet de loi prévoit également une série de normes visant à protéger la société contre le fléau du terrorisme. Celles-ci tendent « *à concilier l'efficacité de l'action préventive et les droits fondamentaux ainsi que les garanties des inculpés* ». Le Parlement devra enfin se prononcer sur un texte destiné à combattre la torture. Celle-ci sera passible des mêmes peines que l'homicide et entraînera la prison à perpétuité lorsqu'elle aura provoqué la mort ou des lésions très graves.

Les premières réactions des organisations de défense des droits de l'homme sont nuancées. M. Emilio Mignone, président du Centre d'études légales et sociales (C.E.L.S.) considère que l'ensemble de ces projets de loi « *représente un pas en avant et un début de solution du point de vue légal* ». Ils les jugent cependant « *insuffisants* » et estime « *qu'ils devront être précisés par le Congrès* ». Selon M. Mignone, « *la distinction entre les trois niveaux de responsabilité vise manifestement à sauver l'institution militaire* » et « *les deux premières catégories risquent de ne représenter qu'une infime minorité* ».

La présidente des mères de la place de Mai, Mme Hebe de Bonafini, a jugé « *positif* » le discours du président et a apprécié la célérité montrée par M. Alfonsin. Elle considère cependant que « *la question des responsabilités devra être très clairement définie* » et souligne que, « *dans de très nombreux cas, la justice risque d'être impuissante, faute de preuves* ». « *Nous sommes en faveur du jugement politique des forces armées pour crime de lèse-humanité* », nous a-t-elle déclaré.

J. D.



EUROPE

Pologne

L'ANNIVERSAIRE DU 13 DÉCEMBRE 1981

Le pouvoir multiplie les brimades à l'encontre de M. Walesa et de l'Eglise

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Humilier M. Lech Walesa faute de pouvoir le briser et donner un nouveau coup de semonce à l'Eglise : le pouvoir du général Jaruzelski a choisi la journée anniversaire du 13 décembre, deux ans après la proclamation de l'état de guerre, pour montrer sa force et aussi son peu de considération pour le choix des moyens.

La première opération a pour terrain la longue route qui mène de Czestochowa à Gdansk. M. Walesa, sa femme et son fils aîné, accompagnés du Père Jankowski, aumônier de la paroisse des chantiers Lénine, rentrent chez eux après avoir déposé très tôt le matin au sanctuaire de la Vierge noire les insignes du prix Nobel que Mme Walesa a ramenés d'Oslo à son mari : leur voiture sera arrêtée treize fois par la police. Le véhicule longuement contrôlé est fouillé pendant que ses occupants doivent attendre dans un champ par un froid glacial. M. Walesa et le Père Jankowski subissent aussi un interrogatoire au commissariat de police de Lodz, tandis que tous les voyageurs, à l'exception du petit Bogdan, sont fouillés, leurs bagages méticuleusement examinés.

Le Père Jankowski, après avoir rapporté ces événements par téléphone depuis Gdansk, conclut : « *Ces messieurs* [les policiers], *dont certains étaient agressifs, ont voulu nous montrer qui gouverne dans ce pays.* » Il s'agissait de « *nous humilier, de briser notre dignité* ». M. Walesa continue ainsi à payer pour ce prix Nobel qui est resté en travers de la gorge des dirigeants polonais. Et ce n'est pas fini : dès son retour à Gdansk, il trouvait une nouvelle convocation à se présenter à la police mercredi. Il est douteux que ce type de comportement suffise à écœurer un homme qui depuis treize ans en a vu d'autres.

Mais le message s'adresse surtout à l'extérieur, à tous ceux qui voudraient contraindre le pouvoir à dialoguer avec M. Walesa. C'est un non, volontairement brutal et sans appel. Message exprimé d'une autre manière par le porte-parole du gouvernement, M. Urban : « *M. Walesa a refusé de monter dans le train de l'entente* (au temps où Solidarité était légal), *et le train est parti sans lui.* » M. Urban en a profité pour couvrir de sarcasmes les jurés d'Oslo, ces « *soldats enrôlés dans la croisade de M. Reagan* ».

L'autre « geste » du jour est beaucoup plus complexe et encore obscur sur bien des points : il s'agit de l'arrestation puis de la remise en liberté, sur intervention pressante de l'épiscopat au plus haut niveau, d'un prêtre de Varsovie devenu célèbre par ses homélies d'une extrême audace : le père Jerzy Popieluzko.

Lundi matin, le jeune prêtre, jusque-là « protégé » de la police par une escouade d'ouvriers des aciéries de Varsovie, avait accepté de se rendre à une convocation du procureur (il est inculpé d'abus dans l'exercice du culte, au même titre que le père Jankowski et de deux autres prêtres). Il avait répondu à la convocation, à la demande de l'épiscopat, qui avait, semble-t-il, reçu des assurances : il s'agirait d'un interrogatoire, en aucun cas d'une arrestation. Mais, dans l'après-midi, coup de théâtre : la police, accompagnée d'une équipe de la télévision polonaise, opère une perquisition dans un appartement que le père Popieluszko n'occupe plus depuis plusieurs semaines et y « découvre » ce que l'agence officielle PAP appellera ensuite « *un grand nombre d'objets compromettant gravement* » le suspect.

Selon des sources ecclésiastiques, les objets en question ne seraient rien moins que des munitions et des explosifs, sans compter plusieurs milliers d'exemplaires de publications clandestines. Le père Popieluszko est alors arrêté. Le primat de Pologne, le cardinal Glemp, annule un déplacement et envoie le secrétaire de la conférence épiscopale rencontrer un haut responsable gouvernemental, vraisemblablement le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak.

Mardi soir, après une messe dite à l'occasion du 13 décembre dans l'église où le père Popieluszko prêche habituellement, un prêtre, la voix nouée par l'émotion, appelle l'assistance à ne pas croire aux accusations qui pourraient être portées contre « *celui qui n'est pas là* ». Presque au même moment, l'agence PAP annonce la libération du père Popieluszko « *à la suite d'une intervention de l'épiscopat en sa faveur* ». Mais, ajoute l'agence, « *l'enquête se poursuit* ». La remise en liberté du prêtre, le fait que la nature des objets « découverts » n'ait pas été rendue publique permettent encore de limiter l'incident. Mais les autorités ont avancé un nouveau pion et l'Eglise est sur la défensive.

JAN KRAUZE.

● *Manifestation à Paris pour l'anniversaire du 13 décembre.* — Environ deux cents personnes se sont rassemblées le mardi 13 décembre sur l'esplanade des Invalides, à Paris, devant l'ambassade de Pologne, pour commémorer la proclamation de l'état de guerre il y a deux ans. Réunis à l'appel du comité de Solidarnosc en France et des centrales syndicales françaises C.F.D.T., FO, C.G.C., C.F.T.C. et FEN, les manifestants, en signe de deuil, ont déposé des gerbes de fleurs et allumé des bougies devant l'ambassade.

Portugal

Les accords militaires avec les Etats-Unis sur la base de Lagès sont reconduits pour sept ans

De notre correspondant

Lisbonne. — Le ministre portugais des affaires étrangères, M. Jaime Gama, et le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, ont signé à Lisbonne, le mardi 13 décembre, un accord permettant aux Etats-Unis d'utiliser pour une nouvelle période, cette fois fixée à sept ans, la base militaire de Lagès, située dans l'archipel des Açores. L'accord précédent, d'une durée de quatre ans, avait expiré le 4 février.

En échange de l'utilisation de cette base, d'une importance très grande, en particulier pour le ravitaillement des forces américaines d'intervention rapide, les Etats-Unis accorderont au Portugal une aide financière de 1 325 millions de dollars, dont un tiers sera destiné au développement d'infrastructures dans l'archipel et le reste destiné à l'achat de matériel militaire. Environ la moitié de cette aide parviendra au Portugal jusqu'en décembre 1986 : 400 millions sous forme de dons et 255 millions à titre de crédits.

L'accord prévoit, en outre, la création d'une fondation luso-américaine consacrée au développement économique, technologique et culturel du Portugal.

Pendant son séjour à Lisbonne, M. Shultz s'est longuement entretenu avec le président de la République, le général Eanes, et avec le premier ministre, M. Mario Soares. Thème central de ces conversations : la situation en Afrique australe. Les contacts entre les deux pays sur ce sujet se sont d'ailleurs multipliés au cours des derniers mois. Le président de la République et le ministre des affaires étrangères du Portugal ont eu l'occasion d'en discuter lors de leur séjour à Washington en septembre. Peu de temps après, M. Soares s'est rendu dans la capitale américaine et le problème de l'Afrique australe a de nouveau été abordé.

Le succès du voyage à Lisbonne, en octobre, du président mozambicain, M. Samora Machel, a renforcé l'espoir que le Portugal puisse jouer un rôle important auprès de ses anciennes colonies africaines.

On a évoqué à l'époque la possibilité pour Lisbonne de devenir un relais dans le cadre d'éventuelles relations militaires entre le Mozambique et Washington.

Récemment et à quinze jours d'intervalle, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Botha, est venu deux fois à Lisbonne. Les conversations ont été discrètes. Deux questions auraient été longuement abordées : la Namibie et le Mozambique. Une rencontre entre M. Samora Machel et M. Pieter Botha, premier ministre africain n'est pas exclue.

Enfin, à l'occasion d'une visite officielle au Cap-Vert, en novembre, le chef de la diplomatie portugaise a lancé un appel en faveur de la création d'un « groupe des Sept », qui serait constitué par les pays lusophones, c'est-à-dire l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal, Sao-Tomé et Principe. Le projet sera soumis à l'appréciation des chefs d'Etat des pays africains de langue portugaise qui doivent se retrouver à Bissau, le jeudi 15 décembre.

JOSE REBELO.

Turquie

Tous les membres du nouveau gouvernement sont des adeptes de la politique libérale de M. Ozal

Ankara *(A.F.P.)*. — Le nouveau gouvernement turc, dirigé par M. Turgut Ozal, s'est réuni pour la première fois mardi 13 décembre, après que sa composition eut été approuvée par le président de la République, le général Evren (nos dernières éditions datées 14 décembre). Ses vingt et un membres appartiennent tous au parti de la Mère patrie de M. Ozal, à l'exception du ministre des affaires étrangères, M. Halefoglu, et du ministre de l'agriculture, M. Dogan. Ce dernier, qui figurait sur la liste des membres fondateurs du parti de la Mère patrie avait été récusé par les militaires au moment de l'examen des listes, avant les élections de novembre.

Peu de noms dans ce nouveau cabinet sont connus du public turc, en dehors de M. Kaya Erdem, qui sera vice-premier ministre et ministre d'Etat. Il était en effet ministre des finances dans le gouvernement formé par les militaires au lendemain du coup d'Etat de septembre 1980, alors que M. Ozal était chargé des affaires économiques et il avait donné sa démission avec lui en juillet 1982.

Tous les membres de ce gouvernement, dont beaucoup sont âgés de moins de quarante ans, sont des adeptes de la politique économique libérale de M. Ozal.

Le ministre des affaires étrangères, M. Halefoglu, est un ancien ambassadeur à Beyrouth, La Haye et Bonn, et parle notamment l'arabe. Le ministre de la défense, M. Yavuzturc, quarante-huit ans, est un ancien ingénieur ayant étudié aux Etats-Unis. Le ministre d'Etat Tenekeci est le seul militaire du gouvernement. Ancien général de l'armée de l'air, il a représenté la Turquie à l'OTAN de 1971 à 1973.

Voici la composition du gouvernement :

Premier ministre : M. Turgut Ozal ; *vice-président du conseil :* M. Kaya Erden ; *ministre d'Etat :* M. Kazim Oskay ; *ministre d'Etat :* M. Mesut Yilmaz ; *ministre d'Etat :* M. Sudi Yurel ; *ministre d'Etat :* M. Addullah Tenekeci ; *minitre d'Etat :* M. Ismail Ozzaglar ; *ministre d'Etat :* M. Ammet Alptenocin ; *justice :* M. Negat Eldemi ; *défense :* M. Zeki Yavuiturk ; *intérieur :* M. Ali Tanriyiar ; *affaires étrangères :* M. Vahit Ralefoglu ; *finances et douanes :* M. Vural Arikan ; *éducation, jeunesse et sports :* M. Vehdi Dincerler ; *travaux publics et logement :* M. Safa Giray ; *santé :* M. Memmet Aydin ; *communications :* M. Veysel Atasoy ; *agriculture :* M. Husnu Dogan ; *travail et sécurité sociale :* M. Mustafa Kalemli ; *industrie et commerce :* M. Cahit Aral ; *énergie :* M. Cemal Buyukias ; *tourisme et culture :* M. Mukerren Tascioglu.



Le Monde

politique

DEVANT LES SÉNATEURS R.P.R.

M. Chirac juge positive une partie de l'œuvre de décentralisation du gouvernement

Présidé par M. Charles Pasqua, le groupe R.P.R. du Sénat, renforcé par le renouvellement sénatorial du 25 septembre, entend s'affirmer, non seulement à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de la Haute Assemblée. La « Journée d'études » organisée le mardi 13 décembre à Suresnes (Hauts-de-Seine), ville symbolique car gagnée sur le parti socialiste en mars dernier et désormais dirigée par un « jeune élu », M. Christian Dupuy (R.P.R.) âgé de trente-trois ans, devait illustrer ce souci.

Rompant avec l'habitude qui voulait que les élus des deux assemblées tiennent ensemble leur « journée », le groupe sénatorial s'est donc réuni d'une manière autonome et, qui est plus est, à l'extérieur du Palais du Luxembourg.

L'inhabituel ne suffit pas toujours pour être véritable innovation et malgré le désir qu'ils en aient eu, les responsables du groupe n'ont pu éviter que cette « journée » soit plus un moment d'information que d'étude, laissant peu de place au débat.

Les sénateurs et les élus locaux des Hauts-de-Seine ont, instamment écouté M. Albin Chalandon qui, mis à part quelques déplacements en province, n'avait pas pris la parole depuis quelque huit ans dans une manifestation nationale du mouvement. L'ancien président d'Elf-Aquitaine s'est successivement déclaré hostile aux protectionnisme et persuadé de la nécessité du maintien de la rigueur en cas de succès de l'opposition. Après avoir critiqué *« l'égalitarisme dévastateur dû aux socialistes »*, qui *« nivelle l'économie par le bas »* et *« fausse le jeu du marché »*, l'ancien ministre a expliqué que la reprisee économique passe par une augmentation du chômage, qui, dit-il, devra *« être secouru par la solidarité nationale et pas seulement par les entreprises »*.

Dès lors que M. Pasqua considère le Sénat comme le *« dernier rempart des libertés »*, le *« bastion d'où repartira la reconquête »*, il était logique que l'enseignement et la presse constituent les mêmes retenus pour les travaux de l'après-midi. Pour le premier, outre les interventions traditionnelles des défenseurs de l'école libre comme M. Guy Guermeur, ancien député du Finistère, ou Mme Hélène Missoffe, député de Paris, qui vient de succéder comme président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement à M. Jacques Barrot, député U.D.F. de la Haute-Loire (ce dernier devenant secrétaire général), ou encore Mme Nicole Fontaine, déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique, sont intervenus. MM. Richard Dupuy, ancien grand-maître de la Grande Loge de France, et Marcel André, secrétaire général de l'Union nationale des cercles Jules-Ferry, qui ont plaidé la réhabilitation de *l'école publique. Quant* au projet de loi sur la presse, il a été la cible de tous les orateurs, que ce soit MM. André Audinot, président-directeur général du *Figaro*, Dominique Jamet, rédacteur en chef du *Quotidien de Paris*, Hugues-Vincent Barbe, président du *Nouveau Journal*.

Intervenant au cours du « banquet républicain » présidé par M. Alain Poher, qui, à cette occasion, en a appelé à l'union de l'opposition, M. Jacques Chirac n'a pas évoqué ces thèmes, leur préférant la seule décentralisation. Jugeant que *« les textes adoptés depuis deux ans introduisent des novations positives qu'il convient d'approuver »*, le maire de Paris a précisé : *« En particulier, le transfert d'un certain nombre de compétences aux échelons régionales, départementales et communales, est dans son principe excellent. »*

Après avoir observé que *« la décentralisation n'avait pas commencé en 1981 »*, ni spécifique à la France, il a recommandé la *« modestie »*, *« laquelle*, a-t-il ajouté, *n'est pas hélas, la caractéristique principale d'idéologues convaincus d'être les Christophe Colomb de la décentralisation »*. Le président du R.P.R. a ensuite fait part de ses inquiétudes provoquées par certains textes comme le statut particulier de la Corse qui peuvent être *« une cause de risque grave pour l'Etat »*.

Qualifiant d'*« anormale »* et d'*« incompréhensible »* l'incertitude quant à la date des élections régionales, M. Chirac déclare : *« Le gouvernement se grandirait en ne jouant pas à cache-cache (...), sinon beaucoup finiront par croire que le gouvernement a peur de ces élections et que les contingences électorales l'emportent sur les objectifs de décentralisation. »* Après avoir émis des réserves sur l'actuelle répartition des compétences entre président de conseil général et commissaire de la République, il met en garde le gouvernement contre *« la situation extrêmement grave »* des finances locales notamment pour les trente-trois mille communes de moins de deux mille habitants. Celles-ci devraient faire, dit-il, l'objet d'une *« grande loi »*, tenant compte des problèmes spécifiques aux communes du littoral et à celles de montagne.

ANNE CHAUSSEBOURG.

L'élection législative partielle du Morbihan

M. LE PEN NE DONNE AUCUNE CONSIGNE DE VOTE

M. Jean-Marie Le Pen a décidé de ne donner aucune consigne de vote, avant le deuxième tour de scrutin, aux électeurs de la deuxième circonscription du Morbihan qui lui ont accordé leurs suffrages le 11 décembre. Le président du Front national estime que *« le danger marxiste étant écarté »*, son parti n'a *« rien à faire »* dans la *« querelle fratricide »* qui opposera, le 18 décembre, les deux candidats U.D.F. restant en lice, M. Michel Naël, maire d'Auray, candidat officiel de l'opposition, et M. Aimé Kerguéris, ancien député, maire de Plouhinec.

M. Le Pen a décidé de poursuivre en diffamation le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, qui l'a traité de *« tortionnaire »* dans son éditorial du mardi 13 décembre.

Radio Le Pen, organe téléphonique du Front national, a répliqué à la déclaration faite mardi, dans les colonnes du *Matin de Paris*, par l'ancien responsable de l'U.D.C.A. (Union de défense des commerçants et artisans), M. Pierre Poujade, selon lequel M. Le Pen est *« un être amoral »*. *« Venant d'un escroc qui sert aujourd'hui de conseiller à M. Mitterrand, l'insulte est honorifique »*, a déclaré mardi le porte-parole du Front national, M. Michel Collinot.

M. GAUDIN INVITE LE R.P.R. A « BIEN MESURER LES RISQUES » D'UNE LISTE UNIQUE DE L'OPPOSITION AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

A ceux qui plaident en faveur de deux listes de l'opposition aux élections européennes, les résultats des scrutins de dimanche dans le Lot et le Morbihan apportent de nouveaux arguments, plus déterminants, à leurs yeux, que les indications du sondage que s'apprête à réaliser l'U.D.F., à la demande de Mme Simone Veil.

Les 12,02 % de suffrages recueillis dans la 2e circonscription du Morbihan par M. Le Pen (F.N.) et le succès obtenu par M. Bernard Charles (M.R.G.) dans la « primaire » à gauche (première circonscription du Lot) ont permis à M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, de réaffirmer, mardi 13 décembre : *« Une liste unique de l'opposition ouvrirait toutes grandes les portes de l'Assemblée de Strasbourg à des listes de diversion, extrémistes ou de centre gauche. »* Le député des Bouches-du-Rhône a jugé que ces résultats sont *« suffisamment significatifs »* pour amener l'opposition dans son ensemble à *« reconsidérer sa position »*. *« Il appartient*, a-t-il dit, *à tous ceux qui doivent se prononcer de bien réfléchir. »* Il a ajouté : *« Le R.P.R. devrait bien mesurer les risques d'une liste unique de l'opposition ; ces risques, nous les avons fait valoir, quitte à apparaître comme les ferments de désunion. »*

AU SÉNAT

Les pouvoirs des exécutifs locaux ne doivent pas être limités par le statut de leurs fonctionnaires

Accorder aux quelque huit cent mille agents des collectivités locales un statut identique, comme l'exigent les règles générales de la fonction publique adoptées au printemps par le Parlement, et en même temps accroître l'autonomie de décison des quelque trente-six mille maires, des présidents de conseil général et des présidents de conseil régional, cela s'apparente à la quadrature du cercle. Le gouvernement s'y est pourtant efforcé en préparant son projet de loi sur le statut de la fonction publique territoriale, valant titre 3 du statut général de la fonction publique (*le Monde* du 4 octobre 1983). L'Assemblée nationale, en première lecture, a tenté d'améliorer le texte sans porter trop atteinte à ces deux principes (*le Monde* des 5, 6 et 7 octobre). Le mardi 13 décembre, le Sénat a commencé à son tour ce travail délicat.

« Grand conseil des communes de France », comme le rappelle M. Daniel Hoeffel (Un. centr., Bas-Rhin), rapporteur de la commission des lois, il n'entend pas *« transiger sur le principe de la liberté de gestion des exécutifs locaux »*. Reprenant une idée avancée par les députés de l'opposition, M. Pierre Schiélé (Un. centr., Haut-Rhin) estime que *« ce projet porte plus la marque du centralisme bureaucratique de M. Le Pors que du souci de décentralisation exprimé par M. Defferre »*.

Les propositions d'amendement de la commission du Sénat cherchent donc à rétablir l'équilibre. D'autant que M. Hoeffel reconnaît que la diversité actuelle des statuts des agents des collectivités locales est *« préjudiciable »* et qu'il approuve donc *« les principes fondamentaux de la réforme : unité, parité et spécificité territoriale »*. Néanmoins, il s'inquiète des *« risques de lourdeurs administratives et financières »*, des *« restrictions à l'autonomie locale »*, notamment en matière *« de recrutement et d'affectation »* du personnel, car pour lui il faut concilier *« la nécessaire amélioration du statut des agents des collectivités locales et l'indispensable préservation du pouvoir de décision des exécutifs des communes, des départements et des régions »*.

Ce *« souci d'équilibre »* du rapporteur, auquel M. Defferre rend hommage, ne semble pas partagé par tous ses amis politiques. Ainsi M. Pierre Vallon (Un. centr., Rhône) affirme que 60 % des maires repoussent cette réforme, et M. Schiélé déclare : *« A côté des quelques dispositions intéressantes il en est quantité d'autres qui sont inadaptées, incohérentes, voire dangereuses. »*

Le R.P.R. est tout aussi net dans la critique. M. Christian Poncelet (R.P.R. Vosges) insistant sur les incidences financières du projet – *« les avantages considérables accordées aux fonctionnaires causeront des dépenses très élevées »*, – l'alourdissement des structures et la multiplication des organismes consultatifs, *« les élus locaux n'en peuvent plus de la réunionnite »*. Tant et si bien que M. Hoeffel, dans la discussion des articles, doit, à de nombreuses reprises, convaincre – non sans succès – d'autres membres de la majorité sénatoriale de retirer des amendement qui vont plus loin que ce que souhaite la commission des lois.

Il est un point, toutefois, qui fait l'unanimité : la nécessité de revoir la rédaction actuelle de l'article 86 du projet qui interdirait le versement de prime de fin d'année aux fonctionnaires communaux par l'intermédiaire d'associations comme cela se fait fréquemment. M. Defferre indique que les avantages acquis seront confirmés.

Les principales modifications apportées par le Sénat au texte voté par l'Assemblée nationale sont les suivantes :

- *Le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale* devient un établissement public à caractère administratif qui devra être mis en place dans les six mois suivant la promulgation de la loi. Les représentants du personnel y seront élus à la proportionnelle.
- La commission mixte entre les deux conseils supérieurs de la fonction publique, celui pour l'Etat et celui pour les collectivités locales, n'est plus paritaire, mais tripartite, en comprenant un tiers de représentants de l'Etat, autant des collectivités locales, et un tiers de délégués des fonctionnaires, ceux de l'Etat et des collectivités locales ayant chacun la moitié des places.
- Le centre national de gestion du personnel est supprimé, ses prérogatives étant reprises par l'actuel centre de formation du personnel communal (C.F.P.C.).
- Les centres locaux de gestion n'auront plus la charge d'organiser les concours, celle-ci étant laisser au C.F.P.C., de même les vacances d'emploi ne devront plus obligatoirement leur être communiquées.

Th. B.

Le gouvernement maintient sa position sur le statut des membres des tribunaux administratifs

Le Sénat a adopté mardi 13 décembre en deuxième lecture, le projet de loi sur la fonction publique de l'Etat. Les sénateurs communistes et socialistes se sont abstenus. *Le 22 novembre*, l'Assemblée nationale était revenue, en deuxième lecture sur les principales modifications adoptées par les sénateurs, le 25 octobre, en première lecture. Restant fidèle à ses choix, la majorité de la haute assemblée a donc, cette fois encore, maintenu nettement son opposition au monopole syndical de présentation de candidats aux élections des commissions administratives paritaires, à l'obligation de créer des comités d'hygiène et de sécurité, à la troisième voie d'accès à l'ENA. Elle a aussi, avec l'accord de M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat à la fonction publique, supprimé l'article accordant aux agents de l'Etat *« un droit à l'expression directe et collective »* ajouté par la majorité des députés, contre l'avis du gouvernement, en deuxième lecture. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a, ce même mardi, décidé de ne pas persister dans son souhait.

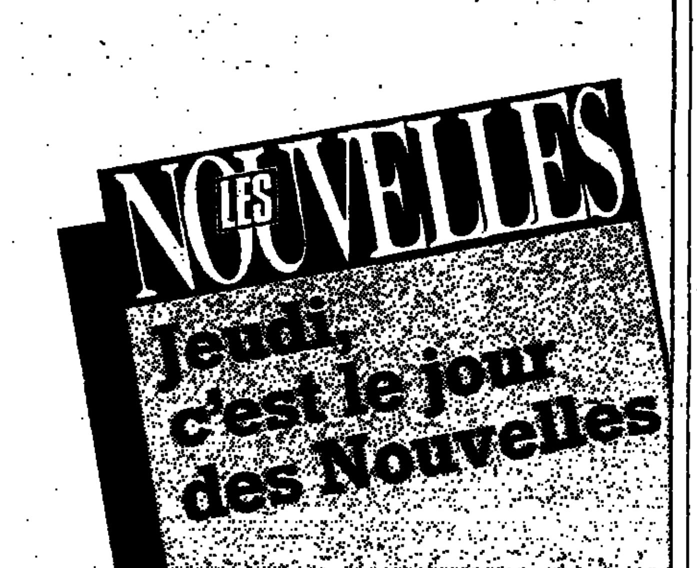
En revanche, sur le statut des membres des tribunaux administratifs, M. Defferre maintient sa position.

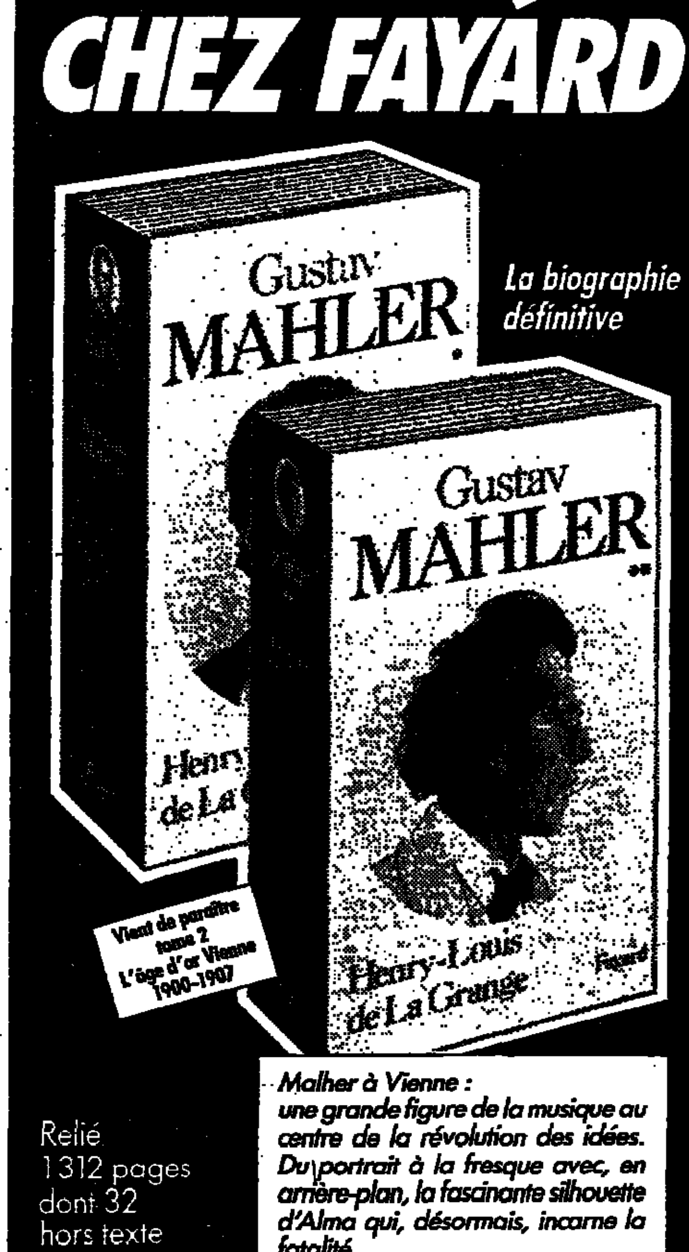
En première lecture, le ministre de l'intérieur s'était opposé à la disposition adoptée par le Sénat indiquant que *« les membres du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs relèvent d'un statut particulier, fixé par la loi »*. En deuxième lecture, à l'Assemblée, il avait finalement proposé que *« la loi fixe les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs »*, précisant que cela visait les *« principes »* visant *« leur recrutement, leurs avancements et leurs règles disciplinaires »*.

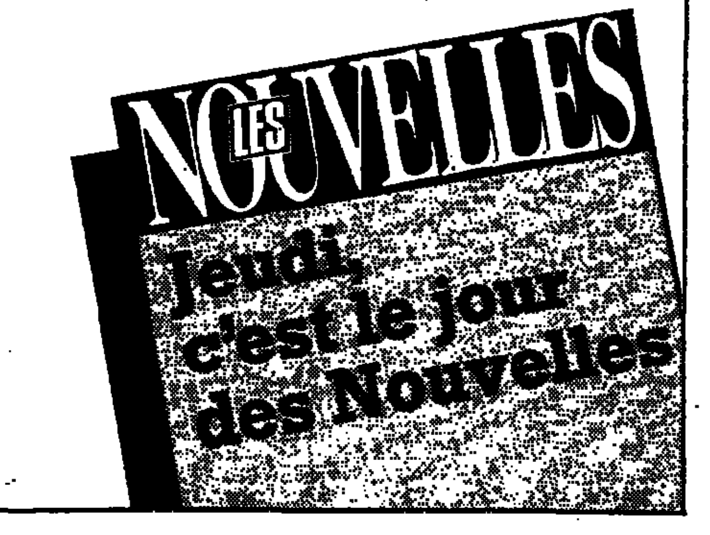
Au Sénat, M. Defferre n'a pas voulu aller au-delà. La raison en est que le Conseil d'Etat ne veut pas de statut pour lui-même, parce qu'il juge que la jurisprudence et la tradition lui suffisent. Il craint qu'un statut pour les tribunaux administratifs ne finisse par s'imposer à lui aussi et ne crée trop de liens entre lui et ses tribunaux, comme cela a été le cas entre la Cour des comptes et les nouvelles chambres régionales des comptes, voire ne limite les possibilités de réforme du contentieux administratif auxquelles il est en train de réfléchir.

Les responsables du syndicat de la juridiction administrative, au contraire, souhaitent bénéficier d'un statut leur accordant les mêmes garanties qu'aux chambres régionales des Comptes et ils redoutent que la définition de *« principes »* par la loi ne soit moins protectrice que celle de *« règles »*. Mais le gouvernement est obligé de tenir compte des souhaits des conseillers d'Etat.

Aussi, au Sénat, M. Defferre a accepté la première phase d'un amendement de la Commission des lois qui a été voté à l'unanimité et qui reprend le texte adopté à l'Assemblée. En revanche, il s'est opposé à la deuxième phase qui précise que la loi devrait fixer *« notamment les règles relatives au recrutement, à l'avancement et à la discipline »*. Celle-ci n'a donc été adoptée que par la majorité sénatoriale. – Th. B.







POLITIQUE

LE PROJET DE LOI

Les arguments de la majorité et ceux de l'opposition

A l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale, nous donnons la parole aux quatre grandes formations politiques de la majorité et de l'opposition, à travers les déclarations de leurs spécialistes en matière de communication. MM. Roland Leroy (P.C.F.), Alain Madelin (U.D.F.), Jean-Jack Queyranne (P.S.) et Jacques Toubon (R.P.R.) ont répondu aux questions d'Yves Agnès.

M. JEAN-JACK QUEYRANNE (*) : pour la presse comme pour l'audiovisuel nous sommes contre les monopoles

« L'opposition, et pas seulement elle, accuse le gouvernement de présenter une loi ad hominem *contre le groupe Hersant. Qu'avez-vous à répondre ?*

– Il est normal qu'une loi qui vise à limiter les concentrations touche la principale concentration existante. Mais, au-delà, c'est une loi d'avenir qui prend en exemple les législations d'autres démocraties occidentales et qui ne touche pas à l'édifice général du droit, en particulier la grande loi de 1881 qui garantit la liberté de la presse.

– Ce n'est pas ce que disent le R.P.R. et l'U.D.F.

– La liberté d'entreprendre, en matière de presse écrite d'information politique et générale, doit être limitée par une autre liberté, celle de garantir l'expression des idées dans leur diversité. La droite pense que la liberté d'entreprendre garantit seule la liberté de cette presse. Nous, nous disons qu'un journal de cette nature doit être considéré, au-delà du bien économique, comme un produit qui véhicule des idées, qui favorise le débat, qui permet la diversité des expressions. Le capitalisme sauvage ne peut pas garantir cela.

– Mais, pour l'opposition, c'est l'Etat le principal monopole, avec son emprise sur l'audiovisuel.

– La loi de 1982 sur la communication audiovisuelle est une loi de liberté : elle met fin justement à un régime de monopole, dont la droite a usé et abusé pendant vingt-trois ans. Cette loi a déjà permis le développement des radios locales ; elle vise aussi à garantir l'indépendance et l'autonomie du service public. Les faits démontrent que en matière de presse comme d'audiovisuel, les socialistes sont contre les monopoles.

Il faudra compléter le dispositif législatif – ce qui est prévu – pour le régime des entreprises de communication.

– Les grands régionaux, qui sont parfois en situation de monopole, vous n'y touchez pas ?

– Dans vingt-trois départements, effectivement, le lecteur n'a qu'un quotidien local. C'est une réalité. Mais la loi n'a pas pour objet de faire vivre des entreprises de presse qui permettront de remédier à ce phénomène. Une réflexion s'engage, et l'on peut envisager que, dans la réforme du régime des aides à la presse, cette question de l'aide à la création de nouveaux titres soit abordée.

– Pourquoi ne pas lier les deux ?

– La loi est le volet juridique de la réforme. Elle devra être complétée par un volet économique, discuté avec la profession. En tant que rapporteur, je le proposerai, avec un calendrier qui permette de déboucher d'ici à la prochaine loi de finances.

– Que concluez-vous de ces auditions ?

– En vingt heures, nous avons entendu l'ensemble des parties concernées. J'en retiendrai trois idées simples. D'une part, un journal doit être signé ; il faut savoir qui possède, qui contrôle, d'où vient l'argent. C'est un aspect indispensable de la clarification, de la moralisation. D'autre part, on ne peut pas faire un journal sans journaliste : c'est la notion d'équipe rédactionnelle. Enfin, les positions dominantes menacent le pluralisme. C'est le cas du groupe Hersant ; en suivant une stratégie relevant un peu d'une pensée sauvage, rachetant les entreprises à la façon des frères Willot, il est en train de constituer une chaîne de journaux. Il y a menace pour la diversité, pour le choix du lecteur, comme en Normandie ou dans la région Rhône-Alpes.

– Après le vote de la loi, un certain nombre de titres risquent de se trouver en difficulté, s'ils doivent quitter le groupe Hersant...

– Il n'est pas question pour le parti socialiste d'acheter des titres. De même, l'objectif n'est pas d'entretenir des Manufrance de la presse. Au niveau régional, je crois qu'il y a de multiples possibilités pour reprendre ou relancer un titre. Soit des solutions industrielles, soit liées aux ressources de l'économie régionale, et notamment des solutions de type coopératif. Il existe tout un secteur qui ne s'est intéressé que marginalement à la presse. La situation actuelle conduit à écraser toutes ces potentialités et l'on a constaté que le nombre d'acheteurs de quotidiens n'a cessé de baisser en France (1), alors qu'il augmente dans d'autres pays où le développement de la télévision était aussi très fort. La situation de la France est paradoxale, et il ne faut pas accuser la télévision. Peut-être est-ce à la presse de s'interroger. »

(*) Député du Rhône, secrétaire national du P.S. pour la culture, rapporteur de la loi *« visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse ».*

(1) 252 exemplaires pour 1 000 habitants en 1960, 196 en 1979. A titre de comparaison : 569 au Japon (1979), 426 en Grande-Bretagne (1978), 325 aux Pays-Bas (1979), 228 en Belgique (1979). Source : UNESCO.

M. ROLAND LEROY (*) : garantir l'existence de la presse d'opinion et de parti

« Que pensez-vous de l'opportunité du projet de loi, à ce moment de la vie politique en France ?

– Il est nécessaire de redonner vie aux ordonnances de 1944 sur la presse écrite. Leur principe était d'assurer la transparence et l'indépendance des journaux par rapport aux puissances d'argent et aux puissances étrangères. Notre démarche aujourd'hui est simple et fondamentale. Nous ne nous sommes jamais prononcés pour un statut de la presse. Nous sommes pour l'épanouissement de la presse la plus diverse possible. Aucune mesure de contrainte ne viendra de notre côté. Mais il faut éviter que la France ne connaisse la grisaille uniforme qu'entraînent les concentrations.

Depuis 1944, les ordonnances ont été tournées, dans la plupart de leurs dispositions essentielles. Il est nécessaire aujourd'hui de donner un coup de frein.

– L'opposition reproche au gouvernement de mettre en péril une liberté fondamentale...

– La campagne de la droite est indécente. C'est elle qui a accéléré les concentrations, fait disparaître des journaux et combattu contre la liberté de la presse. Je suis né dans la même région que M. Hersant, et nous y étions tous deux il y a quarante ans, et nous nous occupions tous deux de journaux. Les uns étaient autorisés par l'occupant, les autres étaient interdits et leurs éditeurs pourchassés ! *L'Humanité* et la presse communiste n'ont cessé de mener des combats pour leur existence, depuis les mesures financières de Poincaré jusqu'au combat contre la discrimination en matière de publicité, en passant par les interdictions, les saisies et les procès... A la différence de la droite, nous avons toujours été du côté de la liberté de la presse.

– Le projet du gouvernement vous donne-t-il satisfaction ?

– J'en approuve sans réserve le principe, les objectifs et les dispositions essentielles. Toutefois, cette loi risquerait de se transformer en son contraire si elle ne comportait pas des dispositions explicites lui garantissant le droit à l'existence et au développement de la presse des partis et des groupes politiques. Il faut une clause donnant des garanties à la presse d'opinion en général, parmi laquelle la presse de parti. C'est une condition absolue pour que le projet ne soit détourné de son esprit (1).

– Craignez-vous que la presse communiste soit visée, en tant que groupe de presse, par le projet tel qu'il est actuellement rédigé ?

– Notre presse, comme la presse socialiste, a perdu beaucoup de titres depuis 1945. Partis d'une trentaine de quotidiens à la Libération, nous n'en avons plus que quatre (2) et trois périodiques nationaux : *l'Humanité dimanche, la Terre, Révolution*. Ces journaux ne constituent pas un groupe, ils ont leur autonomie de gestion. De plus, un parti politique est un être constitutionnel qui ne peut être atteint par un texte juridique. Mais cette garantie ne me paraît pas suffisante. Je le répète, la nouvelle loi doit garantir explicitement la presse de parti.

» D'autre part, ce projet aura toute sa valeur s'il s'accompagne de mesures d'aides à la presse d'opinion. J'ai fait plusieurs propositions à la commission des affaires culturelles, notamment de remplacer l'article 39 *bis* (3) par un fonds d'aide à la modernisation et au pluralisme de la presse écrite, par l'attribution de prêts à long terme, par une aide aux journaux en difficulté, etc. Cette révision des aides économiques est au moins aussi urgente que le frein mis à la concentration.

(*) Directeur de *l'Humanité*, membre du bureau politique du P.C.F.

(1) M. Jacques Brunhes a déclaré, vendredi 9 décembre, à la commission des affaires culturelles que le P.C.F. ne voterait pas le projet si la presse des partis n'était pas exclue du champ d'application de la loi *(le Monde* daté 11-12 décembre).

(2) *L'Humanité, Liberté* (Lille), *la Marseillaise* (Marseille), *l'Echo du Centre* (Limoges).

(3) L'article 39 *bis* du code général des impôts exempte les journaux d'une partie de leur impôt sur les bénéfices à condition qu'ils réinvestissent ceux-ci.

M. BARRE : le pouvoir cherche un dérivatif dans l'idéologie militante

Dans l'éditorial du numéro de décembre de sa lettre mensuelle *Faits et Arguments*, M. Raymond Barre estime que le projet de loi gouvernemental sur la presse illustre *« la stratégie de survie du pouvoir socialiste [qui] cherche un dérivatif dans l'idéologie militante »*. L'ancien premier ministre précise les *« quelques règles qui [lui] paraissent devoir être adoptées »* en matière de communication.

« L'Etat, écrit-il, *doit se désengager massivement de ce secteur en ne conservant qu'une seule chaîne publique de radio et de télévision, en supprimant le contrôle de la Sofirad sur les radios périphériques, en renonçant au contrôle de l'agence Havas, en assurant l'indépendance des agences de presse. Il doit apporter à la presse une aide indirecte fiscale et postale (...). Les concentrations et positions dominantes dans la presse (...) doivent être limitées conformément aux principes de la loi du 19 juillet 1977 sur la concurrence. La presse doit être protégée des menées corporatistes des organisations catégorielles, en premier lieu du syndicat du Livre, qui asphyxient peu à peu les journaux indépendants (...).*

Si demain, poursuit M. Barre, *après l'alternance, le pouvoir entend ne pas gérer le socialisme ni prolonger l'étatisme, c'est dans le domaine de la communication qu'il devra d'emblée affirmer sa volonté de pluralisme et de liberté. »*

M. ALAIN MADELIN (*) : les socialistes veulent étendre le service public à la presse

« Le gouvernement présente son projet de loi comme la défense du pluralisme. Qu'en pensez-vous ?

– Le pluralisme, qu'est-ce que c'est ? C'est la possibilité donnée à un lecteur d'une zone donnée de choisir entre plusieurs quotidiens et entre plusieurs moyens de communication. Y a-t-il en France concentration préjudiciable ou pluralisme ? Y a-t-il abus de position dominante ? Il existe en France une législation sur les ententes, le contrôle des concentrations. Si aucun journal n'a été sanctionné, c'est qu'il n'y en a pas qui abuse d'une position dominante. Le rapport de Georges Vedel et l'étude de Pierre Albert ont montré qu'il n'y avait pas de concentration excessive.

– Même pour le groupe Hersant ?

– Même pour lui. Si l'on regarde zone par zone, on s'aperçoit que bien souvent les journaux du groupe Hersant sont en seconde position, derrière un titre plus important. Les journaux du groupe Hersant contribuent au pluralisme. Si on les supprimait, il y aurait globalement recul du pluralisme. Et s'il devait se séparer de certains titres, il garderait plutôt les mieux portants et non ceux qui ont des difficultés à vivre, précisément ceux qui assurent ce pluralisme. Je défie quiconque de me prouver que la loi favorisera le pluralisme. Avec elle, il pourrait y avoir une demi-douzaine de grands quotidiens régionaux en situation de monopole. Le projet ne résiste pas à une approche concrète des questions.

– Le jugez-vous, comme d'autres, bâclé ?

– En tout cas, le débat n'est pas sérieusement préparé. Il s'agit d'une liberté publique fondamentale. Montesquieu disait : on ne doit toucher aux lois qu'avec des mains tremblantes. En matière de presse, il faut être encore plus prudent. Une loi sur la presse devrait être une loi de consensus ; c'est bien dans l'esprit de notre législation, même si ce n'est pas dans la Constitution. Or il n'y avait aucune urgence à actualiser l'ordonnance de 1944. On a voulu faire une loi contre M. Hersant, parce qu'on n'arrivait pas à le condamner. Dans une démocratie, c'est choquant.

– Pourtant, le paysage de l'information a évolué, il y a une nouvelle loi sur la communication audiovisuelle...

– Justement. On ne peut pas isoler la presse des autres médias. La liberté d'expression, c'est aussi la liberté de la parole et de l'image. Qu'à l'intérieur du système de communication, il y ait lieu de lutter contre les abus de position dominante, d'accord. Le libéralisme, ce n'est pas les monopoles. Mais on ne peut pas interdire à la presse de faire concurrence à l'Etat dans l'audiovisuel, et en même temps permettre aux chaînes publiques et autres moyens de l'Etat, notamment en matière de publicité, de faire concurrence à la presse écrite.

» Ce dont nous avons besoin, c'est d'une législation libérale, non contraignante, moderne, qui considère l'entreprise de communication comme multimédias. Mais, alors, s'opposent deux conceptions. Pour la majorité, l'audiovisuel doit avant tout ressortir au service public, et on doit étendre cet esprit à la presse. Pour nous, il faut combattre et rejeter tout statut de ce type. La liberté d'expression, de communication, est une liberté publique. Il ne devrait plus y avoir de différence entre l'écrit et l'audiovisuel. L'esprit de liberté de la loi sur la presse de 1881 doit s'étendre à l'audiovisuel et non l'inverse.

– Vous estimez que les socialistes veulent brider cette liberté ?

– Le projet de loi est-il seulement un règlement de compte *ad hominen*, une loi de réarmement moral à l'usage de la tribu socialiste ? Si oui, c'est déjà scandaleux. Mais il y a une autre lecture. Il s'inscrit dans un édifice, souvent décrit par les socialistes, d'extension du service public.

– L'information n'est pourtant pas une marchandise comme les autres...

– La presse doit remplir une mission d'intérêt général, d'accord. Mais, pour Pierre Mauroy, la presse c'est l'école, et le journaliste l'instituteur. Cela aboutit à je ne sais quel service public. Or l'information est une liberté publique qui doit être organisée à l'initiative de la société civile. Et la liberté de la presse n'existe que si la liberté des entreprises de presse existe. Même chose pour la communication audiovisuelle.

– Le projet de loi, vous l'avez dit, ne brisera pas tous les monopoles.

– Il y a le texte et il y a ce qu'on en fera, ce que la loi donne le pouvoir de faire. On ne peut pas exclure son utilisation par des gens mal intentionnés, ou radicalisés. La transparence, oui, mais l'arsenal législatif donné à la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse est dangereux. Elle aura une capacité d'inquisition fiscale, y compris de perquisitionner sans mandat (grâce à l'ordonnance d'exception de 1945). Il aurait fallu, au contraire, donner des garanties aux entreprises de presse et non donner à la commission des pouvoirs qu'un juge d'instruction n'a pas.

» L'Etat a en fait la possibilité de mettre en péril un titre, avec la réglementation tarifaire, l'agence Havas, les budgets publicitaires, la complicité du Livre C.G.T., les banques nationalisées... Un gouvernement, quel qu'il soit, a trop de pouvoirs dans ce domaine. Ils menacent la presse comme les autres secteurs de la communication. S'il devait y avoir une loi, ce devrait être une loi donnant aux entreprises des garanties contre le pouvoir de l'Etat. »

(*) Député d'Ille-et-Vilaine, chargé de la communication au groupe U.D.F.

M. JACQUES TOUBON (*) : un engrenage dangereux

« L'opposition a reproché au gouvernement une certaine précipitation...

– La logique aurait été de reporter la discussion, mais le gouvernement ne veut pas perdre la face. Le texte proposé est bâclé. Il a été préparé sans concertation avec les professionnels, dans le secret, avec une inspiration militante, pour satisfaire une partie de la clientèle socialiste et communiste. On a même le sentiment d'une certaine gêne dans la majorité, et les auditions de la commission des affaires culturelles en ont fait la démonstration. On s'est aperçu qu'il y a une déception chez certains, et une revendication implicite d'aller plus loin que le projet et de s'attaquer à ce que les socialistes et les communistes appellent les *« monopoles régionaux »*.

– Cette « demi-mesure » ne devrait-elle pas vous satisfaire ?

– Notre interrogation est la suivante : ne s'agit-il pas d'un premier pas, d'une première étape ? On commence par le texte le plus facile, un projet « antigros » – en France, on est toujours contre les « gros ». Et puis, dans un deuxième temps, c'est l'engrenage. D'abord, on réglerait le problème de la presse régionale. Puis, avec la question des aides à la presse, on introduirait une discrimination entre différents types de presse, alors qu'on s'aperçoit qu'ils sont de plus en plus imbriqués. Ensuite, on s'occuperait du contenu des journaux. C'est cette logique qui découle des propos tenus par les membres de la majorité à la commission des affaires culturelles.

– L'Etat n'a-t-il aucun rôle à jouer dans un secteur qui est d'intérêt général ?

– La situation économique de la presse réclame d'autres mesures. Mais, dans ce domaine, il y a deux conceptions. Celle, libérale, qui consiste à fournir des aides à tous, en fonction des mérites particuliers de chacun. Et celle, proche des idées de Léon Blum, qui vise à réglementer ce service privé d'intérêt général, à limiter la liberté pour « protéger » les journaux. C'est le fond du conflit qui nous oppose et je suis étonné que le président de la République, qui a exprimé depuis quarante ans d'autres convictions, se soit rallié aux idées socialistes les plus archaïques.

– Vos amis politiques des deux grands courants de l'opposition n'ont-ils pas été excessifs dans leurs critiques ? On a parlé de « loi scélérate », de « loi d'exception », de « prétotalitarisme »...

– Devant un tel texte, nous ne pouvons que nous révolter dans notre vocabulaire et dans notre action. Ce texte est extrêmement dangereux, car c'est le premier élément d'un statut, en contradiction avec notre conception de la liberté de la presse. Je ne mâcherai pas mes mots à l'Assemblée, car nous devons frapper l'opinion publique. Il est trop facile de faire croire qu'il ne s'agit que de *« dégraisser les gros »*. C'est beaucoup plus que cela.

– Certains principes de la loi, comme la nécessité d'une équipe rédactionnelle par journal ou le fait de contrôler les concentrations, ne vous paraissent donc pas justifiés ?

– Ou bien l'équipe rédactionnelle est composée de journalistes professionnels, ou bien on y englobe, selon les conceptions du Livre C.G.T., notamment, d'autres salariés. La crise de *l'Union* de Reims a été l'illustration de cette façon de voir. Mais il y a plus grave, c'est le champ d'application de l'article 2 du projet, qui exprime la notion « d'influence déterminante ». Le Syndicat du livre C.G.T. ne tombe-t-il pas sous le coup de cet article ? Et la loi conduira-t-elle à briser son monopole ? Ce qui est envisageable pour le Livre ne peut-il l'être pour un groupe d'imprimeries, les banquiers, les messageries ?... On a voulu viser des groupes de presse, mais on a pris des dispositions qui sont en dehors des limites de l'épure.

– Le projet vise avant tout à limiter les concentrations de titres...

– Si l'on combine l'article 4 (les actions doivent être nominatives, ce qui interdit aux capitaux industriels de s'investir) et l'article 18 (en cas de violation de la loi, on pourra ordonner la séparation des entreprises ou actifs regroupés), on s'aperçoit que seules les banques – nationalisées – pourront racheter les journaux qui tomberont sous le coup de décisions de démantèlement. Au bout du compte, on aboutit à la pire des concentrations : mettre entre les mains de l'Etat la propriété de multiples organes de presse. Or, et Pierre Albert, un spécialiste incontesté, le dit lui-même (1) : *« La France est de tous les pays occidentaux celui dont la presse est la moins concentrée. »*

– Et le groupe Hersant ?

– Il n'y a pas avec le groupe Hersant d'abus de position dominante, *a fortiori* de monopole. C'est si vrai que personne n'a pensé à faire un recours contre lui avec la loi de 1977 sur les ententes et positions dominantes. D'autre part, la concentration des titres dans ce groupe ne s'est pas traduite par une diminution du pluralisme. Les conditions économiques de la presse, en particulier les charges en personnel, deviennent insupportables pour des titres isolés. Or le texte proposé n'assurera rien du tout à cet égard. »

(*) Député de Paris et membre du conseil politique du R.P.R.

(1) *La Presse française*, p. 72. La Documentation française, 1983.

LE PROJET DE LO

... (*) : les socialistes veulent étendre ... rvice public à la presse

... DUBON (*) : un engrenage dangereux

SUR LA PRESSE

LES INTERROGATIONS DES DÉPUTÉS SOCIALISTES

Oui sur le fond, réserves sur la forme

La motion de censure déposée par l'opposition et que doit défendre ce mercredi 14 décembre à l'Assemblée nationale M. Michel d'Ornano (U.D.F., Calvados) ne sera pas adoptée, c'est certain. Par les voix notamment de M. Roland Dumas (P.S., Dordogne) et de M. Guy Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine), la majorité réaffirmera sa confiance dans le gouvernement, y compris dans la volonté de celui-ci de limiter la concentration de la presse et d'assurer la transparence quant aux propriétaires réels des journaux.

Pas question pour elle d'admettre que le projet proposé par le gouvernement *« porte une grave atteinte à la liberté publique fondamentale qu'est la liberté de l'information »*, puisque tel est l'objet essentiel de la motion de censure. Sur cela, la majorité est unanime et sans état d'âme.

Mais pour le reste ? Nombreux sont les députés socialistes qui ne sont pas loin de partager cette autre accusation portée par le texte de la motion de censure : le projet de loi sur la presse est *« soumis au Parlement dans des conditions d'improvisation et de précipitation inadmissibles »*. Depuis le 1er décembre, date à laquelle la commission des affaires culturelles de l'Assemblée a commencé l'étude du texte, ses membres découvrent jour après jour les imprécisions et les imperfections, les manques et les erreurs, les risques de dévoiement et les difficultés de mise en œuvre que contient le texte que leur ont transmis le premier ministre et le secrétaire d'Etat à la communication, sans parler de la possible inconstitutionnalité de certains de ses éléments.

Encore une fois, ce n'est pas l'objectif recherché qui est mis en cause. Tous les députés socialistes et communistes souhaitent que soit mis fin à la croissance du groupe Hersant. M. Pierre Joxe lui-même s'était étonné auprès du premier ministre de la lenteur des procédures judiciaires en cours contre M. Hersant et ses amis visant à les contraindre à appliquer l'ordonnance de 1944. Devant cette situation, il avait souhaité qu'un texte législatif leur empêche toute nouvelle acquisition de titre.

Il n'est pas le seul à émettre cette opinion, renforcée par les propos tenus par M. Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, devant le groupe socialiste le mardi 6 décembre. Le désaccord porte donc sur la méthode et uniquement sur cela ; c'est déjà beaucoup. D'autant que quelques socialistes, se souvenant des conditions dans lesquelles avait travaillé la commission spéciale qui avait préparé le débat en séance publique sur la loi sur l'audiovisuel, regrettent qu'une telle solution n'ait pas été aussi retenue cette fois. La responsabilité n'en revient pas, il est vrai, à M. Mauroy.

En revanche, les choix du premier ministre sont à nouveau contestés dans l'établissement du calendrier parlementaire. La fin de la session budgétaire est traditionnellement très chargée. Il reste cette fois une douzaine de textes que le gouvernement voudrait voir adoptés définitivement avant le 23 décembre, car il est maintenant acquis qu'une session extraordinaire prendra immédiatement la suite de la session constitutionnellement close le 21 décembre à minuit.

Lorsque M. Pierre Joxe a réclamé le temps pour les députés d'étudier sérieusement ce texte important, il en a, certes, profité pour renouveler ses critiques personnelles contre M. Mauroy, mais il était aussi – sur la procédure – le porte-parole de la majorité des députés socialistes toutes tendances confondues. Mais les rapports entre les deux hommes sont tels que le premier ministre ne pouvait donner l'impression de céder au président du groupe socialiste à l'Assemblée. Pourtant, la suite des événements a confirmé qu'une étude approfondie était nécessaire. D'abord, les élus provinciaux ont eu la confirmation que le monopole de certains grands quotidiens de province auquel nombre d'entre eux se heurtent ne serait en rien ébréché. Ensuite, les auditions auxquelles s'est livrée la commission des affaires culturelles ont montré que la principale difficulté de la presse parisienne – les conditions de sa survie économique – n'était pas résolue par ce projet et que, pire l'application du projet tel qu'il est risquerait de geler des situations acquises.

Constitutionnalité

Bien vite aussi des juristes de la commission des lois comme MM. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saône), Alain Richard (P.S., Val-d'Oise) ou Michel Sapin (P.S., Indre) ont constaté que la constitutionnalité de certaines dispositions pouvait être mise en cause : est-il possible d'imposer des règles différentes à la presse de province et à la presse nationale alors qu'un des grands principes du droit exige l'égalité de tous devant la loi ? Est-il possible de rétablir dans l'article 14 du projet qui traite des pouvoirs de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, une forme d'autorisation préalable alors que le Conseil constitutionnel, à l'occasion du projet de loi sur les associations, a fait état d'une jurisprudence stricte en la matière ?

Les communistes, eux, ont soulevé le cas de la presse des partis politiques. En limiter la croissance, la soumettre à un contrôle, n'est-ce pas aller contre l'article 4 de la Constitution, qui reconnaît aux partis le droit d'exercer leur activité librement. M. André Lajoinie, président du groupe communiste, a redit le mardi 13 décembre que les communistes ne pourraient voter le projet si les partis n'étaient pas exclus de son application. Or M. Jean-Jack Queyranne (P.S., Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a affirmé clairement le même jour que la presse des partis devait être concernée par les dispositions du texte relatives à la concentration. Il y a là un différend politique qui ne peut être tranché qu'au plus haut niveau, à l'hôtel Matignon.

Ce n'est pas le seul sujet sur lequel le premier ministre devra se prononcer. Le petit groupe de députés que le groupe socialiste a chargé d'étudier le projet a déjà préparé, sous réserve de connaître les positions définitives du gouvernement, une trentaine d'amendements prévoyant notamment d'exclure les hebdomadaires des limites de la concentration, d'imposer dans chaque quotidien *« une équipe rédactionnelle permanente composée de journalistes professionels »* et de revenir à la formule proposée par le Conseil d'Etat pour l'article 12, c'est-à-dire d'autoriser un même groupe de presse à contrôler un quotidien national et des quotidiens provinciaux, à condition de ne pas dépasser 10 % du marché.

Les socialistes ont donc besoin de temps. La stratégie de l'opposition imposée par M. Alain Madelin (U.D.F., Ile-de-France), qui ralentit considérablement les travaux de la commission des affaires culturelles, le leur offre. D'autant qu'elle laisse présager une même tactique en séance publique, même si M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a affirmé le mardi 13 décembre que ses amis n'avaient pas l'intention d'*« être excessifs dans le débat »* ni de se livrer à des *« opérations de retardement ou de diversion »*.

Aussi, bien que l'ouverture du débat sur la presse ait été maintenue au jeudi 15 décembre, à 18 h, nombreux sont les socialistes qui espèrent que la bataille de procédure que va mener l'opposition (question d'irrecevabilité défendue par M. Madelin, question préalable soulevée par M. Jacques Chirac) ne permettra pas d'atteindre la discussion des articles avant dimanche soir, terme obligatoire de la discussion de ce projet pour que les autres textes en navette entre les deux Assemblées puissent être adoptés avant la fin de la session. Ainsi, la commission aurait le temps avant une éventuelle session extraordinaire en janvier ou en février, ou avant la session de printemps, de continuer ses travaux et les socialistes de se mettre d'accord entre eux.

THIERRY BRÉHIER.

● *Chez les gaullistes populaires.* – M. Jacques Debu-Bridel, ancien sénateur R.P.F. de Paris en 1948, a été désigné comme président-fondateur du Mouvement gaulliste populaire (proche de la majorité). Les postes de président et de vice-président ont été supprimés lors de la convention de ce mouvement (*le Monde* du 7 décembre) et remplacés par un secrétaire national permanent, M. Jean-Louis Delecourt.

Guerre civile ou consensus ?

(Suite de la première page.)

On ne veut pas dire par là que le président de la République souhaitait d'entrée de jeu amener la gauche à appuyer, par exemple, la politique d'austérité. Ses conseillers et lui avaient sous-estimé au départ le caractère international de la crise économique. Leur optimisme les poussait à ne pas voir qu'une politique de relance de la consommation conduisait nécessairement à une aggravation du déficit commercial. Nous en payons les conséquences. Mais le fait est que, grâce à cette démonstration, il y a de moins en moins de gens en France aujourd'hui pour contester un certain nombre d'évidences économiques, concernant l'inflation, la course des salaires et des prix, l'équilibre du budget ou des comptes extérieurs, que l'on ne pouvait reprendre à son compte il y a encore quelques mois sans se faire traiter de suppôt de la réaction.

Même jeu pour les institutions, encore que là l'évolution ait commencé bien avant 1981. Il est tout de même extraordinaire que le parti communiste, héritier de la révolution d'Octobre, ait tout fait, en mai 1968, pour empêcher le mouvement de contestation de prendre un caractère insurrectionnel. Qu'à aucun moment par la suite il n'ait pris prétexte de la faible marge du vainqueur ou du découpage inique des circonscriptions pour remettre en cause le résultat d'élections qui lui étaient défavorables.

Moyennant quoi, il fallait un président de gauche pour consacrer une Constitution qu'avait fait adopter un président réputé de droite, de même qu'il fallait le général de Gaulle pour faire consacrer non seulement l'indépendance de l'Algérie, mais la réconciliation avec l'Allemagne. Et il fallait que François Mitterrand reprenne cette double politique à son compte pour que plus personne après lui ne puisse sérieusement la remettre en cause. Qui sait si l'histoire ne rapprochera pas un jour la visite à Paris, sans qu'aucun incident vienne la troubler, du président de la République algérienne et cette cérémonie de la cathédrale de Reims qui avait vu de Gaulle et Adenauer enterrer d'un même cœur la hache de guerre entre leurs deux peuples ?

Hélas ! quand une hache est enterrée, on s'empresse d'en déterrer une autre. Les Français paraissaient en passe de s'entendre sur la politique étrangère, la défense, l'économie ? Qu'à cela ne tienne : la querelle de l'école privée pour ne pas parler de celle de la presse ressurgit à point nommé pour dresser l'une contre l'autre deux moitiés de la nation...

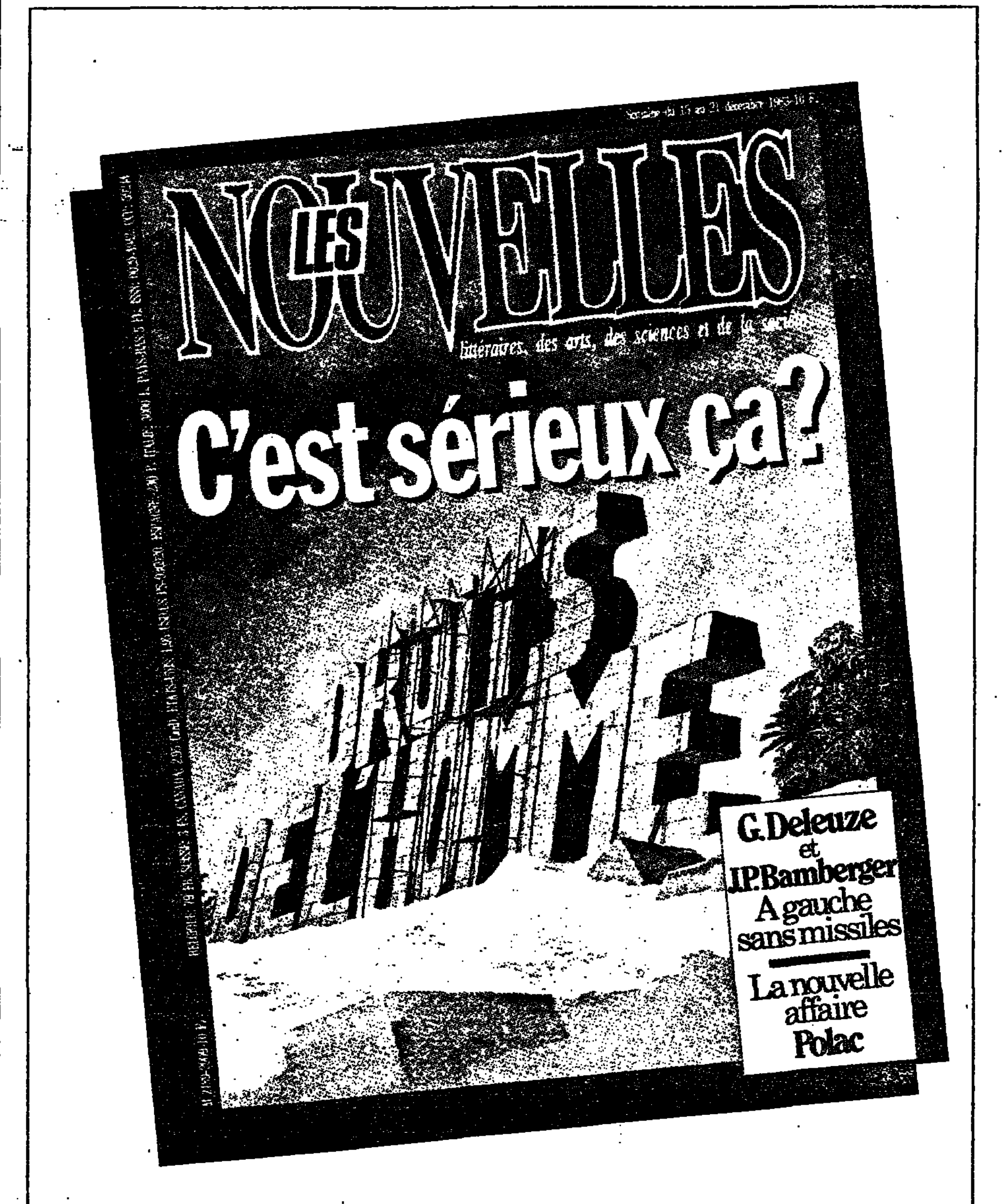
ANDRÉ FONTAINE.

● *La réponse de* l'Humanité *à M. Chirac.* – Commentant l'entretien accordé par M. Jacques Chirac au *Monde* du 14 décembre, Maryse Lelarge écrit, dans *l'Humanité* du 14 décembre : *« Le renouveau proposé par M. Chirac est fait de soumission à M. Reagan, de régression sociale, de liberté pour les patrons de licencier, d'exporter leurs capitaux et de spéculer.*

» Mais il peut tromper les Français et les Françaises en proie à une certaine désillusion, parfois même au mécontentement. Il n'en est que plus urgent d'avancer sur la voie ouverte en 1981 et de poursuivre les réformes pour lesquelles les Français et les Françaies se sont majoritairement prononcés. »

● ERRATUM. – Dans la dernière phrase de l'interview que nous a accordée M. Jacques Chirac (*le Monde* du 14 décembre), il fallait naturellement lire que *« la Ve République* (et non la IVe) *s'accommode mal des arrangements de circonstances »*.





Le Monde

société

AU TRIBUNAL D'EVRY

La mémoire de Patrick Mirval

Le président, M. Jean-Louis Douel, avait dû multiplier les mises en garde. Le tribunal risquait la cassation à se tromper ainsi de sujet. Il n'était pas habilité — il fallait s'y résoudre — à contester la chose jugée, à reprendre une instruction close, six ans plus tôt, dans les formes. Et si devait resurgir le fantôme de Patrick Mirval, un jeune Antillais âgé de vingt ans, décédé en 1974 dans des conditions éminemment suspectes, durant un transfert à l'intérieur du centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis, cela ne pouvait être que très indirectement.

La sixième chambre correctionnelle d'Evry (Essonne), que présidait M. Douel, mardi 13 décembre, n'était saisie que d'une poursuite en diffamation. En janvier, un instituteur de la prison, M. Antoine Lubrina, avait accusé, dans un tract diffusé par le parti communiste, un chef de maison d'arrêt, M. Raymond Benoist, d'être *« responsable de la mort de Patrick Mirval, puisqu'il dirigeait le transfert et aurait pu stopper le tabassage »*.

M. Benoist avait de bonnes raisonsd'attaquer ce texte : l'information judiciaire sur la mort du jeune Antillais s'était conclue par un non-lieu, confirmé en appel puis devant la Cour de cassation. Rien ne prouvait que M. Benoist avait pu laisser des surveillants de prison soumettre le détenu à un tabassage mortel. Ceux qui contestaient cette vérité officielle s'exposaient donc à des poursuites.

Perspective qui n'a pas, il est vrai, effrayé l'instituteur de Fleury-Mérogis. Avec d'autres, avocats, médecins, écrivains, il avait déjà bataillé, en 1974, pour que la lumière soit faite sur la mort de Patrick Mirval. Malgré les décisions de justice, il a continué à chercher la vérité, entre des témoignages douteux, des expertises médicales contradictoires et une instruction fort partiale. Comment croire, répète-t-il depuis bientôt dix ans, que le jeune détenu soit mort de sa seule violence, de sa seule résistance à ses gardiens ?

Mais le tribunal d'Evry refusait de s'exposer à une contre-enquête publique. Soucieux de laisser s'exprimer le prévenu et son défenseur, Mᵉ Nicole Dreyfus, ainsi que l'entourage de Patrick Mirval, le *président n'avait comme solution* que de biaiser, d'éloigner des soupçons qui n'avaient pas pu être vérifiés à temps. Il avait l'air désolé, M. Douel, mais il était bien contraint de rappeler que seule la réouverture de l'instruction initiale permettrait d'évoquer ces maudites expertises médicales, ces oublis du dossier et les embarras de la chancellerie, en 1974.

Et cette quête, personne, parmi ceux qui avaient à cœur, mardi, de défendre la mémoire de Patrick Mirval, n'était en mesure de la déposer auprès de M. Robert Badinter. Il manquait ces fameux « faits nouveaux » qui seuls auraient pu justifier un réexamen des circonstances de la mort. M. Bernard Cuau, un universitaire, qui avait écrit un livre, *l'Affaire Mirval*, Mᵉ Henri-José Legrand, avocat du jeune Antillais, le docteur Antoine Lazarus, qui avait constaté le décès, avaient des convictions bien trempées.

Leurs arguments rappelaient l'attitude, jugée pour le moins équivoque, de la justice et de l'administration pénitentiaire à l'époque des faits. Mais, à défaut d'une preuve, ces évocations restaient, hélas, inutiles, et le gardien Benoist, à l'honneur diffamé, était dans son bon droit.

Le jugement sera rendu le 8 janvier 1984.

PHILIPPE BOGGIO.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER

M. Bérégovoy annonce la construction d'un nouvel hôpital pour l'Institut Curie

L'Institut Curie, seul centre anticancéreux situé dans Paris, disposera d'un nouvel hôpital qui remplacera, dans quatre ans, les bâtiments vétustes dans lesquels sont actuellement hébergés les malades. La nouvelle a été annoncée mardi soir 13 décembre par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui a visité les installations de l'une des plus anciennes et des plus illustres fondations d'Europe, créée en 1921 par Marie Curie et par le docteur Claudius Regaud pour appliquer au traitement des cancers les pouvoirs destructeurs des radiations ionisantes.

Jouxtant le centre actuel de la rue d'Ulm, le nouveau bâtiment dont la maquette a été présentée à M. Bérégovoy, comportera deux cent dix-huit lits et un hôpital de jour de vingt lits. Le coût de sa construction s'élèvera à deux cent trente millions de francs dont 40 % seront pris en charge par l'Etat, 30 % par la Sécurité sociale sous forme d'un prêt et 30 % par les fonds propres de l'Institut.

La décision de l'Etat revêt un caractère exceptionnel dans le contexte actuel d'économies. Elle illustre, a souligné le ministre, la priorité qu'entend accorder le gouvernement à la lutte contre le cancer, et l'intérêt qu'il porte aux liens étroits qui ont existé à Curie dès sa création entre la recherche et les soins. En outre, le fait que l'organisation mise en place privilégie les diagnostics ou les traitements conduits sans hospitalisation *« s'inscrit dans la voie qu'entend encourager le gouvernement »*.

Le docteur Robert Calle, directeur de l'Institut Curie, a rappelé que quatre vingt-mille malades s'y rendaient chaque année en consultation, et que les deux tiers des traitements ou des examens de diagnostic étaient conduits en ambulatoire, grâce à des organisations multiples d'hébergement temporaire ou de soins à domicile.

Au cours de sa visite, le ministre a inauguré les installations du scanner corps entier offert à l'Institut Curie par la Fondation pour la recherche médicale. Il a annoncé que pour le faire fonctionner, la direction des hôpitaux accordera la création des postes de technicien et d'infirmière nécessaires.

80 000 CONSULTANTS PAR AN

L'Institut Curie est situé 26, rue d'Ulm, à Paris, sur le lieu même où fut créé en 1909, par l'Institut Pasteur et l'Université de Paris, l'Institut du radium où travaillait Marie Curie.

En 1921, sur l'initiative du docteur Claudius Regaud, un département d'applications médicales des radiations fut adjoint à l'Institut du radium. On le baptisa Fondation Curie. C'est en 1970 que naquit l'Institut Curie, fruit de la fusion des sections hospitalières et de recherche, toutes orientées vers la lutte contre le cancer et dont les laboratoires se trouvent à Paris, à Orsay et à Arcueil.

L'Institut Curie, que préside le docteur Jean Coursaget, occupe mille employés, dont trois cent cinquante se consacrent entièrement à la recherche. Sa section médicale assure chaque année quatre-vingt mille consultations externes, soixante-trois mille journées d'hospitalisation, trois cents cinquante mille examens et quatorze mille traitements.

AU PROCÈS PARIBAS

La nationalisation manquée de Paribas-Suisse

Encore M. Pierre Moussa. Quoi d'étonnant à cela ? Sans lui que serait ce procès ? C'est parce qu'il le sait trop bien qu'il a encore parlé mardi 13 décembre. Peut-être *demeurait-il sur le sentiment de* n'avoir pas suffisamment bien répondu la veille lorsque le président Culié s'étonnait qu'il n'ait pas interrogé lui-même Léonce Boissonnat après la découverte par les douanes des fraudes reprochées, qu'il ne l'ait pas sanctionné. Il a donc d'emblée demandé à revenir sur ce chapitre. Et puis, de fil en aiguille, il est allé bien au-delà, reprenant ainsi l'initiative, mais toujours posément.

Il a trouvé quelques formules : *« A la tête d'une armée, on n'est pas à la tête de chacune de ses compagnies. »* Ou encore : *« Une caisse noire* [car il en existait une au service de la gestion privée], *c'est très mal, mais, dans le cas particulier, je ne pense pas que ce soit pendable. »* Au-delà des formules, ce sont surtout des arguments qu'il entendait opposer à l'accusation. Des comptes à l'étranger ? Oui, Paribas en avait, et même avec l'accord des autorités, car, lorsqu'il s'agit d'économie et d'exportation, *« il faut bien jouer le jeu »*. Alors, des sommes étaient effectivement disponibles dans des comptes étrangers pour le versement de ces commissions à un Etat ou à une entreprise qui permettent d'emporter un marché. Ces sommes-là n'étaient pas comptabilisées, et les pouvoirs publics le savaient parfaitement. Cela pour signifier que des accommodements sont toujours possibles.

Mais M. Moussa avait en réserve autre chose. Il a lu attentivement le réquisitoire du parquet. Il y a relevé qu'à l'origine on a retenu des opérations frauduleuses contre cent un clients de Paribas-Paris. Sur ces cent un, six ont été mis hors de cause. Il en reste quatre-vingt-quinze. Or, pour ces quatre-vingt-quinze, combien ont ouvert des comptes en Suisse, alors que lui, Pierre Moussa, était P.-D. G. de la banque, c'est-à-dire entre le 15 juin 1978 et 1981, année de sa démission ? Six, pas un de plus. Les autres, tous les autres ont été ouverts bien avant. Alors M. Moussa s'étonne. Est-il juste qu'il soit là seul ? Car, si l'on doit tenir pour responsable le P.-D. G., certains de ses prédécesseurs ne devraient-ils pas être là, eux aussi ?

Le président Culié a tenté d'esquiver cette observation de bon sens.

« Certes, a-t-il dit, *mais avant d'être P.-D. G., vous avez été directeur général pendant dix ans.*

— Assurément, a dit M. Moussa. *Mais le réquisitoire est précis. Il indique très clairement que je suis inculpé uniquement en ma qualité de P.-D. G., donc uniquement pour ce que j'ai pu faire ou ne pas faire à partir du 15 juin 1978. »*

Il a bien fallu le lui concéder. Du coup, on a essayé de le forcer par d'autres questions. Savait-il que sur la place de Paris des bruits couraient comme quoi il était notoire que Paribas se prêtait volontiers à des opérations de transfert de capitaux vers la Suisse ?

— « Si c'était notoire sur la place de Paris, ça ne l'était pas pour moi.

— En somme, vous auriez été comme le mari trompé, le dernier à être informé ?

— Je pensais effectivement à cette formule, monsieur le président, mais je n'osais pas l'employer moi-même... »

Une « question désagréable »

M. Culié annonça alors sa dernière question en la qualifiant lui-même de *« désagréable »*.

— « Pourquoi n'auriez-vous pas toléré des transferts d'argent en Suisse, alors que vous avez fait échapper à la nationalisation Paribas-Suisse ? »

C'était direct, brutal même. C'était surtout porter le fer sur ce qui aurait pu rester le non-dit de ce procès. Car M. Moussa, jusque-là, s'était bien gardé de souffler mot de cet aspect des choses. Ce n'est pas assurément qu'il n'ait là-dessus son idée. Il sait bien que les plaintes du ministre du budget des 2 et 6 novembre 1981, qui coupèrent court à la transaction envisagée initialement, vinrent au lendemain de ses opérations qui faisaient échapper Paribas-Genève à la nationalisation bancaire, comme elles venaient après des propos gouvernementaux parlant — faisant allusion à Pierre Moussa — d'une *« mentalité d'émigré »*. La réponse est venue, posément, comme les autres :

— « Si vous considérez que ce sujet fait partie de votre débat, je vais vous répondre. D'abord, il y a une différence entre les opérations frauduleuses dont est saisi le tribunal et celle qui a empêché la nationalisation de Paribas-Genève. Les premières sont illégales, la seconde était parfaitement légale. Ce que j'ai fait en 1981, je l'ai fait selon les critères de la démocratie, qui veulent que, une fois fixés les lois et les règlements, chacun, en les respectant, puisse se déterminer librement. Et l'on peut se déterminer alors en fonction d'intérêts personnels. Ce n'était pas le cas ; en fonction des intérêts de sa firme et aussi des intérêts bien compris de son pays, avec le droit d'être en divergence d'appréciation par rapport au gouvernement. C'est que, pour moi, mieux vaut toujours avoir 40 % dans une firme prospère que 60 % dans une qui se désagrège. »

Comme Mᵉ Jacques Dreyfuss, avocat de M. Avalle, le client qui s'est constitué partie civile contre la banque, insista en ces termes : *« Vous pensez donc que si nous sommes tous aujourd'hui ici, c'est à cause de cette opération qui empêcha une nationalisation ? »*, M. Moussa renchérit : *« Je n'en doute pas une seconde, ce qui me fait éprouver d'autant plus un grand sentiment de responsabilité à l'égard de tant de personnes amenées ici avec moi pour expier en fin de compte quelque chose dont j'ai été le seul responsable. »*

Ce fut le point majeur de cette journée. La suite en fut occupée par l'examen de l'affaire Latécoère. C'est l'histoire du passage de trente-cinq milles pièces d'or, propriété de M. Pierre Latécoère, inculpé lui aussi mais en fuite, depuis un château de Haute-Garonne où il les dissimulait jusqu'au Canada via Toulouse, Paris, Luxembourg, Francfort et Toronto, avec le concours de MM. Jean Peynichou et Daniel Rouchy, ainsi que de passeurs aux noms codés et de porteurs de valises.

Le cocasse s'y mêle à l'astuce et même, selon l'accusation, à l'abus de confiance. On en reparlera.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE TRAIN ROULE LES VOYAGEURS VOLENT...

Il fut une époque, pas tellement lointaine, où, dans les trains, on ne devait pas « laisser les enfants jouer avec les portières ». Depuis, ceux-ci en ont pris à leur aise. La dernière *Lettre de la S.N.C.F.* relate que, trois mois après leur mise en service, en 1982, il a fallu remplacer les jeux mis à la disposition des jeunes voyageurs, dans les huit nouvelles voitures « aires de jeux », car ils avaient été cassés ou volés. Coût pour l'entreprise : 5 840 F.

Il est vrai que leurs aînés font beaucoup mieux. En cette même année 1982, dans les voitures-couchettes, on a volé 50 000 couvertures, 100 000 taies d'oreiller et 300 000 draps-sacs. Bon an mal an, disparaissent 2 000 échelles de couchette, 16 800 marteaux brise-vitre, 2 000 savonniers, 400 rideaux de voiture Corail, 1 200 cadres-photos et divers autres objets pour une valeur de 2 millions de francs, soit autant que le montant des vols constatés dans les services de restauration (denrées et équipements) — auxquels il convient d'ajouter, dans ce dernier cas, 400 000 F de déprédations diverses.

C'est dans la banlieue parisienne que vols et déprédations sont *les plus nombreux :* 17,7 millions de francs de casse en 1982. Sur la banlieue nord, 577 actes de malveillance ayant donné lieu à un dépôt de plainte ont coûté la bagatelle de 4,84 millions de francs.

La S.N.C.F. s'interroge sur les moyens de juguler la malveillance et le vandalisme. Mais la *solidité des équipements* trouvera toujours ses limites face aux *capacités imaginatives* de quelques malfrats déterminés. Il n'est pas question, pour autant, de priver les voyageurs de savon dans les toilettes ou de rideaux aux fenêtres.

On songe donc à s'attaquer, dans un premier temps, au problème du vol des objets les plus aisés à subtiliser : *« Mettre les articles les plus recherchés en vente serait peut-être une solution »*, observe la S.N.C.F. On l'expérimentera avec les draps-sacs qui vont d'abord être vendus dans les organismes de sport. On reconnaît pourtant que l'expérience de ce genre tentée par le promoteur du train de luxe Venise-Simplon-Orient-Express (une rame privée qui relie, chaque semaine, Londres à l'Italie avec un matériel et un service dignes des grands trains d'avant-guerre) n'est pas très encourageante : bien qu'il vende, dans les magasins spécialisés, vaisselle et argenterie frappées du filigrane « V.S.O.E. », il en voit disparaître tout de même une quantité importante...

J. S.

COLÈRE CHEZ LES RAPATRIÉS D'A.F.N.

Le RECOURS en appelle à M. Mitterrand contre les occupations de propriétés en Corse

De notre correspondant

Bastia. — Depuis samedi 10 décembre, un groupe de sept agriculteurs de la F.D.S.E.A. de Haute-Corse occupe une propriété de 70 hectares appartenant à Mᵐᵉ Simone Nouvion, rapatriée d'Algérie, sur la commune de Canale-di-Verdi (Haute-Corse). Le groupe justifie cette occupation par l'état d'abandon du domaine planté en vignes.

Il y a un an, des pourparlers entre Mᵐᵉ Nouvion et la SAFER Corse avaient achoppé sur le prix de rétrocession des terres. Les négociations étaient ensuite abandonnées. La commission sur l'aménagement de la dette des rpatriés étant installée entre temps, la propriétaire du domaine Saint-Pierre souhaitait voir son dossier examiné par l'instance juridictionnelle. On parle dans son cas d'une dette s'élevant à 6,3 millions de francs. Les occupants estiment au contraire que la situation d'abandon des terres ne peut se prolonger et demandent que la SAFER se saisisse du dossier afin de le faire aboutir.

En fait, depuis plusieurs semaines, la commission sur l'aménagement de la dette est dans l'impasse. les représentants des rapatriés ne siègent plus estimant que les six cents dossiers que doit examiner la commission ne le sont pas convenablement. Les autorités feraient preuve, selon eux, d'un juridisme excessif visant à freiner la répartition des aides attendues.

Ce souci manifesté par le représentant de l'Etat s'explique par la disparité des aides prévues pour les agriculteurs corses et rapatriés. Les premiers se plaignent d'une limitation du plafonnement des financements prévus pour venir en aide. L'« enveloppe Cresson » destinée aux agriculteurs corses en difficulté, s'élève à 4 millions de francs pour mille six cents dossiers présentés, dont certains n'ont pas été jugés recevables ; l'aide aux rapatriés serait-elle d'un montant global de 8[illegible]millions de francs.

Cette opération de commando, venant après une trentaine d'autres, suscite une vive colère parmi les rapatriés et leur porte-parole. La confédération du Recours, qui avait *protesté contre ces agissements*, le 23 novembre, à l'occasion d'une réunion à l'Elysée, a décidé lundi d'*« en appeler au président de la République devant la passivité des pouvoirs publics locaux »*. La confédération, dont le coordonnateur national, M. Guy Forzy, s'est rendue en Corse, le 12 décembre, *« étudier un certain nombre de réactions appropriées, allant de mesures de rétorsion sur le continent à des sanctions politiques électorales »*.

Elle demande *« que l'ordre public soit rétabli dans l'île et que les rapatriés ne soient pas conduits à un nouvel exode »*.

La situation en Corse ajoute à l'inquiétude du Recours *« qui voudrait éviter,* selon son porte-parole, M. Jacques Roseau, *que pour les rapatriés, la lune de miel des dix-huit premiers mois du septennat de M. Mitterrand ne se transforme en lune de miel »*.

M. CHIRAC SOUHAITE QUE SOIENT CHANGÉES LES RÈGLES D'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

M. Jacques Chirac, qui participait, mardi soir 13 décembre, au « banquet républicain » organisé par le groupe R.P.R. du Sénat, à Suresnes (Hauts-de-Seine), a parlé du statut particulier de la Corse dont, a-t-il dit, *« les résultats sont mauvais et inquiétants »*. Il cite *« la dilution des responsabilités »* à laquelle aboutit une assemblée *« sans majorité ou plutôt avec des majorités variales » ;* un *président* (M. Prosper Alfonsi) soutenu par *« une majorité désabusée, donc sans pouvoir » ; « des relations anarchiques et contraires à une bonne gestion entre la région, les deux départements, les communes et les offices » ; « une mauvaise utilisation des deniers publics et surtout, échec suprême, un affaiblissement de toutes les autorités, sans malheureusement le retour au calme que le nouveau statut était censé assurer »*.

Après avoir jugé *« urgent que le gouvernement change de cap »*, le président du R.P.R. a suggéré que le gouvernement *« se hâte de mener à son terme le processus de régionalisation dans toutes les régions et qu'il fasse renouveler l'assemblée de Corse en même temps queles autres conseils régionaux, après adoption d'une loi électorale permettant de dégager une majorité dans chacune de ces assemblées, faute de quoi toutes les régions connaîtront les mêmes mésaventures et la même anarchie que la Corse, parce que les mêmes causes engendrent toujours les mêmes effets »*.

Une lettre de M. Pierre Laffont :

« Sommes-nous encore dans un Etat de droit ? »

Dans la lettre qu'il nous a adressée, M. Pierre Laffont, ancien directeur de l'Echo d'Oran, *après avoir rappelé l'intervention de* « commandos armés » *contre, dit-il, trente deux domaines appartenant à des Français originaires d'Afrique du Nord et la réaction du RECOURS fait ce commentaire :*

Alors que, chaque fois qu'un citoyen agressé chez lui se fait justice lui-même, le gouvernement et les médias stigmatisent avec raison une attitude contraire aux lois d'une société civilisée, le silence le plus total protège ces cas de scandaleuse injustice.

Mᵉ Badinter a récemment dévoilé son projet d'aide aux victimes d'agression : voilà l'occasion de commencer par un coup d'éclat. Les Français d'Algérie — qui ont supporté seuls le poids de la décolonisation — doivent-ils aujourd'hui être les premières victimes de l'anarchie française naissante ? Car la question est capitale : « Sommes-nous encore dans un Etat de droit ? », ou bien assistons-nous sans réaction aux prodromes de la décomposition de la société française ?

F.L.N.-F.L.N.C. = même combat, a-t-on pu écrire. Faudra-t-il un jour ajouter : F.L.N.-F.L.N.C. = même démission de la France.

Si, pour l'Algérie, on peut s'abriter derrière des raisons de haute politique, quels motifs invoquer pour justifier le blanc-seing accordé aux terroristes corses par le pouvoir ?

Je ne puis me résigner à croire au déclin définitif qui serait celui de notre pays s'il acceptait que les lois de la République — auxquelles il est si souvent fait référence — soient impunément bafouées et la cause des Français d'Algérie en Corse considérée désormais comme désespérée.

• *Arrestation d'un indépendantiste en Martinique.* — Un des secrétaires généraux de la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais (C.S.T.M.), M. Marc Pulvar, a été écroué, dimanche 11 décembre, après avoir blessé un homme par balle au cours d'une rixe. La C.S.T.M. a appelé ses adhérents à une grève illimitée à partir de mardi, afin d'obtenir sa libération. L'incident est survenu à la suite d'un conflit opposant la C.S.T.M. à la direction d'une maison de commerce. Selon le syndicat, une altercation a éclaté quand un groupe de grévistes, accompagnés de M. Pulvar et d'un huissier de justice, ont voulu faire constater qu'un dépôt installé en dehors du magasin par la direction des établissements De Laguarigue servait de point de vente. M. Pulvar a déclaré avoir été obligé de se défendre après avoir été pris à partie par deux gardiens. L'homme qu'il a blessé a été transporté à l'hôpital et ses jours ne se sont pas en danger. M. Pulvar, qui est aussi membre du Mouvement indépendantiste de la Martinique (MIM), a été inculpé de tentative d'homicide volontaire et de port d'arme.

• *Trois nouvelles inculpations en Guadeloupe.* — Trois membres du M.P.G.I. (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante) soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat commis le 14 novembre à Pointe-à-Pitre contre les locaux de Radio-Caraïbe internationale (R.C.I.) ont été arrêtés et inculpés, lundi 12 décembre, de *« complot contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire »*. Il s'agit de MM. Henri Peratout, employé à la Sécurité sociale, Jacques Griselin, moniteur d'auto-école, et de Mˡˡᵉ Maïté Peter, animatrice de Radio-Unité, organe du M.P.G.I.

de Paribas-Suisse

LE TRAIN ROSE LES VOYAGEURS VOLENT

M. Mitterrand

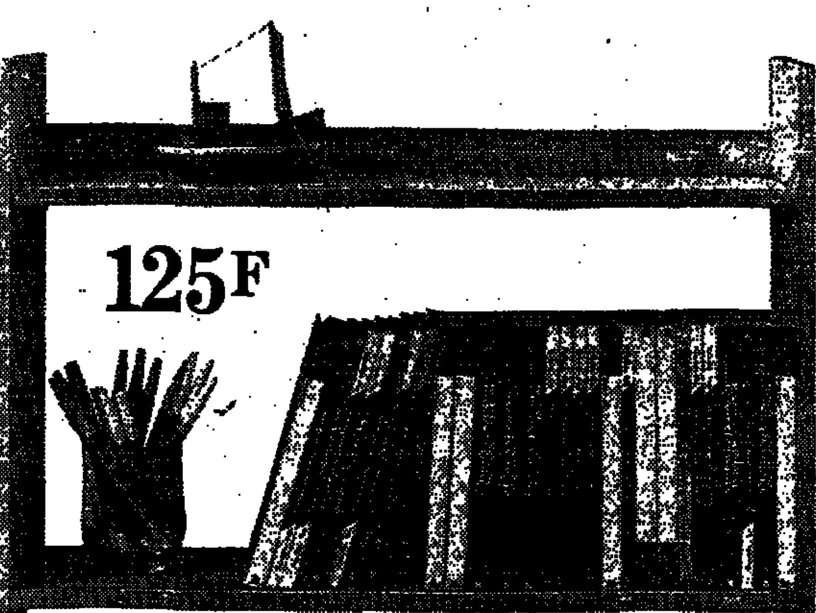
...opriétés en Corse

EN FRANCE

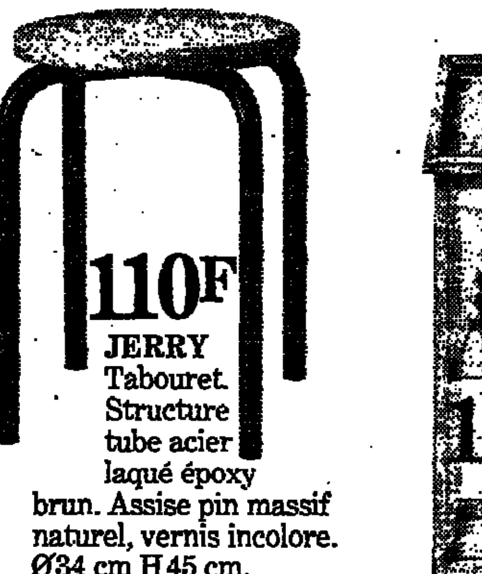
Achetez vos sapins de Noël chez Ikea.

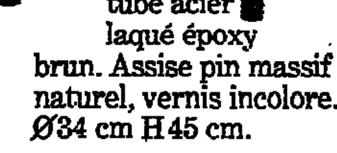


ez
le Noël
ea.



MOSS 3 - Etagère pin massif naturel non traité. L 80 × H 40 × P 18 cm.

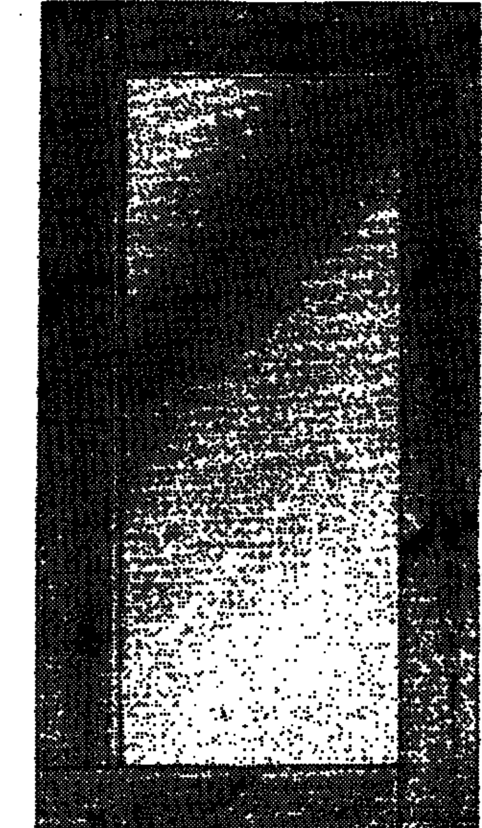




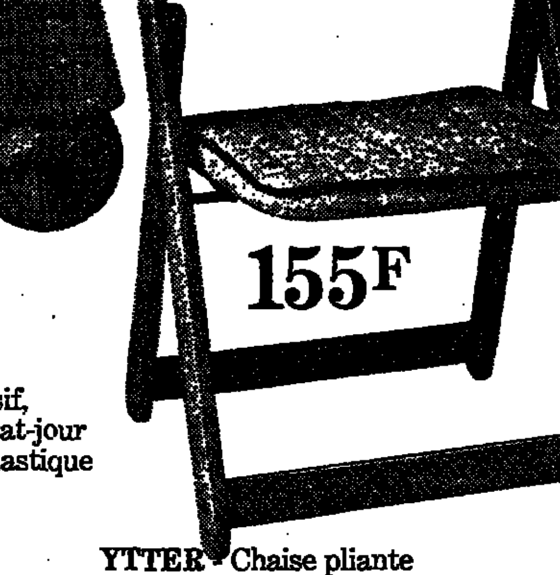
110F
JERRY
Tabouret. Structure tube acier laqué époxy brun. Assise pin massif naturel, vernis incolore. Ø34 cm H 45 cm.



FRÖ - Mini-serre. Pin massif non traité. Verre synthétique. Fond contreplaqué perforé. L 50 × P 21 × H 24 cm. 125 F.
FRÖJD - Mini-serre. Pin massif naturel non traité. Verre synthétique. L 25 × P 21 × H 47 cm. 130 F. L 60 × P 21 × H 47 cm. 190 F.



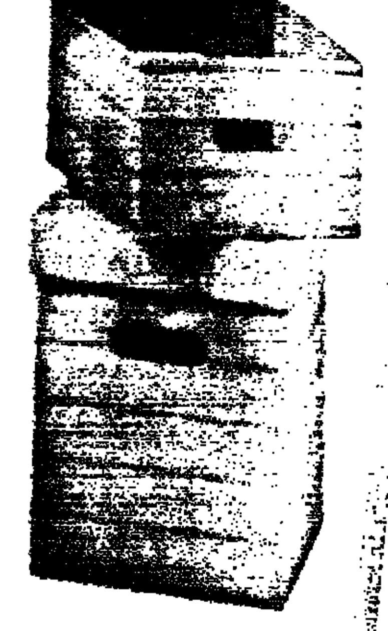
DACKE 2 - Miroir. Cadre pin massif naturel. Vernis incolore. Miroir de 4 mm d'épaisseur. 118 × 60 cm.
220F



129F
KATARINA - Applique. Pin massif, vernis incolore. Abat-jour carton revêtu de plastique blanc. Ø 22 cm.

155F
YTTER - Chaise pliante pin massif naturel, vernis incolore. Revêtement coton écru. L 53 × P 51 × H 79 cm.

165F
JERTA - Plateau-lit. Aggloméré laqué blanc. Pieds acier chromé, repliables. 61 × 36 × H 28 cm.



Gentil, le Père Noël?
Il nous fait ouvrir le Dimanche!
Dimanche 18 Décembre,
votre magasin IKEA
sera ouvert de 11h à 19h.



VESSLA - Locomotive et wagon. Aggloméré hêtre laqué. Roues plastiques. Locomotive Long 47 × larg 21 × H 28 cm. Bleu. Wagon Long 33 × larg 21 × H 28 cm. Jaune.
225F



99F

KUTTER - Fauteuil. Structure hêtre, vernis incolore. Revêtement coton/chanvre beige. Rembourrage en flocons de polyéther. 3 positions de réglage. L 75 × P 89 × H 90 cm.
295F

KONTIKI
Chaise haute d'enfant. Pin massif naturel, vernis incolore. Assise PVC brun ou jaune. L 50 × P 53 × H 79 cm.
265F

260F
INGO - Table basse pin massif naturel non traité. Long 71 × larg 71 × H 50 cm.

Quand on pense à Noël, on pense immédiatement au sapin, aux cadeaux, mais aussi à IKEA.

Nous ne sommes pas suédois pour rien. Nous adorons les sapins, mais encore plus les cadeaux qui vont autour. C'est pour cela que nous avons conçu un tas de petits objets, en pin bien sûr, mais aussi, divers accessoires et éléments de décoration en porcelaine, en verre, et même des textiles pour habiller les fêtes. Ce serait trop long de vous donner une liste entière de toutes les suggestions de cadeaux que nous vous proposons.

De 6 F jusqu'à 295 F, vous avez un choix qui vous permettra de faire plaisir à tous, parents, enfants et amis.

Regardez ce que nous vous présentons, et dites vous que nous en avons encore beaucoup qui vous attendent dans notre magasin.

Noël, c'est la plus belle occasion de l'année pour voir les choses en grand.

C'est d'ailleurs notre politique et notre philosophie en toutes occasions. Nous achetons d'énormes stocks et cela nous permet d'obtenir des plus petits prix. Alors, pour Noël, pensez à IKEA, et mettez-y le prix, même s'il est tout petit.

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.,: 11-22 h
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h.
RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois



IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL
BOBIGNY 2 - TEL. (1) 832.92.95
(à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h
Samedi: 9-20 h

IKEA LYON CENTRE COMMERCIAL
DU GRAND VIRE VAULX-EN-VELIN

60F

ÉDUCATION

Le nouveau projet de calendrier scolaire pour 1984-1985

Le conseil supérieur de l'éducation nationale a adopté, mardi 13 décembre, un projet de calendrier scolaire pour l'année 1984-1985. Ce projet fait suite aux différents textes soumis aux partenaires de l'éducation nationale depuis la fin de l'été (*le Monde* du 5 novembre).

Selon le texte adopté par le conseil supérieur, la rentrée scolaire serait fixée au mercredi 5 septembre 1984 pour les enseignants du second degré, le jeudi 6 septembre pour les instituteurs et le vendredi 7 septembre pour tous les élèves. Toussaint : du samedi 27 octobre après la classe au mardi 6 novembre au matin ; Noël : du jeudi 20 décembre au jeudi 3 janvier 1985. Pour les vacances d'hiver, les départs s'échelonneraient entre le jeudi 7 février (zone 1), le jeudi 14 février (zone 2) et le jeudi 21 février (zone 3) pour des congés s'étalant sur onze jours.

Les vacances de printemps auraient lieu du samedi 23 mars au jeudi 11 avril (zone 1) et du jeudi 29 mars au lundi 15 avril (zones 2 et 3). Enfin, les vacances d'été commenceraient le samedi 29 juin après la classe pour la zone 1, et le jeudi 27 juin après la classe pour les zones 2 et 3. La rentrée 1985 serait fixée au 6 septembre.

Ce projet ressemble beaucoup au calendrier qui est en vigueur cette année et ménage un équilibre entre les petites vacances intermédiaires, tout en maintenant l'intégralité des mois de juillet et d'août pour les vacances d'été. La nouveauté réside dans la dissociation des dates de rentrée pour les instituteurs et les professeurs de l'enseignement secondaire. Lors du vote au conseil supérieur, vingt-six membres ont approuvé le texte, seize membres se sont abstenus, dont les représentants de la C.F.D.T., et treize ont voté contre, dont les délégués de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), le Syndicat national des collèges (S.N.C.) et le Syndicat des chefs d'établissement de la FEN. Les représentants des personnels ont fait remarquer le déséquilibre qui existe toujours entre le nombre de jours de classe par trimestre et se sont prononcés pour une réforme des rythmes de la journée.

(1) *Zone 1 :* académies de Paris et de la région parisienne. *Zone 2 :* académies de Lille, Nancy-Metz, Caen, Rennes, Nantes, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier et Nice. *Zone 3 :* académies de Rouen, Amiens, Reims, Strasbourg, Orléans-Tours, Dijon, Besançon, Poitiers, Limoges, Lyon, Toulouse, Aix-Marseille.

Cinq syndicats autonomes se groupent en fédération

Un groupement de syndicats indépendants et autonomes de l'éducation nationale a été créé sur l'initiative du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC). La décision a été entérinée par plus de 70 % des participants au congrès extraordinaire réuni le 8 décembre à Paris.

Selon M. Jean Bories, président du SNALC, la nouvelle structure fédérale devrait constituer « *un pôle d'attraction pour ceux qui ne se retrouvent plus dans la FEN, fédération qui a montré sa complaisance à l'égard du gouvernement* ». Sa dénomination n'a pas encore été arrêtée, mais elle pourrait être « Confédération de l'éducation nationale. »

En plus du SNALC, qui est implanté dans les établissements secondaires, le groupement a immédiatement enregistré l'adhésion de quatre syndicats de tous les degrés d'enseignement : la fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche (F.N.S.A.E.S.R.), l'Union syndicale nationale des enseignants de France (U.S.N.E.F.) pour le primaire, et deux syndicats de chefs d'établissements, l'Union syndicale nationale des administrateurs de l'éducation nationale (U.S.N.A.E.N.) et le Syndicat national des personnels d'administration des lycées et établissements secondaires (S.N.P.A.L.E.S.)

La nouvelle structure revendique de trente-cinq à quarante mille adhérents, dont douze mille pour le SNALC. D'autres organisations comme l'Amicale des proviseurs et l'Amicale des censeurs, sollicitées elles aussi pour adhérer, n'ont pas encore fait connaître leur réponse.

L'affiliation à une confédération existante n'est « *pas envisagée dans l'immédiat* », mais si un choix devait un jour s'opérer, il s'effectuerait « *entre la C.G.C., F.O. et la C.F.T.C.* », précise le président du SNALC. En 1978, le SNALC avait rompu avec la C.G.C., dont il faisait partie depuis près de vingt-cinq ans, notamment à cause d'un désaccord à propos de la réforme Haby.

LA FÉDÉRATION ANDRIEU REÇUE A L'ÉLYSÉE

Les relations entre enseignements public et privé ont été au centre de la rencontre qui a eu lieu, mardi 13 décembre, à l'Élysée entre M. François Mitterrand et M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils des parents d'élèves (F.C.P.E.). « *Le président de la République paraît toujours se demander où se trouve la porte étroite qui ouvrirait sur un espace de liberté rassemblant les tenants de l'enseignement privé et du service public unifié laïc* », a déclaré M. Andrieu au terme de cet entretien. « *Nous sommes tous à la recherche de la clé qui ouvrira cette impossible porte étroite.* » Opposé au *statu quo*, le président de la F.C.P.E. attend « *des propositions précises du gouvernement* » qui devraient être faites selon lui au cours d'un prochain conseil des ministres.

ÉCHECS

● *Smyslov se repose.* – Surprenant tout le monde, Vassili Smyslov a décidé de prendre, le mardi 13 décembre, l'unique jour de repos auquel il a droit. La dixième partie de sa demi-finale du Tournoi des prétendants contre Zoltan Ribli a donc été reportée au jeudi 15. Smyslov, qui mène 5,5 à 3,5, n'a pas donné d'explication de sa décision, mais, à Londres, on rappelle que tous les joueurs d'échecs sont superstitieux et que la dixième partie devait se jouer un mardi 13...

SCIENCES

Les grands prix de l'Académie des sciences...

L'Académie des sciences a reconduit, lundi 12 décembre, dans ses fonctions de président le professeur Jean Bernard, qui a été élu, pour un an, président de l'Institut de France, qui regroupe les cinq académies (française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences, des beaux-arts, des sciences morales et politiques). L'Académie des sciences a publié la liste de ses prix et subventions pour 1983, parmi lesquels sept grands prix :

● **Prix Charles-Léopold-Mayer** (220 000 F), partagé entre M. Michel Lazdunski, directeur du centre de biochimie du C.N.R.S., et M. Vittorio Luzatti, directeur de recherche au C.N.R.S.

[M. Lazdunski a travaillé sur les canaux membranaires. M. Luzatti a développé une méthode permettant l'analyse de la structure de molécules biologiques.]

● **Prix Ampère de l'Électricité de France** (200000 F), partagé entre M. Claude Bouchiat, Mme Marie-Anne Bouchiat, directeurs de recherche au C.N.R.S., et M. Lionel Pottier, maître de recherche au C.N.R.S

[Les trois lauréats ont travaillé sur la violation du principe de parité en physique.]

● **Prix du Commissariat à l'énergie atomique** (180000 F) à M. Georges Charpak, physicien au Centre d'études et de recherches nucléaires (CERN) à Genève.

[M. Charpak a réalisé des détecteurs permettant la localisation spatio-temporelle de particules ionisantes de grande énergie.]

● **Prix Léon-Velluz** (120000 F) partagé entre MM. Robert Bucourt, ancien directeur du centre de recherches de Roussel-Uclaf, René Heymes, cadre supérieur, en retraite, au laboratoire de recherches chimiques de Roussel-Uclaf, Gérard Nominé, directeur de recherches France de Roussel-Uclaf, et Edmond Toromanoff, coordinateur des recherches chimiques, responsable du secteur pharmacie de Roussel-Uclaf.

[Ce prix récompense des recherches sur les céphalosporines, antibiotiques apparentés aux pénicillines.]

● **Prix Jaffé** (50 000 F) à M. Lawrence Siebenmann, directeur de recherche au C.N.R.S.

[M. Siebenmann, mathématicien, a apporté une solution au problème de la triangulation.]

● **Prix Alexandre-Joannidès** (40000 F) à Mme Nathalie Josso, maître de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

[Mme Josso a isolé différentes hormones intervenant dans le développement fœtal.]

● **Prix fondé par l'État : grand prix des sciences chimiques et naturelles** (40000 F) partagé entre MM. Jean-Charles Schwartz, directeur de recherche à l'INSERM, et Bernard Roques, professeur à la faculté de pharmacie de Paris.

(Les deux lauréats ont découvert des enzymes qui dégradent les enképhalines, neuromédiateurs agissant de manière analogue à la morphine, et ils ont synthétisé des inhibiteurs de ces enzymes).

...et de l'Académie de médecine

L'Académie nationale de médecine a décerné, mardi 13 décembre, ses prix pour 1983. Le prix de l'Académie récompense M. Marcel Locquin pour son *Manuel de microscopie ;* la subvention de l'Académie (30 000 F) est attribuée au professeur J.-C. Stoclet pour ses travaux sur les « *mécanismes d'action biochimique et pharmacologiques des vaso-dilatateurs et antihypertenseurs* » ; le prix Gustave-Roussy (13 100 F) au docteur Pierre Burtin pour ses « *travaux de cancérologie* » ; le prix du Docteur-Darolles (13 000 F) à M. Alfred Cordoliani pour les « *techniques modernes de la recherche documentaire dans les sciences biomédicales* » ; le prix Yvonne-Foulley (14 630 F) à M. Marc Lafaurie pour la « *mise en évidence d'un mécanisme intrinsèque protégeant l'organisme contre l'hépatocancérisation* » ; le prix de la Ville de Paris (7 500 F) au professeur Jacques Testart pour ses « *études chronobiologiques de l'ovulation humaine* » ; le prix de l'Union nationale des caisses chirurgicales mutualistes (30 000 F) au professeur René Louis pour son ouvrage *la Chirurgie du rachis* » ; le prix Specia (12 000 F) à Mlle Chantal L'Huillier pour sa thèse « *l'enfant à l'hôpital* » ; le prix Ciba-Geigy (10 000 F) au professeur Claude Hugues pour « *thérapeutique et pharmacologie clinique* » ; le prix du ministère de la jeunesse et des sports (5 000 F) au docteur Gérard Gabard pour sa thèse consacrée aux « *accidents de football* » ; le prix de la Société des eaux d'Evian au docteur Guy Rinbenbach pour « *l'adaptation à l'altitude et le mal des montagnes* ».

EN BREF

Me Michel Normand, président de la Confédération syndicale des avocats

La Confédération syndicale des avocats (C.S.A.) a un nouveau président, Me Michel Normand, du barreau de Paris. Il remplace le bâtonnier Lionel Lévy, de Charleville-Mézières (Ardennes), dont le mandat arrivait à expiration. C'est Me Christian Gérigny, de Bourges (Cher), qui succédera dans deux ans à Me Normand à la tête du syndicat. Il a été élu premier vice-président. De tendance modérée, la C.S.A. affirme compter dans ses rangs cinq mille avocats sur seize mille environ. Assez représentative du « barreau profond », elle est la principale organisation de la profession avant la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (modérée, trois mille cinq cents membres renvendiqués) et le Syndicat des avocats de France (gauche, mille cinq cent cinquante adhérents).

[Né le 12 juillet 1925 aux Sables-d'Olonne (Vendée), Me Normand est avocat depuis 1950. Il a été membre du conseil de l'ordre de Paris entre 1978 et 1980. Il milite dans les organisations professionnelles depuis qu'il est avocat. Spécialiste des questions fiscales, il est l'un des avocats de la direction générale des impôts.]

La « tunique du Christ » dérobée à Argenteuil

La « sainte tunique du Christ », conservée dans la basilique d'Argenteuil (Val-d'Oise) depuis le douzième siècle, a été dérobée dans la nuit du 12 au 13 décembre. Le micro dressé en chaire pour le sermon du Père Guiard, curé de la basilique, a également disparu. La tunique en laine d'une seule pièce, teintée de brun, aurait été, selon la tradition, donnée aux environs de l'an 800 par Irène, impératrice d'Orient, à Charlemagne. L'empereur l'avait offerte à sa fille Théocrate, abbesse d'Argenteuil. Depuis, elle était exposée, bien pliée dans un reliquaire, au fond d'une châsse barrée de fer forgé, et dépliée et « ostentée » aux pèlerins tous les cinquante ans.

Un correspondant anonyme a revendiqué le vol par téléphone, lundi soir, au quotidien *Libération : « Nous ne rendrons la tunique que lorsque seront libérés Frédéric Oriach, Pierre Ménard et Mariana Da Silva* » (trois membres du mouvement Action directe). « *Nous exigeons*, a ajouté le correspondant, *que l'Eglise verse une somme de 300 000 francs à Solidarnosc.* »

La revendication étonne les enquêteurs. Le syndicat polonais pourrait-il accepter l'argent de reliques volées ?

L'incendie caché à bord de la navette spatiale

Un incendie s'était déclaré, jeudi 8 décembre, à bord de la navette américaine Columbia, peu avant son atterrissage. C'est ce qu'à indiqué, mardi 13 décembre, la NASA à Houston. Le feu a pris dans deux des trois générateurs auxiliaires produisant l'énergie nécessaire au fonctionnement du système hydraulique de la navette. Il serait dû à une fuite du carburant (l'hydrazine), dont des gouttes, entrées en contact avec des parties chaudes du vaisseau spatial, se seraient enflammées spontanément en présence de l'oxygène de l'atmosphère. Les causes exactes de cet incident – mineur selon la NASA – devront être éclaircies avant le prochain départ de la navette américaine Challenger.

● *Un policier blessé par des malfaiteurs.* – Un gardien de la paix, âgé de vingt-sept ans, M. Yves Sallier, a été blessé, mardi 13 décembre à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), par un malfaiteur. En poste à Paris, M. Sallier rentrait chez lui lorsqu'il a entendu les appels au secours des proprétaires d'une bijouterie qui venaient d'être attaqués. L'un des deux malfaiteurs a tiré sur lui en prenant la fuite

Des gravures datant de 25 000 ans découvertes en Dordogne

Une grotte ornée d'une quinzaine de gravures faites il y a environ 25 000 ans probablement et représentant des animaux (mammouths, chevaux, bouquetins), a été découverte en Dordogne, dans le canton de Verteillac, par un spéléologue. Le sol de la grotte est fait de niveaux archéologiques dont la fouille méthodique apportera des précisions sur la période préhistorique (le gravettien) pendant laquelle ces gravures ont été faites.

Si la datation provisoire est confirmée, ces gravures sont antérieures de 10 000 ans aux peintures magdaléniennes de Lascaux et postérieures de 5 000 ans aux premières gravures aurignaciennes symboliques et frustes.

RÉGIONS

SELON LE C.E.S. ET LES REPRÉSENTANTS DE LA GAUCHE

Le budget 1984 n'accorde pas assez de place au développement économique de l'Ile-de-France

Socialistes, communistes et membres du Comité économique et social (C.E.S.) d'Ile-de-France sont tous d'accord : le budget 1984 de la région-capitale examiné, les 13 et 14 décembre, par les conseillers régionaux est très insuffisant en matière de développement économique.

« *Le C.E.S. considère que la part du budget consacré à ce secteur est notoirement insuffisante et devrait être relevée pour éviter que se poursuive la désindustrialisation de la région* », indique le conseil régional dans l'avis qu'il a adopté, le 8 décembre dernier, en assemblée plénière. « *En fin de compte, nous sommes tous forcés de constater que le développement économique est le dernier de vos soucis* », a renchéri M. Jacques Guyard, président du groupe des élus socialistes, à l'adresse de M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional. « *119 millions de francs lui sont consacrés au budget 1984 ; mais si nous en retirons la formation professionnelle, dont vous avez reconnu, vous-même, la spécificité par un budget annexe, soit 66 millions, nous obtenons une somme de 53 millions seulement, soit 1,57 % du budget total – pus de 3 milliards de francs – ou encore 1,78 % de la section investissement* » (*le Monde* du 2 décembre dernier).

Même insatisfaction du côté communiste : « *Ces crédits sont dérisoires* », a déclaré M. Serge Le Guernevé, membre du groupe communiste, toujours à l'intention de M. Giraud. « *Vous avez l'habitude de répondre à cela que tout votre budget concerne l'action économique. L'année de la stagnation du budget, c'est un peu court. D'autant que l'action indirecte des investissements de la région ne concerne qu'une partie, même si elle est importante, de l'activité économique : les travaux publics.* »

Propositions

Aussi, chacun y va-t-il de ses propositions. Au C.E.S. : création d'un Institut de développement industriel (IDI), dont les structures seraient calquées sur celles de l'IDI national.

Chez les socialistes : mise en place d'une cellule d'observation économique et de conseil en gestion pour appuyer le développement des P.M.I., doublement du montant des primes accordées aux créations d'entreprises et d'emplois, élargissement du rôle de la SOFIPARIL, destinée à cautionner les prêts aux entreprises, en la transformant en véritable société de développement régional, augmentation des crédits de l'INODEV (fonds qui assure le cautionnement des entreprises qui innovent).

Chez les communistes : transfert des 178 millions de francs consacrés aux autorisations de programme des contrats régionaux au chapitre de développement économique, création d'une conférence permanente des entreprises industrielles du secteur public afin de permettre la recomposition cohérente de l'appareil productif d'Ile-de-France, a[...] tation de 70 millions de fran[...] l'aide à la création d'entrepr[...] aide au conseil, etc., affectatio[...] 30 millions à la recherche et 5 millions à un programme de d[...] loppement de l'artisanat.

L'engagement de ces dépe[...] serait couvert par une augmenta[...] de certaines recettes fiscales. A selon M. Guyard, « *si les ta[...] régionales de l'Ile-de-France a[...] gnaient les taux moyens n[...] naux, la région disposerait 450 millions de francs supplém[...] taires* ». Il est certain que les h[...] tants d'Ile-de-France paient m[...] d'« impôts » régionaux que ceux autres régions, handicapant d'au[...] la capacité d'investissement d[...] région-capitale. Les commun[...] proposent, par exemple, de dou[...] le taux de la taxe sur les d[...] d'enregistrement qui est actu[...] ment de 0,50 % contre 1,60 % [...] dix-huit autres régions. Cette ta[...] rapporté 175 millions de franc[...] 1983.

Ces propositions ne sont pas [...] velles dans les discours et les [...] rités de l'opposition régionale. R[...] que les amendements déposés les groupes socialiste et commu[...] seront tous repoussés par la maj[...] R.P.R.-U.D.F.-divers droite conseil régional qui, dès marc[...] adopté l'enveloppe budgétaire bale, avant d'entamer le débat pitre par chapitre.

OLIVIER SCHMITT

PALAISEAU CHOISIT SES DÉPENSES PAR RÉFÉRENDUM

Les habitants de Palaise[...] (Essonne) ont été appelés p[...] leur municipalité à se rendre au[...] urnes, le dimanche 11 décembr[...] « *Prenez votre budget en main* [...] tel était le thème de ce référe[...] dum d'un genre nouveau, q[...] s'adressait à tous les Palaisier[...] (y compris les étrangers et l[...] jeunes de seize à dix-huit ans), e[...] les invitant à s'exprimer sur l[...] choix budgétaires pour les tro[...] prochaines années.

Le principe d'une telle consu[...] tation figurait dans les conditio[...] posées par le parti socialiste, M.R.G. et le P.S.U. à une allianc[...] électorale avec le P.C., en ma[...] dernier. A peine installés à l'hôt[...] de ville, les élus de la gauche no[...] communiste ont voulu pass[...] des promesses aux actes.

En juin, un premier questio[...] naire a été adressé à neuf mil[...] foyers, leurs demandant de clas[...] ser par ordre de préférence le[...] divers domaines de l'action com[...] munale. Le bilan (sept cent cin[...] quante réponses) fut mince. « *L[...] questionnaire n'était pas asse[...] simple* », reconnaît aujourd'hu[...] M. Michel Casteigts, mair[...] adjoint aux finances. En septem[...] bre un autre document a ét[...] expédié : les coûts (investisse[...] ments et fonctionnement) d[...] chacun y étaient chiffrés ; cha[...] que opération était affectée d'u[...] nombre de points correspondan[...] à son poids financier (un conser[...] vatoire quarante points, u[...] cinéma vingt points, etc.). Chaque Palaisien pouvait faire l[...] total de ce qu'il souhaitait voir s[...] réaliser. Mais on le prévenait au-dessus de cent points, i[...] devait accepter une augmentation de la pression fiscale supérieure à l'inflation.

Dans leur mille cinq cent[...] réponses, les habitants ont largement montré qu'il ne voulai[...] pas d'une telle hausse. Mais e[...] contrepartie, ils se sont montré[...] réalistes : les projets les plu[...] coûteux sont passés à l'arrière plan des priorités.

La dernière étape a été engagée à partir de ces résultats. Or en a, en effet, tiré deux programmes d'action qui ont été soumis au scrutin. D'une part l'option A : création de ligne[...] minibus, construction de deu[...] gymnases, économies d'énergie. De l'autre, l'option B : aménagement des carrefours, dégagement de la rue de Paris, programme complémentaire d'assainissement, etc.

L'option A a recueilli 1956 voix contre 1760 pour l'option B, soit 3716 suffrages exprimés pour 19.797 inscrits. Un quasi-succès pour l'élargissement de la démocratie communale.

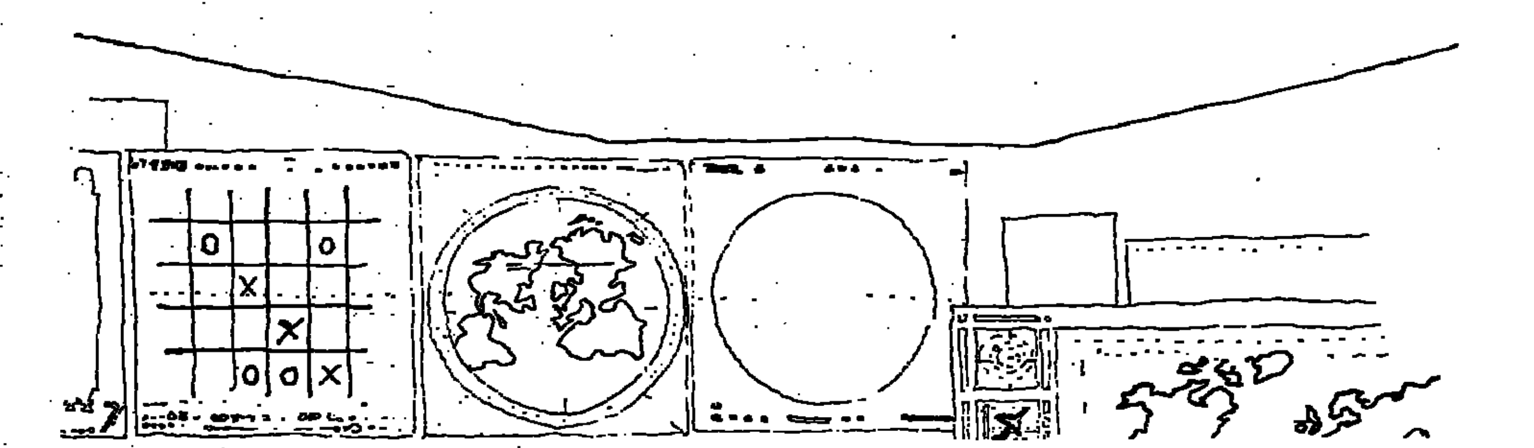
PATRICK DESAVIE.



Le Monde

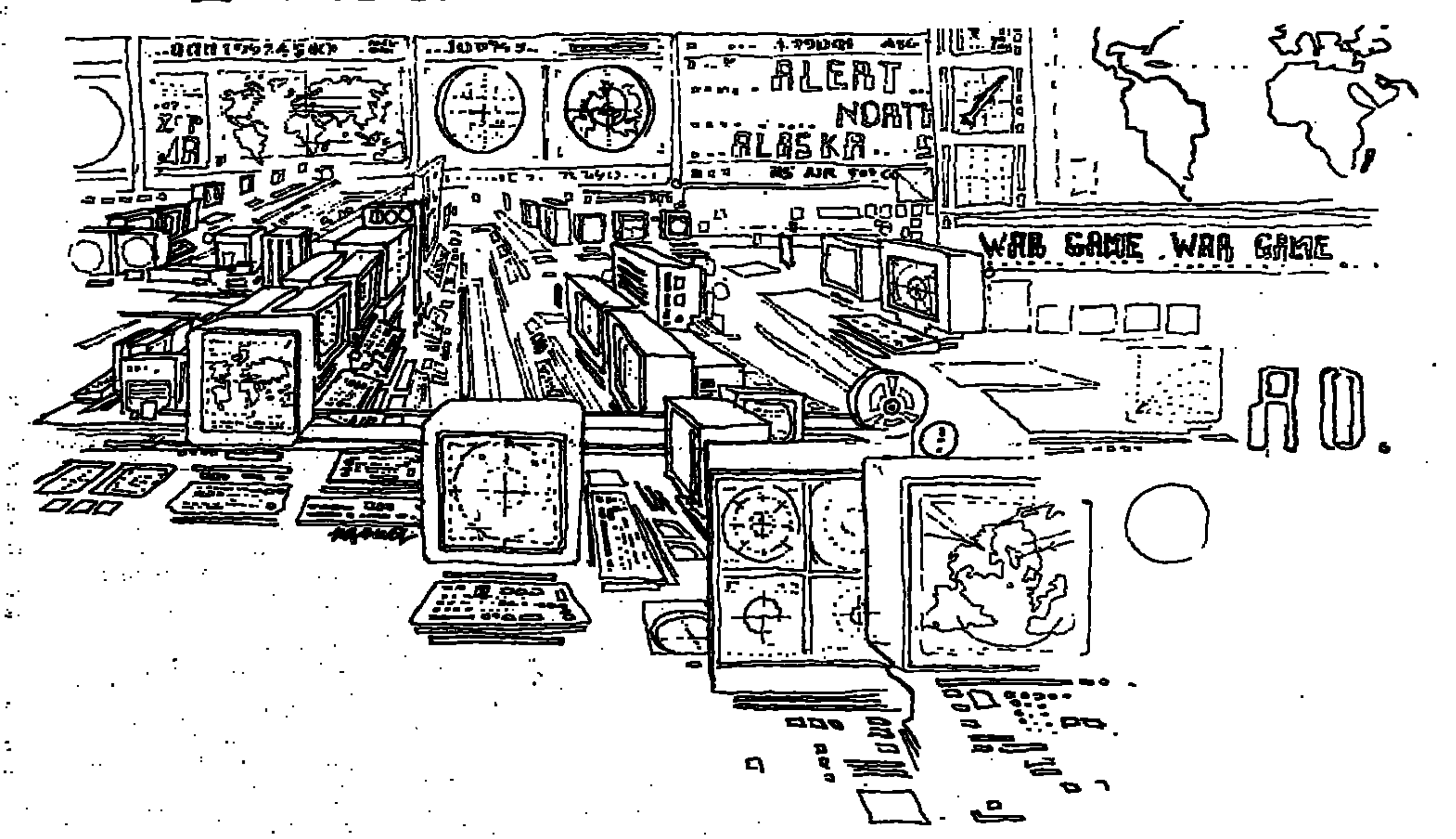
ARTS ET SPECTACLES

CINÉMA ET SOCIÉTÉ



WAR GAMES ...WAR GAMES ...





WARGAMES, c'est d'abord un jeu d'enfant, un film où s'emboîtent les péripéties, où les scènes courent de fil en aiguille, dans la grande tradition des aventures où le monde adulte est codé, décodable.

David Lightman, dix-sept ans, fait le pitre avec la biologie, mais sur son ordinateur, à la maison, c'est un bricoleur de génie. Premier rêve proposé, et exaucé, par le film : il trafique ses notes d'école. Et parce qu'une firme annonce une nouvelle série de jeux-vidéo, David se lance dans un piratage hasardeux. Sur son écran il finit par obtenir une liste, de provenance inconnue, avec un intitulé bizarre : « la guerre thermonucléaire globale ».

Jeu d'enfant que d'aboutir au drame. La partie de troisième guerre mondiale engagée pour rire avec un ordinateur en mal d'interlocuteur (le WOPR) finit droit dans le très réel North American Air Defense Command. L'U.R.S.S. attaque ! L'ordinateur a bien l'intention de gagner la guerre, rien ne l'arrêtera. Dans les silos, sur tout le territoire américain, les missiles sont prêts à partir, il suffit au WOPR de trouver le numéro qui donnera le signal du lancement. Le compte à rebours commence.

Il n'y aura pas la guerre, évidemment ; mais le scénario est solide, et le suspense enfle démesurément. Si l'on aime le mariage du cinéma et des ordinateurs, *WarGames* est un spectacle appréciable. Non pas que le réalisateur, John Badham, soit, comme Francis Coppola, un artiste des nouvelles techniques. Une petite machine aurait pu aussi bien que lui signer les automatismes de la mise en scène. Mais, assez habilement, le film utilise la magie des claviers modernes, familière ou bizarre, selon les générations.

Faut-il croire qu'il suffit d'un grain de sable pour dérégler la machinerie nucléaire et précipiter le monde à sa perte ? *WarGames* a au moins l'ambition de semer quelques doutes, en hypertrophiant des détails véridiques, en extrapolant à partir d'événements qui ont bien eu lieu.

Ce n'est pas un conte de Noël, comme *E.T.*, ou de fées, comme la trilogie de George Lucas, mais un film d'anticipation. A ce titre, il appelle à un examen attentif, où l'œuvre se laisse aisément dépasser par les débats qu'elle provoque.

CL. D.

★ Voir les films nouveaux.

LE MINISTRE ET LES ÉCOLIERS

Un cours d'instruction civique avec M. Hernu

PHILIPPE attaque le premier. Il a trouvé le film « *bien* », mais « *un peu ridicule, impossible* » que le jeune héros « *arrive avec un ordinateur de maison à lancer une guerre atomique* ». « *Il ne l'a pas déclenchée* », rectifie M. Charles Hernu. « *Strictement impossible* », confirme M. Jean-Pierre Rabault. Invraisemblable, le scénario de *WarGames* ? Le directeur du groupe de planification et d'études stratégiques au ministère de la défense va s'employer à le démontrer. Constructif et pédagogue, le ministre de la défense préférera aller et venir entre la réalité et la fiction. Dans la salle de projection, soixante élèves de l'École alsacienne à Paris (en 4e et 3e), fourbissent leurs questions. Le débat est engagé, un cours d'instruction civique s'improvise.

Un seul théâtre des opérations, où tout se décide et se détraque : le récit cinématographique appelle de telles concentrations, pour mieux développer le suspense. Aux yeux des spécialistes, c'est bien sûr la simplification la plus frappante. Mais si le « *ballet féerique* » qui explose sur les écrans à la fin du film est une pure fantaisie, « *cette salle, aux États-Unis, je la connais, j'y suis allé* », raconte M. Charles Hernu. Il l'a vue comme elle est dans *WarGames*, et des salles de ce genre, nous en avons plusieurs en France. Car la sécurité d'un pays ne dépend pas d'un seul endroit, d'un seul centre.

Les informations n'arrivent pas

« *La communauté de défense n'est pas évoquée dans le film* », déplore M. Jean-Pierre Rabault, qui cite les centres de contrôle aérien, le déploiement des informations, les connexions, les vérifications. « *Il y a des satellites, autour du globe*, précise M. Charles Hernu, *qui transmettent des photographies extrêmement précises. Si une Jeep libyenne passe au Tchad, nous le savons. Ces informations, ici, n'arrivent pas.* »

« *Si par malheur il devait y avoir crise, il y aurait montée en crise*, explique le ministre. *On détecterait par satellites les quantités de vivres entrées dans les silos, les parties d'autoroutes fermées pour devenir des pistes.* » Une chose est certaine, la guerre nucléaire ne commencerait pas comme dans *WarGames* où, à une exception près (honneur au général), aucune confirmation n'est requise sur les inquiétants mouvements d'appareils stratégiques qui clignotent sur les écrans de contrôle.

Un enfant fait remarquer l'importance des armes utilisées dans le film, un autre se réfère à l'OTAN. Celui-ci serait-il fils de militaire ? Avec la gravité bonhomme d'un instituteur content de sa classe, M. Hernu décrit ce que l'on voit se déclencher (des missiles intercontinentaux à longue portée) et ce qu'on ne voit pas, les armes de portée intermédiaire. Il évoque les modules de nos sous-marins qui ne sont pas antiforces, le Pluton, qui l'est. A plusieurs reprises, il reviendra sur le contrôle des armements, la situation française et européenne, s'appliquant à définir le principe de la dissuasion, évoquant même les enjeux que recouvrent les mouvements pacifistes et n'omettant jamais le contexte de la démocratie.

L'auditoire apprendra beaucoup de choses : notamment que le président de la République, chef des armées et ultime décideur de l'emploi des armes nucléaires, n'appuierait pas sur un bouton mais se servirait d'un téléphone relié à un écran ; et que quelqu'un peut se substituer à lui : ce personnage, un double en quelque sorte, est inconnu, même du gouvernement.

« *Comment convaincre quelqu'un de lancer un missile ?* », s'inquiète-t-on dans l'assistance. M. Hernu répond (les pilotes des Super-Etendard sont tous volontaires). La scène qui ouvre le film et montre des officiers confrontés à ce geste l'a d'ailleurs beaucoup intéressé : le décor est une minutieuse reconstitution. Mais, là encore, il faut savoir que l'ordre serait relayé, et confirmé par plus d'une voix (« *plus que sur les doigts d'une seule main* »). On en revient toujours là, à la diversification des processus d'information, et donc à leur protection.

En ce qui concerne les ordinateurs de la défense, l'espionnage existe, mais on ne peut pas intervenir dans le système. S'ils sont troublés par la démonstration contraire qu'ils viennent de regarder, les élèves sont de toute façon rassurés par M. Jean-Pierre Rabault : « *C'est aussi une absurdité. L'ordinateur apparaît comme une espèce de bête, c'est un peu le diable, qu'on ne peut pas arrêter*, constate-t-il d'autre part. *Il est impensable que quelque chose ne soit pas déconnectable.* »

Rassurant également est M. Hernu à qui l'on demande si les enfants surdoués ne sont pas une menace pour le monde : « *Mozart n'était pas une menace, travaillez à l'école, ce sera très bien.* » On lui suggère qu'« *entre les mains de n'importe qui, un ordinateur peut devenir une arme* »; il rappelle : « *Il n'y a dedans que ce que l'homme y a mis.* » Et de choisir une anecdote : « *Les Américains ont un symbole. Sur tous leurs ordinateurs militaires, il y a un boulier, à la mode chinoise, comme dans mon enfance. Si la guerre se déclenchait, le jour où les ordinateurs seraient en panne, ce serait pour qu'on puisse encore compter...* »

En tout cas, « *il y a quelque chose dans le film qui part d'une certaine réalité* », tient à souligner M. Hernu. « *Il faut dans l'armée un entraînement « au cas où », mais sans user ni essence ni bombes. Nous avons donc ce qu'on appelle des simulateurs, et cela permet de faire des* war games. *Ils ne déclenchent rien, bien sûr, mais les pilotes des avions, ou des chars, peuvent s'entraîner, avec des paysages qui défilent en vitesse réelle.* » Et à propos des huit Super-Etendard qui ont bombardé récemment un camp militaire près de Baalbek : « *Dites-vous bien que les pilotes de nos avions sont allés sur la cible avec une préparation totalement informatisée.* »

Que *WarGames* finisse sur une note d'humour — « *l'ordinateur en vient au plus vieux jeu du monde* » (le morpion) — n'est pas pour déplaire au ministre de la défense. Malgré tout, il voit dans le film un danger : « *Il trompe sur une technique et une science d'avenir dont la France a un besoin absolu. Faire croire que l'ordinateur, c'est Satan, le montrer, c'est tromper les gens.* » Il en allait de même pour l'imprimerie, et l'on n'a pas fini de lutter contre ceux qui prétendent garder la connaissance pour eux.

Iront-ils voir le film deux fois ?

En dernier ressort, il se fera indulgent. Outre la conduite louable des femmes dans l'histoire (il salue « *leur intuition millénaire* »), M. Hernu trouve « *un côté positif* » dans *WarGames* : « *Qui gagne ? Personne. C'est la seule morale : tout le rôle de la dissuasion.* »

Et les enfants ? Que pensent-ils au terme de cette séance de ciné-club pas comme les autres ? Pour la plupart, ils ont admis l'invraisemblance, et elle ne les gêne pas. « *Le film m'a beaucoup plu, mais pas en tant que documentaire* », précise l'un, tandis qu'un autre ajoute, grave : « *C'est un film qui fait réfléchir.* » A l'appui du débat, certains se montrent un peu réticents, voire dédaigneux. Ils ne se sont pas ennuyés, mais n'iront pas voir le film deux fois. Ils étonnent ceux qui se promettent d'emmener leurs copains et pour qui *WarGames* a rejoint *E.T.* et *la Guerre des étoiles* au panthéon des films importants. « *Et vous, madame, vous avez trouvé ça comment ?* » Le professeur réserve sa réponse, et demain, à l'école, on n'échappera pas au « contrôle » sur la forêt.

CLAIRE DEVARRIEUX.

LA SÉCURITÉ DES ORDINATEURS

Zones de risques



« PLUS *les systèmes sont complexes, plus ils vous aident.* » Cette explication du héros de WarGames à sa « jeune amie » est un talon d'Achille de la sécurité informatique. On peut imaginer des systèmes de protection d'une folle complexité, propres à décourager le fraudeur le plus inventif. Mais il faut bien que les exploitants de l'ordinateur, les ingénieurs qui le font fonctionner, puissent si besoin est entrer dans les arcanes de la protection. Il faut donc leur donner la clef du labyrinthe, quitte à exiger d'eux la connaissance de quelques mots de passe. La protection se réduit en pratique à la connaissance de ceux-ci.

On ne parlera ici que de sécurité de l'information, mais il ne faut pas oublier la nécessité de protéger les ordinateurs contre les risques plus ou moins naturels — dégâts des eaux, incendie,... — contre le vandalisme et contre les attentats. Cette sécurité matérielle est affaire de locaux adaptés, de portes coupe-feu, de surveillance..., toutes techniques connues ailleurs.

La sécurité spécifique est celle de l'information lorsqu'elle « travaille » dans un ordinateur, lorsqu'elle circule entre deux machines et lorsqu'elle est rangée dans un fichier. Pour les transmissions, les systèmes actuels de codage donnent une bonne protection, et les techniques cryptographiques ont récemment fait des progrès qui permettent de l'améliorer autant que nécessaire. On peut protéger de la même manière les informations stockées.

Le vrai problème est donc la protection de l'information nue, pendant qu'on la traite. Il faut que seuls les ayants droit puissent accéder à l'information, et empêcher de petits malins — tel le héros du film — de venir modifier des données sensibles.

La seule technique généralisée est celle du mot de passe, ou du code confidentiel, comme celui que vous demandent les guichets bancaires. En principe, vous êtes seul à le connaître. En pratique, vous l'avez écrit quelque part pour ne pas l'oublier — par exemple, sur votre carte de crédit, cela s'est vu — et cette information secrète peut ainsi devenir aisément disponible. De plus, elle est inscrite dans un fichier de l'ordinateur, aux fins de comparaison ; elle peut être acquise en violant les protections des fichiers.

Pour offrir une protection sérieuse, le mot de passe ou le code devraient changer souvent, mais ils deviennent ainsi difficiles à mémoriser. La tentation est alors grande d'utiliser un vocable ayant quelque rapport avec les informations à protéger — ainsi « pencil », dans le film, pour les notes d'examen. Il devient facile d'essayer tous les mots vraisemblables — et on peut programmer un micro-ordinateur pour le faire, comme le fait le héros du film pour essayer tous les numéros de téléphone. La parade consiste à repérer les demandes d'accès et à n'en autoriser qu'un nombre limité. Ainsi les guichets de Carte bleue ne vous rendent votre carte que si vous composez le bon code, et vous n'avez droit qu'à trois essais.

Il existe des techniques plus identificatrices que le mot de passe. On peut lire les empreintes digitales, analyser les fréquences de la voix ou les mouvements de la main lors d'une signature. Cela impose des sujétions gênantes — ne pas être enrhumé pour les systèmes de reconnaissance vocale — et coûte très cher en matériel et en temps de calcul. Comme toujours en pareil cas, il faut arbitrer entre le coût et la qualité de la protection.

Encore faut-il que le système d'exploitation de l'ordinateur soit organisé en vue de la protection des informations. Ce n'est pas toujours le cas. Les spécialistes ont parfois des surprises. Au Palais de la découverte existe un club d'informatique. Un jeune membre du club a demandé un jour à son écran d'afficher des lignes de zéro caractère. Personne n'avait prévu une requête aussi absurde. L'ordinateur a enregistré, sans sourciller, la demande. Elle a rapidement engendré une opération interdite (division par zéro), et l'utilisateur, ravi, a vu apparaître sur son écran divers diagnostics qui lui ont permis d'intervenir dans des régions du système d'exploitation auxquelles il n'aurait jamais dû toucher.

Les premiers systèmes avaient pour objectif majeur de ne consommer ni trop de place en mémoire ni trop de temps de calcul, deux denrées chères. L'augmentation des puissances a allégé ces contraintes, et on a vu apparaître, il y a une dizaine d'années, des systèmes comme Multics, d'Honeywell, qui sont conçus spécifiquement pour faciliter la protection. Les informations y sont organisées en couches successives ; celles des couches internes ne sont accessibles que par un nombre limité de procédures, écrites une fois pour toutes et elles-mêmes incrites dans ces couches protégées.

Reste le risque le plus sérieux. L'indélicatesse de ceux-là mêmes qui, professionnellement, doivent intervenir sur le système. Ce sont les systèmes bancaires qui ont le plus tenté les escrocs. A beaucoup été utilisée la méthode de la division qui ne tombe pas juste — on débite un compte du quotient par excès, on crédite l'autre du quotient par défaut, et la différence... n'est pas perdue pour tout le monde. Les opérations bancaires, avec leurs calculs d'intérêts et d'agios, se prêtent fort bien à ces escroqueries minuscules qui, à la longue, engendrent des sommes rondelettes. Et il y a des techniques beaucoup plus astucieuses et bien moins détectables que celles dont on vient de parler.

On recense actuellement un millier de fraudes décelées et rendues publiques. Il y a celles qui n'ont pas été détectées. Il y a celles qui l'ont été et sont restées secrètes, l'auteur se voyant promettre l'impunité, et parfois une promotion, s'il dévoilait sa méthode. On parle même de fraudeurs qui furent ensuite chargés, vu l'ingéniosité dont ils avaient fait preuve, de veiller à la sécurité informatique de l'entreprise.

Qu'un jeune garçon déclenche une guerre mondiale en trafiquant les ordinateurs militaires reste sans doute du domaine de la fiction. Le Pentagone y veille, et depuis des années, en collaboration avec la Mitre Corporation, l'Air Force a développé un « noyau de sécurité », combinaison de matériel et de logiciel destinée à préserver les informations sensibles. Mais plus les systèmes informatiques deviennent complexes, plus la protection rencontre des difficultés nouvelles. Et l'ingéniosité humaine n'a pas encore trouvé ses limites.

MAURICE ARVONNY.

WAR GAMES ...WAR GAMES ...



Rawson Stovall douze ans éditorialiste

RAWSON STOVALL aura douze ans en janvier prochain. Il est né à El Paso, au Texas, et vit à Chicago depuis qu'il est apparu comme un enfant prodige de l'ordinateur.

Ravson Stovall connaît tout sur le jeu vidéo. Il joue, il écrit, il a sa rubrique dans les journaux américains *(The Vid Kid)*, il multiplie les « exhibitions » devant des assemblées d'enfants. Madame Kay Law Stovall, mère de Rawson, est aussi la secrétaire et le manager de son fils.

Il y a beaucoup d'autres enfants prodiges de l'ordinateur. Ainsi Jeff Gold, seize ans, à Saratoga, en Californie. Jeff est résident d'une compagnie, la Double Gold Software, qui offre une protection contre la piraterie des ordinateurs. Cori Grimm, treize ans, est graphiste et consultant dans une firme d'ordinateurs de Californie. Musa Mustafa, quinze ans, dont la famille est originaire du Bangladesh, est créateur d'effets spéciaux par ordinateurs. Un des films auxquels il a participé a obtenu un prix au Festival du film de Los Angeles. Musa Mustafa dit : « Le Retour du Jedi *a coûté huit millions de dollars en effets spéciaux. George Lucas aurait dû m'appeler. J'aurais fait ses effets pour un million.* »

Nous avons rencontré Rawson Stovall à Washington juste avant une de ses « exhibitions ». Voici ce qu'il nous a dit : *« C'est en 1976, à Abilene, au Texas, que j'ai joué pour la première fois à un jeu vidéo, c'était dans une pizzeria où j'avais accompagné ma mère. Un peu plus tard, j'ai vu l'Atari 2 600 et j'ai demandé à mon père de me l'acheter. Il m'a répondu que c'était trop cher. J'ai alors écrit au Père Noël, mais c'est le voisin qui a reçu le jeu. J'ai dit à mon père : « Puisque je ne peux pas compter sur toi, je vais travailler ». J'ai ramassé les récoltes et j'ai réussi à économiser 175 dollars, c'est-à-dire juste la somme nécessaire pour acheter l'Atari.*

» Je ne suis pas vraiment très rapide quand je joue. Je préfère tester les jeux, savoir s'ils sont bons ou pas. Je fais attention au son, au graphisme, à la notion de défi qu'on peut y trouver. J'ai lu beaucoup de livres, de magazines concernant les jeux vidéo. Je me suis entretenu et je discute encore aujourd'hui avec les représentants des sociétés qui les fabriquent, avec les créateurs eux-mêmes. De cette manière, je sais plusieurs mois à l'avance ce qui va paraître. Il y a plus de mille jeux vidéo disponibles sur le marché, et l'année prochaine il y en aura mille de plus. Dans ces conditions, on ne peut pas vraiment parler du « tout dernier jeu ». Aujourd'hui trois nouveaux produits « sortent », et demain trois autres. Ça devient complètement dingue !

— Vous écrivez à présent.

— J'ai une rubrique qui est publiée dans dix-sept journaux aux Etats-Unis. Je fais des critiques des différents jeux mais aussi des entretiens avec les concepteurs et les présidents de société. Comme journaliste, je fais partie d'Universal Press Syndicate, et l'année dernière mon objectif était de voir ma rubrique paraître dans cent journaux. Malheureusement, cela n'a pas été le cas.

» Je viens de signer un contrat avec une maison d'édition qui va publier un recueil de mes rubriques. A la fin du livre, il y aura un appendice avec une note sur environ 300 jeux.

— Quelles sont les prochaines tendances du jeu vidéo ?

— Ce qui est à la mode actuellement, ce sont les jeux pour les gosses plus jeunes que moi, au-dessous de neuf ans. Les jeux pédagogiques et faciles seront sans doute la prochaine orientation du marché avec le disque laser. »

CLAUDE FLÉOUTER.

RENCONTRE AVEC LE SCÉNARISTE

Le dernier cri

***WarGames* est le premier scénario de Lawrence Lasker. C'est un enfant d'Hollywood : sa mère, l'actrice Jane Greer, a été découverte par Howard Hughes dans les années 40 et a tourné dans une vingtaine de films produits par R.K.O. ; son père, Edward Lasker, a été le producteur de *la Captive aux yeux clairs (The Big Sky)*, d'Howard Hawks.**

« L'INCIDENT qui a déclenché l'écriture du scénario, *dit Lawrence Lasker*, est survenu en novembre 1979, aux Etats-Unis : une bande simulant une attaque de missiles russes avait été laissée accidentellement dans un ordinateur. Quand les techniciens de la défense ont branché le système, celui-ci a renvoyé l'image d'une offensive soviétique sur les Etats-Unis. Pendant six minutes environ, les techniciens du centre ont cru que les missiles étaient en route. Ils ont ouvert les silos et tout le bazar.

» Walter Parkes, mon co-scénariste, et moi-même, nous savions déjà qu'il était possible de brancher un ordinateur personnel sur d'autres ordinateurs, que c'était là-dessus que nous devions baser le film. Et puis nous avons découvert une série de cas où des gosses avaient réussi à pénétrer dans des gros systèmes universitaires ou commerciaux. A New York, des jeunes qui se faisaient appeler le gang Dalton s'étaient introduits ainsi dans la société Pepsi-Cola. Et il y avait eu un sacré remue-ménage.

— Avez-vous rencontré beaucoup de petits « génies » de l'ordinateur ?

— Une douzaine, dont deux à Los Angeles. Le premier a été le prototype pour David Lightman, le héros de *WarGames*. L'histoire de David Lewis ressemble beaucoup à celle du teenager racontée dans le film. Jusqu'à quatorze ans, David avait été un enfant difficile. Il avait eu des mauvaises notes à l'école et il s'en était moqué. Il décevait ses parents. Puis, un jour, David a découvert l'ordinateur et sa vie a changé. Elle est devenue plus facile. Quand nous l'avons rencontré, il faisait des études de physique et de mathématiques au California Institute of Technology. pendant ses loisirs, il programmait l'« espace profond » pour T.P.L. et cherchait à concevoir un système qui permette à l'ordinateur de jouer aux échecs chinois. David avait encore des problèmes personnels. Mais il était à l'aise avec les machines.

» L'autre jeune génie, nous l'avons vu pour la première fois au club informatique de Los Angeles. Il avait dix-huit ans, travaillait pour T.R.W. et parcourait le monde en avion. Il possédait une B.M.W. entièrement noire, avec des accessoires spéciaux : il pouvait découvrir les radars de la police des autoroutes et brouiller les émissions. C'était un vrai fou des gadgets. Il nous a emmenés chez lui. Il a branché son ordinateur, il a jeté un coup d'œil sur un fichier de programmes privés et il s'est introduit dans le jeu d'un autre ordinateur en découvrant au passage le mot de passe.

» Quand Walter Parkes et moi-même avons fait ces recherches, nous avons commencé à comprendre la structure du système nucléaire, combien de temps il nous resterait pour répondre après une éventuelle attaque d'un ennemi et jusqu'à quel point nous étions dépendants des ordinateurs. Nous nous sommes rendu compte aussi que depuis vingt ans personne au cinéma n'avait jamais réellement pensé à une guerre nucléaire. On avait subi comme une sorte de dépression collective. La question était devenue tellement effrayante que personne ne voulait y faire face. Walter Parkes appelle cela *« le grand petit sommeil »*.

— Le succès de WarGames *aux Etats-Unis est d'abord dû à la place qu'a pris l'ordinateur dans l'*« american way of life ».

— On ne peut plus ouvrir un magazine sans tomber sur une publicité proclamant le dernier cri en matière d'ordinateurs ou sur une information rapportant la dernière aventure d'une bande d'adolescents s'introduisant dans un système.

» Pendant des années, les adultes ont eu peur des ordinateurs, qu'ils se représentaient comme des cerveaux géants, des machines énormes et indomptables qui faisaient vos relevés de banque et mille autres choses parfois désagréables, effrayantes. Mais les jeunes aujourd'hui grandissent dans un monde où les ordinateurs sont si petits qu'ils ne peuvent faire peur. »

C. F.

R GAMES

Le dernier cri

HITCHCOCK

Février 1984, le retour du maître

AUTEUR mascotte des *Cahiers du cinéma* dans les années 50, avec Renoir et Rossellini (il faut y revenir, bien des modes partirent des petits cahiers à couverture jaune), en particulier de François Truffaut, qui tenait également une rubrique dans l'hebdomadaire *Arts*, Alfred Hitchcock est aujourd'hui entré au Panthéon de la cinéphilie triomphante.

On a pu voir ou revoir ces dernières années un bon nombre de films de sa période anglaise, tournés avant son départ en Amérique en 1939, où l'appelait un contrat avec David O'Selznick. Mais les œuvres réalisées à Hollywood restaient difficiles d'accès, sinon parfois impossibles à obtenir. Cette lacune va être en partie comblée avec la ressortie sur nos écrans, à partir du mois de février, d'une tranche de cinq films, et non des moindres : *la Corde* (1948), *Fenêtre sur cour* (1954), *Mais qui a tué Harry ?* (1955), *l'Homme qui en savait trop* (1956) et *Sueurs froides* (1958), ce dernier mieux connu sous son titre original, *Vertigo*.

Les cinq films, propriété d'Alfred Hitchcock de son vivant, sont gérés par le fonds Hitchcock (the Hitchcock Estate) et son agent Herman Citron. Il semblerait qu'Hitchcock ne tenait pas à brusquer les choses afin d'assurer plus tard à sa famille un revenu. Les négociations entamées avant même sa mort en 1980, dès 1979, n'aboutirent qu'en janvier 1983. Le gros problème maintenant est la restauration des négatifs.

« *De janvier 1983 à l'été*, nous explique James Katz, vice-président d'Universal Pictures, qui distribue les cinq films aux États-Unis, *nous avons rassemblé toutes les copies existantes dans le monde entier, et entrepris le meilleur travail de restauration possible. Les laboratoires Technicolor de Los Angeles ont pris les choses en main. On a établi de nouveaux négatifs, on reconstruit les couleurs après avoir séparé leurs composantes.* Fenêtre sur cour *est excellent.* Vertigo *bon. Mais nous avons des ennuis avec* Mais qui a tué Harry ?

» *Nous avons ressorti* Vertigo *au Festival de Toronto début septembre.* Fenêtre sur cour *au Festival de New-York le 29 septembre. Le week-end suivant,* Fenêtre sur cour *a entamé sa carrière dans trois salles de Manhattan et a battu tous les films à l'affiche. Il a déjà rapporté près de 3 millions de dollars. A la mi-novembre, à l'occasion du Festival de Londres, les cinq films ont été présentés au National Film Theatre.* Fenêtre sur cour *a immédiatement enchaîné dans trois salles commerciales. C'est un succès incroyable. James Stewart, interprète de quatre des cinq films annoncés pour 1984, est venu à New-York et à Londres les présenter.* »

LOUIS MARCORELLES.

TRUFFAUT

L'homme qui en savait plus

EN 1962, François Truffaut enregistre à Hollywood une cinquantaine d'heures d'entretiens avec Alfred Hitchcock. Aidé par Helen Scott, qui parlait parfaitement l'anglais et le français, il va mettre quatre ans à déchiffrer ces enregistrements, à les compléter au hasard de nouvelles rencontres, à organiser un livre *le Cinéma selon Hitchcock*, publié, pour la première fois, en 1966 aux éditions Robert Laffont.

Ce livre reparaît aujourd'hui sous un autre titre : *Hitchcock/Truffaut*, aux éditions Ramsay. Avec une précision : édition définitive. Truffaut a rédigé une préface rappelant la genèse de l'ouvrage ; il a ajouté un seizième chapitre sur les dernières années d'Hitchcock, soit après *le Rideau déchiré*, clôturant leurs entretiens des années 60. Nous voilà sollicités par un album luxueux, toilé de noir, avec une mise en pages superbe, des photographies de l'édition Laffont agrandies ou présentées différemment ainsi que d'autres, nouvelles. L'ouvrage est séduisant, il invite aussi — et c'est là sa « nouveauté » — à une réflexion sur Truffaut.

Car on ne peut pas, même si pour l'ensemble des entretiens, il est le même, lire ce livre comme à l'époque de sa création. Bien sûr, Truffaut, approfondissant ses chroniques d'*Arts* et des *Cahiers du cinéma*, s'y montrait ce qu'il avait toujours été : un grand journaliste. Bien sûr, Truffaut, metteur en scène s'entretenant avec un de ses metteurs en scène d'élection, avait déjà amené Hitchcock, de l'anecdote et de l'humour à une prodigieuse récapitulation de sa pratique du cinéma, en Angleterre, puis aux Etats-Unis. Mais, depuis, nous connaissons encore mieux Truffaut, par les films qu'il a lui-même réalisés.

Et l'éclairage se déplace à partir de ce léger changement de titre : *Hitchcock/Truffaut*, révélateur d'une symbiose plus évidente maintenant qu'Alfred Hitchcock est mort (en 1980) et que François Truffaut a atteint la maturité. Dans la préface à l'édition définitive, celui-ci, malicieusement, cite la prédiction que lui fit, à la parution du premier ouvrage, un professeur américain de cinéma : *« Ce livre fera plus de mal à votre réputation en Amérique que votre plus mauvais film ».* Et il commente, dans le style le plus humoristiquement hitchcockien : *« Heureusement, Charles Thomas Samuels se trompait et il se suicida un ou deux ans plus tard, pour de meilleures raisons, j'espère. »*

Le terrain de la méthode

On pourrait ne voir là qu'un pastiche s'il n'y avait, dans les entretiens, une insistance à conduire le « maître du suspense » (cliché qui nous est épargné ici) sur le terrain de ses méthodes de tournage, de sa conception d'un cinéma, art visuel avant tout où l'image doit exprimer ce que le metteur en scène veut raconter, suggérer (en particulier les sentiments intérieurs) en résistant à l'invasion du dialogue.

On a toujours vu en Claude Chabrol le cinéaste français le plus influencé par Hitchcock dans certains de ses sujets et dans leurs réalisations. Ne serait-ce pas plutôt Truffaut ? En 1966, il citait comme « hitchcockien » son film *Farenheit 451*. Il n'avait pas encore tourné *La mariée était en noir* et *la Sirène du Mississippi*. Et il est troublant de trouver (page 143) une idée de film lancée par Hitchcock sur une suggestion de Truffaut qui correspond, *grosso modo*, à *la Nuit américaine* (1973).

Certes, les deux univers cinématographiques sont différents, les méthodes de production différentes. Pourtant, l'admiration-fascination de Truffaut pour Hitchcock puise sa source dans l'exercice du métier. Et lorsque, incidemment, le premier compare Claude Jade à Grace Kelly telle qu'elle fut utilisée par le second, on s'aperçoit que, chez Truffaut, Claude Jade et Catherine Deneuve ont ressemblé à la blonde actrice de *Fenêtre sur cour*. De même, au nouveau chapitre, une image de Karen Black dans *Complot de famille* évoque celle de Fanny Ardant (moins le strabisme de l'Américaine).

Ce nouveau chapitre est admirable par son écriture, et discrètement bouleversant par toute l'amitié et, d'une certaine façon, la reconnaissance qu'il manifeste à l'égard d'Hitchcock. Truffaut se penche, pudiquement, sur la vieillesse du cinéaste célèbre, qui ne trouvait plus sa place dans le cinéma américain, reprend un examen personnel de certaines œuvres et défend farouchement le souvenir d'un homme qui, malgré sa gloire, ne fut pas intimement heureux contre les dérisoires hommages officiels. Et, lorsqu'il parle des « grands films malades » tel *Marnie*, ne pense-t-il pas à sa *Chambre verte* ? Ainsi, dans cette « édition définitive » passe un lien vital, qu'on ne savait pas si fort, si déterminant, un lien d'amour filial.

JACQUES SICLIER.

★ *Hitchcock/Truffaut*, éditions Ramsay, 316 p. ill., 280 F.

★ On peut lire aussi *Alfred Hitchcock* par Bruno Villien, éditions Colona (la vie et les films racontés), et *Hitchcock* par Robert A. Harris et Michaël S. Lasky, traduction française chez Henri Veyrier d'un ouvrage de Citadel Press (avec préface de Guy Teisseire). Cette biofilmographie traditionnelle est surtout intéressante par le point de vue de critiques américains.

JAMES STEWART

JAMES STEWART a profité de son voyage à Londres pour faire un saut à Paris et montrer *Fenêtre sur cour* au public de la Cinémathèque française. Timide, effacé, droit comme un i, la voix ferme mais toujours un peu chevrotante comme à ses débuts, James Stewart a l'élégance naturelle d'un gentleman américain. Ce retour en force au premier plan de l'actualité, à soixante-quinze ans, lui a valu de recevoir à nouveau des scénarios, qu'on lui demande de lire.

C'est Frank Capra qui, le premier, fit sa gloire en 1939 avec *Mr Smith au Sénat*. James Stewart y incarnait un jeune sénateur dressé contre la corruption et luttant seul au Sénat jusqu'à extinction de voix. « *Je n'arrivais pas à perdre ma voix*, se souvient l'acteur, *je ne savais que faire. En rentrant chez moi, je me suis arrêté chez un docteur spécialiste des maux du nez et de la gorge. Il a bondi quand je lui ai demandé de me rendre aphone, puis il m'a prescrit du bichlorate de mercure, deux gouttes un peu au-dessus des cordes vocales. Ça a fait merveille. Vous avez là un exemple flagrant de pure supercherie* (pure cheating). »

L'interprète favori d'Hitchcock (avec Cary Grant) refuse de choisir entre les trois grands cinéastes qui l'ont dirigé, Frank Capra, John Ford et Alfred Hitchcock : « *Tous trois étaient d'abord des hommes de spectacle* (showmen), *extraordinairement conscients de leur public. Frank se protégeait davantage en multipliant les prises de vues. Ses films reflétaient les valeurs de l'Amérique à l'époque. Hitchcock, lui, montait pratiquement le film dans la caméra, il visualisait tout à l'avance, dès l'écriture du scénario. La parole ne l'intéressait pas. Quant à John Ford, il lui arrivait au beau milieu d'une scène de nous crier : « Coupez ! Vous parlez trop, ça devient ridicule.* » — L.M.

FRANK CAPRA

La vie est belle malgré tout

REVOIR un film ou une copie aussi parfaite qu'au premier jour, et c'est bien le cas de ce classique de Frank Capra, *La vie est belle*, à nouveau présent sur nos écrans après trente-cinq ans, c'est la chance unique, quand le jeu en vaut la chandelle, de remettre en perspective un film et, dans un cas aussi exemplaire, l'œuvre d'un auteur.

Chantre de l'*american way of life*, des valeurs de la classe moyenne américaine à la veille de la seconde guerre mondiale, Frank Capra acquit vite une gloire internationale avec son quatuor *New York-Miami* (1934), *l'Extravagant Mr Deeds* (1936), *Vous ne l'emporterez pas avec vous* (1938) et le magistral *Mr Smith au Sénat* (1939), qui, à la veille du conflit mondial, au travers d'un apologue transparent, témoignait pour la démocratie contre le fascisme. Après l'entrée en guerre des Etats-Unis fin 1941, il supervise la série *Pourquoi nous combattons*.

L'immédiat après-guerre le trouve un peu perdu, ne reconnaissant plus tout à fait l'Hollywood qu'il a quitté en 1942. Lui-même a vécu l'expérience de la guerre comme un traumatisme. Après avoir achevé *Pourquoi nous combattons*, il déclara : « *La guerre m'a littéralement brûlé. Ce fut un choc terrible. J'en ai haï l'inutile brutalité, les femmes et les enfants qu'on tue, qu'on terrorise. Aller comme ça jeter des bombes sur des femmes et des enfants... qu'est-ce qui nous arrive, me suis-je demandé. Peut-être ai-je eu le tort de faire trop confiance à la race humaine. Vous savez, tous ces films que j'ai tournés...* »

La vie est belle marque le retour de Frank Capra à la vie civile et à Hollywood, reprend en apparence les thèmes et aussi l'acteur principal de Capra en 1938-1939. Le titre programme ne laisse subsister aucune équivoque, semble-t-il. Pourtant, tout est différent. Le héros, George Bailey (James Stewart), ne lutte plus contre les moulins à vent, ne dénonce plus les « ismes » de tout bord, mais se trouve un jour confronté à sa propre angoisse, au désespoir absolu. Il décide de se suicider, quand un ange gardien le prend en charge et lui montre ce que serait devenu le monde si lui, George Bailey, n'avait jamais existé.

Tout se déglingue, sa famille et la petite ville où il a grandi l'ont oublié, en fait ne l'ont jamais connu.

Cette petite ville où il a cru trouver le bonheur à l'abri du monde, où il a voulu donner le meilleur de lui-même pour aider les gens à mieux vivre, a mal tourné : séquence magistrale, peinture d'une société sans morale, sans fraternité, où l'homme généreux n'est plus qu'un ectoplasme. George Bailey décide de revenir à cette vie imparfaite, mais la seule qu'il connaisse et dont il croit qu'elle est « belle » malgré tout. Il retrouve l'énergie nécessaire non pas exactement pour « repartir de zéro », mais pour repartir tout court, pour s'accrocher, lutter. Car toute vie a un sens.

La fable n'a de raison d'être que par le dynamisme prodigieux que Frank Capra a su lui insuffler. Le cinéaste découpe à l'extrême son récit, recrée une petite ville à la fois irréelle et bien précise, où tout peut disparaître à jamais de ce qu'on aime, où tout peut resurgir. Il abandonnera ensuite à jamais les rivages de l'utopie. — L.M.

★ Voir les grandes reprises.

SÉLECTION

CINÉMA

La Pologne au Centre Georges-Pompidou

Dans cette première partie de l'hommage qui se poursuivra jusqu'en janvier, il manque les films antérieurs à 1957. On a droit cependant à tout Wajda, au premier Polanski, et on essaiera de mettre Zanussi à sa juste place. Un excellent numéro de *l'Avant-scène* (138 pages, 40 francs) comble les lacunes.

ET AUSSI : *Dans les rues*, de Victor Trivas (arrêt obligatoire). *Les Anges du boulevard*, de Yuan Muzhi (classique chinois). *A la poursuite de l'étoile*, d'Ermanno Olmi (Noël). *Le Bal des sirènes*, de George Sydney (Esther Williams, la championne de natation).

THÉÂTRE

« Journal d'un homme de trop » au Petit Montparnasse

Jeu, duel, bouleaux, village, bals... Témoignages directs sur le malaise du pays, introspection violente et ironique. Un récit extrêmement russe de Tourguéniev, mis en scène par Catherine Dasté, joué par Serge Maggiani, l'un des acteurs les plus envoûtants d'aujourd'hui.

« Le Petit Mahagonny » aux Bouffes du Nord

Mahagonny, ville artificielle, élevée au milieu du désert et où tout est permis. L'enfer pétrifié vu par Brecht et Kurt Weill, raconté par Hans Peter Cloos. Scènes brèves et beaucoup de « songs » devenus familiers.

MUSIQUE

Derniers feux

Avant le creux des fêtes, l'année musicale jette ses derniers feux : on se réjouira que l'Orchestre national de France ait inscrit la superbe *Symphonie n° 3* d'Albéric Magnard au programme de son concert du 14 décembre au Théâtre des Champs-Elysées. Les amateurs d'intégrales n'auront que l'embarras du choix entre celle des œuvres électro-acoustiques de Stockhausen, présentée à l'IRCAM (du 14 au 22 décembre, trois programmes différents en alternance), et celle des pièces pour clavecin de Rameau, jouées par Noëlle Spith – un jeune talent déjà confirmé – à l'église Saint-Julien-le-Pauvre (les 16 et 17 décembre).

L'Orchestre de Paris, dirigé par Zubin Mehta, a inscrit les deux concertos pour piano de Brahms avec en soliste Daniel Barenboïm, au programme du concert organisé au profit de la recherche sur la sclérose en plaque (Salle Pleyel, dimanche 18 décembre à 21 h. Location, tél. : 562-72-33).

Prestigieuse distribution le lendemain, 19 décembre, pour la *Messe de sainte Cécile* de Gounod : Barbara Hendricks, Laurence Dale et José Van Dam, les chœurs et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, tous placés sous la direction de Georges Prêtre (église Saint-Louis des Invalides).

L'intérêt de cette œuvre magistrale ne doit pas faire passer au second plan le concert que donnera le trio à cordes de Paris le même soir au Théâtre des Champs-Elysées (Bach, Mahler, Brahms), ni celui du groupe vocal de France au Centre Pompidou (Marcland, Berio, Bedforf). Enfin, on réentendra avec plaisir la violoniste coréenne Kyung Wha Chung dans le *Deuxième concerto* de Bartok, le 21 décembre au Théâtre des Champs-Elysées.

VARIÉTÉS - ROCK

Alex Métayer à Bobino

Les femmes et les enfants d'abord, tel est le titre d'un nouveau spectacle d'Alex Métayer, un comique populaire qui remplit heureusement la salle de la rue de la Gaîté. Trente sketches, dont vingt-trois nouveaux, composent ce « one man show » où Alex Métayer raconte la vie de tous les jours, (20 h 45).

ET AUSSI : la Sierra Maestra de Cuba à la Chapelle des Lombards ; Africa All Stars au Phil'one : Youssou Ndow jusqu'au 18 décembre, Ray Lema les 22 et 23 décembre ; Philippe Avron au Palais des Glaces ; Jean-Marie Rivière à l'Alcazar ; Nina Hagen le 15 décembre à Lyon, le 16 à Marseille, le 17 à Toulouse ; Cabaret Voltaire le 15 à Rennes ; T.C. Matic le 15 à Rouen, le 17 à Lille, le 19 à Genève, le 20 à Lyon, le 21 aux 120 Nuits, à Paris ; Accept le 16 à Mulhouse, le 17 à Strasbourg, le 18 à Cambrai ; Carrefour du rock belge au centre culturel de Wallonie, 46, rue Quincampoix, les 15, 16 et 17 décembre à 20 h 45.

DANSE

« Don Quichotte » au palais Garnier.

Rien ne va plus entre Roland Petit et Noureev. *Le Fantôme de l'Opéra* a encore frappé. Il se cache quand on l'attend et ne sera pas au rendez-vous du 17 décembre. Mais peut être sera-t-il bien attrapé puisque l'Opéra, qui a d'autres reprises dans son sac, lui substitue le *Don Quichotte* de Petipa, revu par Noureev.

Frigo au Centre Pompidou.

Le système vidéo Frigo, implanté à Lyon, s'adapte au grand foyer de l'espace Beaubourg pour présenter, *Eau*, travail sur la danse et bien d'autres choses, réfléchissant de multiples aspects de la création contemporaine sans souci des hiérarchies et des critères de la diffusion.

ET AUSSI : troisième programme Salle Favart (Wengerd, Falco, et une création de Forsythe) : *les Yeux brûlés de Michèle Mengual* au Théâtre 18. Le groupe Kaleïdanse, au Théâtre Déjazet.

EXPOSITIONS

Electra au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Electra, la fée de l'électricité, dont le Musée d'art moderne de la Ville de Paris possède la monumentale allégorie de Raoul Dufy. Dans cette exposition à thème, l'art retrouve la science. Au rendez-vous, les artistes du futurisme, de l'orphisme, du constructivisme, du cinétisme, de la vidéo.

Hommage à Calder au Centre Pompidou

En hommage au sculpteur des mobiles et des stabiles, exposition de quatre pièces monumentales au forum, et de huit autres travaux de moindre dimension au quatrième étage, où la sculpture et les dessins de Calder sont réunis à ceux de Miro, l'autre poète des formes aériennes.

ET AUSSI : *Balthus*, au Centre Georges-Pompidou et galerie Henriette Gomès ; *L'art celtique en Gaule*, au musée du Luxembourg : *Raphaël* et *Turner*, au Grand Palais : *Saint Sébastien*, au Musée des arts et traditions populaires : les nouvelles acquisitions du Louvre.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BALTHUS. Jusqu'au 23 janvier.

RICHARD SERRA. Jusqu'au 2 janvier. « Clara-Clara 1983 ». Jardin des Tuileries, entrée place de la Concorde. Jusqu'au 2 janvier.

FRANÇOIS ROUAN. Jusqu'au 2 janvier.

CALDER. Stabiles. Forum. Jusqu'au 2 janvier.

TOTO FRIMA. L'autoportrait polaroïd comme ascèse. Jusqu'au 8 janvier.

NOUVELLES ACQUISITIONS. Photographies. Jusqu'au 29 janvier.

LE CINÉMA EN POLOGNE. Jusqu'au 6 février.

MÉCANIQUES A BOULES, de Pierre Andrès. Atelier des enfants. Sauf dim. et mardi, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

IMAGE-IMAGIQUE. Génèse de la collection imagique. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 30 janvier.

EAU. Environnement frigo. Grand foyer. Jusqu'au 2 janvier.

GEORGES PEREC. Petit foyer. Jusqu'au 2 janvier.

« EL TRETZE VENTS ». Carrefour des régions. Jusqu'au 15 janvier.

C.C.I.

ARCHITECTURE ET INDUSTRIE. Passé et avenir d'un mariage de raison. Jusqu'au 2 janvier.

LE C.C.I. EDITE. Jusqu'au 20 février.

B.P.I.

LIVRES EN FÊTE. Jusqu'au 9 janvier 1984.

Musées

AU PAYS DE BAAL ET D'ASTARTE. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (553-82-05). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

AUTOUR DE RAPHAËL, dessins et peintures du Louvre. Jusqu'au 13 février. **NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES 1980-1982.** Jusqu'au 2 avril. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 13 février.

L'ART DES CYCLADES, dans la collection Goulandris. Grand Palais, entrée Place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 9 janvier.

RAPHAEL et l'art français. RAPHAEL dans les collections françaises. Grand Palais (voir ci-dessus). Billet jumelé : 19 F ; samedi : 13 F (gratuit le 9 janvier). Jusqu'au 13 février.

J.M.W. TURNER, 1775-1851. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 15 décembre). Jusqu'au 16 janvier.

DONATION J.-H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

ELECTRA. L'électricité et l'électronique dans l'art au XXe siècle. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (723-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 5 février.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2883. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. Chapiteaux romans. Nouvelles acquisitions. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F (gratuite le mercredi).

LE NOUVEL OPÉRA DE PARIS. 756 projets d'architecture. Palais de Tokyo (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 janvier.

ORIGINE ET ÉVOLUTION DE L'HOMME. Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 1er mars.

VAUBAN RÉFORMATEUR (1633-1983). Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F (gratuit le mercredi). Du 15 décembre au 27 février 1984.

STENDHAL ET L'EUROPE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

FIX-MASSEAU. Affiches 1928-1983. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

VILEM KRIZ. Photographies. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TADANORI YOKOO. Jusqu'au 16 janvier. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

L'ART CELTIQUE EN GAULE. Collections des musées de province. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F. ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

PRESTIGE DE LA POSTE ET DU TIMBRE. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dimanches et fêtes, de 10 h à 17 h. Du 16 décembre au 21 janvier.

50 ANS DE PORTRAITS. Nouvelles salles du musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 6 F (gratuite le mercredi).

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Jusqu'au 27 février. **RODIN. Les mains, les chirurgiens.** Jusqu'au 9 janvier. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

PARIS 1979-1982. Photographies de Jean Mounicq. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre 1er de Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

A LA RECHERCHE DE FRANZ KAFKA. Musée d'art juif, 42, rue des Saules. Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. COLLECTION DU VIEUX-MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. (Musée fermé les 25 décembre 1983 et 1er janvier 1984.) Jusqu'au 31 janvier.

LE MASQUE AU LONG COURS. Océanie. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

POUPÉE JOUET. POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h, sauf les 24, 25, 31 décembre et 1er janvier. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

CHICAGO. 150 ans d'architecture 1833-1983 : Frank Lloyd et l'école des prairies. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Jusqu'au 15 janvier. – **Réalités.** École nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Jusqu'au 18 décembre. – **Tendances.** Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). – **Un passé composé.** Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 janvier.

ART contre/against APARTHEID. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 8 janvier 1984.

PAUL IRIBE, précurseur de l'art déco. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 31 décembre.

LUCAS DE LEYDE. Gravures de la collection Frits Lugt. – WILLEM VAN ALTHUIS. Tableaux. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

GUSTAV BOLIN. Peintures. – CLAES HAKE. Sculptures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 décembre.

PIETRO LONGHI. Les peintures du palais Leoni Montanari. Union des banques à Paris, 22, boulevard Malesherbes (757-67-50). Sauf dim., de 10 h à 17 h ; ven., sam. et mar., jusqu'à 20 h. Jusqu'au 24 décembre.

UNICA ZURN. Dessins, huiles, aquarelles. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim. (et du 21 décembre au 3 janvier), de 10 h à 20 h. Jusqu'au 13 janvier.

300 LATINO-AMÉRICAINS DANS L'ESPACE. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (258-25-49). Sauf dim. et lundi (et du 24 décembre au 3 janvier), de 14 h à 19 h. Jusqu'au 11 janvier.

SÉBASTIAN. Sérigraphies et sculptures. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition de travaux. 36, rue d'Ulm. Ven., sam. et dim. de 11 h à 19 h.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 mars.

ART DE L'ATELIER - ART DE LA RUE EN COLOMBIE. École nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 15 janvier.

INTEMPÉRIES. Anastasi, Marégiano, Magot, O'Loughlin. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 14 janvier.

DRUILLET. Honoré 83. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf dim. et sam., de 11 h à 18 h ; sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 janvier (fermé du 22 décembre au 2 janvier).

HERNANDEZ PIJUAN/1983. Processus. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Décembre.

FIGURATIONS. M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (364-68-13). De 15 h à 18 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 21 décembre.

WAGNER ET LA FRANCE. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). Entrée place de l'Opéra. De 11 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 janvier.

ANDRÉ MASSON ET LE THÉÂTRE. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-60-70). Jusqu'au 30 décembre.

HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1950). Centre culturel du Marais, 20-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 janvier.

Galeries

AUTOUR DU NOIR. Pierres, peintres, poètes. Galerie M. Cachoux, 16 et 29, rue Guénégaud (354-52-15). Jusqu'au 31 décembre.

NATURES MORTES DE CE SIÈCLE. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

PETITS FORMATS : Clavel, Garros, Knoblauch, etc. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 14 janvier.

L'ANIMAL DANS L'ART JAPONAIS, XVIe-XIXe siècles. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 8 janvier.

TEL PEINTRE... QUELS MAÎTRES ? Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 28 janvier.

AÉROGRAPHIES. Images aériennes et photographiques. Galerie Ideodis/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 4 février.

OBJETS DIVERS ET PIÈCES UNIQUES DES AMÉRIQUES. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (354-08-24). Jusqu'au 24 décembre.

BEN NICHOLSON. Œuvres sur papier. – RIOPELLE. Peintures récentes. Galerie Maeght-Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS : Alliaud, Arroyo, Hélion, etc. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'à fin janvier.

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

GURFEIN, MERKALJ, MAKOWSKY. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 21 janvier.

CLAUDE BAU, sculptures – AYIN BEOTHY, dessins – FRANÇOIS TORTOSA, peintures. Galeries Antares, 47, avenue Gambetta (358-15-78). Jusqu'au 30 décembre.

ICONES RUSSES ET GRECQUES, du XVe au XIXe siècle. Galerie Nikolenko, 220, boulevard Saint-Germain (548-20-62). Jusqu'au 14 janvier.

JEAN-MICHEL FOLON, MILTON GLASER. Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 30 décembre

ROY ADZAK. Galerie Le Robinson, 54, rue d'Orsel (264-58-46). Jusqu'au 10 janvier.

JEAN AMADO. Sculptures récentes. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 19 décembre.

MAURICE ASSELIN. Aquarelles. Galerie Daniel-Peron, 21, passage Véro-Dodat (236-88-60). Jusqu'au 15 janvier.

MADELEINE ATTAL. Peintures récentes. Galerie C. Renault, 133, boulevard Haussmann (563-52-00). Jusqu'au 31 décembre.

UGO ATTARDI. Œuvres récentes : sculptures, peintures, dessins. Galerie Faris, 50, rue de l'Université (544-29-48). Jusqu'à fin janvier.

BALTHUS. Peintures. Galerie H. Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 21 janvier.

BEDARRIDE. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 8 janvier.

BELLACCI. Grands formats. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 31 décembre.

CAPPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 15 janvier.

ALAN CHARLTON. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 24 décembre.

CUECO. « Les entailleres ». Galerie du 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 15 janvier.

THIERRY DELAROYÈRE. Peintures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 14 janvier.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 14 janvier.

DOKOUPIL. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 22 décembre.

FAIVRE. Eaux noires. Atelier, 10, rue Pernety (539-49-96). Jusqu'au 28 décembre.

ROBERT FILLIOU. Briquolages (suite). Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 31 janvier.

JOEL FISHER. Bronzes. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 30 décembre.

JEAN-MICHEL FOLON. Tapisseries d'Aubusson. Galerie Robert Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 15 janvier.

HAYDEN. Peintures et gouaches, 1908-1970. Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88). Jusqu'au 23 décembre.

JORG IMMENDORF. Café Deutschland. Linogravures. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 10 janvier.

FRANÇOIS JEUNE. Peintures récentes. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 28 décembre.

FRANÇOISE JOLIVET. Sculptures. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90). Jusqu'au 24 décembre.

GEORGES LEMOINE. Dessins. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 10 janvier.

LOIC LE GROUMELLEC. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 22 décembre

LOUTTRE B. Pays-sages. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 14 janvier.

MAN RAY. Objets de mon affection. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 9 janvier.

ROBERTO MANGOU. Peintures. Galerie Georges Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 15 janvier.

ZORAN MUSIC. Œuvres récentes. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 27 janvier.

NACCACHE. Traces 3. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 22 décembre.

CHANA ORLOFF. Sculptures. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (329-50-55). Jusqu'au 15 février.

OSMAN. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 31 décembre.

GINA PANE. Partitions. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guégénaud (354-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

ANNE-MARIE PECHEUR. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 10 janvier.

RENÉ RIMBERT. Galerie D. Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 janvier.

ROMATHIER. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 24 décembre.

JEAN ROULLAND. Pastels. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 14 janvier.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

THEIMER. Peintures, sculptures, œuvres sur papier. Galerie Albert-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 24 janvier.

TSAI. Sculptures cybernétiques. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'à fin janvier.

JEAN-CHARLES VIGUIÉ. Mémoires de jardinier. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 24 décembre et du 5 au 14 janvier.

JEAN VOSS. Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 31 décembre.

CHARLES WALCH. Toiles et gouaches. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 28 février.

En région parisienne

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Eugène van Lamsweerde, sculptures (œuvres de 1960 à 1980). Centre Gérard Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

COURBEVOIE. Robert Doisneau « photographe de banlieue ». Maison pour tous, 14, square de l'Hôtel-de-Ville (333-63-52). Jusqu'au 14 janvier.

CRÉTEIL. Milshtein : Peintures, gravures. – Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Décembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Peinture et sculpture. Musée municipal, 16, rue Auguste-Gervais (645-21-70). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.

IVRY-SUR-SEINE. Erro. Galerie Fernand Léger, 89 *bis*, rue Lénine. Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 23 décembre.

MALAKOFF. Tabuchi. Peintures 1972-1982. Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre (655-43-45). Jusqu'au 30 décembre.

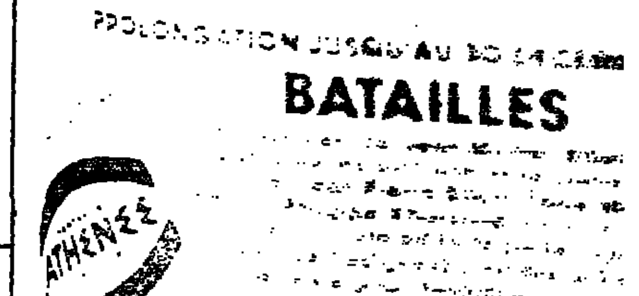
NOGENT-SUR-MARNE. L'art en petits formats. Peintures, sculptures, gravures (hommage à Alexandre Garbell). Maison nationale des artistes, 14, rue Charles-VII (871-28-08). De 15 h à 18 h (sauf le 25 décembre et le 1er janvier). Jusqu'au 8 janvier.

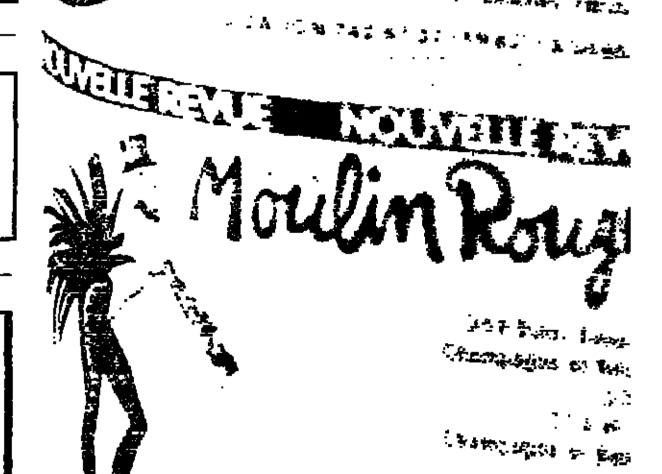
PONTOISE. « Pontoise et ses alentours au XIXe siècle ». Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 83. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 janvier.

VINCENNES. Vauban à Blaye. Château, pavillon du roi.

VITRY-SUR-SEINE. Novembre à Vitry 1983. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (680-37-55). De 14 h à 19 h. Jusqu'au 23 décembre.





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

PASSAGE PEREC — Beaubourg (277-12-33), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30, le 18 à 16 h.

TOAD OF TOAD HALL (en anglais) — Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 (14).

LA FIGURANTE D'OPERA — Lucernaire (544-57-34), 18 h 30 (14).

LE HASARD DU COIN DU FEU — Lys Montparnasse (327-88-61), 20 h 30 (14).

RUE NOIRE — Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 (15), dim. 16 h.

LA BOUTIQUE — Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30 (15), dim. 17 h.

L'ECOLE DES FEMMES — Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 (17).

HORS PARIS

LYON — Faits d'amour, pièce en trois suites de Martine Chifflot à Lyon scène (7) 839-79-71, du 15 au 23 décembre.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), les 14 et 18, à 18 h : Saint-François d'Assise ; les 17, 19, 20 à 19 h 30 : Don Quichotte.

SALLE FAVART (296-06-11). Danse : ballets contemporains, les 14, 15, 16, 17, 19, 20 à 19 h 30 : Inlets II ; Black and blue ; France/Dance.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (V.), le 14 à 14 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour, la Colonie (dernière) ; 20 h 30 : Intermezzo ; le 15 à 20 h 30 : Félicité ; le 18 à 14 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer (J., V., S., D. L., Mar.) : le 14 à 14 h 30 : la Traversée du dessert (spectacle pour enfants). — Grand Théâtre (L.) : les 14, 15, 16, 17, 20 à 18 h 30, le 18 à 16 h : Par les villages ; Théâtre Gémier (L.) : les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30, le 18 à 15 h : la Dévotion à la croix.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), (L.), les 14, 15, 16, 17, 18, 20 à 18 h 30 : La prise de l'école.

TEP (797-96-06), Théâtre : les 14, 15, 16, 17, 19, 20 à 20 h 30, le 18 à 15 h : la Mort de Danton. — Cinéma : (v.o.), le 17 à 14 h 30, le 18 à 20 h : Haute pègre. Tous en scène.

PETIT TEP (797-96-06), (Mer., J., V., S., D.), les 19, 20 à 20 h 30 : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats, rencontres-musée : le 14 à 14 h 30 : Cycle conteurs enfants ; 18 h 30 : Existe-t-il un paganisme ? ; 21 h : Pour Simone Weil ; le 19 à 18 h 30 : Le readymade et le tube de peinture. — Concerts/Animations : les 14, 15, 16, 17, 19, 20 à 20 h 30 et 18 à 18 h 30 : Stockhausen présente Stockhausen ; le 19 à 18 h 30 et 19 h 45 : Espace libre (Stockhausen) ; 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Marcland, Bedford, Berio). — Cinéma-vidéo : les 14, 15, 16, 17, 18, 19 : Nouveaux films Bpi, à 13 h : Images Maffa ; 16 h : House ; 19 h : Atomic café ; les 14, 15, 16, 17, 18 à 15 h : L'image et son double ; 18 h : Bruce Nauman ; les 14, 15, 16, 17, 18, 19 : cinéma polonais (voir cinémathèque).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 14, 15, 16, 17, 18, 20, à 20 h 30 et 17, 18 à 14 h 30 : Sophisticated ladies. — Concert : le 19 à 20 h 30 : Pierre Dervaux (Beethoven, Berlioz).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 et 17 à 14 h 30 : L'art de la comédie ; les 14, 15, 16, 17 à 18 h 30 : G. Laffaille ; les 19, 20 à 20 h 30 : Alwin Nikolaïs.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (L.) : les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30 et 18 h à 16 h : Le dernier soliste (J.-P. Farré).

Les autres salles

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, le 14, à 20 h 30 : Paulina.

A. DEJAZET (887-97-34) (D.) 20 h 30 : Séance friction.

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h 30, 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 14, à 18 h 30 : le Pèlerin ; les 16, 19 à 18 h 30 : le Arbres de l'homme ; le 21 à 18 h 30 : la Difficulté d'être ; le 16, à 21 h, le 17 à 18 h 45 et à 22 h : la Fenêtre ; le 18, à 15 h, le 20, à 15 h et à 21 h : Dom Juan ; le 14, à 21 h : la Vie unanime ; le 19 à 21 h : Au pays de Papouasie ; le 21, à 21 h : Oncle Vania.

ARTISTIC ATHÉVAINS (355-27-10) (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : Stèles, comédie (dernière le 18).

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar. 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATELIER 4 (260-20-24), les 15, 16, 17, à 20 h30 : la Boîte noire.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, mer., jeu., 18 h 30, ven., sam. 20 h 30 : Batailles (dern. le 17). — Salle L.-Jouvet, Jeu., ven., sam., 21 h, mar., mer., 19 h : Cet animal étrange.

BATACLAN (721-18-81) (D.) 20 h 30 : Lulu.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), (D.), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; (D., L.), 22 h : la Maison jaune.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), mer. 14 h 30, vend., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Vague à l'âme ou le blues de la scène.

C.C. 17 (227-68-81) (D. soir, L., V.), 20 h 30, dim. 15 h : Meurtre dans la cathédrale.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Tu écraseras le serpent (dern. le 17) ; Galerie, 20 h 30 : les Troyennes (dern. le 17).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (mer., D. soir) 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D., L.) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), (D.) 21 h : l'Ormaie.

CONSTANCE (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Théâtre forain de J. Cocteau.

DAUNOU (261-69-14), (mer., D. soir) 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.) 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : Les Eaux et Forêts.

223 RUE LECOURBE, jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Bonne Ame du Se-Tchouan (dern. le 18).

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ELDORADO (208-23-50), (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Tanzi.

ESPACE CREATIS (887-28-56) (L.), 20 h 30 : l'Amant (dern. le 17).

ESPACE GAITÉ (327-13-54), (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : la Boum' Femme aux camélias ; (D., L.), 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

ESSAION (278-46-42) (D., L.) I : 21 h : Agatha ; II. (D., L.) 21 h : Finistère.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) 21 h : Récit d'une passion envahissante (dern. le 17).

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.) 20 h 15, sam. 18 h, dim. 17 h : Vive les femmes ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : Don Diègue contre Super 8.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-père.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : la Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), (D.) I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garonski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage (dern. le 17). — Petite salle, 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

MADELEINE (265-07-09), (D. soir. L.), 20 h 45, sam., dim. 15 h : les Serpents de pluie.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), le 15, 20 h 30 : Hommage à Victor Segalen.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) (mer. soir, J., D. soir), 20 h 30 : mer. 18 h 30 ; dim. 15 h : la Mansarde bleue.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h, sam., 19 h et 22 h : les Sales Mômes.

MATHURINS (265-90-00), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam., 16 h 30 et 21 h ; dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; mer. 14 h et 16 h 30, sam., dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h et 17 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. — Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), (D. soir, J.), 20 h 30, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), mer., jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; sam. 19 h 30, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D. soir, L.), 20 h 45 : sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; le 19 à 20 h 30, le 20, à 14 h 30 : Bourgeois et gens de maison.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (Mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, mer, sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06) (L) 20 h 45, Dim. à 15 h 30 : la Pierre de folie.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (mer., dim., mar.), 20 h 45 : la Dernière Bande.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 + ven. 22 h : Ariakos (der. le 18).

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) (Mer.), 20 h : Don Juan aux enfers.

RANELAGH (288-64-44) (L.), Les marionnettes de Salzbourg : les 14 et 15, à 20 h 30 : les Noces de Figaro.

RENAISSANCE (208-18-50) (Dim. soir, L.). 20 h 45 (à partir du 17), dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (jeu., dim.) 21 h, mer., 15 h : Théâtre de Bouvard.

SALLE VAL-HUBERT (584-30-60) (Jeu.) 20 h 30 : Dépositaire (dern. le 17).

7, RUE DE CONSTANCE, (367-79-42), (Mar.) 21 h : Loin du grenier.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h 30, sam. 19 h et 21 h 15 : l'Astronome.

STUDIO FORTUNE, les 16 et 17 à 21 h : la Petite Bouffe.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; lun., mar., mer. 20 h 30, sam. 22 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II. mer., sam., lun., mar., 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84) (D.), 21 h : les Dames de fer.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : les Trois Mousquetaires. — II. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : Titus Andronicus.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 14, 15, 16 et 20, École nationale du cirque (845-58-11) (Mer.), 15 h, à 20 h 30 : Savannah Bay ; le 17, à 20 h 30, le 18, à 15 h : Les affaires sont les affaires. — Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Lettres d'une mère à son fils.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), (D., L.) 21 h : Médée.

THEATRE 13 (588-16-30) (D. soir, Ma.) 21 h, dim. 15 h : l'Émoi d'amour.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : Flora par qui tout arrive.

TOURTOUR (887-82-48) (Dim. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; (Dim., lun.) 18 h 30, sam. 15 h : Un mari à la porte.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), (D. soir), 21 h, sam. et dim. 15 : les Dix Petits Nègres (dern. le 18).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 + Sam. 24 h : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; (D.), 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.), 18 h 15 : Welcome Pingouin (B. Fontaine et Areski) ; (D. L.) 20 h : Chant d'épandage ; (Mer., D.) 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), (L) I : 20 h 15 + Sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 : Spectacle Prévert.

L'ÉCUME (542-71-16), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 : Poésie de journalisme ; le 19 à 21 h : J.-P. Réginal ; le 20 à 20 h 30 : Aquarelles.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), (Mer., dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim., 17 h : Les fanes amères d'Antoine-Auguste Parmentier.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) Mer., sam., mar., 20 h 30 : Duende.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D. L), 21 h 45 : M. Morelli.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : la Surprise ; 22 h : les Burlingueurs.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L), 20 h 15 + Sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam. 16 h : l'Équipe du Tintamarre.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Quelque estaminet.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Mansamente.

BASTILLE (357-42-14), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 : l'Œil rechargeable.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim. 16 h : A Metayer.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 17 à 20 h 30 : V.-P. Toccoli ; les 14, 15 à 14 h 30 et 20 h 30, le 16 à 20 h 30 : Contes et légendes d'Afrique de l'ouest.

CITHEA (357-99-26), les 14, 15, 16, 17 à 22 h : Fascination.

FORUM (297-53-47) (D., L.) 21 h : G. Langoureau, Cl. Maurane.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 16 h 30 : G. Bedos.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Y. Dautin.

LUCERNAIRE (544-57-34), le 20 à 19 h 45 : M. Lourie.

MARIGNY (256-04-41) (L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, L.) 20 h 30 dim. 17 h : V. Sanson (dern. le 18) ; à partir du 20 : les Colombaioni ; le 19 à 20 h 30 : N. Ferrer.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : G. Lenorman.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Ph. Avron.

PARKING DE L'ÉGLISE DE PANTIN (846-80-13), le 14 à 14 h et 16 h ; les 19, 20 à 14 h, les 17, 18 à 14 h, 16 h, 17 h 30 : La Perle des Indes.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 21 h : Marilyn, je t'aime.

TANIÈRE (337-74-39), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 45 : K. Kalel ; 22 h 30 : B. Izri ; les 14, 15, 16, 17 à 21 h : B. Meulien.

THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30 ; dim., 17 h : Armason.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 19 h 30 : Musicantes (dern. le 17) ; ven., sam., 24 h, le 18 à 21 h 30 : M. Litwin ; le 20 à 19 h 30 : René, Daniel, W. Rios.

THÉATRE DE LA TOUR EIFFEL, les 14, 15, 16 à 21 h : J.-F. Lalanne.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h ; dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h ; dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), mer. 14 h, dim. 14 h et 17 h, sam. 14 h et 20 h 30, ven., mar. 20 h 30.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 14 à 16 h 30, le 18 à 14 h et 17 h.

CIRQUE MASSILIA (878-15-12) (D. soir, L.), 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h 30 et 17 h 30.

CIRQUE DE PARIS (250-92-00), les 17, 18 à 14 h 30, les 21, 23 à 15 h.

CIRQUE A. ZAVATTA (531-96-40), mer., dim. 14 h et 17 h, sam. 14 h et 20 h 30, ven. 20 h 30.

ÉCOLE NATIONALE DU CIRQUE (845-58-11) (Mer.), 15 h.











MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 14

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale Vittoria d'Argenteuil, Petits chanteurs N.-D.-de-la-Joie, Orchestre français d'Oratorio, dir. : J.-P. Lore (Berlioz).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : Ch. Dutoit (Magnard, Ravel).
Salle Gaveau, 20 h 30 : A. et R. Petrossian (Grieg, Moszkowski, Rachmaninoff...).
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : Orchestre tchécoslovaque de l'Académie Janacek de Brno (Bach, Dvorak, Janacek...).
Unesco, 20 h 30 : Récital de chants andalous.
Lucernaire, 21 h : P.-A. Asselin (Beethoven, Chopin, Schumann...).
Salle Cortot, 20 h 30 : F. Bernengo, E. Lejeune-Bonnier, M. Monty, J. Vernier (Ferrand-Teulet, Guillaume, Lantier...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboim.

JEUDI 15

Lucernaire, 21 h : C. de Preissac, G. Sauvaire (Kryaen, Tisné, Lemeland...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. : E. Aiello (Ravel, Dulat, Rachmaninoff...).
Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : B. Haudebourg, O. Sadoulaiev, M. Paubon (Soler, Carvalho, Schubert...).
Salle Chopin-Pleyel, 12 h 30 et 15 h : Sextuor de harpes de Paris (Rameau, Dandrieu, Vivaldi...).
Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : Concert baroque (Telemann, Purcell, Dowland...).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : Orchestre symphonique franco-Allemand, dir. : J.-J. Werner (Haëndel).
Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœur polonais de Szczecin, dir. : J. Syrocki (motets et chants sacrés de Pologne).
Théâtre de la Bastille, 20 h : H. Delavault, Cl. Lavoix (Schönberg, Ginastera, Satie...).

VENDREDI 16

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : Ch. McCulloch, clavecin.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Rostropovitch, T. Vasary (Bach, Beethoven, Schumann).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : H. Soudant (Glück, Tchaïkovsky, Haydn).
Lucernaire, 21 h : voir le 15.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : E. Friedman, B. Rigutto (Beethoven, Saint-Saëns, Brahms).
FIAP, 20 h 30 : V. Ogrizovic (Dowland, Cimarosa, Giuliani).
Centre Mathis, 20 h 30 : Ch. Wells, N. Henon-Rufferath (Blow, Lawes, Purcell).
Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : D. Henry, A. Pondepeyre (Duparc, Chausson).
C.C. de la Rose-Croix, 20 h 30 : Quatuor de Saxophones G. Pierne.
Salle du Moulin-Vert, 20 h 30 : M. Hacquard, L. Tsan, B. Mathern, F. Laine (Mozart, Chopin, Debussy).
Salle Cortot, 21 h : Atelier voix et musique.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : N. Spieth (Rameau).
Théâtre de la Bastille, 20 h : voir le 15.

SAMEDI 17

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : M. Nikitine, piano.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : voir le 16.
Lucernaire, 21 h : voir le 15.
Salle Gaveau, 17 h : Cambridge Buskers (Mozart, Rossini) ; 20 h 30 : M. Nordmann, G. Causse, B. Cazauran... (Mendelssohn, Debussy).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : F.-M. Uitti (Kodlay, Sciarrino, Xenakis...).
Eglise St-Merri, 21 h : Ayawaska.
Heure musicale de Montmartre, 18 h : J.-F. Heisser, E. Balmas (Beethoven).
Studio Chandon, 20 h 30 : Temo (musique du Kurdistan).
Théâtre de la Bastille, 20 h : voir le 15.
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : Nouvel Orchestre de chambre français, dir. : L. Corbey (Haydn).

DIMANCHE 18

Église Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : Ch. Garcia-Banegas (Bach).
Bastille, 17 h : voir le 15.
Eglise Saint-Merri, 16 h : P. Lambert, Ch. Delezir, M. Lusinchi (Diabelli, Weber, Kreutzer...).
Théâtre du Rond-Point, 11 h : L. Laskine, A. Marion, P. Roge (Spohr, Dvorak, Mendelssohn).
Église des Billettes, 10 h : G. Harle (Bach) ; 17 h : N. et L. Wright (Beethoven, Ravel, Gershwin).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : M. Posa, P. Gazin (Bach, Haendel, Berlioz...).
Notre-Dame-de-Paris, 17 h 45 : P. Cogen (Bach, Franck, Langlais).
La Conciergerie, 18 h : G. Funnet (Bach, Telemann, Stamitz...).
Salle Pleyel, 21 h : Orchestre de Paris, dir. : Z. Mehta (Brahms).
Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 17 h : Quatuor Lutèce (Albinoni, Lesur, Vivaldi...).

LUNDI 19

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Trio à cordes de Paris, P. Gallois, P. Roge (Bach, Mozart, Brahms).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de R.-F., dir. : G. Prêtre (Gounod, Poulenc).
Lucernaire, 21 h : voir le 14.
FIAP, 20 h 30 : Ensemble l'Estro Armonico (Scarlatti, Haendel, Froberger...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : E. Bergel (Mozart, Enesco, Beethoven).
Athénée, 20 h 30 : O. Wenkel, G. Parsons (Brahms, Mahler, Wagner...).
Théâtre La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble instrumental La Bruyère (Rameau, Fauré, Debussy...).
Salle Cortot, 20 h 30 : M. et Ch. Chanel (Rameau, Couperin, Bach...).
Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre national (Bach, Haendel, Paganini, Prokofief.

MARDI 20

Salle Pleyel, 20 h 30 : E. Mathis, H. Medjimorec (Beethoven, Brahms, Schubert...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Quintette à vents de l'Orchestre national de France.
Lucernaire, 21 h : voir le 14.
Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national de musique de Paris.
Église des Billettes, 20 h 30 : Misa criola.
Club Expo, 18 h 30 : P. Vizard, R. Gowman (Mozart, Beethoven, Schubert...).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Schumann, Brahms, Chabrier...).
Institut Néerlandais, 20 h 30 : J. Minis, T. Minis-Strauss, R. Syrier, A. Verkainderen (Rameau, Forqueray, Haendel).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 : Quazar ; les 15, 16, 17 à 22 h : P. Wognini.
CASINO DE PARIS, (874-26-22), (D., L.), 20 h 45 : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45, le 15 : Des airs, Zazou ; le 16 : J. Bliss, B. Lew, S. Brown ; le 17 : Crize Cardiaq, Zazou-Bikaye, les Tueurs de la lune de miel.
CENT VINGT NUITS, LE 14 à 20 h : Cabaret Voltaire.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 22 h 30 : Mandigua (dern. le 17).
CITHEA (357-99-26), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 15 : A. More.
DÉPOT-VENTE (624-33-33), 21 h, le 15 : Ch. Garros/Ornicar ; le 16 : Alligators/Rockin Rebels ; le 17 : Dixie Stompers.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 15 : S. Beresford/L. Coxhill/J. Coe ; le 16 : L. Coxhill/D. Holland ; le 17 : A. Hacker/J. Coe/S. Beresford/Ph. Wachsmann ; le 18 : Ph. Wachsmann/A. Hacker/D. Holland ; le 19 : Joue contre joue.
ESPACE BALARD, le 19 à 20 h : N. Hagen.
FORUM (297-53-47), le 19 à 21 h : J. Renbourn, S. Grossman
G. KILLIAN'S TAVERN (354-96-61), jeu., ven. à 22 h 30 : Shamrock.
MANU MUSICALE (238-05-71), le 16 à 20 h 30 : Cl.-Bernard Quartet ; le 17 à 20 h 30 : Corpus Quintet.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer. 23 h : J. Kahne, L. White ; jeu. 23 h : M. Anconina ; ven. 22 h : Y. Chelala, 24 h : C. McPherson ; sam. 22 h : Y. Chelala, 24 h : M.E. Stevens ; dim. 23 h : A. Lanwmann ; lun. 23 h : L. Rulka ; mar. 23 h : G. Galomée, M. Correa.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27), Petit Auditorium, le 15 à 20 h 30 : F. Lindemann, S. Santa Maria.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 14, 15 : Abus dangereux ; les 16, 17, 18 : S. Boriano, K. Werner, Ch. Freeman, B. Hart ; le 20 : Manu Dibango.
NOTES BLEUES (589-16-73), le 17 à 22 h : B. Bentejac, F. Weiz, 23 h 30 : P. Faure, H. Hansberry, C. Schlosser.
PHIL'ONE (776-44-26), 21 h : Youssou Ndour (dern. le 18).
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Champion Jack Dupree ; jeu : Big Boss Band ; ven. : Watergate Seven + One ; *sam. : Swing at Six ; lun. : le Vieux* Truc ; mar. : Cl. Bolling.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ch. Loos, J. Ruocco, S. Lazarevitch, R. del Fra, E. Ineke (dern. le 17).
SAVOY (277-86-88), 21 h : les 14, 15, 16, 17 : Z. Kessler, S. Bringoff ; le 20 : M. Stokar, M. Godard, Ch. Jous, D. Landreat, A. Bouchaux.
SPHÈRE (806-53-33), les 16, 17 à 20 h 30 : J. Marugg, L. Voyatzoglou, Quintet Almanach.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 14, 15, 20 : Cl. Luter ; les 16, 17 : Royal Tencopators.
SUNSET (261-46-60), (D., L.), 23 h : Ch. Escoude, J. Rabesson, O. Hutman, J.-M. Jafet.
TWENTY ONE (260-40-51) (D.), 21 h : Jazz non stop.
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 15 à 21 h : An Bonnann Bui.

La danse

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir), 20 h ; dim. 16 h : Les Yeux brûlés ; la Femme du soldat (dern. le 18) ; à partir du 20 : Cie des Abesses.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer. 14 h 30 ; ven ; sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Spectacle musical

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : le Petit Mahagonny

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Châtillon, église Saint-Philippe-Saint-Jacques (656-09-90), le 15 à 20 h 30 : Les arts florissants (Purcell).
Suresnes, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 17 à 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Haydn, Mendelssohn, Britten).
Morangis, église Saint-Michel (448-38-30), le 18 à 17 h : Ensemble vocal M. Piquemal, dir. M. Piquemal (Mendelssohn).

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

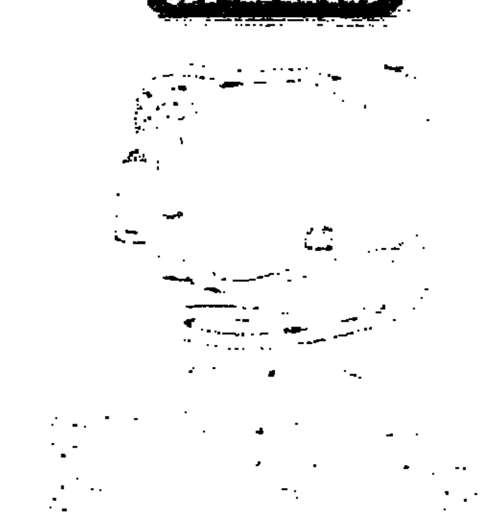
Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 15 à 20 h 30 : J.-L. Gil (Bach, Mozart, Schönberg...).
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, le 16 à 20 h 30 : New College Choir Oxford, dir. : E. Higginbottom (Fayrfax, Taverner, Tallis).
Notre-Dame de Paris, le 18 à 10 h et 11 h 30 : New College Choir Oxford, dir. : E. Higginbottom (William).
Eglise Saint-Louis-des Invalides, le 19 à 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de R.-F., dir. : G. Prêtre (Gounod, Poulenc).

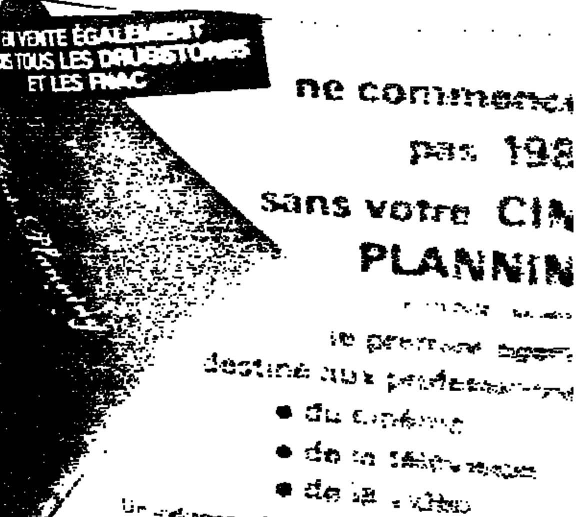
En région parisienne

ANTONY, Th. Firmin-Gémier (666-02-74), le 16 à 21 h : R. Pook ; le 17 à 21 h : Marionnettes Ph. Genty.
AULNAY-SOUS-BOIS, M.C. (868-00-22), le 16 à 20 h 30 : Zaka Percussion.
BAGNOLET, TH. DES MALASSIS (364-77-18), les 16, 17 à 21 h, le 18 à 17 h : le Plus Heureux des trois.
BOURG-LA-REINE, CAEL, (663-76-96), le 17 à 20 h 45 : Ensemble Ars Nova, dir. P. Nahon.
BOBIGNY, Théâtre (831-11-45) le 17 à 20 h 30 : le Neveu de Rameau.
CERGY-PONTOISE, C.C.A. A.-Malraux (030-33-33), le 14 à 18 h 30, et les 15, 16, 17 à 21 h : Déshabillages.
CHEVILLY-LARUE, Théâtre (686-54-48), le 17 à 21 h : Transhumance.
CLAMART, C.C. J.-Arp. (645-11-87), le 18 à 15 h : Etoiles et solistes de l'Opéra de Paris.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 17 à 20 h 30 : Dimitri.
CHOISY, Th. P.-Eluard, (890-89-79), le 17 à 19 h : Six heures pour la chanson.
CRÉTEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50) le 16 à 20 h 30 : Cl. Helffer ; le 18 à 17 h 30 : H. Des.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 16 à 20 h 45 : le Journal d'une femme de chambre.
ÉRAGNY-SUR-OISE, Th. de l'Usine (030-33-33), le 16 à 21 h : Les nuits difficiles ; le 17 à 21 h : Goliath.
ÉVRY, Hexagone (077-93-50), le 16 à 15 h et 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Dvorak, Sarasate, Brahms...).
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. Pablo-Neruda (460-20-65), le 17 à 21 h : Galaxie Jules Verne.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (554-67-28), le 14 à 14 h : H. Dès.
IVRY, Th. des Quartiers, (672-37-43), le 14 à 20 h 30 : le Plus Heureux des Trois.
MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 14 à 20 h 30 : Un notaire à marier ; le 17 à 20 h 30 : l'Atelier.
MARNE-LA-VALLÉE, C.A.C. (005-64-87), le 17 à 21 h : A. Ionatos.
MEAUX, Mairie, le 16 à 21 h : Orchestre de chambre de l'académie Janacek de Brno (Bach, Dvorak, Janacek...).
MONTREUIL, C.C. J.-Lurçat, (287-50-08), le 16 à 20 h 30 h : B. Michel.
PALAISEAU, École Polytechnique, (019-40-50), le 15 à 20 h : soirée hypnose.
PONTOISE, Église Notre-Dame, le 15 à 20 h 30 : Orchestre tchécoslovaque de l'académie Janacek de Brno (Dvorak, Janacek).
RIS-ORANGIS, CAES (943-41-09), le 17 à 21 h : Adlib.
RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), le 17 à 18 h 30 : Classe de G. Devos.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30, le 18 à 17 h : l'Ignorant et le Fou ; La Lucarne, les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30, le 18 à 15 h : Risotto.
SAINT-MAUR, rond-point Liberté (889-22-11), *le 16 à 21 h : M. Dresser, J. Ne*gouey (Verin).
SARTROUVILLE, Théâtre J. Vilar (914-23-77), le 14 à 21 h : J. Pomarès.
SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 17 à 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Haydn, Mendelssohn, Britten).
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 20 à 21 h : le Neveu de Rameau.
LE VÉSINET, C.A.L. (976-32-75), le 16 à 21 h : la Cuisine.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) le 17 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Dvorak, Sarasate, Brahms...).
VILLEPREUX, Th. du Val de Gally (462-49-97), le 16 à 21 h : Société adoucie.
YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 17 à 21 h : M. Portal, Ch. McGregor, D. Levallet.









CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

15 h, La couronne noire, de L. Saslavski ; Hommage à Vilgot Sjoman : 19 h, Tabou, de V. Sjoman ; *Les archives du film présentent* : 21 h, Eusebe, député, de A. Berthomieu.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

15 h, Bethsabée, de L. Moguy ; Hommage à Vilgot Sjoman : 19 h, Linus ; 21 h, La maîtresse.

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

15 h, Autant en emporte l'histoire, de J. Willemetz : Hommage à Viljot Sjoman, 19 h : 491 ; 21 h, La robe.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

15 h, Barcarolle, de G. Lamprecht ; 17 h, Comment voler 1 million de dollars, de W. Wyler ; 19 h 15, Aimez-moi ce soir, de R. Mamoulian ; 21 h, Viva el presidente, de M. Littin.

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

15 h, Le bled, de J. Renoir ; 17 h, Le chevalier sans armure, de J. Feyder ; 19 h, Une femme mariée, de J.-L. Godard ; 21 h, Quand se lève la lune, de J. Ford (The majesty of the law ; A minute's wait ; 1921).

LUNDI 19 DÉCEMBRE

Relâche.

MARDI 20 DÉCEMBRE

15 h, Casse-cou Mademoiselle, de C. Stengel ; 19 h, La corrida de la peur ; 21 h, en présence de l'auteur : Le bal, de E. Scola.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

15 h, The battle of Broadway, de G. Marshall ; Rétrospective du Festival des 3 continents - Nantes 83 : 17 h, Pratishodh, de S.-N. Dhir ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, La dernière étape, de W. Jakubowska.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

15 h, Le roi du music-hall, de S. Lanfield ; Rétrospective du Festival des 3 continents- Nantes 83 : 17 h, Jours de tourmente, de P. Zoumbara ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, Aria pour un athlète, de F. Bajon.

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

15 h, Dangerously yours, de F. Tuttle ; Rétrospective du Festival des 3 continents - Nantes 1983 : 17 h, Le coucou chante-t-il la nuit ?, de Jinwoo-Chung ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, Comment vivre, de M. Lozinski.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

15 h, Mr. Moto's last warning, de N. Foster ; Rétrospective du Festival des 3 continents - Nantes 1983 : 17 h, L'homme d'ailleurs, de M. Traore ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, Westerplatte, de S. Rozewicz ; 21 h, C'est vrai que ça cogne dur ici, de M. Piwowski.

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

15 h, Mr. Moto in danger island, de H.-I. Leeds ; 17 h, les Camisards, de R. Allio ; Panorama du cinéma polonais ; 19 h, Hôpital de la transfiguration, de E. Zebrowski ; 21 h, Messire Wolodyjowski, de J. Hoffman.

LUNDI 19 DÉCEMBRE

15 h, The forbidden street, de J. Negulesco ; 17 h, The trip, de R. Corman ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, La troisième partie de la nuit, de A. Zulawski.

MARDI 20 DÉCEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ART D'AIMER (franco-it.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA *BELLE CAPTIVE* (Fr.) : *Denfert* (H. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CLASS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) *St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).*

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount *Montparnasse*, 14e (329-90-10).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01).

GET CRAZY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88). ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (527-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-59) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE, dessin animé franco-américain de Morris et Bill Hanna. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD, film américain de Terry Hughes, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

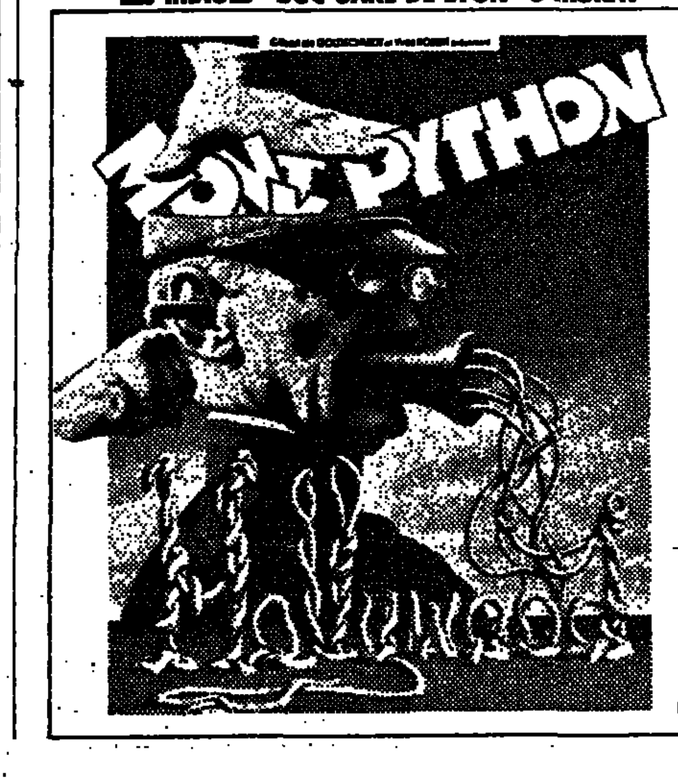
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER, film américain de E.-B. Clucher. – V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

WARGAMES, film américain de John Badham. – V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE SACRE DE LA NAISSANCE, film français de F. Leboyer. – Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TORR, film italien d'Anthony Richemond. – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04 ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).





VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTRO ROMAIN	Le Bistro de la Gare à l'italienne, nouvelles suggestions, menu 37,50 F, s.n.c. les fameux CARPACCIO et aloyaux sur le grill, nouvelle grande carte des desserts. Ouv. ts les jrs j. 1 h. 122, Champs-Élysées; 9, av. des Ternes: 103, bd du Montparnasse; 9, bd des Italiens.
MONSIEUR BŒUF 508-58-35 31, rue Saint-Denis, 1er T.L.J.	Décor 1930. Cuisine traditionnelle. Viandes grillées et mijotées. Gibiers. Poissons beurre blanc et en feuilleté, et le choix des desserts. On reçoit jusqu'à 0 h 30.
LE JARDIN DU LOUVRE 261-16-00 2, pl. Palais-Royal, 1er F/dim., lundi	Déj. Dîners. soupers jusqu'à 0 h 30. Le Spectacle, la Politique, les Célébrités s'y retrouvent. CUISINE DE FÊTE et LÉGÈRE. VOITURIER.
LE POTAGER DES HALLES 15, rue du Cygne, 1er 296-83-30	Dans un décor 1930, bar américain, salon et bar au 1er étage. Cuisine traditionnelle. Ouvert de 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale.
VISHNOU 297-56-54 Angle rue Volney et rue Daunou, 2e	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salle pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
AU GOURMET D'ALSACE 296-69-86 16, rue Favart, 2e	Menu suggéré avec confit d'oie : 40 F s.n.c., dans un cadre bistrot avec les dédicaces des acteurs de l'Opéra-Comique.
IN DE NOI 226-43-81 156, rue Cardinet, 17e F/dim.	J. 1 h du matin. SPÉCIALITÉS CORSES : charcuterie, courgettes et sardines au BROCCIU. Cabri. Fromages. Guitare et chants. RÉVEILLON St-SYLVESTRE.
LE CÉLADON 15, rue Daunou, 2e. F/sam., dim. 261-57-46	CUISINE raffinée de Jean-Claude LHONNEUR, jeune chef imaginatif, disciple de Joël Rebuchon. Tourte canard, salade champignons, rôti agneau en crépine. Menu 160 F s.c.
CHEZ DIEP 256-23-96 22, rue de Ponthieu, 8e Ouv. t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue du Fg-Montmartre, 9e Ts.l.jrs	De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. Son BANC D'HUITRES.
AUBERGE DES TEMPLES 874-84-41 74, rue de Dunkerque Mo Anvers	Tous les jours. Restaurant cambodgien unique à Paris. Spéc. chinoises, japonaises, thaïlandaises et vietnamiennes.
AU PETIT RICHE 770-68-68/770-86-50 25, rue Le Peletier, 9e Fermé dimanche	Son étonnant MENU à 100 F service compris. Décor centenaire. Et pour le réveillon de la SAINT-SYLVESTRE : menu gastronomique à 340 F service inclus. 2 animateurs : NINO et GOGOL, pour vous distraire.
PAGODA T.L.J. 874-81-48 50, rue de Provence, 9e	Prix «BAGUETTES D'OR» de la gastronomie chinoise. Médaille d'argent de Paris. Carte d'or Club Gault-Millau.
PALAIS DU TROCADÉRO 727-05-02 7, avenue d'Eylau, 16e Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
LE GRAND CHINOIS 723-98-21 6, avenue de New-York, 16e F/lundi	Prix «CRUSTACÉS DE VERMEIL» et «FOURCHETTE D'OR» de la gastronomie chinoise. Carte d'or Club Gault-Millau.
EL PICADOR 387-28-87 80, bd des Batignolles, 17e F/lun.-mardi.	SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. RÉVEILLONS avec cotillon et danses : NOËL, 180 et 260 F s.c. SAINT-SYLVESTRE : 260 F s.c. Vins en sus.
LE SAINT-SIMON 380-88-68 116, bd Pereire, 17e F. sam. midi-dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking, 210, rue de Courcelles.

RIVE GAUCHE

DINER'S JAZZ 634-57-03 28, r. Montagne-Ste-Geneviève, 5e F/lundi	OUVERTURE. Menu 80 F v.s.c. Consommations 35-45 F s.c. Cocktails. Choix hors-d'œuvre, grillades, salades. Le soir, jazz New-Orleans : VAUDEVILLE. RÉVEILLON SAINT-SYLVESTRE.
LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e	DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. OUVERT TOUS LES JOURS. Parking gratuit.
LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6e F/mardi.	Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE/RASPAIL, venez déguster les spéc. de TANDOORI. Egal. 72, bd St-Germain, 354-26-07. F/lundi. Spéc. BIRIANI.
TAN DINH F/dimanche 63, rue de Verneuil, 7e 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 grands crus, dont 160 pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e	Menu à 90 F. Grands crus de Bordeaux en carafe. Dans une oasis de verdure. Ambiance musicale. Ouvert dim. au déj. F./dim. soir et lundi. Parking privé, entrée face au no 2, rue Faber.
ABÉLARD 325-16-46 1, r. des Gds-Degrés, 5e, qu. Montebello	Changement de propriétaires. P. et C. PONTOIZEAU. NOËL : dîner prolongé. SAINT-SYLVESTRE : dîners-soupers. Menu gastronomique 250 F s.n.c. Et tous les jours son menu à 110 F, dans un cadre feutré. Magnifique vue sur NOTRE-DAME.
L'ŒILLADE 222-01-60 10, rue Saint-Simon, 7e F/dim.	Au déjeuner et au dîner, la légèreté d'une cuisine de femme. « Une cuisine sans banalité qui frise la simplicité gourmande. » Il faut retenir.

SOUPERS APRES MINUIT

LA CHAMPAGNE 10 bis, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année
GRANDE BRASSERIE DE LA MER

DESSIRIER Ts les jrs. 227-82-14 9, pl. Pereire
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE
POISSONS, SPÉC. GRILLADES

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER.
NOËL et SAINT-SYLVESTRE :
dîners prolongés.

LE BISTRO DE LA GARE
Nouvelles suggestions, menu 37,50 F s.n.c.
Les fameux aloyaux sur le grill.
Nouv. grande carte de desserts.
Ouvert tous les jours jusqu'à 1 h.
73, Champs-Élysées
59, boulevard du Montparnasse
38, bd des Italiens - 30, rue Saint-Denis

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19.
Cadre élég. et confort. - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons
BANC D'HUITRES

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42
F. Tour Montparnasse. J. 3 h matin
CHOUCROUTE, FRUITS DE MER.

HIPPOCAMPUS 81, bd Raspail 548-10-03
PIANO JAZZ jeu., ven., sam. ap. 24 h
Son T-bone steack au menu à 80 F s.n.c.

LE BAYERN Pl. Châtelet 233-48-44. J. 3 h.
Choucroute - Fruits de mer
ORCHESTRE BAVAROIS tous les soirs

AU PETIT RICHE 770-68-68/86-50 25, r. Le Peletier
Fermé dim. Serv. ass. jusqu'à 0 h 15
Banc d'huîtres, menu à 100 F s.c.
Réveillon ST-SYLVESTRE, menu gastronomique 340 F service inclus.

L'ANNEXE 354-16-28 - F dim. 18, rue Laplace, 5e
19 h 30 à 1 h 30. Fricassée escargots girolles, fromages chauds, magret de canard

CINEMA

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-10-56).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic (H. sp.), 14e (545-35-38).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour de Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault, version Gal, version Saurova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Pagode, 7e (705-12-15).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5e (354-50-91).

LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e *(327-95-94) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.)*, 4e (272-63-32).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA BALANCE (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LE BAL DES SIRÈNES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (325-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

BLADE RUNNER (A.), (v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68); Studio Galande (H sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE CONVOI (A., v.o.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

DANS LES RUES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

EDITH ET MARCEL (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

L'ENTRAINEUSE (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

FURY (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

INDISCRÉTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MOUCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

NEW YORK NEW YORK (vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NEW YORK 1997 (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (H. sp.), 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

SENSO (It., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

TUEUR DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

VIVA LA MUERTE (Fr.) (**) : Movies, (H. sp.), 1er (260-43-99).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Acacias, 2e (764-97-83).

Les festivals

R. ALDRICH : (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; jeu. : Chut chut, chère Charlotte ; vend. : Qui a tué Sister George ? ; sam. : Plein la gueule ; dim. : l'Empereur du Nord ; lundi : la Cité des dangers ; mar. : le Vol du Phœnix.

AMERICAN MEMORIES *(v.o.) : Action* La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : le Seigneur de l'aventure ; jeu. : la Fièvre du samedi soir ; vend. : Dracula ; sam. : le Canardeur ; dim. : le Mirage de la vie ; lundi : Troublez-moi ce soir ; mar. : C'est ma vie après tout.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeud., vend., sam. : la Société du spectacle ; dim., lundi, mar. : In Girum Imus Nocte et Consumimur Igni.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeud. : Mr and Mrs Smith ; vend., sam. : la Maison du Dr Edwards ; dim., lundi, mar : le Procès Paradine.

HITCHCOCK FOR EVER (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : le Procès Paradine ; jeud. : la Maison du *Dr Edwardes* ; vend. : la Mort aux trousses ; sam. : les Enchaînés ; dim. : Rebecca ; lun. : Agent secret ; mar. : Sabotage.

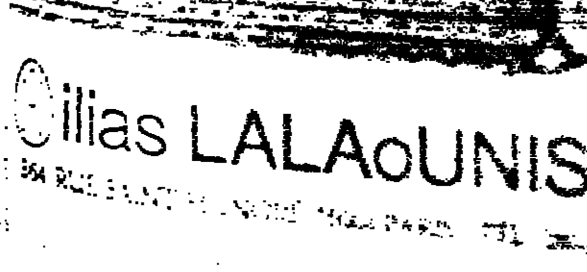
LES PERLES DU CINÉMA COLONIAL (v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), mer. : Tant qu'il y aura des hommes ; jeu. : Shangai Express ; vend. : Macao, paradis des mauvais garçons ; sam. : les Racines du ciel ; dim. : les Canons de Batasi ; lun. : Un de la légion ; mar. : les Aventures du Kilimandjaro.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Fields on Mer ; jeu. : Une nuit à Casablanca ; vend. : Love ; sam. : Tender Mercies ; dim., mar. : Carmen.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) jeudi 14 h : Cria Cuervos ; lundi 14 h ; mar. 16 h : Ana et les Loups ; ven. 14 h : Maman a cent ans ; jeu., dim. 18 h 20 ; ven., mar. 20 h : Vivre vite (**).

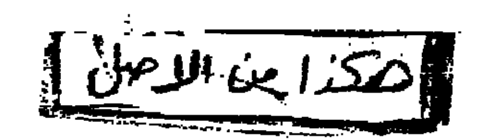
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
«LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES»
281-26-28 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)











Cadeaux de fêtes

POUR LUI

Du quotidien qui brille

SI les joailliers tentent d'intéresser les hommes aux chaînes, pendentifs et boutons de manchettes, ceux-ci restent fidèles aux alliances, aux montres. Les briquets font toujours plaisir et les stylos reviennent en force personnaliser l'écriture, en réaction à l'automatisation et l'informatique au bureau.

S.T. Dupont enrichit sa collection de montres habillées de laque de Chine végétale en bordeaux ou bleu nuit, comme ce reveil de poche à 2 700 francs. La montre à quartz ultra-plate en plaqué or est soulignée de bandes de couleur assorties au cadran, prolongées par le bracelet de crocodile que d'aucuns préfèrent aux classiques d'or et d'acier des grandes griffes suisses.

Chomet dessine, dans ce contexte, un modèle en deux ors, mat et poli, octogonal ou rectangulaire. *Poiray* joue les bracelets interchangeables sur un rectangle à godrons. *Mellerio* a sélectionné une Seiko-Lassale, plaquée or et acier, toujours octogonale à 4 050 francs et une Leroy, du groupe *Piaget* en ébène à clous plaqués or comme le bracelet, 2 950 francs. Chez *Aldebert*, les Baume et Mercier sont rondes ou carrées, 4 250 francs. *Van Cleef et Arpel* modernisent leurs dominos d'altuglass noir ornés d'un trèfle plaqué or à 1 400 francs.

Verney innove avec des formes rondes ou rectangulaires dont la lunette fait office de fermoir. La montre de poche, avec ou sans sonnerie, à quartz analogique est noire, à lunette formant socle, à partir de 800 francs. Dans les marques qu'on trouve normalement chez *Fred*, *Ebel* habille d'acier chromé noir un modèle de golfeur à cadran au relief de balle.

Jaeger-Lecoultre fête son cent cinquantième anniversaire avec une nouvelle pendule à mouvement perpétuel dont le mécanisme transforme en énergie la moindre variation de température... N'en oublions pas pour autant les Timex octogonales, à 3,97 millimètres d'épaisseur, vendues au-dessous de 750 francs.

Bulgari propose, parmi les innombrables cadeaux pour hommes, un coupe-cigares en or et acier, des boutons de manchettes en or et émail, enfin, une clé en argent pour tube de dentifrice qui ne dispense qu'une dose à la fois, 2 400 francs.

Lalaounis réalise en boutons de manchettes ses nœuds d'Hercule étirés ainsi que les reproductions de monnaies antiques en or ou en argent, à partir de 2.200 F.

Trois nouveaux stylos permettent à la plume de glisser harmonieusement sur le papier des écrivains, hommes politiques ou savants.

Cartier arrondit le *must* qui existe désormais en laque bordeaux, plaqué argent ou or, au capuchon coiffé des trois anneaux mêlés et un entrelacs de deux C gravés sur la plume (de 1 250 à 1 800 F). On peut même écrire en encre bordeaux, assortie alors à l'ensemble de la gamme de maroquinerie étendue cette année aux articles de bureau.

Le premier de *Parker* comporte six lignes très élaborées, dans un modèle à godrons en or, argent massif, en quadrillage sur fond bruni mat, laque de Chine en coloris de vison sauvage ou plus simplement cloisonné et grain d'orge. Fabriqués à Méru dans l'Oise par des artisans ciseleurs, ils sont cotés à partir de 980 F.

Waterman, déjà très lancé dans les stylos haut de gamme, réussit avec *Man* une percée spectaculaire depuis le début de l'année au détriment notamment du *Diplomate* de *Mont-Blanc*, du groupe *Dunhill*. En effet, sa plume en or blanc ou jaune est à la fois souple et résistante, son habillage une bonne laque synthétique peu fragile, à 1 180 F environ.

Chez les couturiers, *Christian Dior* complète sa gamme d'un modèle en titane, gris banquier mat, à 939 F.

Sur le plan optique, *Meyrowitz* orne de pierres dures ou d'argent les manches de belles loupes dorées (1 850 F). Les masques de ski *Carrera* sont destinés aux porteurs de lunettes, protégées par un double écran antibuée (245 F). Les lunettes de bois superposent des lames de chêne aux essences africaines (990 F). La petite loupe façon écaille est à 100 F et le dernier modèle de serre en émail est orné d'oiseaux et de fruits, en deux tailles (210 F et 415 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Adresses : S.T. Dupont, 84, faubourg Saint-Honoré ; Chomet, 12, place Vendôme ; Poiray, 8, rue de la Paix ; Mellerio dits Meller, 9, rue de la Paix ; Aldebert, 16, place Vendôme ; Van Cleef et Arpel, 22, place Vendôme ; Verney, 8, place Vendôme ; Fred, 6, rue Royale ; Bulgari, 27, avenue Montaigne ; Lalaounis, 394, rue Saint-Honoré ; Meyrowitz, 5, rue de Castiglione.

Autour du cou

LES écharpes longues forment un parfait écran protecteur contre le froid et le vent. On en trouve partout, mais celles d'*Armand Thiery* (15-17, rue Auber) sont d'un excellent rapport qualité-prix ; 149 F en lambswool blanc, rouge, maïs, gris, bordeaux, paille, 189 F en double largeur et quatre coloris.

Burberrys, 8-10, boulevard Malesherbes, 55, rue de Rennes, et *Scotch House*, 56, rue de Passy, se limitent aux écossais des doublures maison dans les écharpes de cachemire, 430 F. Les unis en longueurs classiques sont à 580 F. Seule une grande longueur existe en lambswool, 250 F. Les cravates, très raisonnables, se vendent dans une fourchette de 60 F, le tricot de laine uni, à 200 F, les rayures club en soie.

Cashmere House, 2, rue d'Aguesseau, tisse le cachemire en vingt coloris unis, rayés ou écossais en trois dimensions : 145 × 30, à 659 F, 183 × 45, à 679 F (cachemire et 30 % de laine), 200 × 70, à 1 679 F.

Charvet, 28, place Vendôme, met en vedette les tons vineux, prune et aubergine ainsi que les verts loden dans une palette de quatre-vingt-six coloris de cravates *unies, brochées à fonds géométriques* ou imprimés à partir de 200 F. Les nœuds papillon en tons de grisaille à dessins fondus rendent moins austère le port du smoking, 150 F. Les pochettes de soie imprimée oscillent entre 115 F et 150 F, les grands carrés rouleautés à la main, 650 F, et les mélanges subtiles de cachemire et de soie, 675 F. Les célèbres boutons de manchettes en passementerie élastique, 105 F les trois paires, existent maintenant en argent, vermeille ou or, à partir de 475 F.

Lanvin, 15, faubourg Saint-Honoré, 2, rue Cambon, ajuste ses nœuds papillon en impressions de cachemire ou de rayures, à 150 F, et noue ses écharpes de cachemire en quinze coloris, à 600 F. Mais l'exclusivité de l'année, c'est le jeu de cartes de bridge en coffret-boîte noir et or de Max Labeyrie, 130 F.

Les coloris vifs de cachemire éclatent chez *Valentino*, 27, avenue Montaigne, en bleu, fuchsia, turquoise ou émeraude, 800 F.

Ermenegildo Zegna, 10, rue de la Paix, accorde ses écharpes aux nuances sourdes des vestes et tricots, 870 F en 160 × 43.

Les coupe-froid en tricot sont une spécialité de *Marks & Spencer* (boulevard Haussmann, Rosny-II, Reims, Lille, Strasbourg et Lyon la Part-Dieu). Les ras du cou en grosse jauge écru, vert ou marine rivalisent avec les jacquards à losanges en laine et acrylique ou les vestes de lambswool, à 249 F. Les cachemires en pull-overs à manches longues sont à 699 F.

Old England, 12, boulevard des Capucines, coordonne les nuances des pulls et des chemises de sport à base de gris chiné rehaussé d'ocre, de rouge et de vert, de 480 F à 1 400 F, la veste en jacquard irlandais à deux poches.

Delrey, 47, rue du Four, fabrique ses gants dans les environs de Millau à des prix intéressants : agneau de Nouvelle-Zélande retourné, à 475 F, agneau doublé de soie, cousu main, 365 F, non doublé, 285 F, pécari, 620 F. Il faut savoir pour ce dernier que les peaux sont payées en dollars et « megies » en Allemagne...

Le *Bazar de l'Hôtel-de-Ville* monte son rayon d'équitation avec des gants à paume de cuir, dessus de tricot, 123 F ; des harnais de plastique verni sont garantis un an en rouge, bleu ou vert, 96 F. Les selles de randonnée commencent à 1 900 F. Dans les premiers prix, le micro-ordinateur familial de *Texas Instruments* à brancher sur la télévision établit un record à 1 190 F.

Padd, 14, rue de la Cavalerie, principal fournisseur des clubs d'équitation, propose des gants en peau de porc à 125 F, en agneau à 230 F. Les écharpes de soie sont à 220 F, les boutons de manchettes en forme d'étriers en argent à 314 F et la pince à billets, à partir de 165 F, en métal argenté.

POUR ELLE

La bague au doigt

DANS les bilans de la haute joaillerie, le rayon bagues représente 64 % du chiffre d'affaires. Aussi les créateurs s'ingénient-ils à trouver des nouveautés. *Bulgari* joue les pierres fines de couleur, serties en or jaune dans une série de bagues infiniment séduisantes, entre 10 000 et 20 000 francs.

Boucheron vient de créer une collection de parures féminines pour *S.T. Dupont* qui comble ainsi une lacune dans ses gammes de briquets, montres et stylos. Des chaînes plates d'argent traité pour ne pas noircir la peau comportent des éléments reliés entre eux par des beguettes d'or articulées. De 1 700 francs l'alliance à 8 000 francs le collier.

Chaumet travaille l'or à 24 carats, qu'il utilise en cabochons ciselés ou martelés en bagues à dessins classiques d'une grande pureté, dont les volutes reprennent le décor des bronzes de commodes du dix-huitième siècle, à partir de 13 000 francs.

Chez *Lalaounis*, la dernière collection s'inspire des parures d'Hélène de Troie, à diadèmes frangés couvrant le front, dont les pendants de côté se détachent. Le cristal de roche prend la forme des lucarnes à volutes de la place Vendôme ou de l'aigle impérial, en pendentifs, bagues ou boucles d'oreilles cerclées d'or, à partir de 10 000 francs.

Mauboussin enchâsse la nacre de cabochons de saphir, rubis ou émeraude sertis d'or, à partir de 9 800 francs (s.g.). Dans le même esprit, la nacre et l'or se marient au noir de l'onyx en petits motifs, comme ce cœur à 3 800 francs.

Mellerio dits Meller monte sur cordelettes de passementerie des motifs de cristal de roche taillé à tête de cabochon précieux, à partir de 6 000 francs, le petit rubis. La bague aux deux serpents de style 1830, en mat et brillant, commence à 3 800 francs.

Encore des pierres fines chez *Poiray*, où les citrines, les topazes et les améthystes sur or jaune sont montées en bagues, à partir de 3 800 francs. Un modèle de trois ors est travaillé en chevrons, et de petits diamants et des pierres de couleur sont disposés en éclats sur de gros anneaux arrondis.

Técla enfile en torsades au ras du cou des rangs de petites perles fines blanches ou grises à motif central faisant office de fermoir. Ce genre d'anneau double ou triple existe en plusieurs coloris avec ou sans pierres, à partir de 5 900 F le fermoir deux rangs. Dans les premiers prix, les « chutes » graduées reviennent, à partir de 2 750 F, mais les « chokers » sont toujours aussi populaires. Petites ou grosses, les perles demandent une main-d'œuvre qualifiée et soignée pour le tri, l'assemblage par couleur et le perçage.

Van Cleef & Arpels propose des bagues ouvertes en deux ors et quatre mini-rubis, 3 700 F, des anneaux « Philippine » doubles, à partir de 8 700 F, enfin le pendentif « smoking » en onyx et pavage de brillants se porte sur une chaîne au ras du cou, 9 800 F.

N. M.-S.

★ Bulgari, 27, avenue Montaigne ; Chaumet, 12, place Vendôme ; Lalaounis, 364, rue Saint-Honoré ; Mauboussin, 20, place Vendôme ; Mellerio dits Meller, 9, rue de la Paix ; Poiray, 8, rue de la Paix ; S.T. Dupont, 84, faubourg Saint-Honoré ; Técla, 2, rue de la Paix ; Van Cleef & Arpels, 22, place Vendôme ; Verney, 8, place Vendôme.

CADEAUX DE FÊTES

Premiers jouets

● Les premiers compagnons de bébé

Un koala, un lapin, un chien dont le bavoir peut être personnalisé au nom de l'enfant (Ajena, 129 F). Une tendre souris aux tons pastel (Ajena, 250 F), Tom et Jerry (Tieno, 144 F et 99 F).

Lorsque apparaissent les premières dents, « Boucle d'eau fraîche », anneau de dentition empli d'eau pure, aidera, après un bref séjour au réfrigérateur, à calmer les gencives douloureuses (Fisher Price, 12 F).

Exercice pour petits doigts habiles : le manège à monter, démonter et remonter pour écouter son doux carillon (Playskool, 75 F). Les briques encastrables Clipo ont désormais des visages (de 20 F à 145 F). Une grue à assembler (Lego-Duplo, 129 F). De drôles de jouets à créer, qui roulent, tournent, sonnent (Dringolo, Nathan, 99 F). Un train et son circuit (Lego-Duplo, 180 F).

A tirer : un petit train aux grands yeux étonnés, qui se dandine en roulant (Train Titifou, Playskool, 85 F). Dans le bain : Jojo le plongeur saute, glisse ou se promène en barque (Matchbox, 99 F).

● Poupées et accessoires

Faire la vaisselle est désormais un jeu d'enfant, pour fille ou garçon, avec le lave-dînette, véritable petit évier avec un réservoir d'eau et un robinet (Fisher Price, 170 F). Les œufs frissonnent dans la poêle mais la chaleur n'est qu'illusion (Cuisine magique, Coqueval, 89 F).

Choisie par le Musée de l'homme pour figurer dans l'exposition « Poupée jouet-poupée reflet », Sindy est la dernière-née des poupées mannequins. Articulée du cou aux chevilles, Sindy dispose d'une vaste garde-robe avec des modèles pour toutes les occasions (CEJI, le costume 28 F), se maquille (le coffret, 100 F) et se promène en range-rover (220 F).

Lorsqu'il est éveillé, Pitchoun suit du regard ; vendu avec sac de voyage (Bella, 145 F). Toute frisée, Tinnie pleure lorsqu'elle mouille ses couches et prend son bain avec plaisir (Miro Meccano, 137 F). Le mobilier de sa chambre est à monter (de 59 F à 125 F). Rosine est habillée et coiffée comme une petite fille modèle (Corolle, 229 F).

● Des schtroumpfs par milliers

En peluche (Orli jouet, de 40 F à 340 F). Au volant (Ceji-Joustra, 100 F). En train électrique (Noreda, 95 F, à partir de trois ans). Dans les maisons de leur village (Mattel, 275 F). Sur le cadran du téléphone (Mattel, 199 F). A coudre (Ravensburger, Hobby, 44 F). Pour apprendre à lire l'heure (la journée des schtroumpfs, 66 F). Eparpillés en puzzles (Ravensburger, de 16 F à 50 F). Sur jeux électroniques (Orlitronic, 250 F). En panoplie, pour se déguiser (Anselme, 208 F).

● Découvertes en tout genre

Musique : un magnétophone résistant aux chocs qui accepte toutes les cassettes (Fisher Price, 450 F, à partir de cinq ans) ou un mange-cassettes (Lansay, 240 F). Jardinage : « Plantes 2000 » pour planter et voir pousser toutes sortes de graines (CEJI, 150 F, à partir de huit ans). Astronomie : une lunette et un matériel d'observation (Laffont, 209 F, à partir de douze ans). Heures et minutes : le panda-pendule (Nathan, 115 F, à partir de quatre ans).

● Voyages sur terre...

Tout le décor de la rue à bâtir en majo-kit (Majorette, la boîte de 158 pièces, 59 F, à partir de cinq ans). Une station-service dans une mallette (Smoby, 100 F, à partir de trois ans). Une voiture à air pulsé : quelques coups de pompe et elle file (Tomy, air coccinelle, 129 F). Des bolides au réservoir à eau : dragster et 4×4 (Idéal Loisirs, guzzlers, 86 F et 95 F). Des motos vrombissantes (Matchbox, 70 F).

Deux vitesses, une cinquième roue acrobatique et des phares qui s'allument pour les « stompers » (Ceji-Joustra, 50 F. Avec circuit : coffrets à 100 F et 200 F). Un camion-grue à construire (Playmobil, 255 F).

Près de la tour de contrôle, les voitures miniatures Hot Wheels sont prêtes à embarquer dans un avion-cargo qui, au décollage et à l'atterrissage, reproduit le bruit d'un supersonique (Mattel, 170 F).

... et dans l'espace

Le robot Dangyman se transforme, *presque par magie, en vaisseau* spatial avec lance-fusées et triple train d'atterrissage (Popy, 100 F, à partir de six ans). Encore plus forts, Daltanius et Golion peuvent prendre plusieurs apparences différentes au gré de leurs aventures (Bandaï, 200 F et 370 F, à partir de huit ans). Plus simple, mais avec son et lumière; la navette spatiale « Alpha Probe » (Fisher Price, 280 F, à partir de quatre ans). « Scout Walker », le curieux engin du *Retour du Jedi*, et tous les personnages de *la Guerre des étoiles* (Miro Meccano, 99 F, à partir de six ans, la figurine 19,50 F).

Pour se déplacer sur d'autres planètes, des véhicules à construire (Playmobil, 239 F ; Lego, à partir de 9,50 F).

● Electronique en miniature

Pas plus gros qu'un poudrier extra-plat, la grande évasion et « U-boat » font partie de la grande famille des jeux électroniques mais fonctionnent à l'énergie solaire ou lumineuse (Bandaï, 230 F) ; et, sur le même principe, les modèles Casio (135 F). Les jeux électroniques se portent aussi en pendentif (Ludotronic, 139 F).

CATHERINE ARDITTI.

★ Les prix, publiés à titre indicatif, sont susceptibles de variations.

Nouvelles enseignes

LA mode étend son champ d'action à travers les quartiers parisiens. Ainsi, deux nouvelles enseignes relancent-elles la place des Vosges. La styliste *Popy Moreni*, au 13, dessine un décor linéaire gris, noir et blanc pour mettre en valeur ses soies peintes, ses tricots en cachemire et soie et ses accessoires à prix moyen. *Magloire*, toujours au 13, est une antiquaire spécialisée dans les céramiques iraniennes, les porte-ruchers et les tapis. Un métier installé dans la boutique attend les femmes adroites qui voudraient apprendre à les réaliser.

Pascal Morabito termine son local, 16, place Vendôme, où sont proposés des bagages *or noir*, à coins et clous dorés, et une série de sacs souples en haut de gamme. On y trouve également des bijoux dont le cube d'Altuglass enchâssant un brillant qui l'a rendu célèbre en 1973.

Au 8, place Vendôme, le joaillier Michel Ermelin a choisi pour *Verney* un cadre gris ensoleillé mettant en valeur des pièces uniques d'une grande pureté comme cette bague de rubellite (variété de tourmaline) montée sur or noir, rehaussée d'un trait d'or jaune, ou ce collier en torsade de perles fines grises à pendentif de 125 grains.

Yveline Ponnau, au 166, rue Saint-Honoré, qui a vécu huit ans à Tokyo, adapte, pour la délectation des Parisiennes, les détails des costumes japonais en tissus de grande qualité, imprimés ou façonnés, sombres aux reflets dorés (3 000 à 6 000 francs la robe). Des nœuds Musubi ou Obi affinent la taille de fourreaux pour le réveillon, en lamé or et noir, à jupe portefeuille. De charmants blousons de dentelle noire ou de soie lamée et rayée ainsi que des bustiers en soies anciennes (1 500 francs) habillent des jupes droites formant des tenues de réveillon inédites.

Flash Dance, 17, rue de la Pépinière, habille toute la famille en tenue de danse et de gym avec un plein échantillonnage des modèles de Crait, Arabole, Repetto, ainsi que les chaussons Freed.

N. M.-S.

Bibliographie

AVEC *Marcel Rochas*, Françoise Mohrt met en scène Hélène, la veuve du couturier. Elle *reprend aujourd'hui* les crayons et les cartons de dessins de son mari qui a tant marqué la mode de 1925 à sa mort en 1955. D'un format étiré (15 × 30), aux nombreuses illustrations en noir et blanc, cet album retrace les inventions, engouements, évolutions propres à cet art de vivre, soumis à l'influence des événements parisiens. Au cours de cette époque, la garçonne chantée par Colette rallonge ses ourlets, après 1930, sous le charme de Jean Patou. Déjà Chanel adopte les pantalons et les jerseys des sportifs. La mode s'étire, se ceinture et prend une ampleur profilée qui permet aux femmes de s'enrouler dans leurs vêtements pendant les rigueurs de la guerre et de l'occupation. Dès 1939, on découvre le voyage en train, puis en voiture, voire en avion. Marcel Rochas lance, pour l'après-midi et le soir, les dentelles noires transparentes qui habilleront, en 1944, le flaconnage de «Femme», son premier parfum. (140 p., J. Damas).

Dans la même collection, J. Damas, (160 p., 149 F) réunit *Un premier vestiaire pour l'histoire du costume masculin* de la Renaissance à nos jours avec d'étonnants rapprochements de tableaux anciens aux photos d'aujourd'hui qui font la part belle aux créateurs italiens. Plus de 200 illustrations dans ce premier volume à compléter d'un ouvrage de textes.

Le Sillage des élégantes, de Marylène Delbourg-Delphis (J.-Cl. Lattès, 242 p., 92 F) retrace un siècle d'histoire des parfums. On suit, à travers leurs noms et la publicité qui les met en valeur, leur évolution, des fleuraux et végétaux aux accords infinis rendus possibles par la chimie aromatique. L'addition de corps synthétiques aux essences naturelles va permettre la création de l'industrie de la parfumerie telle que nous la connaissons aujourd'hui et la démocratisation de ses produits. Réalisé grâce à la banque de données de la Parfumerie française sur micro-ordinateur de Saint-Gobain Desjonquères, leader mondial du flaconnage, cet ouvrage de référence se lit comme un roman.

N. M.-S.

Le marché de monsieur

« C'EST *bien beau tes invitations,* a ronchonné madame, *mais qui va faire les courses ? Et qui va passer une partie du dîner dans la cuisine ?* »

Alors, monsieur, qui a invité des amis pour le réveillon et se pique de gastronomie, s'est chargé des achats et d'aider à la cuisine.

Avec le champagne apéritif, madame, qui réussit fort bien les gougères et autres tartelettes au fromage, a décidé : *« Puisque tu les as invités, tu n'as qu'à offrir le caviar ! »* Caviar à Paris comme ailleurs s'écrit *Pétrossian* (18, bd Latour-Maubourg, tél. 551-59-73). Plutôt que le béluga gras, plaisant à l'œil et plus cher, choisissez l'osciètre. Ne dédaignez pas (mais il y faut alors des blinis) le caviar pressé, très goûteux, si moins présentable.

A table !

Huîtres, foie gras ? Pourquoi ne pas réunir les deux en servant, avec les huîtres, des toasts de pain de campagne tartinés de foie gras ? Les huîtres (pas de plates cette année, rares et chères), vous les trouverez chez un écailler voisin (choisissez celui qui a le plus de débit). Le foie gras ? Proche de chez vous doit bien se trouver un charcutier de qualité sachant travailler le foie gras frais. A moins qu'un restaurateur ami... Ou que, Parisien, vous alliez demander à *Lamazère* (23, rue de Ponthieu, tél. 359-66-66) qui vous proposera aussi son confit vieilli en pots millésimés. Ou à *Christiane Massia* (Restaurant du Marché), 59, rue de Dantzig, tél. 828-31-55). Foie gras d'oie ou de canard ? Question de goût.

Jusque-là, monsieur ne risquait pas de se tromper... Nous étions, si je puis écrire, dans le « froid ». Même, il avait eu l'idée, pour le réveillon de la semaine suivante, d'un festival de saumon (le norvégien, tranché à la main, garanti sans colorant, d'enthousiasmante qualité, de l'*Unis Fish and Food* (27, rue Yves-Kermen à Boulogne-sur-Seine, tél. 609-02-28), pour commencer, suivi d'un saumon frais à l'unilatéral, le tout arrosé d'aquavit bien entendu. Mais il fallait un plat chaud.

Il a songé à un chapon rôti, pièce aujourd'hui rare comme on en peut commander au *Bell Viandier* (25, rue du Vieux-Colombier, tél. 548-57-83), où Serge Caillaud vous donne, en plus, quelques bonnes recettes pour l'accommoder. Il a songé à un plat plus rapide de préparation — et traditionnel : boudins blancs et noirs grillés, *chez Coesnon* (30, rue Dauphine, tél. 326-56-39), *chez Duval* (55, rue Marcellin-Berthelot, à Drancy, tél. 832-03-17), *chez Provost* (128, avenue du Général-Leclerc, tél. 539-70-78), *chez Chédeville* (12, rue du Marché-Saint-Honoré, tél. 261-11-11), etc. C'est bien bon, les deux boudins, avec une purée de châtaignes, par exemple, voire de pois cassés ou de crosnes dont c'est la saison.

« Mais c'est du travail ! » a rappelé madame.

Alors, si nous faisions simplement réchauffer une bonne choucroute comme en vend à emporter *Andrée Baumann* ? (64, avenue des Ternes, tél. 574-16-66).

« Une choucroute un soir de Noël, tu n'es pas fou ! »

C'est presque de l'exotisme, bien sûr. Et tant qu'à faire pourquoi ne pas commander un dîner brésilien *chez Guy* ? (6, rue Mabillon, tél. 354-87-61), ou sino-vietnamien (*Tong Yen*, 1 bis, rue Jean-Mermoz, tél. 225-04-23), ou indien (au *Raajmahal*, 192, rue de la Convention, tél. 533-15-57) ?

Sans oublier les boutiques où l'on trouve toutes les tentations, de *la Maison d'Allemagne* (45, rue Pierre-Charron, tél. 720-35-20) au *Flora Danica* (142, Champs-Elysées, tél. 359-20-41).

Mais soudain, monsieur a eu une idée : le fameux pâté de canard d'Amiens !

Depuis 1643, il est à la fois historique et savoureux. Alors pourquoi ne pas le commander, en transport rapide, à la *Maison Degand*, fondée en 1643 au 20 de la rue de Noyon à Amiens, en Picardie.

Et parce que monsieur ne conçoit pas un repas sans fromage — ne serait-ce que pour faire apprécier aux amis une vieille bouteille de sa cave, — il commandera un plateau à l'un des bons fromagers de Paris. Ils sont nombreux, d'*Androuet* (rue d'Amsterdam) à *Barthélémy* (rue de Grenelle), en passant par *Marie-Anne Cantin*, rue du Champ-de-Mars et bien entendu *la Ferme Saint-Hubert* (21, rue Vignon).

« Et les desserts, a demandé madame ?

— *Ça, ma chère, c'est ton rayon !* » a décidé monsieur en se frottant les mains. Il venait de faire son marché de fête !

ROBERT-J. COURTINE.

A moins de 100 F

ON peut être économe sans sacrifier l'amitié, en recherchant des cadeaux pas chers, utiles ou amusants.

Jusqu'à 30 F

Des fleurs en tissu sont posées sur un rond de serviette en plastique transparent (7 F) ou sur un anneau à glisser autour d'une bougie, 12 F (Le Torchon à carreaux). Pour un joueur de tennis, un ouvre-bouteille doré en forme de raquette (20 F) ; pour le bureau, une large pince à papier dorée, avec inscription *« message »*, *« urgent »* ou *« important »* (25 F) ; une petite boîte en bois clair ornée d'un feuillage gravé, 30 F (La Palma).

Très miniaturisés, un voilier enfermé dans une bouteille de 4,5 cm de long (23 F) et un petit canard en étain formant boîte, 30 F (Au Grand Siècle). Egalement de petit format, des cadres dorés, de style rétro, ovales, rectangulaires ou hexagonaux (25 F) ; en verre transparent souligné d'un fin filet or, un petit bougeoir ou un coquetier, l'un et l'autre à 30 F (Bonne fête).

De 30 à 70 F

Sur le thème « surprise-partie », des disques souples, noirs avec étiquette de couleur, sont des sets de table (30,50 F), des sacs-filets à grosses mailles (50,50 F) ou des dessous de verre, 60 F les six (Le Torchon à carreaux). Pour voir la vie en or, un bougeoir en laiton (40 F), dans lequel on peut mettre une bougie dorée et pailletée (15 F) et une loupe de bureau, enchâssée dans une monture en forme de cœur doré, 60 F (Bonne fête). Souvenir d'Egypte, un presse-papier doré représentant une tête de pharaon, 65 F (La Palma).

Dans une boutique de « shopping anglais », une boule à thé en métal argenté est une mini-théière reposant sur une soucoupe (51 F), et un confortable *porte-toasts*, également en métal argenté, peut recevoir douze tartines de pain grillé, 59 F (Marway).

De 70 à 100 F

De la gaieté dans la cuisine avec un accroche-torchons à décor de « pub » Banania ou Coca-Cola (70 F) et un sablier de ton rose, jaune ou bleu, 77 F (Le Torchon à carreaux). Sur un plateau circulaire en tôle peinte, des fleurs des champs multicolores se détachent sur fond blanc, 80 F (La Palma).

Une coupelle en porcelaine, décorée à la main de fleurs de lotus de tons pastels, est cerclée de laiton doré, 85 F (Marway). Des paysages à l'ancienne sont peints sur des boîtes en bois où ranger des aiguilles à tricoter, des allumettes ou des senteurs, 80 F (Au Grand Siècle). Un petit pot de houx, tout doré, mesure 20 cm de haut (90 F) ; des boîtes à pilules en émaux, de ton bleu ou rose soutenu, ont une monture argentée, 98 F (Bonne fête).

JANY AUJAME.

★ *Le Torchon à carreaux*, 17, av. des Ternes ; centre Galaxie, 30, av. d'Italie, à Paris ; Les Quatre Temps, à la Défense ; *La Palma*, 136, faub. Saint-Honoré, Paris-8e. *Au Grand Siècle*, 31, rue La Boétie, Paris-8e. *Bonne fête*, 16, rue Sédillot, Paris-7e ; 17, rue Gustave-Courbet, Paris-16e ; 134, av. du Roule, Neuilly-sur-Seine ; *Marway*, 26, rue de Richelieu, Paris-1er.

Inventaire...

L'ART EN RÉPARATION

Héritiers de traditions séculaires, les restaurateurs d'objets d'art et de mobilier sont la providence des possesseurs de « trésors », que ceux-ci aient une valeur vénale ou sentimentale. Katy Najac et Sylvie Santini ont recensé trois cents adresses mais, surtout, elles ont fait de ces artistes artisans des portraits, croqués sur le vif dans leur atelier, qui dévoilent sinon leurs recettes du moins la passion qui les anime tous.

★ LES RÉPARATEURS DU PASSÉ, éd. Balland, 89 F.

LA SOUPE AUX FLEURS

C'est un guide des plantes ornementales original qu'a rédigé François Couplan. Il les a choisies pour leurs qualités gustatives, car elles sont comestibles ! De ces soixante plantes et arbustes, qui poussent dans nos jardins, on peut utiliser les feuilles, les fleurs ou les racines pour faire des soupes, des gratins et des salades. Botaniste, l'auteur décrit tous ces végétaux comestibles avec assez de précision pour qu'on ne les confonde pas avec des plantes toxiques, dont il donne une liste en fin de volume.

★ MANGEZ VOS SOUCIS, éd. Alternatives, 65 F.

NOTES SUR DU VENT

Pour que, dans la nature, des concerts s'improvisent les jours de grand vent, les hommes ont imaginé depuis des millénaires des « pièges à sons » ingénieux. Sous le titre *Musiques éoliennes*, un bel album réunit des instruments originaires d'Asie, d'Afrique ou de nos provinces. Christine Armengaud décrit ces harpes et sifflets éoliens, ces cerfs-volants sonores, leur origine et leur musicalité. En appliquant leurs recettes de fabrication, c'est la musique du vent qu'on tentera d'apprivoiser.

★ MUSIQUES EOLIENNES, éd. Dessain et Tolra, 36 F.

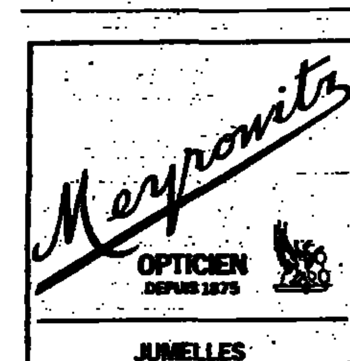
DECOR AU BOUT DES DOIGTS

Aline Prébois anime les séquences de couture de « La maison de TF 1 », le samedi matin. Dans son dernier livre, *Savoir habiller sa maison* (Editions de Vecchi, 95 F), elle prodigue des conseils pour réaliser des rideaux, des stores intérieurs, des coussins, sans oublier la parure du lit et la garde-robe de la table. Travaux d'aiguille aussi — broderie, tapisserie et patchwork — dans *200 idées à réaliser chez soi* (éd. Hatier, 99 F).

A LA MAISON

Réunir tous les conseils pour créer et organiser son cadre de vie, telle est la démarche suivie par les auteurs du *Guide de la maison*. Une fois définies les ambiances des pièces, à l'aide de croquis et de photos en couleurs, sont énumérées et commentées les techniques de pose des divers revêtements et d'une bonne isolation. L'équipement électroménager et l'art culinaire complètent ce panorama de la vie quotidienne.

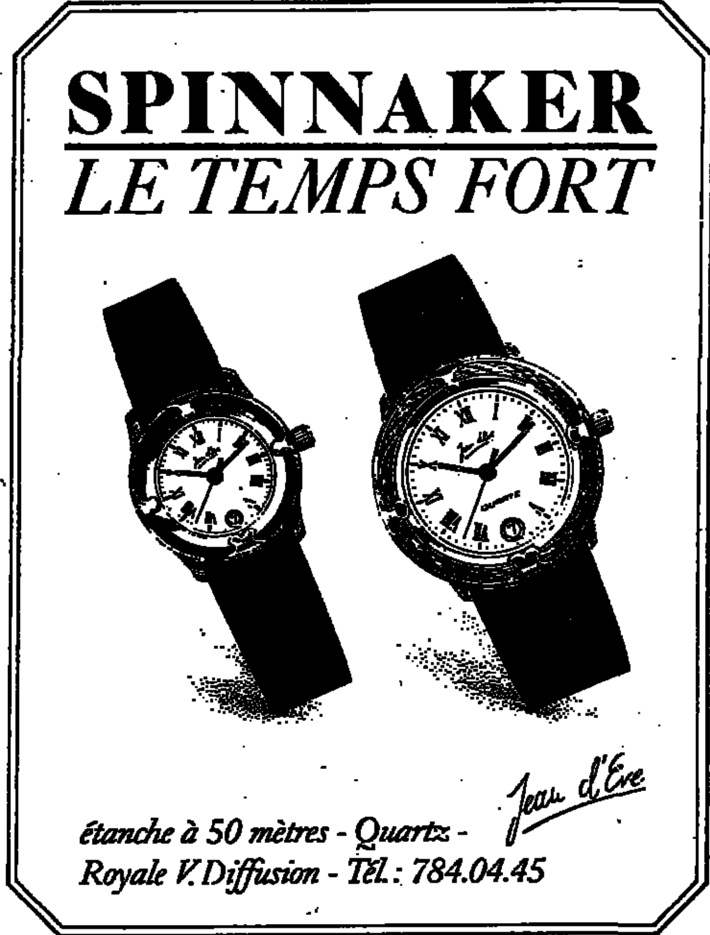
★ LE GUIDE DE LA MAISON, éd. Solar, 120 F.

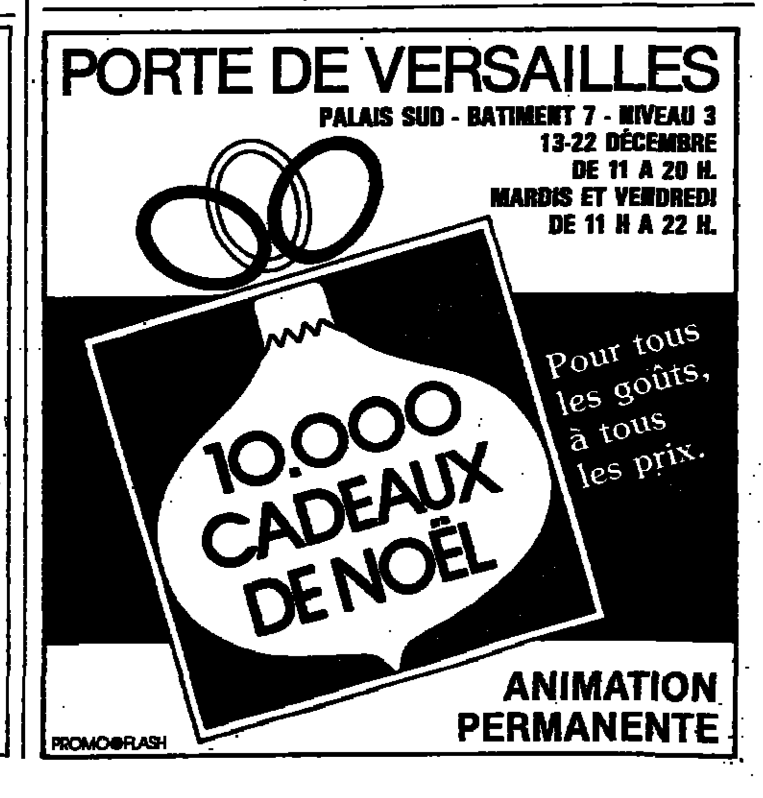




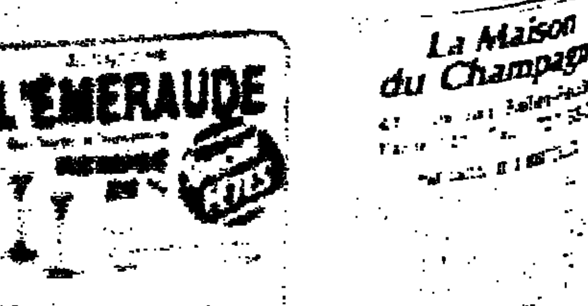












	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Dans ce message, le septième de huit, les conseils en recrutement adhérents de Syntec veulent tracer, à l'attention des hommes et des femmes qui deviennent un jour «candidats», les règles du jeu du marché de l'emploi et donner quelques conseils leur permettant de bien orienter leur carrière.

L'entreprise face à la décision d'engagement

Le consultant vous a présenté à l'entreprise ; vous avez rencontré ses dirigeants et en particulier, vos futurs dirigeants. Vos interlocuteurs sont à même d'apprécier votre compétence professionnelle et son adéquation au poste à pourvoir. Cependant, ceux-ci souhaitent sans doute être confortés dans leur choix et demandent au consultant de procéder à des investigations complémentaires.

soyez coopérant

- l'analyse des antécédents professionnels est l'occasion, pour vous, de voir confirmer les acquis et les résultats que vous avez mis en avant au cours des entretiens antérieurs. Indiquez les coordonnées de vos précédents supérieurs hiérarchiques : le consultant, formé à cet exercice délicat, saura faire la part du subjectif dans leurs réponses et présentera à l'entreprise une synthèse des informations recueillies.
- l'entretien complémentaire avec le consultant vous permet de faire part de vos réactions vis à vis de l'entreprise que vous venez de découvrir *(vos motivations ont pu évoluer), d'exprimer vos attentes ou vos craintes. C'est aussi l'occasion de mieux faire connaître votre* comportement professionnel et votre personnalité.
- deux épreuves possibles à ce stade : l'analyse graphologique et l'examen psychologique ; ils aident le consultant à compléter son pronostic d'intégration à l'environnement humain de l'entreprise. L'examen psychologique, constitué d'une série de tests, ou épreuves standardisées, requiert de votre part application et naturel ; gardez vous bien d'utiliser les «recettes» qui permettent de «réussir les tests» ; n'essayez pas de vous fabriquer un personnage, soyez vous-même. Les résultats que vous obtiendrez à ces épreuves sont ni bons, ni mauvais ; ils permettent au consultant de mieux connaître la réalité de votre personnalité.

soyez exigeant

- le consultant ne peut s'informer de votre expérience qu'auprès des personnes dont vous lui avez fourni les coordonnées ; le contenu de ces entretiens a un caractère confidentiel et ne doit être utilisé à aucune autre fin que celle pour laquelle vous avez donné votre accord.
- sachez «utiliser» les entretiens avec le consultant pour obtenir plus d'informations sur l'entreprise ; le consultant connait bien le style de management des dirigeants, le climat social, la situation financière. Il doit répondre loyalement à vos questions ; non seulement, il est une source d'informations intéressante, mais il peut être aussi un conseiller objectif.
- vous avez consacré du temps à l'examen psychologique, vous pouvez demander au consultant, si vous le souhaitez, de vous en commenter les conclusions au cours d'un entretien. C'est pour vous l'occasion de dialoguer sur vous-même avec un professionnel.
- *l'entreprise a besoin de savoir, avant de vous proposer un contrat de travail, qu'elle ne commet pas d'erreur en vous choisissant : mau*vais choix, préjudiciable pour elle, mais aussi et surtout pour vous. Cet ensemble d'investigations complémentaires vise à minimiser les risques d'erreur pour l'une ou l'autre des parties.

En vous montrant coopérant, vous vous aidez vous-même ; mais n'hésitez pas à vous montrer exigeant. Ainsi, les trois partenaires, candidat, consultant, employeur, auront avancé ensemble, avec efficacité, vers la bonne décision.

Pour votre carrière, sachez répondre aujourd'hui aux appels de l'économie.

Prochain message : "une attitude professionnelle au carrefour de votre carrière"

Toutes vos suggestions seront les bienvenues à Syntec-Recrutement 3 rue Léon Bonnat - 75016 Paris.

SYNTEC

Cette communication a été préparée par les adhérents de SYNTEC-RECRUTEMENT : Alexandre Tic S.A., Algoe, Aviso Conseil, Bernard Julhiet Psycom, Chantal Baudron S.A., Cléas, Cog Hebert Conseil, Cort, C.P.A., Développement, Egor, Etap, Eurequip, Infraplan, Jacques Tixier S.A., P.A., Sefop, Sele-Cegos, Sema Selection, Serifo, Sirca, Soderhu.

SOURCES



SPECIALISTE FRANCAIS DE L'INFORMATIQUE PETROLIERE, FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL CISI recherche

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

SPECIALISTE INFORMATIQUE GRAPHIQUE.

5 à 10 ans d'expérience de la conception et du développement de systèmes graphiques (CAO, DAO...).
Ayant une bonne connaissance des possibilités offertes par les périphériques graphiques (traceurs électrostatiques, écrans type RASTER, imprimantes à jet d'encre...).
Conseille et participe au développement d'applications graphiques dans le domaine pétrolier.
Suit l'évolution des logiciels et techniques graphiques du marché.

Adresser les candidatures avec photo et prétentions au Service du Personnel de FRANLAB INFORMATIQUE 53, avenue Gabriel Péri 92500 RUEIL MALMAISON

GROUPE CISI



Société d'Electronique de Haut Niveau Technique Très novatrice - 200 Salariés Leader sur le marché français et fortement exportatrice recherche

UN ASSISTANT COMMERCIAL HF

- Il élaborera et diffusera les documents technico-commerciaux supportant la vente : fiches techniques, notes d'application, publicité...
- Il organisera et assurera les stages de formation des vendeurs.
- Une formation ou une expérience en radiocommunication lui permettra d'acquérir rapidement la connaissance de nos produits et de leurs applications.
- Une très bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Ce poste conviendrait soit à un jeune technicien désirant s'orienter vers un poste plus commercial, soit à un technicien commercial souhaitant se « sédentariser ».

Merci d'adresser votre C.V. + photo + prétentions à
DIRECTION DU PERSONNEL
BP 33 - 78192 TRAPPES Cédex.

SODEP recrute **DÉMONSTRATRICES** POUR ACTIONS GRANDES SURFACES ET GRANDS MAGASINS Véhicule souhaité. Se présenter de suite de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h. 72, quai des Carrières, CHARENTON. 94220. Tél. : 368-35-79.

Informaticien - Comptable sur IBM 34 MCF 18/20 r. Fg du Temple 75011 PARIS. 355-15-15.

EMBAUCHONS VENDEURS/SES PAR TÉLÉPHONE DE LIVRES DE LUXE
CONTRAT V.R.P. Travail mi-temps : 9 à 12 h ou 12 à 16 h ou 16 à 20 h Fichier clientèle existante. Téléphoner pour rendez-vous :
634-16-16.

Recherchons **PROFESSEURS DE PIANO** et de violon tous niveaux.
Ecrire avec c.v. + photo. Ecrire sous le nº T 043.563 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

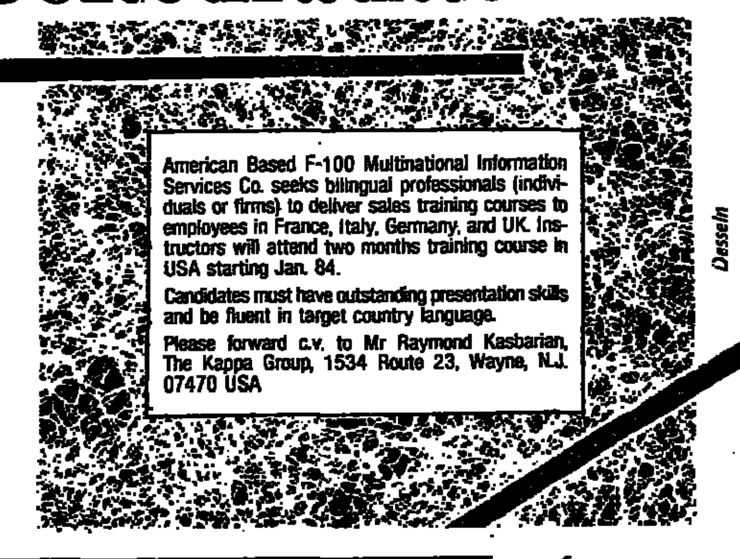
URGENT
association Tourisme social. recherche pour centre régional, COMPTABLE CONFIRMÉ(E) de formation BAC G2 ou BP
3 à 5 ans d'expérience dans association ou/et P.M.E. pour suivi comptable jusqu'au bilan. Le (la) candidat(e) sera chargé(e) du contrôle de nos installations en Ile-de-France.
Adresser c.v. et prétentions à F.U.A.J., Christian DIAMENTE, 6, rue Mesnil, 75116 PARIS.

Lycée privé, sous contrat d'association, région parisienne Est recherche **PROFESSEUR MATHÉMATIQUES** temps complet. Tél. : 025-10-12.

Cherche **ANIMATEUR** Expression orale et communication pour vacation Envoyer curriculum vitae sous le nº T 043544 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Professional Consultants



American Based F-100 Multinational Information Services Co. seeks bilingual professionals (individuals or firms) to deliver sales training courses to employees in France, Italy, Germany, and UK. Instructors will attend two months training course in USA starting Jan. 84.

Candidates must have outstanding presentation skills and be fluent in target country language.

Please forward c.v. to Mr Raymond Kasbarian, The Kappa Group, 1534 Route 23, Wayne, N.J. 07470 USA

Dessein

Groupe Français spécialisé en hydraulique, cherche
CHEF DE CHANTIER
pour réaliser des puits en Afrique

Expérience demandée en Afrique pour puits réalisés en béton armé - profondeur maxi 70 m. avec fonçage traditionnel-Durée du chantier : 20 mois-vie en brousse-rélié à l'Agence par radio.

Merci d'envoyer votre candidature (C.V., photo et prét.) sous Réf 760 à Curriculum - 26 rue du 4 Septembre 75002 Paris.

STÉ A CASABLANCA recherche **1 INGÉNIEUR**
Spécialiste, fabricant peintures bâtiment et industrielle. (Expér. minimum 4 années). Ecr. avec c.v. à Ets Veuve, Cote 8-12 rue Champigny, Casablanca, Maroc.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



emplois régionaux



Le conseil aux P.M.E. :
votre objectif aujourd'hui

Depuis plus de 10 ans, notre équipe composée d'une dizaine de conseillers intervient *efficacement auprès des PME de la région lyonnaise dans* un domaine clé : la formation et l'emploi.
Pour étoffer notre structure, nous recherchons un nouveau collaborateur.
Votre pratique de l'entreprise, votre formation supérieure vous donnent à la fois l'ouverture et les techniques nécessaires pour appréhender les PME dans la très grande variété de situations qui les caractérise.
Convaincu que le développement des entreprises se fait d'abord à travers les hommes qui le composent, vous agirez sur le terrain avec vos qualités de dynamisme et de réalisation, et votre capacité de dialoguer.
Vous serez responsable, dans un secteur déterminé, du développement des PME à travers la formation. Vous interviendrez auprès d'elles en établissant les diagnostics, en dégageant des priorités, et en mettant en oeuvre les solutions de formation et d'emploi. Poste à pourvoir à **Lyon.**
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo d'identité et prétentions) sous réf. 1629/FC au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, **Chambre de Commerce et d'Industrie,** 20, rue de la Bourse, 69289 Lyon Cédex 1.

média-system

Sté d'affichage, recherche pour la province, un **INSPECTEUR GÉNÉRAL**
Expérience répartition, réseau d'affichage et commercial. Env. C.V. sous nº 043.617 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Association de Tourisme, recherche pour saison hiver 83-84 : **ANIMATEURS**
Soirées + activités ski. Expér. en animation indispensable. Envoyez C.V. + photo à **OCCAJ** ANIMATION 95, rue d'Amsterdam 75008 PARIS. Tél. : 526-21-21.

STE DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
Filiale groupe Bouygues recherche pour Nice, son
DIRECT. ADMINISTR. ET FINANCIER
Secrétaire général d'une P.M.E., il aura 2 à 3 ans d'expérience, format. supér. exigée, gestion, droit et comptabilité. Adr. C.V. détaillé + photo + prét. à G.S.A., 8, rue Ybry, 92200 NEUILLY qui transmet.

Groupe important du B.T.P.
renforce sa DIRECTION COMPTABLE en recrutant
EXPERT COMPTABLE DIPLOME

Ayant une expérience réussie d'env. 5 années en entreprise. La connaissance de l'activité du B.T.P. serait appréciée. Poste évolutif à pourvoir dans une ville universitaire de l'Ouest.

Il sera répondu à toutes candidatures comprenant c.v., photo récente, niveau de rémunération souhaitée. Discrétion assurée. Ecrire sous nº T 043.615 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Nous recherchons
des CONSEILS D'ENTREPRISE
orientés vers les problèmes d'ÉVALUATIONS à LILLE et à ROUEN

Si vous avez quelques années d'expérience financière (banque, service financier, cabinets spécialisés...), si vous aimez conseiller en travaillant en équipe dans un groupe leader de sa profession, si vous voulez rapidement mesurer votre efficacité en fonction de vos résultats.

Envoyer lettre manuscrite à J. BRAVARD, 77, rue Laugier, 75017 PARIS, en joignant une photo (retournée) et c.v.

capitaux propositions commerciales

VOUS VOULEZ GAGNER RAPIDEMENT DE L'ARGENT
INVESTISSEZ
DANS UNE STATION-SERVICE
LECLERC
TÉL. (1) 256-44-11
OU ÉCRIVEZ A :
M. V. LECLERC SERVICE
52, RUE DE PONTHIEU
75008 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

2 Ingénieurs

EXPLOITANT DE BON NIVEAU

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

l'immobilier

appartements vente

LOUVRE

PRÈS GAITÉ

ATELIER ARTISTE

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

IMMO MARCADET

Tél. : 252-01-82

OFFRES D'EMPLOIS

2 Ingénieurs procédés

Important groupe industriel français implanté aux Etats-Unis, nous proposons à deux ingénieurs d'intéressantes opportunités de carrière.

Agé d'environ 30 ans, Ingénieur de formation Génie Chimique ou Thermique, vous avez une première expérience industrielle réussie en exploitation.

Vous dirigerez les études et la mise au point en usine d'installations de broyage et de fours pour l'industrie minérale.

Au cœur des problèmes techniques, vous ferez *preuve de créativité et de souplesse.*

Homme de terrain, votre présence et votre forte personnalité seront déterminantes pour diriger les opérations et animer les équipes.

Pour réussir avec nous, merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), en précisant sur l'enveloppe la référence 2759/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

1700 personnes, leaders en informatique distribuée et bureautique, nous recherchons un

Chef de projet électronicien

Profil : • 5 ans d'expérience minimum en études et réalisations de produits électroniques construits autour de microprocesseurs et de LSI associés. • Aptitudes à gérer le budget correspondant au projet qui lui est confié. • Qualités de meneur d'hommes pour diriger une équipe de 2 ou 3 techniciens. • Anglais lu et parlé.

Mission : études et réalisations de sous-ensembles ou d'ensembles électroniques comprenant : • la participation au cahier des charges, • la conduite de l'étude du projet confié, • la réalisation de prototypes, • la préparation du dossier industriel, • la documentation technique associée, • la coordination des études électronique, mécanique et de micro-logiciel associé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. 1412/1 à Michèle CORBINEAU BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE PARIS 8e recherche

EXPLOITANT DE BON NIVEAU H/F

chargé des relations bancaires avec un groupe de Grandes Entreprises et pouvant justifier d'une expérience de cinq années minimum dans le secteur bancaire.
Le poste à pourvoir exige de réelles qualités techniques et commerciales.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Les candidatures détaillées sont à adresser à N° 84467 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui trans.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE (région parisienne) offre à

AUDITEURS

Possibilités de développement intéressantes
Formation complémentaire assurée.

Ecrire sous nº T 043.523 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉS DE PUBLICITÉ ET D'ÉDITION en pleine expansion recherchent leur

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il aura la responsabilité de la comptabilité de 2 sociétés ainsi que de leur gestion administrative et financière.

Il participera à la mise en place de la comptabilité informatisée.

Ce poste conviendrait à un comptable de bon niveau ayant une expérience de plusieurs années dans une PME comme adjoint d'un Directeur Administratif et Financier. Transmettre CV + prétentions sous réf. 278 958 M à Régie Presse Le Monde, 85 bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DU RADANT recherche pour son laboratoire d'ORSAY spécialisé en études d'antennes radar

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ou MAITRISE EEA, débutants ou expérimentés. Connaissance en micro-processeur souhaitée pour études, mise au point et réalisation d'équipements logiques et analogiques.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

pour études et mise au point de circuits hyperfréquence.

Ecrire à S.E.R., avenue de l'Atlantique, B.P. 39, 91942 LES ULIS CEDEX.

---

formation professionnelle

DEMANDEURS D'EMPLOIS

Faites un stage de langues rémunéré par l'Etat. Quelques places disponibles pour un stage d'ARABE ou d'ALLEMAND du 9 janvier au 6 avril 84 (12 semaines, 460 h). Participation aux frais de formation 2.290 F pour chaque module de 4 semaines.
Renseignements et inscriptions C.A.R.E.L. 17205 ROYAN Cedex. Tél. (46) 05-31-06.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DEMANDES D'EMPLOIS

ADJOINT A D.G. ou P.-D.G.

Homme 40 ans, apportant
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur PME de services : + 50 personnes (assistance).
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires commerciales, direction de sociétés.
- Excellent négociateur. Esprit de synthèse, créatif et organisateur.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G. – direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6.574 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRÈS PRIS PAR VOS AFFAIRES VOUS RECHERCHEZ UN HOMME POLYVALENT CINQUANTAINE, DISCRET, DYNAMIQUE POUR LUI CONFIER UNE MISSION PRÉCISE.
Ecr. s/nº 6.568 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 24 ans, expér. import-export, secrét. DEUG, anglais, allemand, école de commerce, actuellement étudiant cherche emploi pour 15 jours, à partir du 20-12-83.
Tél. 281-10-22 (de 10 à 19 h) ou 208-27-56 (de 20 à 23 h).

J.H., 26 ans, dégagé O.M., études supérieures, cherche emploi temps partiel (25 à 30 h/semaine) sur Paris.
Eric LIMANTON
55, rue Lacordaire, 75015 PARIS.

P.M.E., P.M.I., G.I.E.
LA MAITRISE DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE EXPORT C'EST :

- L'optimisation des contrats export ;
- La cheville ouvrière de la fabrication à la gestion de vos chantiers ;
- Une bonne image de marque pour une meilleure pénétration du marché ;
- La maitrise des coûts de logistique ;
- La satisfaction de la clientèle et de la D.G.

Confiez-là à un professionnel de la logistique export

Cadre, formation supérieure, anglais, espagnol.
13 ans d'expérience dans la fonction
désirant donner une plus grande dimension à sa carrière, vous propose de nous rencontrer.

Ecrire sous nº T 043.422 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

GRAPHOLOGUE confirmée, rech. Cabinet de recrutement pour collaboration.
Ecrire à JOBEL
5, rue Alex-Dumas-11e.

EX-CHEF de PERSONNEL 56 ans, spécialiste relations humaines et sociales et discussions délégués et C.E., accepterait toutes propositions temps partiel ou complet Paris ou proche banlieue Nord.
Ecr. nº 84.533
Contesse Publicité,
20, av. opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

PROVINCIALE (Marne). 24 ans, libre cherche place au pair à Paris. T. (16-26)54-19-78.

PEINTRE QUALIFIÉ
cherche
poste France ou Etranger.
M. ORENES (16-86) 65-19-91.

DIRECTEUR

Solide expérience, aménagement et construction, cherche poste équivalent ou à responsabilité dans S.E.M., S.A.H.L.M. ou Société promotion.
Ecrire sous le nº 12.101 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 32 ans, SECRÉTAIRE COMPTABLE expérience P.M.E. Sér. REF. Expér. informatique, anglais, espagnol, cherche place stable.
Ecrire à : LEBÉDEL, 13, rue Pré-St-Gervais, 75019 PARIS.

URGENT. ING. PHYS. INSA J.F., 23 ans + 6 mois stages rech. emploi, rech. dev. contrôle secteur metall. phys. ou info.
Ecr. s/nº 7.282 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 18 ans, titulaire d'un CAP et d'un BEP de micro-mécanique cherche 1er emploi. M. Franck ROLION, 1, allée Monet, Belloy-en-France 95270 Luzarches.
Téléphone : 035-73-77.

DIRECTION et GESTION

- HOMME, 40 ans, universitaire, expérience de direction P.M.E., secteurs transports, services, export (Esp., Am. Lat., Maghreb).
- Anglais + espagnol.

Cherche poste actif d'adjoint à D.G. ou P.D.G., direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6.575 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 28 ans, maîtr. géographie, conn. anglais, ch. emploi Paris ou étranger. Libre de suite, M. ROSAMBERT, 17, rue des Boulangers, 75005 PARIS.

J.F., D.E.C.S., O.G.E., révision comptable en attente des résultats. Expérience 8 ans, dont 2 ans 1/2 en cabinet cherche stage de 3e année. Expertise comptable. Commissariat aux comptes.
Ecrire sous le nº T 043.620 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

LOUVRE
prestation de qualité caractère 2 P. 497.000 F. 347-57-07.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
Dans GRAND HOTEL PART. Nombreuses surfaces à rénover Tél. : 298-63-62.

5e arrdt

ARENES RAVISSANT 80 m² 6e asc., calme, soleil, exclusif LE POULAIN 320-73-37.

ST-MARCEL pierre T. beau stud. cft, asc. vue soleil. 340.000 F. 325-97-16.

PROX. OBSERVATOIRE
IMMEUBLE RÉNOVÉ
BEAUX 2 PIÈCES
entièr. refaits à neuf, prestat. de qualité CLAIR, CALME, faibles charges. 321-66-56.

7e arrdt

RUE BOSQUET
BEAU STUDIO, 2e ét. RARE Px 298.000 F. T. 705-06-76.

DUROC
Impeccable, studio, cuisine bains, 27 m², 320.000 F GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

N.-D. LORETTE, pptaire vd ds bel imm. gd studio vue dégagée prix intéressant. 297-52-73.

11e arrdt

VOLTAIRE 110 m² 354-42-70
ATELIER ARTISTE
2 ch., verrière. H.C.F.T.

12e arrdt

BD DIDEROT gd 3 P. cft pierre de taille. Px 476.000 F. COGEFIM 347-57-07.

PRÈS PLACE DAUMESNIL beau 2 p. refait nf plus cour, jardin privé. 14 h à 17 h. JEUDI 27, R. L.-BRAILLE

14e arrdt

PRÈS GAITÉ
Dans petite maison s/jardin. Duplex genre atelier, séjour, belle cheminée pierre, 1 chbre avec salle de bains, grande mezzanine avec salle d'eau. Belle décoration 940.000 F. Sur place, jeudi 14 h à 18 h 128, RUE DU CHATEAU.

Mº PLAISANCE NEUF
Livré janvier 84, vue dégagée plein sud, du 3 au 6 P., dont un duplex, terrasse à partir de 835.000 F. Tél. 225-32-25.

15e arrdt

VUE PARIS
Beau 3 P. cuis. équip., park. 1.100.000 F. BRANCION S.A.R.L. 575-73-94.

DUPLEIX
studio, balcon, imm. standing. 340.000 F.
BRANCION 575-73-94.

16e arrdt

VICTOR-HUGO, bel appt 335 m², PROFESSIONNEL, 2e étage - 567-22-88.

17e arrdt

PEREIRE près NIEL gd 5 pces 2 bains, cuis. équipée, stand. 1.875.000 F - 380-45-10.

BATIGNOLLES
67, place Docteur-F.-Lobligeois programme neuf, 23 appts + park. Livrais 10/84. S/pl., ts les jours y compris dimanche, 14/18 h. 226-26-60.

Mº BROCHANT, rue BARON 2 p. cuis., w.c., bains, terrasse 198.000 ACOPA 251-10-60.

18e arrdt

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
Tél. : 252-01-82.

R. CUSTINE, très bel imm. 2 p. cuis., w.c., bns, 42 m². 285.000 F ACOPA 251-10-60.

J.-JOFFRIN RUE RAMEY 3 p. cuis., w.c., bns, 320.000 F ACOPA 251-10-60.

RUE ORDENER 2 PIÈCES entrée, cuis., w.c., 82.000 F ACOPA 251-10-60.

Mº MARCADET
imm. standing 1977, balcon
2 P. 370.000 F
3 P. 499.000 F
Immo Marcadet 252-01-82

RUE ORDENER
bel imm. ancien, 2 P. tt cft, exceptionnel.
215.000 F
Immo Marcadet 252-01-82.

20e arrdt

MAISON DUPLEX 63 m² living, 2 chbres, bains, tt cft A DÉCORER. 544-48-44.

GAMBETTA
neuf stdg 4 p. loggia. Px 740.000. T. 347-57-07

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE original vaste
ATELIER ARTISTE
autour jardin hiver salon 50 m² plusieurs chbres 620-57-57.

NEUILLY S/JARDIN
Gd studio + balc., 3e étage, ascenseur, 550.000 F. Prix justifié. PARIMMO 755-96-76.

94 Val-de-Marne

VINCENNES CHATEAU
R.E.R. + métro, 3 p., living, 2 ch., lingerie, cuis. équipée, s. de bains éclairée, ancien, 2e ét., parfait état, chauffage ind., charges très réduites. Part., 630.000, 374-76-89 soir.

Province

Aix-Pce, centre ville, exp. sud : T 3 à 450.000 F, T 1 à 285.000 F, stud. à 225.000 F. (42) 38-44-11 ou soir 59-52-77.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates APPARTS HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX – ACHAT ou LOCATION. – 562-16-40.

Recherche 1 à 3 pces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
4-8 Pièces et maison
ACHAT OU LOCATION
CENTRE et OUEST PARIS
624-93-33.

JE RECHERCHE
à la demande de clients SÉRIEUX ET SOLVABLES APPARTEMENTS ET MAISONS *bien placés dans Paris* CLASSIQUE OU ORIGINAL ESTIMATION GRATUITE préalable à toute vente SERGE KAYSER 329-60-60.

locations non meublées demandes

Paris

Locations demandes pour personnel importante STÉ INTERNATIONALE ÉLECTRONIQUE recherche appts 2 à 8 pces ou villas même loyer élevé Paris et environs. T. 504-48-21, poste 45.

J.F. 23 ans, ch. à Paris, studio + dche ou appt 2 pces. Tél. au 281-10-22 (de 10 à 19 h), ou 208-27-56 (de 20 à 23 h).

Cherche la location rêvée 3/4 pièces, calme, confort, même avec petits travaux. Paris intra-muros. 3.000 F. Tél. heures de bureau ou écr. 296-14-00 ou 1, rue Castex. Paris 4e. VACHER.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations non meublées offres

Paris

Sortie Mº CHATEAU-ROUGE 3 p. cft, refait neuf, terrasse 2.650 F charges comprises. ACOPA 251-10-60.

locations meublées offres

Province

Font-Romeu, location super duplex pour 6-7 personnes (toutes) l'année. Tél. : le soir 586-52-27, après 20 h.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. 227-44-44.

propriétés

BOUGIVAL VILLA
récente, 190 m². habit. Beaucoup de charme. Jard. 400 m². 1.750.000 F. T. 918-33-99.

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. Nº 201883 à AGENCE HAVAS BP 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

villas

Bois-Colombes, résidentiel proxim. gare, verdure. Villa 7 p. 185 m², tt cft, jard. PARFAIT ÉTAT 742-26-88.

VD MONT-DE-MARSAN (40). Villa 1976, style landais, r.-de-ch. + ét., 145 m² habit. 6 p., s. bns, s. d'eau, garage 2 voitures, terr. clos 871 m². 440.000 F + 80.000 F prêt à 8 %.
Tél. : (58) 46-25-85
et (1) 361-75-91, pour Paris.

7 KM D'AVIGNON
Copropriété, résidentiel, piscine et tennis. Part. vend F5 104 m², jardin arboré 700 m², 15 mn d'Avignon, bus, 550.000 (90) 32-02-77.

terrains

VAR VACANCES RETRAITE Terrains à bâtir viabilisés, 30 mn mer, 3 km A 8. Brignoles, tennis, lots de 300 à 800 m². A partir de 130.000 F. Agence de la Gare. 83400 Hyères (94) 57-42-33.

PLACEMENTS
TERRAINS LOTIS
COTE D'AZUR
35 mn CANNES
1 520 m² pr 155.000 F.
Ecrire M. Raymond MARTEL, Prestaure, Saint-Paul-en-Forêt. 83440 FAYENCE.
T. (94) 76-15-56.

viagers

Excellent placement dans une résidence 15e arrondissement. Appt 155 m² tt cft, 10e ét. gd balcon, 2 gar. Cpt 300.000 + 7.500 par mois. Occupé fme 74 ans. F. CRUZ 266-19-00.

130.000 + 2.800 F appart. 3 pces, tt cft., imm. p. de t., rue Monge, occupé couple. 71/75 ans - CRUZ
8, rue La Boétie. 266-19-00.

constructions neuves

VERSAILLES,
900 mètres château, recherche 10 personnes intéressées par construction immeuble de logements en autofinancement. Téléphone : 535-25-52.

domaines

ACHÈTERAIS
GDE PPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE, paiement comptant, discrétion assurée. Ecrire nº 201.884 à Agence Havas. B.P. 1519. 45006 Orléans cedex.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

DOMICILIATION
CHAMPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE à partir 100 FHT/mois
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
TÉLEX, SECRÉTAR., CONST. STÉS
PARIS FLASH BUREAUX
825-11-90.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. *bureau*, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

66 CHAMPS-ÉLYSÉES
BUSI-RENT
BUREAUX MEUBLÉS
Secrétariat, services, parking
Tél. : 562-66-00.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
inscription R.C. location de bureaux, télex.
651-29-77 en permanence.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL loc. burx meublés, secrétariat tél., télex, constitution SARL ÉVRY ACTE 077-71-21 BOULOGNE, ACTE 603-38-32.

Sté CHAMS bd DIDEROT **346-76-34**
Votre siège social. Ts cces, tous services, courrier, tél., locat. bur., constitution de Stés.

locaux commerciaux

Ventes

11e Goncourt Parmentier
1000 m² 4 NIVEAUX
Imprimerie même locataire depuis 30 ans, loyer 140.000 an révisable janvier 1984, investissement haute sécurité. 1.900.000 F - 227-93-30.

CHOISY-LE-ROI
LOCATION OU VENTE
1.360 m²
1.360 m² aménagés + 150 m² par niveaux (archives, labo, stokage) R. + 3.
2 pompes ess., monte-charge accès gros tonnage, construct. récente, pptaire 766-73-78.

boutiques

Locations

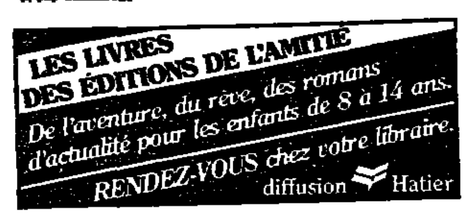
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

COMMUNICATION

Mercredi 14 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

En raison d'une grève des personnels administratifs et techniques, un programme minimum sera diffusé sur les trois chaînes.



19 h 15 Émissions régionales.
22 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : Un meurtre est-il facile ?
de C. Watham, d'après Agatha Christie. Avec Havilland, B. Bixby, H. Hayes.
Une étrange demoiselle est assassinée après avoir fait des confidences à un américain qu'elle avait rencontré dans un train...



Un programme commun de musique enregistrée sera diffusé sur France-Culture, France-Musique et France Inter.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Concertino en la mineur de Chostakovitch, interprété par G. et B. Picavet.

Jeudi 15 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
Profession : aide-ménagère.
15 h 30 Quarté.
17 h 30 Jeu : Microludic.
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 La poupée de sucre.
Un conte musical proposé par M. et G. Carpentier.
Avec Chantal Goya.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Mort d'un piéton.
Réal. P Billard.
Un employé de bureau paisible renverse un piéton. Fini le bonheur commence le temps du châtiment. On n'y croit pas un seul instant.
22 h 10 Série : L'art au monde des ténèbres.
Réal. M. Ruspoli. Nº 2 : L'âge du renne.
L'époque du paléolithique, les commencements de l'art à Lascaux. Un gigantesque travail de vulgarisation.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Téléfilm : Duel à Santa-Fé.
De Robert Totten (2ᵉ partie).
Quatre cow-boys, en guerre.
16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
Aimez-vous les comédies musicales ?
17 h 45 Récré A 2
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Marco Polo.
Réal. G. Montaldo. Avec K. Marshall.
Premier épisode des aventures de Marco Polo autour du monde. Pour l'instant, le héros est à Venise. Très lent, décevant.
21 h 35 L'Histoire en question : le dernier jour de Pompéi.
La tragédie de Pompéi racontée par l'historien — ici vulcanologue — Alain Decaux.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : la Lettre écarlate.
Film allemand de W. Wenders (1972), avec S. Berger, L. Castel, H.C. Blech, Y. Rottlander, Y. Samarina, R. Vogler.
A Salem, au dix-septième siècle, une femme dont le mari a disparu, a commis un adultère et mis au monde un enfant du péché. Elle doit porter une lettre rouge sur ses vêtements. Son amant, trop lâche, n'intervient pas. Son mari revient sous une fausse identité pour la tourmenter. Adaptation d'un célèbre roman de Nathaniel Hawthorne, commandée par la télévision allemande. Wenders s'y est un peu perdu, mais dans un climat de fanatisme et d'intolérance, il a retrouvé les mythes de l'Amérique des « pères fondateurs ».
22 h Journal.
22 h 20 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Mieux vaut en rire qu'en pleurer.
Avec Sempé, P. Desproges, C. Bretécher et un hommage à Reiser.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Dis, raconte-moi la mer (les peintres de la mer).
17 h 20 Un regard s'arrête (parade au soleil).
17 h 25 La cuisine des mousquetaires (foies en sauce).
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : à Rouen.
8 h, Les chemins de la connaissance : profession... chef d'entreprise ; à 8 h 32, parcours d'un thérapeute ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Pour sauver l'Université : entretien avec Laurent Schwartz (contre l'uniformisation).
11 h 2, Musique : libre parcours variétés (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Islam.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *la Pâleur et le Sang*, de N. Bréhal.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : à Nancy ; à 15 h 20, le travail des enfants en France.
18 h 30, Feuilleton : le grand décret.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le diagnostic prénatal.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : *Odyssea*, de A. Dana. Avec F. Chaumette, J. Bollery, S. Artel.
21 h 45, Profession spectateur : Guy Dumur (le théâtre mis en pièces).
22 h 30, Nuits magnétiques : Tuxedomoon.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Musiques du matin* : Ravel, Beethoven, Haydn...
7 h 10, Concert : Quintette de Varsovie.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : œuvres de Beethoven, Dvorak, Mozart, de Falla, Haendel, Bartok, Stravinski.
12 h, Le royaume de la musique : Boieldieu.
12 h 35, Jazz : le blues urbain : Chicago.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or : œuvres de Haden, Nozati, Gurdjieff/de Hartmann.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre : l'Opéra français au vingtième siècle : œuvres de Roussel, Aubert, Milhaud, Poulenc, Roger-Ducasse.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : le groupe brésilien, le quintette anglais Spirit Level.
20 h, Concert : (en direct du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles) : *la Bohème* de Puccini par les Chœurs et l'orchestre de l'Opéra national de Belgique, dir. J. Nelson, sol. A. Cupido, L. Chevtchenko, L. Lopez, J. Rawnsley...
22 h 45, Fréquence de nuit ; à 23 h 10, Musiques de nuit : œuvres de Schumann, Ferneyhough.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

— *M. Marcel Rigout*, ministre de la formation professionnelle, est l'invité du « Club de la presse », à 19 h 30 sur Radio-Soleil, 92,5 MHz, Villejuif.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

— *M. René Rémond*, président de la Fondation nationale des sciences politiques, est reçu à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 15.

— *M. Philippe Malaud*, président du C.N.I.P., participe au magazine « Contre-Ton », à 13 h 30, sur Radio-Solidarité, 99,3 MHz Paris.

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du journal à 18 h 45, sur le Poste parisien, 101 MHz Paris.

● *A l'agence Reuter*. — M. Daniel Fogel, directeur des services économiques de l'agence Reuter pour la France et directeur des ventes et du marketing pour l'Europe de l'Ouest, a été nommé directeur de l'agence Reuter pour la France avec effet du 1ᵉʳ janvier 1984. Agé de quarante-six ans, M. Fogel a fait toute sa carrière à l'agence Reuter.

● *La Minerve de platine au film d'Alain Franchet pour Manpower*. — Les Minerve 83 ont été décernées, lundi 12 décembre au Théâtre Marigny de Paris, aux meilleurs films publicitaires de l'année, sélectionnés par un jury d'artistes et d'intellectuels. Les Minerve sont un peu à la publicité ce que les César sont au cinéma, et c'est la Régie française de publicité, associée à *Télérama* et aux producteurs de films publicitaires, qui organise cette manifestation.

La Minerve de platine, la plus haute distinction, a été obtenue par le réalisateur Alain Franchet, de l'agence Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard, pour le film (produit par HAPI) de la campagne lancée par Manpower, la société de travail intérimaire. Il obtient aussi la Minerve « réalisation ». Sont primés, en outre, des films produits pour Eram, Dim (réalisation), Hippopotamus, Brothers, BASF (scénario), Courrège, *Normandy Ferries (photo)*, Télécom, Gaston Jaunet (actrices), Brothers, Hippopotamus (acteurs), Lee Cooper, BASF (illustration sonore), Philips, Chanel nº 5 (trucages), Valda, Etam (animation), Bourjois, Lee Cooper (montage), Lee Cooper, Chanel nº 5, Yves Saint-Laurent (décor). Des mentions spéciales du jury ont été attribuées à l'agence Bélier, à la société Téléma pour la production et au réalisateur Etienne Chatilliez.

● *La clause de conscience accordée aux journalistes des « Dépêches »*. — La cour d'appel de Dijon a réformé le jugement du tribunal des prud'hommes, intervenu le 2 décembre 1982 (*le Monde* daté 5-6 décembre), et décidé d'accorder aux vingt et un anciens journalistes des *Dépêches* le bénéfice de la clause de conscience. S'appuyant sur les dispositions du code du travail relatives à la cession d'un journal, la cour a estimé que l'analyse des événements fait effectivement ressortir qu'une cession du journal est intervenue en février 1980, lors de la prise de contrôle de la société Presses nouvelles de l'Est par la société Delaroche (groupe *Le Progrès*), mais qu'une série d'événements intervenus entre le 19 janvier et le 29 juillet 1982 *« ont constitué, par étapes, une autre véritable cession du journal au regard du statut professionnel des journalistes »*.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Décors de Noël

Le plaisir de la fête commence avec la parure du sapin de Noël.

Le premier étage de la boutique « Pain d'épices » est réservé aux décors des fêtes qui se succèdent tout au long de l'année. Parmi les nouveautés de ce Noël, des guirlandes en cellophane blanche aux reflets irisés, des boules transparentes également irisées (11 F et 16 F) et des gros cœurs et des champignons pailletés de blanc. Pour faire des bouquets de rubans, des bandes se coulissent pour former de grosses boucles, en vert, rose vif, or, argent ou décorées d'une guirlande de houx sur fond argenté.

Pour garnir l'arbre de petits cadeaux, « Pain d'épices » propose des boules transparentes qui s'ouvrent pour recevoir de tout petits objets, à choisir au rez-de-chaussée de la boutique : minisavons colorés, boules d'huile pour le bain, pinces multicolores, minuscules pots de confiture remplis de bonbons en grains.

Dans les magasins « Pier Import », des petits sujets de style naïf renouvellent le décor classique d'un arbre. En bois peint de couleurs vives ou tendres, une église, un moulin à vent, une locomotive, un bonhomme de neige nimbé d'arc-en-ciel ou un clown debout sur un ballon. En porcelaine, un couple d'angelots vêtus d'or et d'argent, un Père Noël et une « mère Noël » en métal doré, un cor de chasse et bicyclette miniature, qui roule. Chacun de ces sujets coûte 9,50 F.

Dans la boutique « Fleurs et paysage », de grosses pommes de pin, peintes de couleur fluorescente – rose vif, orange, bleu – prennent tout leur éclat sous l'effet d'une lampe noire, à fixer sur un spot. Montés sur une tige, à accrocher dans l'arbre ou à piquer dans une couronne de sapin, une branche de gui doré et un ensemble fait de minipaquets colorés, d'une branche de pin ou de houx et d'une clochette dorée (15 F).

Pour créer un centre de table, des fruits en diverses matières se disposent dans une coupe. En marbre peint, des pommes, des figues vertes, des poires, des pêches à la peau veloutée (70 F le fruit). En papier mâché, des citrons et des grenades ; en plastique enduit de cire, de grosses pommes rouges. Des papillons, réalisés en plumes d'oiseaux peintes et montées sur tige, se piquent dans ces corbeilles de fruits ou dans un bouquet.

Les bougies de « Point à la ligne » apportent leur éclat à un décor de fête. Les nouvelles bougies-huîtres ont une coquille dorée et l'intérieur en cire nacrée (20 F) ; on peut les grouper, en milieu de table, sur un lit fait d'une guirlande de perles irisées (10 F le mètre), ou les disperser auprès de chaque couvert. De gros œufs dorés ont la taille d'un œuf d'autruche ou d'oie, 205 F et 100 F. Parsemée de paillettes d'or, une large bougie cylindrique brûlera pendant toute la nuit du réveillon.

JANY AUJAME.

★ ADRESSES : « Pain d'épices », 35, passage Jouffroy, 75009 Paris ; « Pier Import », 12, bd de la Madeleine, 122, rue de Rivoli ; Forum des Halles ; Maine-Montparnasse ; Galaxie, 30, avenue d'Italie à Paris. Et à Bordeaux, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours. « Fleurs et paysage », 116, rue du Bac, 75007 Paris « Point à la ligne, 177, bd Saint-Germain, 75007 Paris, et dans les grands magasins et boutiques des cadeaux.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

« L'île de la Cité », 12 h 15, portail central de Notre-Dame, M. Guillier.

« L'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie, Mme Hulot.

« Hôtel de Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Archives, Mme Saint-Girons.

« Musée Jacquemart André », 15 heures, 158, boulevard Haussmann, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Raphaël », 15 heures, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« La crypte de Notre-Dame », 14 h 30, entrée (Art et promenade).

« L'ancien Hôtel-Dieu », 14 h 30, entrée, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition Turner », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

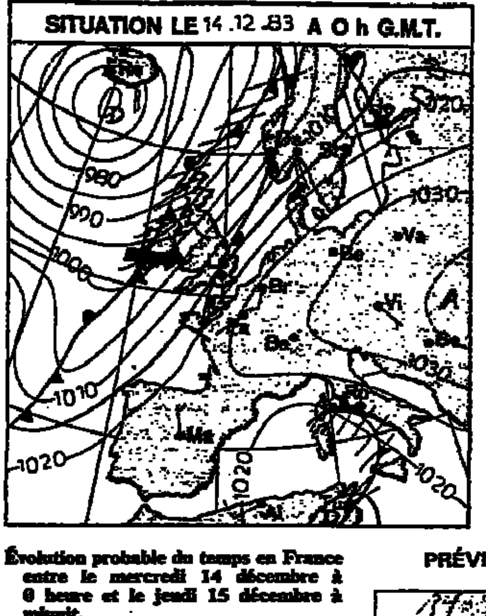
18 h 30 et 21 heures, Centre Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V, Gérard et Pascal Bourges : « Japon face à face ».

20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « Le souvenir des vies antérieures » (Loge unie des théosophes, entrée libre).

20 h 30, 26, rue Raspail, à Arcueil, M. Maurice Fay : « Naître aujourd'hui ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14.12.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 15.12.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 14 décembre à 0 heure et le jeudi 15 décembre à minuit.

C'est un épisode très venteux qui s'annonce pour le pays qui sera concerné par deux perturbations.

Jeudi, la première de celles-ci, matérialisée essentiellement par son front froid, apportera des pluies modérées puis faibles en fin de nuit et début de matinée du Cotentin à l'Aquitaine. Elles traverseront lentement l'ensemble du pays d'Ouest en Est au cours de la journée. Elles verglaceront jusqu'en milieu de journée. Un peu de neige tombera sur le relief de l'Est.

Ce passage frontal sera précédé et accompagné de vent de sud irrégulier et fort, les rafales atteignant 80 km/h.

Avant l'arrivée de ce premier passage perturbé, le ciel sera nuageux, avec du vent modéré à assez fort. Derrière ce front se produira une accalmie relative et temporaire du vent de secteur ouest, avec des passages nuageux. Mais à l'avant de la perturbation suivante, le vent se renforcera à nouveau par l'Ouest en s'orientant au secteur sud. Il atteindra la tempête près des côtes de l'Atlantique et de la Manche. Les pluies reprendront à partir de la mi-journée sur la Bretagne, pour s'étendre le soir du nord à l'ouest du Bassin parisien et à l'Aquitaine.

Les températures minimales seront de – 3 à – 6° C dans le Nord-Est, 1 à 3° C près de la Méditerranée, 8 à 10° C sur l'Ouest, 0 à – 2° C ailleurs. Les maxima atteindront 0 à 2° C dans le Nord-Est, 12 à 15° C dans le Sud-Ouest, 12° C sur le Nord-Ouest, 8 à 10° C du Nord au Bassin parisien, 10 à 12° C près de la Méditerranée, 5 à 7° C ailleurs.

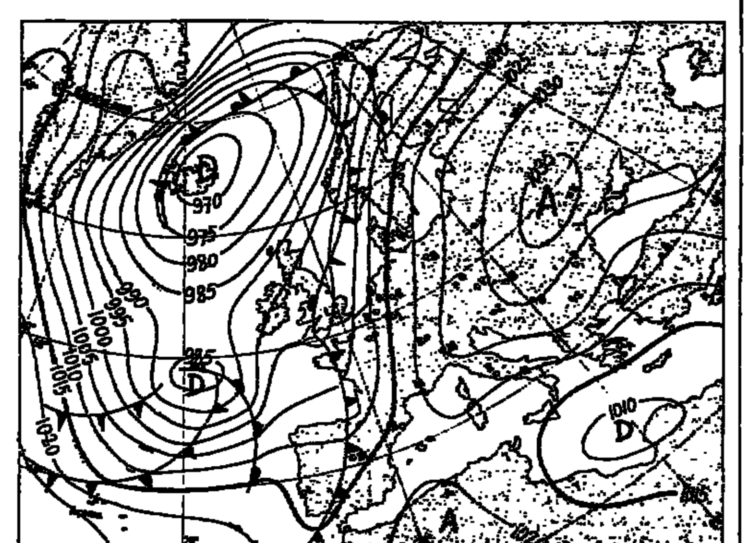
Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 14 décembre à 7 heures de 1022,6 millibars, soit 767 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14 décembre) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 9 et – 1 ; Bordeaux, 5 et – 2 ; Bourges, – 3 et – 5 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 7 et – 1 ; Cherbourg, 7 et 0 ; Clermont-Ferrand, 0 et – 5 ; Dijon, – 1 et – 4 ; Grenoble, 3 et – 1 ; Lille, 3 et – 3 ; Lyon, 1 et – 2 ; Marseille-Marignane, 7 et 0 ; Nancy, – 2 et – 5 ; Nantes, 7 et – 1 ; Nice-Côte d'Azur, 8 et 6 ; Paris-Le Bourget, 4 et – 2 ; Paris-Montsouris, 3 et – 3 ; Pau, 9 et – 3 ; Perpignan, 8 et – 2 ; Rennes, 6 et – 1 ; Strasbourg, – 1 et – 2 ; Tours, 0 et – 5 ; Toulouse, 5 et – 3 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 8 ; Amsterdam, 3 et – 2 ; Athènes, 14 et 6 ; Berlin, – 5 et – 10 ; Bonn, 1 et – 6 ; Bruxelles, 3 et – 2 ; Le Caire, 22 et 10 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, – 1 et -4 ; Dakar, 26 et 22 ; Djerba, 18 et 12 ; Genève, 2 et 1 ; Jérusalem, 12 et 9 ; Lisbonne, 13 et 9 ; Londres, 9 et 6 ; Luxembourg, – 2 et – 4 ; Madrid, 11 et – 4 ; Moscou, – 8 et – 16 ; Nairobi, 27 (maxi) ; New-York, 13 et 10 ; Palma-de-Majorque, 3 et 5 ; Rome, 12 et 6 ; Stockholm, 1 et -3 ; Tozeur, 16 et 7 ; Tunis, 16 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 15 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 décembre :

DES DÉCRETS

● Prorogeant la majoration des subventions d'équipement aux communautés urbaines.

● Modifiant le décret du 18 octobre 1982 relatif à la commission nationale des rapports locatifs.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant un précédent arrêté relatif au Grand Prix national des métiers

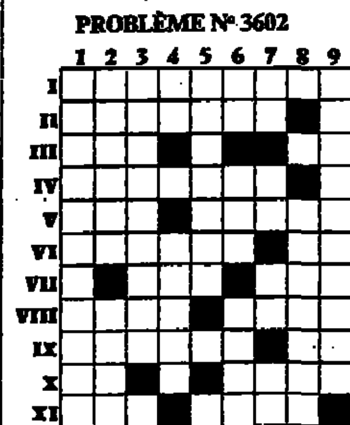
● Fixant les effectifs de certains personnels hospitaliers et universitaires des centres hospitaliers et universitaires.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime de prix des produits pétroliers.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3602



HORIZONTALEMENT

I. Fille d'un paradis où les pommes n'étaient pas comestibles. – II. Personne affligée de donquichottisme sur le plan physique. – III. On paie pour l'édifier et punit pour l'avoir escaladé. Copulative. – IV. Spécialité de l'Aigle meldien. – V. Un émule d'Épiménide. Lointain ascendant de Juan Carlos. – VI. Retour ou remontée. Conjonction. – VII. Monsieur et madame. Salutation respectueuse. – VIII. Tributaire d'une Vilaine bretonne. Fleuve de Géorgie. – IX. On ne saurait le braver sans prendre une bonne trempe. Participe passé. – X. Préposition. Contrée. – XI. Une manche et parfois une veste. Personnage shakespearien.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas sans fondement qu'elles sont réputées douloureuses. – 2. Ses locataires se font proprement étriller. Dessert. – 3. Arrosa une ultime campagne où celui qui avait pour habitude de cueillir des lauriers ne récolta cette fois que des pruneaux. – 4. Une séparation les unit. Se prononcent pour une certaine vocation. – 5. Nécessaire pour écrire l'alphabet. – 6. Divinité. Transsibérien en croissant un autre. Trait d'amazone. – 7. Sortis de prison. Négation. Forme d'avoir. En Asie. – 8. Prendre un nouvel essor. – 9. Épithète plus flatteuse pour une maison que pour sa maîtresse.

Solution du problème n° 3601

Horizontalement

I. Balafre. – II. Abel. Esse. – III. Lénine. Os. – IV. Ait. Elans. – V. Iles. Et. – VI. Alcool. – VII. Pé. Tutu. – VIII. Mi. Iton. – IX. Écu. Fosse. – X. Ballon. – XI. Elée. Suée.

Verticalement

1. Balai. Plèbe. – 2. Abeille. Cal. – 3. Lente. Mule. – 4. Ali. Sati. Le. – 5. Ne. Lu. Fô. – 6. Réélections. – 7. Es. Atouts. – 8. Son. Osée. – 9. Messaline.

GUY BROUTY.

● RECTIFICATIF. – Une coquille s'est glissée dans l'article « Tables en fête » (*le Monde* du 10 décembre). Le magasin Perrier est situé 255, rue Saint-Honoré à Paris (1er). Tél. : 260-80-40.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Jean-Pierre et Catherine FAURE-CACHARD, née MESSIN, ont la joie de faire part de la naissance de

Jessica,

le 10 décembre 1983.

13, rue du Vieux-Colombier,
75006 Paris.

— Jean-Luc MARTIN et Jacqueline HUGON-MARTIN laissent à Loÿs la joie d'annoncer la naissance de

Blanche,

le 3 décembre 1983.

27, rue du Rhin,
75019 Paris.

Décès

— Mme Jean-Louis Boy, sa femme,
M. et Mme Florian Fessler,
M. et Mme Jean-Noël Boy-Berg et leurs fils Nathanaël et Théodore,
M. Denis Boy,
ses enfants et petits-enfants,
Le professeur René Garnier, son oncle,
La générale Gilbert Andrier, sa tante,
Le professeur et Mme Etienne Fournier et leurs enfants,
M. et Mme Francis Boy et leurs enfants,
M. et Mme Louis Résillot et leurs enfants,
M. et Mme Jackie Dekonink et leurs enfants,
M. et Mme Henri Hanoteau et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Florentin et leurs enfants,
Mme Cécile Pinel-Tondu,
Les familles Kalt, Davril, Muzard, Garnier et Andrier,
font part du décès du

docteur Jean-Louis BOY,
président du Syndicat national des pédiatres français,
représentant du Syndicat national des pédiatres français à la C.E.S.P.,

à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Saint-Léger de Royat, le samedi 10 décembre 1983, et a été suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Germain-Lembron,

44 A, avenue Jean-Jaurès,
63400 Chamalières.

— Le bureau,
Et le conseil d'administration du Syndicat national des pédiatres français ont la douleur d'annoncer le décès de leur président et ami,

Jean-Louis BOY.

— Mme Henri Brugere,
M. et Mme Patrice Babelon et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Brugere et leurs enfants,
MM. Bernard, Yves, Nicholas Brugere,
Mlles Marie-Benedicte *et Anne Brugere,*

ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Henri BRUGERE,

survenu le 9 décembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu le 11 décembre 1983.

— Bernard, Christiane et Eve Caroli,
Monique, Georges, Jean et Anne Galibourg,
François Caroli,
Roger, Denise Mayer et leurs enfants,
Pierre, Hélène Cassin,
leurs enfants et petits-enfants,
Mireille Caroli,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques CAROLI,
née Yvonne Mayer,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, survenu subitement le 12 décembre 1983, à son domicile.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 14 décembre 1983 dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.
19, parc du Béarn,
92210 Saint-Cloud.
8, villa Spontini,
75016 Paris.

— Marseille. Bastia (Corse).

Me Emmanuel Casabianca,
M. et Mme Joseph Casabianca et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Casabianca, leurs enfants et petite-fille,
M. André Pommois et Mme, née Marie-Antoinette Casabianca et leurs enfants,
M. François Mordiconi et Mme, née Cécile Casabianca et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Casabianca et leur fille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emmanuel CASABIANCA,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père,
Parent et allié chéri,

survenu le 10 décembre 1983 en son domicile, 32, boulevard Gaston-Crémieux, 13008 Marseille.
Les obsèques ont eu lieu à Bastia (Corse), le 13 décembre 1983.

— Les directions
Et les personnels
des sociétés Casanis, Casabianca, Casacap et domaine Santa-Maria,
ont la douleur de faire part du décès de leur président fondateur,

M. Emmanuel CASABIANCA,

survenu à Marseille, le 10 décembre 1983.

— Mme Georges Chailliey, née Suzanne Pied,
Lady Denise Fowler
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CHAILLIEY,

survenu à Marseille le 11 décembre, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'inhumation aura lieu le 14 décembre à Clamart (92).

— Nous avons annoncé dans *le Monde* du 14 décembre le décès de

M. Pierre DUCASSE,
ancien professeur
à la faculté des lettres de Besançon
et professeur honoraire
au Conservatoire national
des arts et métiers.

[Né le 2 janvier 1905 à Charenton (Seine). Pierre Ducasse obtint la licence ès sciences et le doctorat ès lettres. Cette double formation lui valut une carrière scientifique puisqu'il fut chargé de recherches au C.N.R.S. (1934-1942) et titulaire de la chaire des « méthodes d'expression de la pensée scientifique et technique » au Conservatoire des arts et métiers (1960-1975). Il professa aussi la philosophie à la faculté des lettres de Besançon (1947-1959). Spécialiste d'Auguste Comte, il publia des ouvrages sur la technocratie, la théorie des loisirs, l'expertise et la mesure du temps.]

— Mme Georges Dossin, son épouse,
M. et Mme Daniel Sautai et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Dossin et leur fils,
M. Vincent Dossin,
ses enfants et petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 8 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Georges DOSSIN,

professeur émérite
des universités de Liège et de Bruxelles,
membre de l'Académie de Belgique,
membre de l'Institut,
grand officier de l'ordre de Léopold,
chevalier de la Légion d'honneur,
décoré du Mérite syrien.

Le service religieux a eu lieu à Wandre-Liège, le *12 décembre 1983.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

639, rue de Visé
B. 4520 Wandre-Liège (Belgique).
97, boulevard de Saint-Quentin,
80000 Amiens.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marie Virginie FRANÇOIS,
veuve de M. André François,
ancien directeur honoraire
à la Banque nationale de Paris,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 7 décembre 1983.
La famille de la défunte.

— Lise Frenkel, sa fille,
Eva et Annette Frenkel,
sa belle-sœur et nièce,
Et toute la famille,
La Fédération nationale des déportés, internés, résistants,
Les anciens de la centrale d'Eysse,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Samuel FRENKEL,
née Madeleine, Eugénie, Séraphine Gerschel,
présidente des veuves de guerre du dix-neuvième,

mère du résistant
Boris FRENKEL,
capitaine de la 35e Brigade F.T.P.,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre posthume,

survenu, à Paris, le 19 novembre.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 24 novembre.

« Le nom de tous les martyrs n'est pas connu. »
(S. M. Eisenstein.)

— M. Joseph Le Cléac'h
Et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Janine LE CLÉAC'H,
née Louët,
maire adjoint de Créteil,

survenu le 12 décembre 1983 à son domicile.

Les obsèques ont eu lieu le 14 décembre 1983 à Créteil.

33, avenue J.-B.-Champeval,
94000 Créteil.

— L'Union des syndicats de médecins de centres de santé
a le regret de faire part du décès du

docteur Roger MAGNET,
ancien trésorier de l'Union,
radiologue au Centre de diagnostics et de soins Fernand-Goulène d'Argenteuil.

La levée du corps aura lieu le jeudi 15 décembre 1983, à 10 h 30, à l'hôpital Pitié-Salpêtrière.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Auguste MIQUELARD,
née Madeleine Doublet,

décédée à Montauban le 5 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année,

Et de rappeler le souvenir de son mari,
Auguste MIQUELARD,
proviseur honoraire
du lycée Janson-de Sailly,

Et de son fils,

Marc MIQUELARD,
chirurgien à Casablanca.

De la part de :
Annie et Julien Guey,
Geneviève Mendes,
Renée et Louis Lagarde,
ses enfants,
De ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants.

1, square de Grandchamps,
78160 Marly-le-Roi.
3, avenue Gilly,
06100 Nice,
16, avenue Saint-Michel,
82000 Montauban.

— Nicole Ozanne,
Colette et Laurence Ozanne,
M. et Mme Maurice Ozanne,
M. et Mme Jean-Pierre Ozanne,
M. et Mme Claude Ozanne,
M. et Mme François Ozanne,
Ses neveux et nièces,
Les familles Ozanne, Couranjou, Capron, Maître, Le Maître, Plasteig,
Ses nombreux amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Yves OZANNE,

survenu le 3 décembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-de-la-Réunion.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Pierre PEIGNEY,
née Annie Morane,

rappelée à Dieu, dans sa quatre-vingt-huitième année, le 7 décembre 1983.
Selon sa volonté, la cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le 10 décembre 1983, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.
De la part de ses enfants :
M. et Mme François Canier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Peigney, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Peigney et leurs enfants,
Sœur Hélène Peigney,
Et de
Mlle Marcelle Morane,
Mme Paul Morane,
ses enfants et petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
32, avenue Marceau,
75008 Paris.

— Mme Benjamine Rytman-Radwanski,
M. Stanislas Radwanski,
M. et Mme Bernard Rimond et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph RYTMAN,

leur père, frère et oncle, survenu le 12 décembre 1983.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 décembre 1983, à 15 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien
Réunion à la porte principale du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Ria SLIWKA,
née Schindler,
survenu le 9 décembre 1983 dans sa quatre-vingt-unième année.

De la part de
M. et Mme Jean Sliwka,
ses enfants,
Et des familles Schindler, Grunschlag, Preston.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Mme Lucienne Alexandre très touchée par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Alexandre ALEXANDRE,
chevalier
de l'ordre des Arts et des Lettres,

prie de trouver ici l'expression de ses remerciements très émus.

Anniversaires

— L'Association Charles-Dullin demande à ses adhérents, aux amis et admirateurs de

Charles DULLIN
une fidèle pensée pour le trente-quatrième anniversaire de sa disparition.

Elle les invite à se réunir, samedi 17 décembre 1983, à 9 H 45, à Paris, place Charles-Dullin, pour fleurir la plaque apposée au Théâtre de l'Atelier à la mémoire de son fondateur.
Elle les informe qu'une messe anniversaire sera célébrée, le même jour, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré à Paris-1er, par le Père Letteron.

— **Barbara (Bruji) GIMET-HONIGOVA,**
médecin,
nous a quittés voici six ans.
En cet anniversaire, tous ceux qui l'ont aimée pensent à elle.

— Que vive dans notre souvenir,

Roland HOUZEL,

10 janvier 1943 - 16 décembre 1983.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée à l'intention de

M. Raymond LE CLÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 14 novembre 1983,

le lundi 19 décembre 1983, à 18 heures en l'église Saint-Philippe du Roule 154, faubourg Saint-Honoré à Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SPORTS

ALPINISME

Le club des « plus de 8 000 »

De notre correspondant

Pour la première fois un alpiniste français a conquis en solitaire un « plus de 8 000 mètres » dans la chaîne de l'Himalaya : Pierre Béghin est parvenu à la fin du mois d'octobre au sommet du troisième sommet du monde, le Kangchenjunga (8 570 m).

La conquête des plus hauts sommets de la terre réserve parfois des surprises. Qui aurait, en effet, osé investir quelques milliers de francs sur la tête de cet ingénieur au ministère de l'agriculture, « autodidacte » de la montagne qui s'est refusé à passer par l'École nationale de ski et d'alpinisme (E.N.S.A.).

Sans avoir le diplôme officiel de guide, Pierre Béghin n'est pas pour autant un inconnu. En 1979, lors de l'expédition nationale sur le deuxième sommet du monde, il atteignait le premier l'altitude de 8 400 mètres, point de renoncement des alpinistes français sur l'arête sud, sud-ouest du « K 2 » (8 760 m). L'année suivante, il réussissait, en compagnie de plusieurs autres guides chamoniards, l'ascension du pilier sud-ouest du Daulaghiri (8 172 m) sans toutefois décrocher le sommet. En 1981, il signait avec Bernard Muller la première de la face ouest du Manaslu (8 156 m).

L'appartenance de cet alpiniste ou groupe des himalayistes de pointe s'est donc confirmée, il y a quelques semaines, sur les pentes du Kangchenjunga a tenté la conquête du « Kang » par sa face sud-ouest, seul, sans oxygène et avec pour tout matériel deux tentes et leurs équipements (duvet, réchaud...). Parti de son camp de base installé à 5 300 mètres, Pierre Béghin parvenait au sommet de la montagne après avoir emprunté un itinéraire ouvert en 1955 et parcouru, depuis lors, à plusieurs reprises, par des expéditions lourdes.

Presque au même moment, le guide Yannick Seigneur, quarante-trois ans, accompagné par onze autres alpinistes français, luttait sous le « toit du monde », vers 8 200 mètres, pour ouvrir un long itinéraire empruntant, sur le versant tibétain de l'Everest, à la montée, l'arête ouest (1), puis à la descente, l'arête nord (2) de la montagne. L'expédition dut cependant renoncer, vaincue par le mauvais temps de la tempête.

Le bel objectif ainsi envolé, restait aux alpinistes à rendre des comptes à leurs généreux sponsors, notamment le Crédit agricole, le *Figaro Magazine*, la société de travail temporaire R.M.O., les Vins des côteaux du Ventoux. Yannick Seigneur, qui bénéficie toujours de son aura d'alpiniste chevronné acquise lors de la conquête du pilier ouest du Manaslu (8 481 mètres) en 1971 et du Gasherbrum II (8 035 mètres) en 1975, mais qui a connu ces dernières années une succession d'échecs, notamment au Nanga Parbat et au K2, n'avait pas eu beaucoup de mal à trouver la somme de 1,3 millions de francs nécessaire à son expédition.

En revanche, les 150 000 francs nécessaires à l'expédition de Pierre Béghin furent beaucoup plus difficiles à rassembler. *« J'ai couru pendant un an le soir après mon travail pour trouver, ici trois mille francs, là cinq mille francs. En définitive, j'ai proposé à trois personnes de m'accompagner au camp de base du Kangchenjunga et de faire ainsi un très beau trekking — payant naturellement. »*

Après son congé sans solde de deux mois et demi, Pierre Béghin, qui a repris son travail au ministère de l'agriculture, s'efforce pendant ses moments de liberté de faire connaître son exploit. Quant à Yannick Seigneur et à ses soutiens, il tente aujourd'hui de transformer un échec en victoire par une habile campagne publicitaire basée sur la sagesse de la décision finale de l'alpiniste. *« Bravo au courage de Yannick »*, proclame fièrement dans sa publicité la banque, qui semble vouloir transformer son guide en ambassadeur du *« bon sens »*...

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Cet itinéraire d'ascension de l'Everest a été ouvert en 1962 par une expédition américaine qui a ensuite descendu la montagne par la voie, dite normale, d'ascension située sur le versant népalais de l'Everest

(2) Reinhold Messner a emprunté cette voie en août 1980 pour effectuer son ascension en solitaire de l'Everest.

● *Stenmark vainqueur à Courmayeur.* — Le Suédois Ingemar Stenmark a remporté, mardi 13 décembre, le slalom spécial de Courmayeur (Italie) avec 18/100e de seconde d'avance sur le Yougoslave Bojan Krizaj et 1 sec. 22/100e sur l'Américain Steve Mahre. Quatrième de ce slalom, le Suisse Firmin Zurbriggen prend la tête de la Coupe du monde.

Le Monde

La hausse continue d

...Etats-Unis vont enregistrer cette année un déficit commercial avec la C.E.E.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES

ALPINISME

Le club des « plus de 8 0…



Deux nouvelles créations

Jean Mich

Des idées pour ses cadeaux



MADELIOS

Le Monde

économie

La hausse continue du dollar

(Suite de la première page.)

En 1982 ces versements globaux ont atteint 107 milliards de dollars, *dont 40 milliards* pour les intérêts, montant porté à 65 milliards si l'on tient compte de la dette à court terme.

Voilà déjà une demande importante, même si un bon tiers de ces versements sont effectués dans des monnaies autres que le dollar. Il faut y ajouter les besoins d'un certain nombre d'opérateurs, qui prévoyaient une baisse de la monnaie américaine au dernier trimestre et ont donc retardé leurs achats : plusieurs compagnies pétrolières seraient dans ce cas, et sont contraintes, maintenant, de « se couvrir », c'est-à-dire d'acheter les dollars nécessaires au paiement de leur brut. N'omettons pas les opérateurs qui ont vendu du dollar à découvert, toujours dans la perspective d'une baisse, et qui doivent le racheter en hâte.

Enfin, la tension internationale, alimentée par les foyers allumés au Proche-Orient et ailleurs, accentue encore le caractère de monnaie-refuge dont bénéficie la monnaie américaine depuis l'avènement du président Reagan.

A moyen terme, les marchés financiers internationaux non seulement n'attendent plus une baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, mais tablent même sur une hausse, provoquée par une surchauffe éventuelle de l'économie américaine dont les premiers signes apparaissent au dire de certains analystes. Un tel phénomène n'est pas de nature à diminuer l'attrait des placements en dollars, déjà beaucoup plus rémunérateurs que ceux en monnaies européennes.

Plus profondément, il semble qu'une réelle pénurie de dollars soit apparue sur les marchés financiers internationaux. Comme le note M. Jacques-Henri David, secrétaire général du Conseil national de crédit, en s'appuyant sur les statistiques de la Banque des règlements internationaux, il n'y a plus, actuellement, *de création monétaire sur le* marché de l'eurodollar.

Les ressources constituées par le remboursement des prêts consentis au Brésil, à l'Argentine, au Mexique, pays où la dette a été « échelonnée », en fait, moratoriée, disparaissent au moment même où se tarissent les apports des pays producteurs de pétrole, qui procèdent même à des retraits. Cette diminution de ressources étant plus rapide que celle des nouveaux crédits consentis, il y a contraction des moyens de paiement, donc pénurie de dollars.

Pour l'Europe, les effets de ce phénomène sont ravageurs. Ils se manifestent peu sur le plan commercial, où la hausse du dollar pénalise les exportations des Etats-Unis au point que ce pays, pour la première fois depuis douze ans, enregistre un déficit commercial vis-à-vis de la C.E.E. Encore doit-on réserver le cas de pays comme la France, l'Italie ou l'Espagne, dont les importations de pétrole et de matières premières se trouvent automatiquement renchéries et sont loin d'être compensées par les exportations vers les Etats-Unis.

Pour la France, la facture augmente de 2 milliards de francs pour 10 centimes de hausse du dollar, sur une base annuelle, ce qui majorera le déficit commercial de 5 à 6 milliards de francs en 1983.

Ce renchérissement du coût des matières premières en devises, qui s'ajoute à la remontée des cours sur les marchés mondiaux pour dépasser 30 % en 1983 pour la France, contribue à entretenir l'inflation en élevant les coûts de production.

Faible contrepartie, les exportateurs de produits traditionnels, comme le cognac, le champagne, les vins fins, certains matériels électroniques, se frottent les mains, car ils font des affaires d'or.

Au-delà de ces cas particuliers, l'Europe, d'une manière générale, est gravement pénalisée par la hausse des taux d'intérêt américains, que provoque indirectement la pénurie de dollars. Les prêteurs se montrent plus exigeants. Cette hausse draine de surcroît les capitaux européens vers les États-Unis, ce qui permet au Trésor américain de financer aisément son déficit. Elle empêche les gouvernements européens de réduire leurs taux d'intérêt pour alléger les charges des entreprises.

A cet égard, les protestations vigoureuses de Mme Thatcher, la semaine dernière, et la proposition faite à Paris, au début de la semaine, par le comte Lambsdorff, ministre allemand de l'économie, de « déconnecter » les taux européens des taux américains sont significatives. Que dire alors des pays en voie de développement, qui voient leurs dettes s'alourdir à nouveau ?

Le seul espoir qu'ils puissent nourrir, c'est que l'année prochaine, à un moment donné, la dégradation rapide de la balance des paiements courants des Etat-Unis, commence à inquiéter les prêteurs. A l'O.C.D.E., on n'exclut pas le phénomène : il n'y a pas d'exemple qu'une telle dégradation ne produise ses effets, un jour ou l'autre.

8,46 F

La progression du cours du dollar a continué inexorablement, mercredi 14 décembre, sur les marchés des changes. A Paris, la monnaie américaine a battu à nouveau son record à 8,46 F contre 8,41 F la veille, tandis qu'elle montait moins rapidement à Francfort, 2,77 DM contre 2,7580 DM. Ce phénomène a provoqué un nouveau renchérissement du mark à Paris, qui s'est élevé de 3,05 F à 3,0550 F.

FRANÇOIS RENARD.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1972

Les Etats-Unis vont enregistrer cette année un déficit commercial avec la C.E.E.

Washington *(A.F.P.)*. – Pour la première fois depuis 1972, les Etats-Unis vont enregistrer cette année un déficit commercial avec la C.E.E., qui *« devrait être de plus d'un milliard de dollars »*, indique-t-on au département du commerce. Washington avait obtenu un excédent de 3,5 milliards de dollars en 1982 et de 8,7 milliards en 1981.

La détérioration des échanges américains avec la C.E.E. résulte essentiellement du fait que la reprise économique a commencé plus tôt, et surtout plus vigoureusement, aux Etats-Unis que dans les pays européens : les importations américaines ont été accrues par les besoins de l'économie, tandis que les exportations augmentaient moins. Ensuite, les cours élevés du dollar ont considérablement freiné les ventes américaines.

Selon les responsables américains, les résultats ont aussi notablement été affectés par la baisse des ventes de produits agricoles américains, qui, au cours des douze mois terminés le 30 septembre dernier, sont tombées à 7,6 milliards de dollars contre 8,9 milliards en 1982. Les produits agricoles constituent environ un quart des exportations américaines en Europe. Et, après les affrontements sur les ventes d'acier européen aux Etats-Unis, les projets de la C.E.E. de limiter les ventes de certains produits agricoles américains sont considérés comme parfaitement inacceptables par Washington.

L'administration américaine a d'ailleurs commencé à préparer une liste de produits européens pouvant faire l'objet de représailles si la C.E.E. poursuivait dans ce sens. Parmi les produits visés figurent, en plus du vin et de la bière, les fromages, les parfums, le whisky. Ces produits rapportent aux exportateurs européens environ 5 milliards de dollars par an.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4415	8,4435	+ 100	+ 130	+ 210	+ 260	+ 620	+ 730
$ can.	6,7473	6,7505	+ 102	+ 142	+ 206	+ 262	+ 626	+ 731
Yen (100)	3,5802	3,5826	+ 145	+ 164	+ 310	+ 339	+ 954	+ 1010
DM	3,0533	3,0548	+ 136	+ 149	+ 280	+ 302	+ 849	+ 897
Florin	2,7204	2,7211	+ 123	+ 137	+ 254	+ 275	+ 744	+ 789
F.B. (100)	15,0231	15,0307	+ 151	+ 245	+ 240	+ 382	+ 486	+ 788
F.S.	3,8167	3,8194	+ 226	+ 247	+ 471	+ 501	+ 1422	+ 1490
L (1 000)	5,0415	5,0439	– 228	– 195	– 446	– 395	– 1422	– 1317
£	11,9658	11,9746	+ 252	+ 311	+ 501	+ 597	+ 1415	+ 1606

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 7/16	9 13/16	10 3/16	10 9/16	10 3/16	10 9/16	10 3/8	10 3/4
DM	5 3/8	5 3/4	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8
Florin	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 3/8	5 15/16	6 9/16	6 3/16	6 13/16
F.B. (100)	8 1/4	9 1/4	10	11	10 1/2	11 1/4	11	11 3/4
F.S.	1 3/8	2 1/8	4 1/2	4 7/8	4 3/8	4 3/4	4 3/8	4 3/4
L (1 000)	15 3/4	16 3/4	16 1/2	17 3/8	16 1/2	17 3/8	17 1/2	18
£	8 3/4	9 1/4	8 7/8	9 3/8	9	9 5/8	9 3/8	10
F. franç.	11 3/4	12 3/4	12 1/4	13 1/4	13	14	13 3/4	15

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La mise en œuvre du programme Esprit est provisoirement bloquée

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La mise en œuvre du programme Esprit est bloquée. C'est la première manifestation tangible, bien sûr négative, de la crise qui secoue l'Europe. Au cours de la réunion des ministres de la recherche des Dix, qui s'est tenue mardi 14 décembre à Bruxelles, les Allemands et les Britanniques, faisant valoir l'incertitude budgétaire dans laquelle se trouve la Communauté, ont refusé de voter les crédits nécessaires.

Le programme Esprit a été conçu pour favoriser la coopération entre les entreprises, les centres de recherche et les universités des pays de la Communauté, dans le domaine des techniques de l'information. Un programme pilote est en cours d'exécution. Le programme lui-même, d'une tout autre ampleur, devrait normalement débuter à la fin de l'année. Les appels d'offres sont prêts à être lancés.

L'idée est que la C.E.E. finance à 50 % des projets présentés conjointement par des opérateurs appartenant à deux ou plusieurs Etats membres. L'initiative de ce programme – c'est l'une de ses plus intéressantes caractéristiques – provient des industriels eux-mêmes.

La Commission a demandé, pour quatre ans, un budget de 750 millions d'ÉCU, soit un peu plus de 5 milliards de francs. La France, un instant hésitante, a accepté voici quelques semaines une enveloppe de 700 millions d'ÉCU (4,76 milliards de francs). Le Royaume-Uni et la R.F.A. avaient alors refusé de se prononcer sur un montant avant le conseil européen d'Athènes. Celui-ci, on le sait, n'a pas été en mesure de prendre la décision, même de principe, d'accroître les ressources propres à la Communauté, et, dès 1984, celles-ci apparaissent comme insuffisantes pour couvrir les besoins. Peut-on, dans ces conditions, donner le feu vert au financement du programme Esprit ?

La Commission l'affirme, faisant observer que, en tout état de cause, les crédits de paiement inscrits dans le budget 1984 ne dépassent pas 45 millions d'ÉCU. Compte tenu de l'importance du programme, on trouvera toujours les moyens de dégager une telle somme, indique en substance M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle. Cet argument n'a pas convaincu les Allemands et les Britanniques. *« Ne pas décider sur Esprit, ce n'est pas un retard, c'est une chance qui passe »*, a commenté M. Davignon.

La Commission, cependant, a bon espoir de voir se débloquer la situation. Les Allemands, constate-t-elle, ont répété en séance qu'ils considèrent le programme Esprit comme hautement prioritaire. Les Britanniques, d'autre part, ont demandé un délai pour évaluer exactement la situation budgétaire de la Communauté après l'échec d'Athènes, mais ont précisé qu'ils n'avaient pas l'intention de subordonner le démarrage d'Esprit à un accord d'ensemble sur la négociation européenne en cours.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Papandréou a reçu les manifestants du Midi viticole à l'Assemblée européenne

De notre correspondant

Strasbourg. – Spectacle insolite au Palais de l'Europe à Strasbourg, mardi midi : au grand dam des services de sécurité du Parlement, M. Andréas Papandréou, premier ministre grec, mais aussi président en exercice du conseil des ministres, recevait une délégation des quelque trois mille viticulteurs et agriculteurs du Midi venus manifester à Strasbourg.

Le premier ministre grec a écouté M. Jean Huillet, porte-parole du comité régional d'action viticole, dire un *« refus catégorique et total de l'élargissement de la Communauté »* à l'Espagne et au Portugal. Ce n'est *« ni xénophobie ni racisme envers des peuples frères »*, a précisé M. Huillet, mais les producteurs de produits méditerranéens *« ne pourront pas supporter cet élargissement »*.

« Nous demandons que les productions méditerranéennes aient la parité avec les autres productions de l'Europe », a encore dit le porte-parole, demandant une refonte de la politique agricole commune.

Le président du conseil des ministres a largement épousé la cause des manifestants : *« Il n'est pas question pour nous de trahir nos agriculteurs grecs, ni les agriculteurs italiens, ni les agriculteurs français »*, a-t-il indiqué. M. Papandréou a jugé qu'une Europe agricole *« à deux vitesses »* ne pouvait qu'échouer : *« Nous pensons encore sur la base d'une Europe des Six, alors qu'il nous faut penser qu'elle doit devenir l'Europe des Douze »*, a-t-il souligné. *« Nous menons et continuerons de mener la bataille pour une politique agricole commune (...) garantissant le revenu réel des agriculteurs. »*

Les manifestants ont rendu hommage à cette position *« pleine de courage et de clarté »* du premier ministre grec. *« C'est un événement très important que l'exécutif européen vienne discuter avec des agriculteurs de base »*, a jugé M. Huillet.

JACQUES FORTIER.

POUR M. ROCARD UNE AUGMENTATION DES PRIX AGRICOLES SERA SANS DOUTE NÉCESSAIRE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – Comment peut s'organiser le débat agricole européen après l'échec d'Athènes ? M. Rocard n'a répondu que très partiellement à l'occasion d'une réunion de routine du conseil des ministres des Dix, qui s'est tenue lundi et mardi à Bruxelles. La présidence française précisera ses intentions début janvier.

Une augmentation des prix est-elle possible au printemps prochain malgré l'insuffisance des ressources disponibles ? La Commission européenne avait répondu de façon négative. M. Rocard réplique que ce sera au conseil des ministres et non pas à la Commission de décider. Il ajoute que le conseil ne doit pas *« raisonner avec enveloppe constante »*, car *« il y a des variables possibles »*.

Le ministre veut indiquer de la sorte que, sans même prendre la décision de déplafonner les ressources de la Communauté, des financements sont possibles, par exemple, en augmentant la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs de lait ou en imposant une taxe sur les matières grasses végétales. En tout état de cause, M. Rocard semble considérer qu'une augmentation des prix sera nécessaire, ne serait-ce déjà que pour permettre la réduction des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués par l'Allemagne. – P. L.

ÉTRANGER

En R.F.A.

I.B.H. EST MIS EN FAILLITE

Aucun accord n'ayant pu être trouvé avec ses créanciers, le groupe ouest-allemand I.B.H. a dû être mis en faillite le 13 décembre par décision du tribunal de Mayence. S'écroule ainsi le troisième constructeur mondial de matériels de travaux publics et le premier en Europe.

Créé il y a huit ans par M. Horst-Dieter Esch et développé par acquisition, I.B.H. était considérablement endetté, en particulier auprès de la banque allemande S.M.H. Lorsque celle-ci vascille début novembre, M. Esch dépose son bilan pour éviter de faire les frais du plan de sauvetage de S.M.H. et ouvre des négociations sur ses dettes estimées à 220 millions de dollars (1,8 milliard de francs).

Celles-ci sont jugées trop importantes dans un secteur des travaux publics en chute libre, et la Lloyds, qui reprend S.M.H. (*le Monde* du 14 décembre), écarte I.B.H. La faillite dès lors était inévitable.

● **Le sénateur Giuseppe Petrilli**, président international du Mouvement européen publie un long communiqué où l'on peut lire : *« L'échec des derniers mois devrait être l'occasion, pour les États membres qui le reconnaissent pour ce qu'il est – une nouvelle preuve de la coupable inefficacité des méthodes intergouvernementales et du prétendu juste retour, – de dépasser leur étroitesse, de s'engager solidairement dans l'unité et d'accueillir demain, pour le ratifier, le projet de traité pour une union européenne globale que s'apprête à proposer le Parlement européen, représentant légitime des peuples. »*

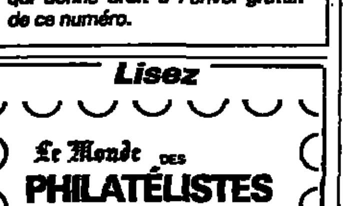
Faits et chiffres

● **Incidents à la bourse du travail de Levallois.** – Protestant contre le *« coup de force »* de la mairie, les militants de la C.G.T. ont bloqué le 13 décembre le début des travaux de réaménagement de l'ancienne bourse du travail de Levallois (Hauts-de-Seine), que la municipalité veut reprendre pour ses services techniques. La municipalité a fait couper l'électricité dans l'immeuble. Elle a annoncé que, si la C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont pas quitté les lieux le 31 décembre, la ville ne pourra plus leur offrir de nouveaux locaux. Les deux syndicats ont refusé comme *« inadéquats »* ceux qui leur étaient proposés.

● **Rencontre entre la C.F.D.T. et l'A.F.L.-C.I.O.** – A l'occasion d'une visite en France, M. Lane Kirkland, président de l'A.F.L.-C.I.O., confédération des syndicats américains, s'est rendu pour la première fois au siège de la C.F.D.T. pour rencontrer MM. Edmond Maire et Jacques Chérèque. Selon *Syndicalisme-Hebdo*, qui annonce cet événement, *« les discussions ont porté sur le rôle du syndicalisme dans la crise et pour la paix »*. Des divergences seraient cependant apparues entre les deux délégations sur la politique étrangère de M. Reagan, notamment en Amérique latine. M. Maire avait déjà rencontré M. Kirkland en mai dernier à Washington, à l'occasion d'une réunion syndicale préparatoire au sommet de Williamsburg.

● **L'indice des prix de la C.G.T.** – Pour le mois de novembre, l'indice des prix établi par la C.G.T. a augmenté de 1 % par rapport au mois d'octobre. En un an (novembre 1983 par rapport à novembre 1982) l'augmentation a été de 12,6 %.

● RECTIFICATIF. – Le nom du directeur général de Framatome, que nous avons cité dans l'article consacré au rapprochement des fabricants de combustible nucléaire (*le Monde* du 14 décembre) a été mal orthographié. Il s'agit de M. Jean-Claude Leny, et non Leni.



ENQUÊTE

Le système Doumeng

(Suite de la première page.)

Comme il l'avait fait avec le précédent, il a rendu de fiers services au gouvernement actuel. En automne 1981, il expédie des wagons de vin sur la Hongrie. Stocks dégonflés, automne calme dans le Midi. Sans bruit encore, il a contribué à vider les frigos des Mousquetaires bretons où s'empilaient les poulets congelés. Pour ces affaires-là, il traite au coup par coup avec les conseillers. Il veut faire dans le géopolitique ? *« Alors, on l'envoie à Attali ! »*

On conçoit que ce communiste de vieille date, qui copine avec Poniatowski, fut utile à Giscard et se dit heureux de l'arrivée de la gauche au pouvoir, ait des rapports difficiles avec les socialistes.

La nomination de Jean-Baptiste Doumeng au conseil d'administration de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) en est un exemple. Le pouvoir précédent en avait eu l'idée. Seulement l'idée. A la demande de Georges Marchais, François Mitterrand le nomme. Ce qui n'est pas sot, s'il s'agit de réveiller la vieille dame qui, dit-on, ronronne.

D'ailleurs, cela ne tarde pas. Les administrateurs de la Coface décident de la couverture des crédits à moins de trois ans. Pour les plus longues durées et tous les dossiers africains, ce sont les pouvoirs publics, en fait des fonctionnaires, qui se prononcent. Doumeng, lui, veut tout voir. Méconnaissance des textes, lui dit-on. *« Pas du tout,* rétorque-t-il, *le conseil gère les crédits à court terme, mais il « étudie » le long terme, et c'est naturellement au pouvoir politique, qui s'engage, de prendre la décision. »*

Bref, J.-B. D. a vite fait de taxer les hauts et moins hauts fonctionnaires d'incompétence. Quand le ministère de la coopération et les différents services techniques qui instruisent ses dossiers africains font la fine bouche devant le type d'investissements que réalise Doumeng, cette fois c'est bien d'une opposition politique qu'il faut parler.

Moscou le 21 novembre. Incident ? Camouflet ? De fait, J.-B. D. a voulu se faufiler dans les bagages officiels de Mme Cresson. La grande commission mixte franco-soviétique est réunie. Les invités industriels, les photographes, les journalistes sortent. J.-B. D. est resté à sa place. Discrètement, si discrètement qu'un des participants à la négociation ne se rend compte de rien, on lui demande de quitter la salle. Une fois dehors, J.-B. D. explose. Devant des journalistes. Aujourd'hui, dans son entourage, on rend les confrères responsables du bruit fait autour. Comme chez Polac, J.-B. D. a craqué. Fatigue, trop fortes tensions dans ce *« métier de fou »* ?

J.-B. D. n'a pas compris qu'Edith Cresson n'apprécie guère les chaperons. Il maintient que, pour négocier avec les Soviétiques, il ne faut pas des enfants de chœur. Finalement chacun s'en sort bien. Mme Cresson en renforçant l'image d'indépendance du pouvoir vis-à-vis de Doumeng, et lui, en rapportant des contrats pour l'agriculture française.

Mais est-il si indépendant, ce pouvoir qui lui gomme un important redressement fiscal personnel ? Ne veut-il pas se rattraper de cette maladresse en laissant filtrer ensuite des informations sur un autre redressement, concernant la compagnie Interagra cette fois ? Ce serait à l'administration de donner des précisions, mais elle est aussi discrète que J.-B. D. sur ses propres affaires. Le secret a toujours été une arme de pouvoir.

En tout cas, pour Jean-Baptiste Doumeng, il n'y a pas fraude. Il a acheté de l'or, il en a les preuves. Il l'a vendu pour procéder à une augmentation de capital dans une société. Cela peut se vérifier. Entre les deux, le bénéfice de la vente a été, pendant un temps, porté sur son compte. Qui a acheté l'or ? La vente était libre à l'époque. De ce côté-là, pas de preuve. A l'administration des impôts qui le taxait, il a toujours dit qu'il gagnerait. Le secrétaire d'État au budget lui a donné raison.

Quant au redressement infligé à Interagra, J.-B. D. s'étonne que les discussions techniques en cours avec l'administration fiscale aient donné lieu à des commentaires qualifiés de quasi-officiels. La divergence d'appréciation vient du fait qu'il a provisionné de fortes sommes pour des affaires peu sûres. Les fiscalistes discutent donc provision. *« Je gagnerai encore »*, affirme J.-B. D. D'autres disent que, cette fois, il y aura redressement. Attendons.

L'enquête de la Commission européenne ? L'opinion publique britannique, c'est bien connu, n'aime guère que le beurre européen graisse les canons soviétiques. C'est d'un port britannique que deux cargos soviétiques partent, chargés de beurre, à destination de Cuba. Du beurre expédié par Interagra et vendu par un négociant britannique. Le premier bateau n'est pas « tracé ». Le second si, par un sous-marin britannique qui le suit... jusqu'à Leningrad.

Détournement de trafic en période d'embargo, pour cause d'invasion d'Afghanistan ? La Commission européenne a ouvert une enquête. Les explications d'Interagra : si on avait voulu vendre du beurre à l'U.R.S.S., à cette époque, on pouvait le faire librement. Nous disposerons des papiers de dédouanement cubains. Le bateau est allé à Leningrad compléter son chargement pour Cuba. Pas de fraude, donc. En revanche, laisse entendre J.-B. D., certains concurrents, des petits malins qui ne travaillent pas avec l'Union soviétique, ont voulu « piquer » le marché. Mais J.-B. D. ne « caftera » pas.

Communiste, donc suspect, fraudeur du fisc, homme de Moscou : y-a-t-il un complot contre Jean-Baptiste Doumeng ? On connaît les accusations : financier du parti communiste français, passeur de l'argent moscovite. On sait expliquer le mécanisme de la surfacturation, la différence entre le prix réel de la marchandise et le prix facturé venant alimenter le plus régulièrement du monde une société « taxi » (en fait, intermédiaire) dans laquelle les méchants rouges viendraient puiser de quoi alimenter la subversion. On sait tout expliquer, mais pour ce qui concerne J.-B. D., les enquêteurs — on peut supposer qu'ils sont nombreux à voir ce qui se publie — n'apportent pas de preuve.

Le patron d'Interagra, lui, a ses explications. Premier exportateur de produits agricoles de France, il fait des jaloux qui enragent de le voir progresser : *« Les milieux d'affaires qui m'attaquent jouent contre mon pays. »* Derrière lui, explique-t-il, c'est aussi le parti communiste qui est visé, et le gouvernement de gauche, deuxième bonne raison de le faire trébucher. Chez ceux des socialistes que les affaires et l'argent effraient, sa compagnie est compromettante. Reste l'administration, qui n'aime guère qu'on la taxe d'incompétence. Mais les accusateurs, Doumeng les attend stylo en main : *« En un mois, j'ai vendu un milliard de dollars. Je n'ai pas besoin que de la France pour cela : j'achète le crédit où j'ai le meilleur prix. »* Stylo en main, il est prêt à vous démontrer que c'est parce qu'il est le meilleur dans sa partie que l'U.R.S.S. fait appel à lui.

JACQUES GRALL.

Prochain article :

LA FILIÈRE SOVIÉTIQUE

Une précision de M. Robrieux

Au cours de l'émission *« Droit de réponse »* du 29 octobre, dont l'invité était M. Jean-Baptiste Doumeng, M. Michel Polac avait déploré l'absence de nombreux invités qui s'étaient *« mystérieusement »* décommandés, et parmi ceux-ci M. Philippe Robrieux, historien, spécialiste du parti communiste. Evoquant l'absence de ce dernier, M. Doumeng avait déclaré : *« Je l'ai convaincu »*. M. Philippe Robrieux tient à préciser à ce propos qu'il n'avait pas accepté l'invitation de M. Polac en considérant qu'il n'était pas possible de débattre dans les conditions de l'émission avec M. Doumeng de son rôle véritable au sein du mouvement communiste international. M. Robrieux précise encore qu'il a rencontré M. Doumeng pour lui faire la même remarque et qu'il n'a donc pas eu *« à être convaincu »*.

Le dossier fiscal

Il est impossible de parler avec certitude du dossier fiscal de M. Doumeng pour la bonne raison qu'aucune information officielle n'a été fournie à son sujet. Les pouvoirs publics ne peuvent pas rompre le silence qui s'impose à eux : tout dossier fiscal est secret et ce secret est protégé aussi bien par le code pénal (article 378), que par le livre des procédures fiscales (article L 103) annexe du code général des impôts.

Cela dit, un certain nombre de données ont été publiées sur le dossier Doumeng et d'après nos informations, les chiffres avancés correspondent dans l'ensemble assez bien à la réalité. Il est vrai notamment qu'un redressement important — de l'ordre de 18 millions de francs — avait été notifié en 1980 à M. Doumeng sur ses revenus personnels des années 1973 à 1976. Il est vrai aussi qu'un dégrèvement très important lui a été accordé récemment — sur ce redressement — par M. Emmanuelli secrétaire d'État chargé du budget, sans consultation de M. Delors, et — d'après nos informations — contre l'avis de la direction générale des impôts.

Il est vrai encore qu'une autre vérification des revenus personnels de M. Doumeng a été faite pour la période 1977-1981 par les agents de la direction nationale des vérifications de situations fiscales (ancienne D.N.E.F.). Une *« vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble »* aurait abouti à un redressement. Mais le chiffre de 18 millions de francs qui a été avancé récemment dans la presse ne semble pas exact, ou apparaît pour le moins prématuré.

Troisième élément : la comptabilité du groupe Doumeng a été soumise pour la période 1977-1980 à une vérification des agents de la D.V.N.I. (Direction des vérifications nationales et internationales). Cette vérification a donné lieu à un redressement important qui, selon nos informations, serait inférieur aux 70 millions de francs annoncés par la presse.

Tout cela étant dit, plusieurs remarques doivent être faites. La première tient aux différences existant entre vérifications de sociétés et vérifications de revenus individuels. Autant les premières peuvent être « objectives » (parce qu'il est possible d'appliquer le code des impôts de façon quasi mathématique), autant les secondes sont difficiles, parce que nécessitant une grande part d'interprétation des textes elles impliquent une bonne dose de subjectivité. La compétence, l'expérience, mais aussi la sensibilité personnelle de l'inspecteur, son intelligence des êtres et des faits jouent un rôle extrêmement important, d'autant plus important que l'analyse des revenus d'une personne débouche souvent sur la découverte de sa vie intime.

Dernières remarques : le fisc n'a pas pu *« redressar »* les revenus personnels de M. Doumeng à partir de ses signes extérieurs de richesse, méthode parfois employée quand le train de vie d'un contribuable ne correspond manifestement pas à ses revenus déclarés.

Mais M. Doumeng avait été l'objet il y a une vingtaine d'années d'un redressement important pour les revenus de son groupe. Fait intéressant : ce redressement lui avait été notifié par un tout jeune inspecteur des impôts devenu récemment — la retraite le lui permettant — son conseiller fiscal...

ALAIN VERNHOLES.

POUR SAUVER LEUR ENTREPRISE A MORLAIX

Les employés renoncent à un mois de salaire

De notre envoyée spéciale

Morlaix. – *« Quand des hommes ont la volonté de faire quelque chose ensemble, rien ne les arrête »*. Cette formule du directeur d'une entreprise morlaisienne de meubles et bâtiment est à la fois la philosophie et l'histoire du sauvetage de la Scoba.

La Scoba est une Scop (société coopérative ouvrière de production), vieille de quatre-vingt-dix ans. Depuis longtemps déjà, la Confédération générale des coopératives s'était inquiétée au point de demander trois diagnostics successifs. L'un d'eux ne mâchait pas ses mots. En 1981, bien qu'ayant un actif important jamais réalisé, la société *« dépérissait lentement »* en raison d'une mauvaise organisation des diverses activités (ameublement, bâtiment, agencement de magasin), d'une carence de fonction commerciale, d'une baisse de rentabilité, du découragement de ses cent salariés.

En novembre 1982, la Confédération envoie au chevet de la Scoba un dernier expert, M. Pierre Frey. Mais c'est déjà trop tard : en avril, trente personnes sont licenciées, les ouvriers au chômage technique descendent dans la rue, le carnet de commande est à plat.

M. Frey accepte alors une mission de diligent relais. *« Il fallait tout d'abord restructurer la société, puis j'ai demandé à l'URSSAF et aux créanciers privilégiés un moratoire de trois mois. L'administration a été compréhensive. J'ai ainsi récupéré 1,8 million de francs. »* Fin juillet, il n'y avait plus de chômage technique. Des produits nouveaux sont mis avec succès sur le marché mais l'entreprise a toujours des problèmes de trésorerie.

Les ouvriers demandent alors à M. Frey de devenir P.-D.G. de la société. Celui-ci accepte à une condition : que chacun y mette du sien. Pour sauver l'entreprise, il a demandé aux employés de renoncer à un mois de salaire. *« J'ai été le premier à signer »*, affirme-t-il, le second a été le délégué C.G.T. de l'entreprise, suivi par 80 % du personnel (payé pourtant 10 % de plus que le SMIC). *« C'était cela ou rentrer à la maison sans travail,* affirme aujourd'hui Joël Elary, délégué du personnel, *mais nous n'avions pas le choix. »*

Le nouveau P.-D.G. ne voulut pas en rester là. La relance de l'entreprise passait par un bouleversement des fonctions au sein de la SCOP. Tous les employés ont été appelés à travailler quatre par quatre pour définir ce qui allait et ce qui n'allait pas au sein de la société. Cela a abouti à un constat d'échec.

Quatre-vingt-treize pour cent des ouvriers qui s'étaient réunis le soir après 18 heures ont remis en cause l'ancien conseil d'administration et le fonctionnement de l'entreprise. Au cours d'une assemblée générale, les douze administrateurs ont remis leur démission, onze personnes se sont présentées aussitôt pour les remplacer. Les structures de la société ont été revues et corrigées. C'est désormais avec le comité d'entreprise que la Scoba est gérée. *« Elle doit devenir une Scop digne de ce nom »*, affirme aujourd'hui M. Frey.

Exporter vers les États-Unis

Depuis, la Scoba a le vent en poupe : les prototypes présentés au Salon du meuble de Lyon ont remporté un franc succès. *« En quatre jours, nous avons passé pour 2,5 millions de francs de commandes. Il y a six mois l'entreprise était au chômage technique, aujourd'hui nous faisons les 2 × 8. »* La Scoba sera présentée au Salon international du meuble à Paris et espère exporter vers les États-Unis.

Reste à peaufiner le plan d'entreprise et à trouver les financements nécessaires à cette remise en ordre, c'est-à-dire retrouver la confiance des banquiers. Déjà un pool bancaire s'est réuni autour de la Scoba dont la direction, fait unique dans les annales des coopératives, a engagé une campagne de prêts participatifs auprès des employés, de leurs familles, de leurs amis et de tous les intéressés. Les ouvriers continuent à jouer le jeu de la participation et de la solidarité. L'un d'eux est arrivé un lundi matin avec un modèle de table basse qu'il avait passé son week-end à construire. Les ouvriers multiplient les « suggestions » à la direction.

Quant au P.-D.G., il s'étonne de s'entendre parfois demander si le renoncement à un mois de salaire est « légal ». *« Le chômage est-il légal ? »*, répond-il seulement.

M.-Ch. ROBERT.

DEUX ÉTUDES DE L'INSEE

La difficile évaluation du chômage

Sur les chiffres du chômage, qui faut-il croire, de l'A.N.P.E. qui annonce 2 050 000 demandeurs d'emploi inscrits à fin mars 1983 ou de l'enquête sur l'emploi annuelle de l'INSEE s'appuyant sur la définition internationale du chômage établie par le B.I.T. (Bureau international du travail) qui conclut à l'existence, à la même date, de 1 850 000 chômeurs ? Ni l'un ni l'autre, dans l'absolu, répond l'Institut national de la statistique au terme de deux études publiées dans sa revue (*Economie et Statistique*, nº 160, novembre 1983), l'une portant sur le nombre de chômeurs, réalisée par MM. Olivier Marchand et Claude Thelot, l'autre sur les raisons du tassement du chômage, réalisée par M. Michel Cézard.

Si la rigueur des chiffres impressionne, l'INSEE note, pour sa part, *« la relativité des conventions de mesure »*, fixées à un moment donné, qui ne correspondent pas toujours à l'évolution du marché du travail, ne résistent pas nécessairement aux brusques aggravations du chômage et comptabilisent, par définition, *« des situations individuelles intermédiaires, floues et indécises »*. Sur une longue période, les divergences de calcul sont d'ailleurs impressionnantes. En sept années, le chômage a crû de 850 000 personnes, selon l'enquête de l'INSEE, et de 1 100 000 selon l'enregistrement des demandes en fin de mois (D.E.F.M.) de l'A.N.P.E., mais, avant mars 1978, les chiffres de l'A.N.P.E. se situaient en dessous de ceux de l'INSEE...

Dans la seconde étude, tout aussi intéressante, l'INSEE tente d'expliquer le tassement du chômage qu'elle a constaté, au cours de son enquête sur l'emploi annuelle, entre les chiffres d'avril-mai 1982 et ceux de mars 1983 (qui révèlent une augmentation du nombre de chômeurs de 2,8 %). Ce travail, basé sur la définition du chômage établie par le B.I.T. (et par conséquent en retrait sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E.) montre bien l'effet des interventions gouvernementales et plus encore ce qu'on appelle *« le traitement social du chômage »*. 200 000 personnes, estime l'INSEE, se sont retirées du marché du travail par une *« fin précoce »* de leur vie professionnelle, par exemple, tandis que l'écart se creusait dangereusement entre les emplois existants et la population active disponible (les effectifs salariés dans les secteurs marchands, hors agriculture, s'élevaient, en mars 1983, à 13 653 000 personnes, en recul de 0,5 % sur l'année précédente).

Alors que, en 1977-1978, l'essentiel de l'effort gouvernemental au travers des pactes pour l'emploi visait à retarder l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, les stages et les mises en formation des moins de vingt-cinq ans, en 1983, ont eu un effet moindre. Par contre, peu sollicités en 1977-1978 par des formules de retrait du marché du travail, les hommes âgés de cinquante-cinq ans à cinquante-neuf ans ont vu leur taux d'activité baisser de cinq points en un an, en mars 1983.

Quant aux tendances actuelles du chômage, l'INSEE observe une aggravation pour les hommes âgés de vingt-cinq ans à cinquante ans, un retrait d'activité plus important des femmes qui sont classées « non salariées », notamment entre trente ans et trente-neuf ans, et enfin une diminution en nombre des contrats à durée déterminée et des missions d'intérim.

Au total, l'INSEE ne découvre pas de nouvelles explications à la stabilité du chômage, mais confirme, par une série de chiffres et d'indicateurs, la portée de la politique d'emploi. – A. Le.

Dans la métallurgie ouest-allemande

I.G. METALL DONNE LE COUP D'ENVOI AUX NÉGOCIATIONS SUR LES TRENTE-CINQ HEURES

I.G. Metall, le puissant syndicat ouest-allemand des métallurgistes (2,5 millions d'adhérents), a donné le coup d'envoi le 13 décembre aux négociations sur la semaine de 35 heures. I.G. Metall réclame l'abaissement par étapes de la durée hebdomadaire du travail dans le cadre des négociations annuelles sur les salaires. Le syndicat des métallurgistes, qui joue traditionnellement un rôle pilote pour l'ensemble de l'industrie allemande, demande une augmentation des salaires pour la branche de 3 % à 3,5 % sur douze mois.

En fait, il semble aux observateurs que l'I.G. Metall, qui n'a pas hésité à brandir la menace d'une grève, essaie d'ajouter une carte à son jeu : si les négociations salariales aboutissaient à une baisse du pouvoir d'achat, celle-ci pourrait être compensée par un gain en matière de réduction de la durée du travail. – (*A.F.P.*)

AFFAIRES

ÉTIQUETAGE D'INFORMATION

Les dangers de l'alcool caché

L'alcool est sans aucun doute avec le tabac le poison chéri des Français. Cela suffit-il à expliquer que l'étiquetage d'information de nombreux produits qui en contiennent soit si défectueux ? MM. Marc Chambolle et Alain Gaussel, deux responsables du Laboratoire coopératif d'analyse et de recherches (1), ont fait, récemment, une communication à l'Académie de médecine sur les dangers de ce silence des étiquettes.

Certes, certains apéritifs, certains digestifs, les vins de consommation courante portent réglementairement la mention du *« titre alcoométrique volumique »*, qui donne le « nombre de volumes d'alcool pur à une température de 20°C contenus dans cent volumes du produit considéré à cette température ». A cet égard, *plusieurs remarques s'imposent*. Non seulement les vins d'appellation, qu'il s'agisse de vins de pays ou de grands crus (en raison de l'irrégularité d'une année sur l'autre de leur concentration en alcool) ne comportent pas cette indication, mais les bières et les cidres y échappent également.

De plus, l'indication de ce titre alcoométrique renseigne mal sur la quantité réelle d'alcool ingéré. Sait-on, ainsi que l'a précisé M. Gounelle de Pontanel, président de l'Académie de médecine, qu'un litre de vin à 12 degrés contient *non une douzaine de* grammes d'alcool, comme souvent on l'imagine, mais bien 94,7 grammes ? Sans être aussi précis, sait-on que boire deux litres de vin équivaut à absorber un quart de litre de digestif comme la mirabelle, par exemple ?

Mieux encore. De nombreux produits alimentaires (plats cuisinés, charcuterie, sauces préparées, gâteaux, crèmes glacées) contiennent de l'alcool, en quantité certes limitée, mais parfois parfaitement décelable à l'analyse : 2,3 grammes pour *100 grammes dans* ce gateau moelleux préemballé de papier métallique, 2,2 grammes pour 100 grammes dans cette crème glacée *« à l'eau de vie de prune »*.

De nombreux produits pharmaceutiques (sirop contre la toux, produits d'apport énergétique, vasculo-protecteur, etc.) sont dans le même cas et certains, en vente sans ordonnance, n'informent pas le consommateur sur *la quantité d'alcool* apportée par la posologie journalière indiquée. Ainsi, tel élixir anti-diarrhéique, qui titre 45,5 % vol., apporte par jour à un enfant de 4 à 8 ans de 1,8 gramme à 3,6 grammes d'alcool éthylique dans une journée et à un adulte de 3,6 grammes à 10,8 grammes selon la posologie journalière (2). Il ne s'agit pas d'empêcher un médecin d'ordonner à un patient tel médicament de son choix. Mais, puisque l'auto-médication est courante, il faut au moins que l'utilisateur soit prévenu.

Cette *absence* de *précisions* sur les étiquettes peut être grave dans trois cas au moins : pour les sujets qui ont subi une cure de désintoxication et pour qui l'abstinence doit être totale et définitive; pour les malades dont l'affection nécessite la même abstinence; pour les malades dont le traitement comporte des médicaments totalement incompatibles avec l'alcool.

Enfin MM. Chambolle et Gaussel souhaitent que l'information qu'ils voudraient obligatoire (sauf pour les teneurs extrêmement faibles) soit rédigée en langage clair et simple, c'est-à-dire en grammes par litre (pour les boissons) ou en grammes par kilo (pour les aliments).

Cet étiquetage sur l'alcool caché est d'autant plus nécessaire que ce n'est pas un produit comme les autres, mais un produit valorisé socialement, alors que, *selon certains* correspondants du Labo Coop, *« 20 à 25 % des hospitalisés présentent des risques d'imprégnation plus ou moins discrets »* où *« environ 20 % de la médecine générale est liée à l'alcool »*.

J. D.

(1) 16, rue Maignan-Larivière, 95390 Saint-Prix.

(2) Bulletin d'information du Laboratoire coopératif, numéro 147, 11 F.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.N.P.F.

« Nous ne nous contenterons plus de vœux pieux lénifiants »

déclare M. Gattaz

L'assemblée générale du C.N.P.F., réunie le 13 décembre à Paris, a entériné cinq décisions pour 1984. L'an prochain sera donc *« l'année des entrepenants »* c'est-à-dire des chefs d'entreprise mais aussi des professions libérales, des agriculteurs et des commerçants et artisans. Une *« charte des droits et des responsabilités de l'entreprise »* établissant *« les conditions minimales et intangibles de son fonctionnement »* sera élaborée.

Une négociation sur la flexibilité des conditions d'emploi et de travail sera proposée aux syndicats. Un Livre blanc sur *« l'économie cartes sur table »* sera présenté en janvier (quarante tableaux sur *« les comptes de l'entreprise France »*), puis actualisé périodiquement. Enfin, 1984 sera aussi pour le C.N.P.F. l'année des mandats patronaux, puisqu'un bon nombre des vingt mille mandats détenus seront renouvelés au sein des caisses d'assurance-maladie, des prud'hommes, des tribunaux de commerce.

Présentant ces initiatives à la presse, MM. Gattaz, Chotard et Brana ont souligné l'état de l'économie française, *« ces vérités qu'il faut dire »* : l'inflation n'a pas été maîtrisée, puisque la différence entre le coût de la vie en France et celui des sept plus grands pays industrialisés n'a cessé de croître (de 1,4 point en 1980 à 4,9 points en 1983) ; la situation financière des entreprises s'est dégradée : à la fin du premier semestre, le total des déficits des quatre cents principales sociétés françaises l'emporte sur les bénéfices. Cent quarante mille emplois ont été perdus dans l'industrie en un an. L'endettement intérieur *(500 milliards de francs) et* extérieur (500 milliards aussi) rend indispensable le dégagement de forts excédents pour rembourser. Enfin, dans une activité où toutes les composantes de la demande évoluent négativement, seule l'exportation soutient l'activité.

Pour rendre leur compétitivité aux entreprises, le C.N.P.F. réclame donc les libertés de gestion essentielles : la liberté des prix, du crédit, la liberté d'investir, la liberté des changes, la liberté de négocier les salaires, la liberté des conditions d'emploi, la liberté de négociations contractuelles, enfin la déréglementation.

Face à ces libertés, le C.N.P.F. entend assumer ses responsabilités à l'exportation comme dans ses entreprises : pari sur les hommes (participation, initiation des salariés à l'économie, expression des salariés *« sous la responsabilité des cadres »*, formation) et pari sur la technologie.

Patronat opposition : même combat

« L'année 1983 aura été l'année des promesses non tenues. » M. Gattaz laisse percer sa *« déception »*. Certes, le langage a changé, et l'entreprise a été partiellement réhabilitée, mais la liberté *des prix promise n'a pas été accordée*, et *« la loi de finances pour 1984 n'a rien retenu de nos propositions »*, qui étaient pourtant *« efficaces sur le plan économique »*. *« La fiscalité reste soupçonneuse, répressive et démotivante »*. Les ordonnances de 1982 sur le travail intérimaire et le temps de travail n'ont pas été supprimées. *« Nous ne nous contenterons plus,* clame alors le président du C.N.P.F., *de changements de langage pleins de sollicitude, de promesses alléchantes, de vœux pieux lénifiants. »*

C'est de ce constat que vient l'inflexion d'une stratégie que M. Gattaz continue de dire *« rectiligne »*. Sur le plan social, pour maintenir l'Etat sur la touche, on prône la politique contractuelle *« en prenant la C.F.D.T. au mot »* d'une demande de négociation sur la flexibilité. Et l'on cherche à *tourner les lois Auroux en s'appuyant* sur l'encadrement. En sachant bien que les syndicats ne sont pas en position de force lorsque le chômage est élevé et la croissance nulle.

Sur le plan économique, parce que les entreprises ne pourront compter ni sur *l'expansion ni* sur l'amélioration de leur situation financière, *« le dynamisme ne peut venir que de la suppression des carcans »*. Des carcans qui existent depuis bien avant l'arrivée des socialistes au pouvoir. Mais, par une de ces ironies de l'histoire, le C.N.P.F. est persuadé qu'il a plus de chance d'obtenir en ce domaine des concessions d'un pouvoir de gauche cherchant désespérement à sortir de la crise que d'un gouvernement conservateur. Il est vrai que certains discours de ministre réhabilitant le profit et la liberté d'entreprendre semblent lui donner raison.

Les libertés réclamées sont cependant un thème infiniment plus politique que celui de l'allégement des charges développé jusqu'alors. On ne peut pas ne pas rapprocher la nouvelle campagne du C.N.P.F. de celle de l'opposition sur le même thème (à propos de la presse notamment) de la déréglementation et de la désétatisation nécessaires. Il est vrai, le sondage Sofrès-*le Figaro* l'a bien montré (*le Monde* du 14 décembre), que trois patrons sur quatre ont une mauvaise opinion du président de la République, et cinq sur six de M. Mauroy. Le président du C.N.P.F. se rapproche donc de sa base. Mais son discours sur *« nous, nous faisons uniquement de l'économie »* est désormais moins plausible.

B. D.

Un armateur français veut commander quatre navires à des chantiers navals yougoslaves

Vives réactions syndicales et politiques

La Société navale chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.) a annoncé, lundi 12 décembre, qu'elle vient de signer avec les chantiers navals de Rijka, en Yougoslavie, un protocole d'accord concernant la commande de quatre navires grumiers vracquiers de 33 000 tonnes de port en lourd, si toutefois le gouvernement français lui accorde les licences d'importation nécessaires.

Ce marché est en effet au centre d'une polémique entre l'armateur et les syndicats de la construction navale française qui met le secrétaire d'Etat à la mer dans une position inconfortable.

Les Chantiers navals du Nord et de la Méditerranée, qui emploient 12 000 salariés à La Ciotat et à Dunkerque, espéraient recevoir tout ou partie de la commande en un moment où ils ne doivent qu'à une aide d'urgence de l'Etat (725 millions de francs), d'avoir pu, récemment, échapper au dépôt de bilan (*le Monde* du 3 décembre). De leur côté, les chantiers de Saint-Nazaire avaient aussi espéré se voir confier la construction de deux des bateaux, ce qui aurait évité une rupture de leur plan de charge, désormais prévisible au cours de l'année 1984.

Pour la C.G.T., il s'agit d'un *« sabotage économique et politique que livrent la droite et le patronat de la navale, armateurs et chargeurs »* en privant les chantiers français d'un plan de charge qui représente l'équivalent de 8 000 emplois sur une année. La S.N.C.D.V. répond pour sa part que *« cette commande n'a pu être passée auprès des chantiers français, leur prix n'étant pas compétitif, sur ce type de navire »*, destiné au transport de marchandises pondéreuses de faible valeur. Les experts affirment que le coût d'un tel bateau atteint 400 millions de francs en France, au lieu de seulement 150 millions en Yougoslavie.

M. Claude Evin, député socialiste de Loire-Atlantique, s'en prend pour sa part au gouvernement, qui, selon *lui, aurait refusé d'accorder une* aide de 275 millions de francs nécessaire pour que la commande de deux grumiers soit confiée aux Chantiers Alsthom-Atlantique de Saint-Nazaire.

Sur ce point, le gouvernement se trouve dans une situation délicate. On sait que les chantiers navals sont, un peu partout dans le monde, largement subventionnés. En Europe, une aide de 5 000 F par tonneau de jauge brute est admise, mais en réalité, elle atteint fréquemment le double. Ce qui finit par coûter très cher : en France, plus de 2,2 milliards de francs cette année, pour un chiffre d'affaires du secteur de 6 milliards de francs. Ces aides n'empêchent pas l'activité de décliner : de 836 000 tonneaux de jauge brute en 1981, le carnet de commandes des chantiers est tombé à 686 000 tonneaux à la fin de 1982 et à 523 000 tonneaux le 1er octobre dernier.

La crise économique mondiale s'ajoute à la concurrence du Sud-Est asiatique pour raréfier les ordres. C'est dans cette conjoncture déjà difficile que le gouvernement, au nom de la rigueur, entend mesurer avec davantage de parcimonie ses aides à la construction. Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Guy Lengagne, l'a dit, récemment, de manière très claire : *« L'Etat ne pourra fournir continuellement des aides pour le maintien à flot de la construction navale. »*

JAMES SARAZIN.

Renault réduit sa participation dans Volvo Car

Le groupe industriel suédois A.B. Volvo a racheté 5,6 % des actions détenues par la régie Renault dans Volvo Car Corporation. Il va, en outre, rembourser un emprunt obligataire non encore converti.

L'opération rapportera 240 millions de couronnes suédoises (à peu *près autant de francs français)* à Renault, dont la participation dans Volvo Car ne sera plus que de 9,4 %. Les deux firmes annoncent qu'elles poursuivront leur coopération industrielle.

Quel bouleversement en quatre ans. Lorsque le 19 décembre 1979 Volvo et Renault signaient un accord de coopération industrielle, technique et financière dans l'automobile, l'analyse était claire. Renault, alors triomphant, était le *« tuteur indispensable »* au développement de la firme suédoise. Sur le plan industriel, on parlait d'investissements et de fabrication en commun, *de fourniture d'organes* et développement de nouvelles techniques. Et tout cela avec pour objectif l'allongement des séries, l'effet de taille, étant entendu que seuls les grands subsisteraient dans la compétition des années 80.

En 1981, Renault avait converti un emprunt obligataire et accru sa participation dans Volvo Car de 10 % en 1979 à 15 %. Dans le même temps, un accord commercial était signé, et certains modèles Renault sont depuis lors commercialisés en Scandinavie par le réseau Volvo.

Les positions sont désormais inversées : Volvo s'est largement diversifiée, notamment dans le pétrole, et le chiffre d'affaires de l'automobile ne représente plus que le quart des activités d'un groupe en pleine expansion (3,21 milliards de couronnes de bénéfice sur les neuf premiers mois de l'année, soit une augmentation de 66,5 %).

Le secteur automobile, dont le chiffre d'affaires a progressé de 50 % par rapport aux neuf premiers mois de 1982, dégage la majeure partie de ce bénéfice.

Renault, en revanche, perd de l'argent, même si sa branche automobile (70 % de son activité) est *« à peu près saine »*. La Régie trouve donc dans la cession de cette participation bénéficiaire une petite partie des moyens de financement dont elle a besoin.

Renault continuera de fournir des moteurs à Volvo pour sa gamme 300, une coopération qui est antérieure à l'accord de 1979 et a permis ainsi la vente de près de cinq cent mille moteurs depuis 1976.

Renix (filiale Renault-Bendix) devrait fournir, de son côté, l'électronique de bord de la « petite » Volvo néerlandaise. Et la coopération Peugeot-Renault-Volvo pour les moteurs se poursuivra. En outre, des *conversations sont actuellement en* cours entre les deux constructeurs sur la robotique. Les ponts ne sont donc nullement coupés (Renault aura encore deux administrateurs dans Volvo Car). Mais la prospérité n'a pas pris les chemins que l'on imaginait.

B. D.

Comment Thomson-C.S.F. est entrée dans le champ de la loi de démocratisation du secteur public

Thomson-C.S.F. allait-elle échapper à la loi de démocratisation du secteur public ? La question, posée dès le début du septennat, dans la mesure où Thomson-Brandt, maison mère qui devait être nationalisée ne possédait pas la majorité de sa filiale C.S.F., vient de trouver une réponse. Jeudi 8 décembre, Thomson-Brandt a racheté en Bourse, au cours du jour (193 F), les actions C.S.F. détenues par les autres actionnaires publics que sont la Caisse des dépôts, l'Union des assurances de Paris et le groupe des Assurances nationales. Le groupe a ainsi porté sa participation de 42,37 % à 50,30 % dans Thomson-C.S.F., qui tombe dans le champ d'application de la loi.

L'opération devait être faite avant le 31 décembre, conformément à une promesse de M. Bérégovoy lors du débat sur le vote de la loi à l'Assemblée nationale, en avril. Personne ne la contestait d'ailleurs, mais il fallait trouver l'argent nécessaire, environ 150 millions de francs. Ni M. Gomez, P.-D.G. de Thomson-Brandt, ni aucun ministère ne souhaitaient les débourser, tandis que les syndicats s'impatientaient.

Finalement, une solution a pu être trouvée. Thomson-Brandt a racheté aux actionnaires « institutionnels » les actions de sa filiale, mais elle émettra l'an prochain des « certificats d'investissement » placés, pour se rembourser, auprès des mêmes institutionnels. Sorte d'actions sans droit de vote, ces certificats ont été créés par la « loi Delors » sur les investissements et l'épargne en début d'année. Ils sont réservés aux sociétés dont l'Etat détient une part du capital, au côté des titres participatifs créés pour les sociétés nationalisées. Thomson (le groupe Thomson-Brandt prendra le nom de Thomson S.A. le 20 décembre) est la seconde entreprise à en émettre après Havas.

Il s'agit donc d'un échange qui permettra au 41 000 salariés de C.S.F. d'élire les membres du conseil d'administration de leur maison mère, d'obtenir des conseils d'atelier et les droits syndicaux particuliers prévus par la loi de démocratisation.

E.L.B.

Les ventes d'articles textiles ont diminué de 2 % en 1983

Les entreprises textiles françaises, qui avaient bien tiré partie l'an dernier de l'augmentation des revenus des ménages décidée par les pouvoirs publics, sont, cette année, rentrées dans le rang, si l'on peut dire. En effet, en 1983, la consommation nationale de produits textiles a diminué en volume de 2 % : elle avait progressé de 1 % en 1982. L'activité industrielle des firmes a diminué de 2,5 % bien qu'elles soient parvenues à accroître leurs ventes à l'étranger. Celles-ci atteignent 27 milliards de francs (+ 4 % en volume) et représentent 43 % de la production des entreprises (41 % en 1982).

L'augmentation des exportations et la stabilité des importations ont permis une progression de près de 4 points du taux de couverture de la balance commerciale : 79 % contre 75 %. Toutefois, le taux de pénétration des articles textiles sur le marché national reste à un niveau élevé, le même que l'an dernier : 52 %.

Ces résultats ont été donnés ce mercredi 14 décembre, après l'assemblée générale annuelle de l'Union des industries textiles (U.I.T.).

Cette organisation patronale a aussi précisé que les investissements des *entreprises avaient progressé* d'un quart d'une année sur l'autre, mais elle n'en a pas précsé le montant en valeur. L'an dernier, ces mêmes firmes avaient engagé environ 3 milliards de francs pour leur développement, grâce à l'aide de l'Etat.

Pour l'an prochain, la profession prévoit une diminution de 2 % de la consommation nationale de textile ; l'activité industrielle resterait *« défavorablement orientée, même si subsistent des perspectives encourageantes de développement des exportations »*. — A. T.

Pas de pause dans l'ouverture des « grandes surfaces »

M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, devrait faire au cours d'un prochain conseil de ministres une communication sur l'activité commerciale. Il annoncera les modifications qui pourraient être apportées aux règles autorisant l'ouverture de « grandes surfaces » (loi Royer).

Pourtant, plus rien ne presse. Depuis l'été dernier, la distribution dans son ensemble reflète la dureté des temps. Les créations de magasins de ce type devraient être moins nombreuses à l'avenir, et un reclassement des différents commerces devrait s'opérer : les « perdants » dans cette confrontation devant être — prévoient les spécialistes — les plus « grandes surfaces » et en premier lieu celles qui sont le plus éloignées des villes.

Toutefois, l'année qui se termine n'a pas été marquée par une pause dans les ouvertures de supermarchés (commerces de 400 à 2 500 mètres carrés) et d'hypermarchés (plus de 2 500 mètres carrés).

Selon la revue spécialisée *L.-S.-A. (Libre-service-actualités)* en effet 481 magasins de ces catégories ont été ouverts cette année.

- *HYPERMACHÉS.* — 21 magasins de ce type ont été créés (31 en 1982 et 34 en 1981). Au total, on *en dénombre 513. Leur chiffre d'affaires* — 131 milliards de francs — est en progression de 11 %.

En valeur, les ventes des hypermarchés correspondent à 13,5 % de celles du commerce de détail (12,7 % en 1982) et à 18,1 % pour la seule alimentation (17,5 %).

- *SUPERMARCHÉS.* — 460 magasins de ce type ont été ouverts cette année (373 en 1982 et 314 en 1981). Au total, on en compte 5 156. Leur chiffre d'affaires total est de 139 milliards de francs.

En valeur, les ventes de cette catégorie représentent 14,2 % du chiffre d'affaires de la distribution de détail (12,7 % en 1982) et 25,5 % de la seule alimentation (23,4 % l'an dernier).

Enfin, au cours de cette année, les super et hypermarchés ont créé un peu plus de quinze mille emplois. Au total, ils avaient à leurs services 224 900 salariés.

Patronat opposition : même

Renault réduit sa particip

dans Volvo Car

AVIS FINANCIERS DES SOC

JAEGER

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 décembre

Marché équilibré

Après les 0,3 % gagnés la veille, le marché parisien est encore apparu animé mardi sous l'effet de plusieurs ajustements de portefeuilles, les opérateurs continuant à faire état d'achats pour comptes étrangers, notamment anglo-saxon.

Cette demande se porte à nouveau sur les grandes valeurs de la cote qui ont toujours des faiblesses pour l'Oncle Sam. A elles seules, Martell et Perrier (à ses plus hauts niveaux), qui figuraient en tête des valeurs les plus actives lundi, avaient réalisé un volume d'affaires de plus de 10 % du total des transactions enregistrées ce jour-là (210 millions de francs sur les actions françaises cotées en règlement mensuel).

En repli de 0,1 % peu après le premier son de cloche, l'indicateur instantané de la Bourse de Paris gagnait péniblement 0,04% à 14 heures, signe que le marché était très équilibré. Parmi les plus fortes hausses figurent Avions Dassault, Jeumont et S.C.O.A. avec des gains de 4,5 % à 5,5 % tandis que Hachette, Géophysique, Peugeot, Mumm et Ciments Français se contentent de gagner 2,5 % à 3.5 %.

Côté baisses, Damart, Cit-Alcatel et Nord-Est perdent 3 % à 4,5 %, de nombreux titres cédant 2 % à 3 % : Primagaz, Moteurs Leroy-Somer, Raffinage, Moulinex, Générale des eaux et Presses de la Cité, notamment.

L'annonce des attentats à la bombe commis la veille contre les ambassades française et américaine de Koweït avait stimulé le cours de l'or – et du dollar – mais le métal fin est retombé mardi à 389,75 dollars l'once (390,50 lundi midi) alors que la monnaie américaine culminait à de nouveaux records.

A 105 600 F, le lingot a gagné 600 F tandis que le napoléon s'adjugeait 6 F à 656 F.

Le dollar-titre ne varie guère : 10,68/72 F.

NEW-YORK

Repli

Les taux d'intérêt toujours : les tensions enregistrées sur ce front ont provoqué une vague de découragement à Wall Street et, mercredi, des dégagements de lassitude ont été enregistrés. A la clôture, l'indice des industrielles accusait un recul de 5,69 points à 1 255,89, le septième en l'espace de onze séances.

Le bilan de la journée a été à l'image de l'indication fournie par le Dow. Sur 2 023 valeurs traitées, 929 ont baissé, 651 ont monté et 443 n'ont pas varié. L'activité s'est accrue et 94,12 millions de titres ont changé de mains contre 77,3 millions la veille.

Pourtant, sur le front économique, les nouvelles sont bonnes. La dernière en date a trait aux ventes au détail. Elles ont progressé de 1,9 % en novembre. Cette hausse est la huitième consécutive en neuf mois, surtout la plus forte enregistrée depuis mai (+ 3,1 %).

« La mariée est trop belle ! », disait-on autour du Big Board. Entendez : la reprise est trop forte. La menace d'une surchauffe grandit et, avec elle, le risque d'un resserrement des conditions de crédit. Les opérateurs en étaient conscients. Le marché obligataire s'est alourdi et, par contagion, celui des actions aussi.

Une fois encore A.T.T. a figuré en tête des titres les plus traités.

VALEURS	Cours du 12 déc.	Cours du 13 déc.
Alcoa	44 3/8	44 1/4
A.T.T.	64	64 1/4
Boeing	45 7/8	45 3/4
Chase Manhattan Bank	45 1/2	45 5/8
Du Pont de Nemours	52	52
Eastman Kodak	74 7/8	74 5/8
Exxon	38 3/4	38 3/8
Ford	41 7/8	41 1/4
General Electric	57 3/4	57 3/4
General Foods	52 7/8	51 1/4
General Motors	74 7/8	74
Goodyear	30 7/8	30 3/8
I.B.M.	123 7/8	122
I.T.T.	44 3/4	44 3/8
Mobil Oil	28 7/8	28 5/8
Pfizer	36 1/4	36 5/8
Schlumberger	48	47 3/4
Texaco	36	36
U.A.L. Inc.	35 5/8	36 5/8
Union Carbide	61 3/4	61 7/8
U.S. Steel	29 3/4	29 1/4
Westinghouse	54 3/4	54 1/2
Xerox Corp.	50	50 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

JAEGER. – Au titre de l'exercice 1983, la société-mère devrait subir une perte nette de 130 millions de francs environ dont 80 millions imputables aux opérations structurelles, tient à préciser Jaeger. De ce fait, la situation nette serait négative de 20 millions de francs, la perte nette consolidée devant être plus faible *« du fait d'une contribution positive des filiales »*. Toutefois, à l'horizon 1984, la firme prévoit des résultats encore négatifs en raison de *« la mise en œuvre de la dernière phase du plan de restructuration »*. La crise financière grave à laquelle se trouve confrontée la société *« ne pourra résulter que d'une concertation active entre les actionnaires, les pouvoirs publics et les différentes parties concernées, concertation que ses dirigeants s'attachent à mettre en œuvre à très court terme »*.

Dans l'immédiat, Jeager prévoit pour l'exercice 1983 un chiffre d'affaires de 867 millions de francs, ce qui équivaut, à structures comparables, à une croissance de 12,5 % du chiffre d'affaires, les ventes à l'exportation et aux filiales à l'étranger ayant compensé le net retrait du chiffre d'affaires constaté en France en raison du ralentissement de l'activité automobile. Quant au chiffre d'affaires consolidé du groupe, il devrait s'établir aux environs de 1,58 milliard de francs, soit une progression de 16 % sur l'année précédente, toujours à structure comparable.

OMNIUM DE GESTION ET DE FINANCEMENT. – Publiés pour la première fois depuis l'inversion de contrôle intervenue entre les Pompes funèbres générales et O.G.F., toutes deux appartenant au groupe de la Lyonnaise des eaux, les comptes consolidés pour l'exercice 1982-1983 de l'Omnium de gestion et de financement font ressortir un bénéfice net, part du groupe, de 27 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,63 milliard de francs. La société dont les actions sont actuellement inscrites au second marché de la Bourse de Paris, déposera prochainement une demande d'admission au comptant.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	12 déc.	13 déc.
Valeurs françaises	157,4	158,2
Valeurs étrangères	147,7	148

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	12 déc.	13 déc.
Indice général	151,5	151,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 14 déc. .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 déc.	14 déc.
1 dollar (en yens)	236,20	235,83

BOURSE DE PARIS Comptant 13 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29	0 807
5 %	38 80	4 329
3 % amort. 45-54	71	1 107
Emp. 7 % 1973	9670	..
Emp. 8,80 % 77	112 55	4 929
9,80 % 78/93	89 10	4 150
8,80 % 78/86	90 60	0 048
10,80 % 79/94	91 85	2 980
13,25 % 80/90	100 30	7 023
13,80 % 80/87	102 15	2 225
13,80 % 81/99	101 40	12 590
16,75 % 81/87	110 60	4 348
16,20 % 82/90	110 70	14 868
16 % juin 82	110 41	8 219
E.D.F. 7,8 % 61	137 20	13 716
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 40	7 095
Ch. France 3 %	132	..
CNB Bques janv. 82	101 65	8 313
CNB Paribas	101 75	6 313
CNB Suez	101 85	6 313
CNI janv. 82	101 69	6 313
B.S.N. 10,50% 77	2701	275
Carrefour 6,75% 75	332	33 500
Interbail (obl. conv.)	237	23 700
Lafarge 6 % 72	321	32 400
Martell 8,75 % 77	1700	..
Michelin 5,50% 70	612	61 600
Moët-Hennes. 6%77	1690	..
Pétr. (Fse) 7,50% 79	208	20 880
Peugeot 6 % 70-75	350	..
Sanofi 10,25 % 77	651	..
SCREG 8,75 % 78	155	15 200
Télém. 7 % 74	160 20	16 500
Thom.-CSF 8,9% 77	236	25

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	60 70	51
A.G.F. (St Cent.)	359	358
A.G.P. Vie	4880	4760
Agr. Inc. Madag.	80	74 50 o
Alfred Herlicq	65	63
Allobroge	370	376
André Roudière	140	140
Applic. Hydraul.	317	328
Arbel	40	41 60
Artois	400	400
At. Ch. Loire	15 70	15 30
Aussedat-Rey	18 95	19
Bain-C. Monaco	81 20	81
Banania	430	430
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	283	284
B.N.P. Intercontin.	150	145
Bénédictine	1551	1600
Bon-Marché	93	95
Borie	334 50	340
Bras. Glac. Int.	695	723
Calif	387	392
Cambodge	188	190
C.A.M.E.	98	99
Campenon Bern.	187	188
Caout. Padang	240	240
Carbone-Lorraine	45	43 20
Carnaud S.A.	129	127
Caves Roquefort	815	900 d
C.E.G.Frig.	180	183
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	931	894
Centrest (Ny)	102 50	102
Cerabati	58 20	58 50
C.F.F. Ferrailles	125	124
C.F.S.	640	655
C.G.I.B.	212	....
C.G.V.	102	106 80
Chambon (M.)	390	....
Chambourcy (M.)	1100	....
Champex (Ny)	103 60	103 50
Chim. Gde Paroisse	63 10	65
C.I. Maritime	370	385
Ciments Vicat	240	239
Citram (B)	120	....
Clause	409	410
Cl. MA (Fr.-Bail)	385	....
CMM-Mar Madag.	4 60	....
Cochery	48	....
Cofradel (Ly)	410	410
Cogif	224	224
Comindus	600	598
Comiphos	160 10	163
Comp. Lyon-Alem.	200	202
Concorde (La)	256	265 20
C.M.P.	13 95	15 80 d
Conte S.A. (Li)	37	37
Crédit (C.F.B.)	191	192 50
Créd. Gén. Ind.	392	390
Cr. Universel (Cie)	455	455
Créditel	119	121 50
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	235	240
De Dietrich	320	315 60
Degremont	148	149 50
Delalande S.A.	244 30	234 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	511	531
Dév. Rég. P.d.C (Li)	110 50	110 50
Didot-Bottin	325	338
Dist. Indochine	302	300
Drag. Trav. Pub.	204 80	200
Duc-Lamothe	201	204
Dunlop	6 70	5
Eaux Bass. Vichy	990	990
Eaux Vittel	880	873
Ecco	2505	2505
Economats Centre	479	410
Electro-Banque	241	245
Electro-Financ.	480	479
Elf-Antargaz	155	155
E.L.M. Leblanc	579	575
Entrepôts Paris	279	284
Epargne (B)	1100	1101
Epargne de France	325	325
Epeda-BF	1300	1310
Escaut-Meuse	348	350
Eurocom	629	630
Europ. Accumul.	37	38
Eternit	242	245
Félix Potin	1100	....
Ferm. Vichy (Ly)	156	142 o
Finalens	88 20	90
FIPP	100	104
Frac	233	230
Focep (Chât. eau)	1150	....
Foncière (Cie)	199	....
Fonc. Agache-W.	80 60	80 60
Fonc. Lyonnaise	1340	1350
Foncina	158	159
Forges Gueugnon	18	17 50
Forges Strasbourg	133	131 90
Forinter	1248	1265
Fougerolle	80	78 20
France I.A.R.D.	100	99
France (La)	550	551
Frankel	190	....
Fromageries Bel	820	780
From. Paul Renard	410	393 50 o
GAN	660	658
Gaumont	614	615
Gaz et Eaux	1180	1180
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	23	23
Gerland (Ly)	588	590
Gévelot	256	279 70 d
Gr. Fin. Constr.	187	192 90
Gds Moul. Corbeil	79	80
Gds Moul. Paris	270	276
Groupe Victoire	519	539
G. Transp. Ind.	160	158
Huard-U.C.F.	38 50	38 50
Hutchinson	27	26 50
Hydro-Energie	220 40	236 d
Hydroc. St-Denis	50 10	....
Immindo S.A.	215	220
Imminvest	150 70	150 70
Immobail	296	....
Immobanque	470	475
Immob. Marseille	2080	2080
Immofice	380	380
Industrielle Cie	651	670
Invest. (Sté Cent.)	690	695
Jaeger	39	37 50
Lafitte-Bail	309	300
Lambert Frères	79 90	76 70
Lampes	110	110
La Brosse-Dupont	68	65
Lebon Cie	795	794
Lille-Bonnières	230 30	221
Locabail Immob	520	522
Loca-Expansion	168	168
Locafinancière	232 40	232 50
Locatel	347	347
Lordex (Ny)	108	109
Louvre	390	385
Luchaire S.A.	267 80	270
Machines Bull	38 80	....
Magasins Uniprix	57 50	55 20
Magnant S.A.	45	43 20 o
Maritimes Part.	138 50	140
Marocaine Cie	39 10	40 80 d
Métal Déployé	285	285
M. H.	39	39 10
Mic	232	....
Mors	405	....
Nadella S.A.	148 80	146
Naval Worms	118	117
Navig. (Nat. de)	64 30	60 30
Nicolas	351	346
Nodet-Gougis	91 70	89 80
OPB Paribas	141 50	141 50
Optorg	118	118
Origny-Desvroise	104 50	105
Palais Nouveauté	297	298
Paris France	90	92
Paris-Orléans	140	140
Part. Fin. Gest. Im.	330	330
Pathé-Cinéma	279 50	279 50
Pathé-Marconi	127 70	122 60
Piles Wonder	132	132
Piper-Heidsieck	389	387 50
P.L.M.	99 50	100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	176	178
Profils Tubes Est	5 45	5 20 o
Prouvost ex-Lain.R.	37	38
Providence S.A.	389 40	390
Publicis	1096	1100
Raff. Souf. R.	149	143
Ressorts Indust.	86	....
Révillon	441 60	450
Ricqlès-Zan	139	133 10
Ripolin	44 70	....
Rochefortaise S.A.	65	65
Rochette-Cenpa	14	13 70
Rosario (Fin.)	110 10	....
Rougier et Fils	58	55 60
Roussalot S.A.	350	340
Sacer	37 50	....
Saclor	2 81	2 70
SAFAA	74 50	72
Safic-Alcan	208	208
SAFT	246	254 80
Saunier Duval	20 50	20 10
Saint-Raphaël	82	82 80
Salins du Midi	280	268 80 o
Santa-Fé	185 80	185
Satam	55	52 60
Savoisienne (M)	86	....
SCAC	195 50	195
Sellier-Leblanc	289 80	289 80
Senelle Maubeuge	145	146
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	45	43 20
Sicli	38 60	38 90
Sicotel	265	255
Sintra-Alcatel	570	565
Sevim	128 50	128 50
Siph (Plant. Hévéas)	182	180
SMAC Acieroid	157	157
Sofal financière	337	350 50
Soffo	176	169 10
Soficomi	430	440
S.O.F.I.P. (M)	101	....
Sofragi	742	747
Sogepal	217	225
Soudure Autog.	67 10	69 80
S.P.E.G.	140	139 30
Speichim	175	175
S.P.I.	384 90	369 50
Spie Batignolles	136 50	136 40
Stemi	239 80	239 80
Synthelabo	307	307 50
Taittinger	750	780
Testut-Aequitas	148 20	162 60 d
Thann et Mulh.	45	45
Tissmétal	26 80	26
Tour Eiffel	320	320
Ufiner S.M.D.	188 90	188
Ugimo	209	209
Unibail	500	501
Unidel	100	99 10
U.A.P.	548	550
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	256	257
Un. Imm. France	274	....
Un. Ind. Crédit	309	310
Unisor	1 05	1 08
U.T.A.	187 20	185 40
Vincey Bourget (Ny)	6 10	....
Virax	55	54
Waterman S.A.	260	250
Brass. du Maroc	120	....
Brass. Ouest-Afr.	28 40	29

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	286	....
Akzo	301	301
Alcan Alum	410	419
Algemeine Bank	1261	1262
Am. Petrofina	541	....
Arbed	198	....
Asturienne Mines	106	....
Banco Central	87 50	86 50
Bco Pop Espanol	77	77
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	32500	32000
Barlow Rand	106	....
Blyvoor	145 10	146
Bowater	35 30	37 50
British Petroleum	60 10	60 10
Br. Lambert	435	433 70
Caland Holdings	101 50	108
Canadian-Pacific	435	440
Cockerill-Ougrée	25 20	25 20
Cominco	500	492
Commerzbank	649	646
Courtaulds	20 80	19 80
Dart. and Kraft	735	730
De Beers (port.)	80 10	....
Dow Chemical	356	359
Dresdner Bank	670	670
Entrep. Bell Canada	281	278
Femmes d'Auj.	76 20	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ficotrener	245	245
Finsider	0 45	0 28 o
Gén. Belgique	320	320
Gevaert	830	....
Glaxo	118 50	113
Goodyear	320	....
Grace and Co	478	465
Grand Metropolitan	53	54
Gulf Oil Canada	140	138 10
Hartebeest	765	....
Honeywell Inc.	1440	1400
Hoogovens	124	....
I. C. Industries	472	489
Int. Min. Chem	495	490
Johannesburg	1110	1140
Kubota	13	12 80
Latonia	255 30	265 50
Mannesmann	491	....
Marks-Spencer	35 90	35 90
Midland Bank Plc	66 50	67
Mineral-Ressourc.	105 10	105 60
Nat. Nederlanden	670	....
Noranda	214	218
Olivetti	20	19 50
Pakhoed Holding	190	188
Petrofina Canada	960	....
Pfizer Inc.	400	396
Phoenix Assuranc.	62 05	....
Pirelli	9 10	8 50
Procter Gamble	625	615
Ricoh Cy Ltd	49 80	49 80
Rolinco	1097	1103
Robeco	1147	1140
Shell fr. (port.)	83	83 20
S.K.F. Aktiebolag	209	200
Sperry Rand	490	490
Steel Cy of Can.	247	250
Stilfontein	176	....
Sud. Allumettes	311	342
Tenneco	405	....
Thorn EMI	99 90	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	18 10	18 20
Vieille Montagne	570	576
Wagons-Lits	340	340
West Rand	75	75 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1057	1097
C.D.M.E.	470	495
Dafsa	385	392
Dauphin O.T.A.	1210	1203
Merlin Immobilier	1895	1895
Métallurg. Minière	132 80	132 80
M.M.B	310	310
Novotel S.I.E.H.	1680	1625
Petit Bateau	397 50	403
Petrofigaz	505	510
Poron	585	595
S.C.G.P.M.	199	199
Far East Hotels	0 99	0 99
Sodexho	2750	2760
Sofibus	218	217
Rodamco	455	465

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	6 50	....
Alsor	169	....
Cellulose du Pin	29	28 95
C.G.Maritime	10	8 50 o
Coparex	463	463
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 70	....
Imp. G.-Lang	1 85	1 70 o
La Mure	55	....
Pronuptia	130	140
Rorento N.V.	691	695
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	130	125
Total C.F.N.	53 20	....
Ufinex	225 20	....

SICAV 13/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	220 15	210 17
Actions-Investiss.	274 31	261 87
Actions sélectives	323 75	309 07
Audificandi	354 03	337 98
A.G.F. 5000	242 51	231 51
Agfimo	376 85	359 76
A.G.F. Interfonds	378 20	361 05
Altefi	231 10	220 62
A.L.T.O.	190 02	181 40
Amérique Gestion	516 79	493 36
Associc	21619 96	21619 96
Bourse-Investiss.	285 45	272 51
Capital Plus	1230 30	1230 30
C.I.P.	829 76	792 13
Convertimmo	291 37	278 16
Cortexi	1056 49	1008 58
Credinter	400 82	382 64
Croiss. Immobil.	373 73	356 78
Démeter	59596 85	56427 57 ◆
Drouot-France	297 61	284 11
Drouot-Investiss.	735 13	701 79
Drouot-Sécurité	193 50	184 73
Energie	237 57	226 80
Epacourt Sicav	6144 89	6114 32
Epargne Associations	23763 80	23692 72
Epargne-Capital	5207 61	5158 05 ◆
Epargne-Croiss.	1360 27	1298 59
Epargne-Industr.	431 95	412 36
Epargne-Inter	684 87	653 81
Epargne-Oblig.	178 03	169 96 ◆
Epargne-Unie	877 41	837 62
Epargne-Valeur	346 19	330 49
Eparoblig	1093 42	1081 28
Eurocic	8922 15	8517 57
Euro-Croissance	405 94	387 53
Foncier Investiss.	649 14	619 70
France-Garantie	280 85	275 34
France-Investiss.	424 50	405 25
Fr.-Obl. (nouv.)	405 40	387 02
Francic	239 99	229 11
Fructidor	231 27	220 78
Fructifrance	425 94	406 63
Fruciser	59067 53	56920 23
Gestion Associations	111 33	108 61
Gestion Mobilière	573 12	547 13
Gest. Rendement	520 42	496 82
Gest. Sél. France	381 20	363 91
Haussmann Oblig.	1233 36	1177 43
Horizon	657 75	627 92
I.M.S.I.	375 75	358 71
Indo-Suez Valeurs	638 44	609 49
Ind. française	11528 39	11300 38
Interoblig.	10386 68	9915 67
Intersélect France	283 82	270 95
Intervaleurs Indust.	418 98	398 07
Invest. net	10332 66	10312 04
Invest.Obligataire	12453 29	12428 43
Invest. St-Honoré	684 33	653 30 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-crt-terme	117727 44	117727 44
Laffitte-Expansion	647 29	617 94
Laffitte-France	198 02	189 02
Laffitte-Oblig.	141 56	135 14
Laffitte-Rend.	206 65	197 29
Laffitte-Tokyo	868 12	828 75
Lion-Associations	11097 64	11097 64
Livret portefeuille	492 88	470 53
Mondiale Investissem.	350 77	334 81
Monecic	54550 12	54550 12
Multi-Obligations	465 50	444 39
Natio.-Assoc.	22484 70	22439 82
Natio.-Epargne	12239 33	12118 15
Natio.-Inter.	937 32	894 82 ◆
Natio.-Placements	60096 36	60096 36
Natio.-Valeurs	505 71	482 78
Oblisem	166 63	159 02
Pacifique St-Honoré	413 73	394 97
Paribas Epargne	11837 43	11790 22
Paribas Gestion	542 29	517 69
Patrimoine-Retraite	1126 85	1104 75
Phénix Placements	237 26	236 08
Pierre Investiss.	423 49	404 29
Placement crt-terme	52009 01	52009 01
Province Investiss.	271 90	259 57
Rendem. St-Honoré	11819 71	11760 91
Sécur. Mobilière	406 96	388 51
Sél.court terme	11845 11	11756 93
Sélec. Mobil. Div.	342 47	326 94
Sélection-Rendem.	173 02	165 17
Sélect. Val. Franç.	200 85	191 74
Sicav-Associations	1052 05	1049 95
S.F.I. fr. et étr.	458 69	437 89
Sicavimmo	476 43	454 83
Sicav 5000	211 85	202 24
Sivafrance	321 14	306 58
Sivam	319 74	305 24
Sivarente	196 72	187 80
Sivinter	359 43	343 13
S.I.-Est	986 46	941 73
S.I.G.	785 19	749 73
S.N.I.	1036 42	989 42
Sofrinvest	442 30	422 24
Sogepargne	314 57	300 31
Sogever	867 67	828 23
Séginter	1138 29	1086 66
Soleil Investiss.	477 75	456 09
U.A.P. Investiss.	349 80	333 94
Uni-Associations	102 07	102 07
Unifrance	258 39	246 67
Unifoncier	881 87	850 95
Unigestion	653 89	624 24
Uni-Japon	1135 39	1083 90
Uni-Régions	1436 52	1371 38
Univente	1783 37	1724 73
Univer	13016 52	13016 52
Valorem	393 52	375 68
Valorg	10927 83	10873 46
Valrest	119380 57	119261 31
Worms Investiss.	695 55	664 01

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1858	4,5 % 1973	1850 10	1853	1852	+ 0 10
3070	C.N.E. 3 %	3101	3100	3100	– 0 03
220	Accor	203 10	205	205	+ 0 93
830	Agence Havas	827	835	835	+ 0 96
500	Air Liquide	519	511	511	– 1 54
400	Als. Superm.	391	392	392	+ 0 25
71	A.L.S.P.I.	72	72 30	72 30	+ 0 41
148	Alsthom-Atl.	137 90	137	137	– 0 65
790	Amrep	790	815	815	+ 3 16
350	Applic. gaz	346	348 80	348 80	+ 0 80
335	Arjom. Prioux	345	348	347	+ 0 57
1020	Aux. Entrepr.	1026	1035	1035	+ 0 87
395	Av. Dass.-Br.	418	440	442	+ 5 74
220	Bail-Equipem.	284 90	283 10	283 10	– 0 63
580	Bail-Investiss.	599	583	583	– 2 67
355	Cie Bancaire	396	402	406	+ 2 52
105	Bazar H.-V.	108 50	109	109	+ 0 46
270	Béghin-Say	271 50	270 10	270 10	– 0 51
785	Bic	410	410	409	– 0 24
225	B.I.S.	235	238	236 90	+ 0 80
1550	Biscuit (Génl.)	1650	1630	1630	– 1 21
1690	Bongrain S.A.	1725	1755	1745	+ 1 15
680	Bouygues	690	690	685	– 0 72
2690	B.S.N.-G.D.	2583	2595	2595	+ 0 46
1300	Carrefour	1305	1300	1303	– 0 15
910	Casino	900	899	899	– 0 11
570	Cedis	521	520	520	– 0 19
280	Cetelem	271	275	275	+ 1 47
520	C.F.A.O.	520	514	514	– 1 15
70	C.F.D.E.	89	88 30	88	– 1 12
7 20	Ch. France Dunk.	6	6	6 05	+ 0 83
245	Charg. Réunis	244	244	244 90	+ 0 36
23	Chiers-Châtill.	23 20	23 20	23 20	....
186	Ciments franç.	190 50	195	195 50	+ 2 62
1490	C.I.T. Alcatel	1505	1450	1461	– 3 58
720	Club Méditerr.	768	770	769	+ 0 13
103	Codetel	117 60	116 80	116 50	– 0 86
177	Cofimeg	189 60	188 50	188 50	– 0 62
205	Colas	205	205	205	....
117	Compt. Entrepr.	124	123 80	124	....
280	Compt. Mod.	255 50	260	260	+ 1 76
580	Créd. Foncier	485	485	485	....
200	Crédit F. Imm.	223	230	233	+ 4 48
400	Crédit Nat.	451	450	450	– 0 22
43	Creusot-Loire	44 60	45	44 90	+ 0 66
115	Crouzet	131	133	131	....
460	C.S. Saupiquet	580	580	580	....
1150	Damart-Servip	1261	1206	1206	– 4 36
685	Darty	755	756	759	+ 0 52
540	Docks France	503	508	508	+ 0 99
81	D.M.C.	86 30	85	86 40	+ 0 11
840	Dumez	880	882	882	+ 0 22
510	Eaux (Gén.)	530	521	532	+ 0 37
185	Elf-Aquitaine	172	172	171	– 0 58
156	– (certific.)	164	161 20	161 40	– 1 58
1900	Essilor	2015	2060	2060	+ 2 23
365	Esso S.A.F.	437	434	437	....
745	Eurafrance	796	799	800	+ 0 62
700	Euromarché	700	700	700	....
640	Europe n° 1	644	639	630	– 2 17
770	Facom	811	810	811	....
710	Fichet-Bauche	714	702	702	– 1 68
163	Finextel	178 30	178 50	178 20	– 0 05
173	Fives-Lille	197 90	197	196	– 0 96
33	Fonderie (Gén.)	36	35 50	35 50	– 1 38
85	Fraissinet	85	85	85	....
415	Francarep	412	400	400	– 2 91
145	Gal. Lafayette	149 50	148	148 10	– 0 93
920	Gén. Géophys.	930	954	954	+ 2 58
280	GTM-Entrepose	284	279	278	– 2 11
330	Guyenne-Gasc.	321 50	324 20	324 20	+ 0 83
1280	Hachette	1485	1540	1560	+ 5 05
280	Hénin (La)	310	314 90	314 90	+ 1 58
57	Imétal	61	60 10	60 30	– 1 14
235	Imm. Plaine-M.	290	289 90	289	– 0 34
365	Ind. et Particip.	358	369	368 80	+ 3 01
790	Inst. Mérieux	815	805	805	– 1 22
....	Interbail	374	379	379	+ 1 33
1190	Intertechnique	1220	1249	1245	+ 2 04
138	J. Lefebvre	156	156	156	....
128	Jeumont Ind.	126	132	132	+ 4 76
485	Lab. Bellon	465	465	466	+ 0 21
265	Lafarge-Coppée	274 80	280	278	+ 1 16
1960	Legrand	2025	2050	2055	+ 1 48
1280	Lesieur	1279	1275	1275	– 0 31
255	Locafrance	285	283	283	– 0 70
685	Locindus	689	679	689	....
745	Lyonn. Eaux	772	768	760	– 1 55
320	Mais. Phénix	336 50	345	344	+ 2 22
830	Majorette (Ly)	838	838	838	....
100	Manurhin	95 50	100	99 80	+ 4 50
71	Mar. Wendel	73 50	66 90	67 20	– 8 57
1380	Martell	1740	1740	1730	– 0 57
970	Merlin-Gerin	845	860	860	+ 1 77
900	Matra	1260	1270	1270	+ 0 79
800	Michelin	761	761	763	+ 0 26
1170	Midi (Cie)	1400	1395	1390	– 0 71
158	Midland Bk S.A.	176	175 50	173 90	– 1 19
114	Mines Kali (Sté)	121 10	121 50	122	+ 0 74
41	M.M. Penarroya	42 20	42 80	43	+ 1 89
1400	Moët-Hennessy	1420	1420	1415	– 0 35
480	Mot. Leroy-S.	515	498	495	– 3 88
97	Moulinex	110 50	108 50	108	– 2 26
540	Mumm	629	645	641	+ 1 90
210	Navig. Mixtes	216	217	217	+ 0 46
9	Nobel-Bozel	10 60	10 55	10 55	– 0 47
46	Nord-Est	50 80	49 05	49 05	– 3 44
290	Nordon (Ny)	301	301	301	....
64	Nouvelles Gal.	70	70 90	70 90	+ 1 28
880	Occident. (Gle)	681	678	676	– 0 73
206	Olida-Caby	190	191 50	192	+ 1 05
960	Omn. F. Paris	970	970	970	....
152	Opfi-Paribas	168	169 90	170	+ 1 19
2190	Oréal (L')	2178	2190	2188	+ 0 45
58	Papet. Gascogne	77 80	78	78	+ 0 25
590	Paris-Réescompte	822	830	830	+ 1 28
180	Pechelbronn	194	193	193	– 0 51
420	Penhoët	471	465	465	– 1 27
725	Pernod-Ricard	749	750	749	....
150	Pétroles (Fse)	157 50	160	160	+ 1 58
37	– (certific.)	39 20	39 50	39 30	+ 0 25
85	Pétroles B.P.	73 50	73 50	73 80	+ 0 40
205	Peugeot S.A.	197	202	202	+ 2 53
63	Poclain	59 50	60	60	+ 0 84
310	Potlez	303	305 50	305 50	+ 0 82
124	Pompey	139	140 50	140 50	+ 1 07
325	P.M. Labinal	344	344 20	344	....
1650	Presses Cité	1780	1750	1750	– 1 68
860	Prétabail Sic.	930	939	939	+ 0 96
255	Primagaz	252 50	245	246	– 2 57
128	Printemps	137	135 50	134 50	– 1 82
1170	Promodès	1219	1220	1219	....
415	Radiotechn.	428	431	437	+ 2 10
74	Raffin. (Fse)	77	75 10	75 50	– 1 94
1040	Redoute (La)	990	992	999	+ 0 90
655	Roussel-Uclaf	632	632	630	– 0 31
1125	Rue Impériale	1300	1250	1250	– 3 84
168	Sade	169 90	169 90	170	+ 0 05
1370	Sagem	1398	1396	1398	....
335	St-Louis B.	315	315	315	....
475	Sanofi	504	514	515	+ 2 18
320	S.A.T.	348	341 10	341 20	– 1 95
17 20	Saulnes	24 95	25	24 80	– 0 60
85	Schneider	92	93	93 80	+ 1 95
46	S.C.O.A.	44	46	46	+ 4 54
151	S.C.R.E.G.	147	146	145 50	– 1 02
385	Seb	424	425	425	+ 0 23
240	Sefimeg	263 90	263 90	263 70	– 0 07
820	S.F.I.M.	805	815	815	+ 1 24
100	S.G.E.-S.B.	100 50	100 80	101	+ 0 49
780	Sign. Ent. El.	794	800	800	+ 0 75
610	Silic	497	499	499	+ 0 40
280	Simco	303	303	302 50	– 0 16
129	Simnor	143	142 50	142 50	– 0 34
1280	Skis Rossignol	1380	1390	1390	+ 0 72
....	Sominco	500	500	501	+ 0 20
465	Sogerap	463	....	....	....
500	Sommer-Allib.	480	480	490	....
415	Source Perrier	439	443	439	....
375	Talcs Luzenac	410	412	412	+ 0 48
1310	Tél. Elect.	1410	1400	1405	– 0 35
189	Thomson-C.S.F.	186	189	189	+ 1 61
1840	T.R.T.	1900	1895	1895	– 0 26
225	U.F.B.	230	225	225	– 2 17
520	U.I.S.	525	530	530	+ 0 95
179	U.C.B.	202	200	203	+ 0 49
300	Vallo	320	311	315	– 1 56
65	Vallourec	68 50	68 50	69 90	+ 2 04
1540	V. Clicquot-P.	1755	1745	1745	– 0 56
1090	Viniprix	1115	1100	1100	– 1 34
880	Elf-Gabon	965	995	994	+ 3
265	Amax Inc.	270 50	268 30	268	– 0 92
377	Amer. Express	322	315 40	313	– 2 79
665	Amer. Teleph.	670	666	670	....
167	Anglo Amer. C.	176 20	179 50	178	+ 1 02
1070	Amgold	1141	1142	1142	+ 0 08
860	B. Ottomane	920	931	930	+ 1 08
650	BASF (Akt)	670	662	662	– 1 19
650	Bayer	660	662	662	+ 0 30
465	Buffelsfont.	593	592	594	+ 0 16
36	Charter	34 20	34 90	34 90	+ 2 04
475	Chase Manh.	477	480	480	+ 0 62
305	Cie Pétr. Imp.	317	317	317	....
77	De Beers	80 85	80 10	80 10	– 0 92
1220	Deutsche Bank	1227	1230	1230	+ 0 24
125	Dome Mines	144 80	147 80	146 80	+ 1 38
290	Driefontein Ctd	334 70	326 30	326	– 2 59
550	Du Pont-Nem.	564	587	561	– 0 53
765	Eastman Kodak	790	799	800	+ 1 26
141	East Rand	169	165	165	– 2 36
585	Ericsson	546	550	550	+ 0 73
395	Exxon Corp.	407	409 50	408	+ 0 24
485	Ford Motors	438 80	442 50	442 50	+ 0 84
345	Free State	414	415 20	416	+ 0 48
230	Gencor	246 50	252	252	+ 2 23
300	Gén. Belgique	320	320	320	....
595	Gén. Electr.	627	624	624	– 0 47
810	Gen. Motors	801	802	795	– 0 74
71	Goldfields	80 10	78 20	78 40	– 2 12
182	Harmony	211	211 60	211 10	+ 0 04
37	Hitachi	36 70	36 45	36 85	+ 0 40
710	Hoechst Akt.	682	682	682	....
92	Imp. Chemical	99 50	101	102	+ 2 51
139	Inco. Limited	155	154	153 60	– 0 96
1310	IBM	1306	1317	1315	+ 0 76
74	Ito-Yokado	78 60	78	78 70	+ 0 12
470	ITT	488 50	488	486	– 0 51
80	Matsushita	84 10	84 80	84 80	+ 0 83
1030	Merck	1008	1008	1005	– 0 29
930	Minnesota M.	915	906	906	– 0 98
295	Mobil Corp.	298	305 10	305 10	+ 2 38
21100	Nestlé	23000	23810	23810	+ 3 52
670	Norsk Hydro	671	685	688	+ 2 53
1060	Petrofina	1088	1087	1089	+ 0 09
730	Philip Morris	764	768	768	+ 0 52
147	Philips	146 20	144	146 10	– 0 06
385	Pres. Brand	438	431	434	– 0 91
415	Président Steyn	478	480	479	+ 0 20
1160	Quilmès	1100	1100	1100	....
1210	Randfontein	1399	1427	1422	+ 1 64
460	Royal Dutch	469	470	469	....
86	Rio Tinto Zinc	89	88 70	88 10	– 1 01
310	St Helena Co	363	369	368 80	+ 1 59
490	Schlumberger	509	514	507	– 0 39
84	Shell transp.	84 75	84 80	84 80	+ 0 05
1490	Siemens A.G.	1468	1469	1468	....
150	Sony	155 80	153 80	153 80	– 1 28
215	T.D.K.	237 20	236 90	237 90	+ 0 29
840	Unilever	868	868	868	....
725	Unit. Techn.	762	776	773	+ 1 44
970	Vaal Reefs	1149	1150	1148	– 0 08
480	West Deep	540	541	538	– 0 37
425	West Hold.	468	472	468	....
495	Xerox Corp.	520	534	528	+ 1 53
2 19	Zambia Corp.	2 28	2 22	2 24	– 1 75

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 367	8 403	8 170	8 570
Allemagne (100 DM)	304 100	305 170	291	311
Belgique (100 F)	14 988	15 018	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 270	271 950	257	277
Danemark (100 krd)	83 780	84 170	79	87
Norvège (100 k)	107 940	108 280	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 967	11 981	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 495	8 525	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 022	5 036	4 600	5 200
Suisse (100 fr.)	378 850	380 500	369	390
Suède (100 krs)	103 780	104 050	99	106
Autriche (100 sch)	43 150	43 300	42 200	44 200
Espagne (100 pes.)	5 282	5 292	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 365	6 395	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 708	6 731	6 550	6 890
Japon (100 yens)	3 544	3 570	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/12
Or fin (kilo en barre)	104850	105700
Or fin (en lingot)	105000	105600
Pièce française (20 fr)	650	656
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	651	655
Pièce latine (20 fr)	625	630
Souverain	783	781
Pièce de 20 dollars	3975	3985
Pièce de 10 dollars	1910	1950
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4165	4195
Pièce de 10 florins	845	850

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 décembre 1983 a été tiré à 485 519 exemplaires

En Afghanistan

Une vingtaine de membres du P.C. auraient été capturés et exécutés par la résistance

Islamabad *(A.F.P.-Reuter)*. – Vingt-six à trente membres du parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C.) auraient été capturés et, pour la plupart, exécutés par des résistants, fin novembre, à Hérat, a affirmé, mardi 13 décembre, une source diplomatique occidentale à Islamabad. Ces responsables, venus de Kaboul, étaient réunis pour tenter d'établir pourquoi les autorités locales avaient échoué dans la lutte contre la guérilla. Les maquisards ont fait irruption dans les locaux de la permanence du parti ; quatre de ses membres seulement auraient été épargnés. Hérat est un foyer très actif de la résistance, depuis le printemps dernier en particulier.

D'autre part, la même source occidentale a indiqué que des conseillers soviétiques travaillant dans une mine de cuivre de la vallée du Logar avaient été récemment enlevés par des résistants. De sanglants combats auraient opposé à diverses reprises la résistance et les forces soviéto-afghanes dans la province de Ghazni.

A Kaboul, une tentative d'attentat contre le chef de la police secrète, le Khad, le docteur Najibullah, aurait été déjouée. Deux bombes avaient été désamorcées, à la fin du mois de novembre, au siège de la police ; peu de temps après, plusieurs dizaines de ses membres soupçonnés de coopérer avec la résistance auraient été arrêtés. Le général Uloomi, commandant une division de l'armée afghane, aurait été tué début décembre par des résistants. Sur le plan militaire, l'opération lancée sur le plateau de Shomali, au nord de Kaboul, en novembre, aurait pris fin le 5 décembre.

Enfin, l'un des groupes le plus actifs de la résistance, la faction du Hezbi e islami (fondamentaliste) de M. Younis Khalis, opérant dans l'est de l'Afghanistan, s'est retiré récemment de l'*Alliance islamique* présidée par M. Sayaf. M. Khalis a accusé M. Sayaf d'utiliser les fonds du Proche-Orient reçus par l'Alliance pour renforcer son seul groupe et sa position personnelle.

En Grande-Bretagne

L'annulation du mot d'ordre de grève dans la presse provoque une crise au sein de la direction des syndicats

De notre correspondant

Londres. – La confédération des syndicats britanniques (TUC) se *trouve confrontée* à une des crises les plus graves depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher. A propos du conflit prolongé qui oppose le principal syndicat des ouvriers d'imprimerie, la National Graphical Association (N.G.A.), à la direction d'un petit groupe de presse de province, les dirigeants du TUC sont de plus en plus divisés, et l'avenir du secrétaire général, M. Len Murray, est même en jeu.

La N.G.A. continue de maintenir un piquet de grève à l'entrée de l'une des imprimeries du groupe Messener, près de Manchester, en réclamant la réintégration de six employés et, surtout, le contrôle de l'embauche (*le Monde* du 1er décembre). Cette action et ce dernier objectif sont désormais en contradiction avec la législation que Mme Thatcher a fait adopter en 1980 et 1982 pour limiter le pouvoir des syndicats. La N.G.A. persiste à vouloir *passer outre au risque d'accumuler* de très lourdes amendes. Les directeurs des journaux nationaux demanda, de surcroît, des sommes importantes en dommages-intérêts après la grève générale qui a paralysé l'ensemble de la presse pendant deux jours à la fin du mois dernier.

La N.G.A. essaie d'obtenir de la grande centrale syndicale (TUC) qu'elle aille au-delà du soutien matériel et « de principe » qui lui avait été accordé, voilà deux semaines, avec réserves et après bien des hésitations. Une partie des dirigeants du TUC – dont le secrétaire général – refusent de sauter le pas et de mettre le mouvement syndical tout entier en contradiction avec la loi. Par neuf voix contre sept, la commission de l'emploi du TUC avait approuvé, le 12 décembre, la décision de la N.G.A. de déclencher une nouvelle grève générale de la presse, pendant vingt-quatre heures, ce *mercredi*.

Mais, alors que cette grève était jugée illégale par un tribunal, le secrétaire *général, M. Murray*, a désavoué la commission, provoquant une crise ouverte au sein de la confédération. La N.G.A. a accepté de « suspendre » le mot d'ordre de grève mais demeure résolue à entraîner la centrale *dans son action*. Le conseil national du TUC devait se réunir ce mercredi pour trancher et rien ne permet d'affirmer que la tendance modérée, représentée par M. Murray, soit en mesure de l'emporter.

FRANCIS CORNU.

Le gouvernement met des conditions supplémentaires aux licenciements chez Talbot

M. Pierre Mauroy a réuni MM. Delors, Bérégovoy et Ralite, le 13 décembre, à Matignon, pour étudier la demande faite par le groupe Peugeot de licencier 2 905 salariés chez Talbot à Poissy. Entre les nécessités économiques et financières (la situation de P.S.A. ne s'est pas améliorée en 1983 malgré un redressement des ventes) qui justifient les suppressions d'emplois au dire même de l'expert désigné par le gouvernement, M. Prada, et les impératifs sociaux, le gouvernement hésite. Il aurait décidé de mettre de nouvelles conditions aux licenciements et attendrait la réponse du groupe automobile pour se prononcer.

A Poissy, au cinquième jour de grève, l'usine Talbot était toujours occupée par quelque cinq mille grévistes, selon les syndicats (moins d'un demi-millier, selon la direction) pour l'équipe du matin, qui rassemble d'habitude la moitié des dix-sept mille salariés. Un calme relatif régnait dans l'établissement, bien que la direction ait fermé la cantine pour les équipes de maintenance venues la nuit.

Si aucune décision n'intervient avant le 23 décembre, l'usine continuera sans doute d'être paralysée jusqu'au 2 janvier, en raison de la grève, mais aussi des deux semaines de chômage technique prévues respectivement pour l'équipe du soir et pour celle du matin avant les congés de fin d'année.

A la C.G.T., des délégués avaient indiqué, mardi 13 décembre, que leurs adhérents étaient *« prêts à occuper l'usine pendant six mois s'il le faut »*, ajoutant que si les licenciements étaient acceptés la riposte serait *« immédiate et forte »*. Cependant on indiquait que la C.G.T. avait rejeté la suggestion d'une marche commune dans les rues de Poissy présentée par la C.F.D.T., afin de *« ne pas abandonner les postes de travail »* et d'être *« prêts à faire fonctionner les chaînes immédiatement »* au cas où la direction accepterait des négociations.

Le syndicat F.O., très minoritaire à Talbot-Poissy, estimait, mardi dans un communiqué, que l'on allait *« tout droit à la catastrophe »* et que *« ni les attitudes violentes ni la casse de l'entreprise »* ne résoudraient le problème de l'avenir du site.

● *La grève à la télévision.* – La négociation engagée depuis février 1982 entre les organisations syndicales et M. Jacques Pomonti, président de l'Association des employeurs du secteur public de l'audiovisuel, pour l'élaboration d'une convention collective a repris, mardi 13 décembre. Les syndicats C.F.D.T., C.G.T et F.O. des personnels ont, toutefois, maintenu leur mot d'ordre de grève générale pour ce mercredi 14 décembre après la *suspension de la négociation* décidée par l'Association des employeurs qui avait annulé une réunion prévue le 6 décembre. M. Pomonti aurait, entre-temps, obtenu un arbitrage ministériel favorable à propos du système salarial unifié élaboré par ses soins – en accord avec les présidents des sociétés issues de l'O.R.T.F.

Les organisations syndicales devaient examiner cette proposition dans le détail durant la journée de mercredi avant de décider d'une poursuite éventuelle de la grève.

LA LIBRAIRIE LAROUSSE EST RACHETÉE PAR LA COMPAGNIE EUROPÉENNE DE PUBLICATION

La Compagnie européenne de publication (C.E.P.) (1,4 milliard de chiffre d'affaires en 1983) dont l'actionnaire majoritaire (35 %) est Havas, et qui contrôle notamment les éditions Nathan, vient de racheter, pour 100 millions de francs, 50 % du capital de la librairie Larousse (environ 800 millions de francs de chiffre d'affaires en 1983).

Sur le vif – *Viva la muerte !*

Les Anglais sont inquiets. Alerte à la bombe dans l'une des rues les plus commerçantes de Londres, mardi, à l'heure du déjeuner, l'heure du Christmas shopping en cette période de fin d'année. Une bombe déposée par l'IRA visiblement désireuse de jouer les trouble-fête. Elle ne va pas s'en tenir là, affirmait ce matin la B.B.C. C'est à craindre en effet.

Cela dit, on peut se demander, au vu des déclarations hallucinées des partisans du Jihad, de la guerre sainte, si le terrorisme tel que nous le connaissons ici, l'action de gens qui cherchent à donner la mort sans y laisser la vie, si ce terrorisme à l'occidentale, nous n'en arriverons pas à le regretter.

Même aux heures les plus violentes de notre histoire, nous n'avons jamais eu, en Europe, la *vocation du martyre. Le colonel* qui voulait la peau d'Hitler a déposé sa valise bourrée d'explosifs à deux pas du Führer et puis il est sorti du bunker. Pas par lâcheté. Simplement parce que le suicide, ça ne se fait pas. Et quand, au début de la guerre d'Espagne, je ne sais plus quel général s'est écrié : *« Viva la muerte ! »*, il a fait scandale.

Les fous de Dieu, qui voient dans la bombe vivante le plus court chemin pour rejoindre Hussein et Allah au paradis des braves, ça c'est autre chose. Et c'est terrifiant. Ce mélange particulièrement détonant de la pyrotechnie moderne et du vieux fanatisme chiite risque de faire des ravages. Imprévisibles. Imparables. A lui tout seul, le conducteur du camion-cercueil a tué, le mois dernier, à Tyr, plus d'Israéliens que tous les membres de l'O.L.P. réunis, en cinq ans, faisait très justement remarquer *Newsweek*.

Le mépris de la vie des autres, on connaît. Mais le mépris de sa propre vie, la voilà, l'arme absolue.

CLAUDE SARRAUTE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Fusillade à Paris : quatre blessés.* – Trois femmes et un homme ont été blessés, mercredi 14 décembre vers 7 h 30, dans un bar, le Backgammon, 17, avenue de l'Opéra, à Paris-1er. Descendu d'une voiture, un homme, à visage découvert, a tiré plusieurs coups de carabine à répétition avant de s'enfuir avec des complices dont on ignore le nombre exact.

L'une des jeunes femmes a été *« très sérieusement atteinte »* à la tête. Les autres blessés, en revanche, auraient été atteints plus légèrement. De source policière, on pense qu'une affaire de racket serait à l'origine de la fusillade.

● *Exécution d'un condamné à mort en Louisiane.* – Un homme condamné à mort pour le meurtre d'un vigile de supermarché en 1979 a été exécuté sur la chaise électrique ce mercredi 14 décembre à Angola en Louisiane. La date de l'exécution avait éré reportée à huit reprises. – *(Reuter.)*

LE PROJET DE LOI SUR LA PÊCHE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mme Bouchardeau ne veut pas que « les bords de rivières deviennent des marinas »

L'Assemblée nationale, a adopté à l'unanimité, en première lecture, mardi 13 décembre, le projet de loi, déjà adopté par le Sénat (*le Monde* des 20 et 28 mai), relatif à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles.

Cette loi sur la pêche, qui concerne directement cinq millions de pêcheurs n'aura attiré au Palais-Boubon qu'une douzaine de députés. *Est-ce, comme l'a* souligné M. Raymond Forni (P.S., Territoire de Belfort), parce que le débat a profité de *« la sérénité retrouvée d'une période non électorale » ?* Ou bien est-ce simplement que les jeux étaient déjà faits, chaque groupe ayant décidé de voter une loi *« attendue par tous les pêcheurs »* et qui, de l'avis de tous, *« va améliorer les choses »*, comme l'a reconnu un porte-parole du R.P.R., M. Roger Corrèze (Loir-et-Cher).

Il n'était pas évident, que l'unanimité pût être obtenue. Les intérêts des parties en cause – pêcheurs et propriétaires fonciers – se rejoignent rarement. Le R.P.R. et l'U.D.F., naturellement, se sont efforcés d'alléger au le plus possible les contraintes de la loi pour ces propriétaires, cependant que les élus de la majorité ont constamment plaidé pour élargir l'accès à la pêche. Mais l'opposition devait tenir compte de la puissance des fédérations, et elle a finalement accepté le partage du droit de pêche des propriétaires avec les fédérations qui aideraient à l'entretien des sites.

Quant à la majorité, il lui a été rappelé que de nombreux propriétaires sont aussi des pisciculteurs, qui vivent de leur pêche – au moins partiellement, – ou des cultivateurs, qui ne souhaitent pas voir leurs *champs piétinés pour « une activité* de loisir ». On a même entendu un député communiste, M. Roland Mazoin (Haute-Vienne), demander que la loi protège les propriétaires contre le passage des voitures et le pique-nique en famille, extension abusive du droit de pêche...

A propos de la préservation des milieux aquatiques, les députés ont précisé le délai, de trois à cinq ans, dans lequel les ouvrages existant sur les cours d'eau doivent être éventuellement modifiés de façon à assurer un débit minimal.

Dans les dispositions relatives à l'organisation des pêcheurs, l'Assemblée a maintenu la suppression effectuée par le Sénat de la référence aux départements pour les associations agréées de pêcheurs amateurs qui participent à la gestion piscicole de leurs lieux de pêche. Les députés ont, d'autre part, assoupli la définition de pêcheur professionnel en introduisant la notion de *temps partiel*, ce qui permet de prendre en compte les pluri-actifs.

Sur proposition de la commission, les députés ont créé dans chaque bassin hydrographique une commission *« chargée de proposer les orientations de protection et de gestion des milieux aquatiques du bassin »*.

Dans le domaine de l'exercice du droit de pêche, l'Assemblée a modifié le texte adopté par le Sénat sans revenir exactement au texte du gouvernement. Aux termes des dispositions votées par les députés, les propriétaires d'un droit de pêche, tenus à l'obligation de participer à la protection du patrimoine piscicole, peuvent céder cette obligation à une association agréée, qui, *« en contrepartie, exerce gratuitement le droit de pêche pendant la durée de prise en charge de cette obligation »*. L'Assemblée a également précisé que, lorsque des propriétaires ont demandé à bénéficier de subventions publiques pour l'entretien et l'aménagement des rives et des fonds, le droit de pêche est exercé gratuitement par une association agréée désignée par l'administration ou par la fédération départementale des associations agréées de pêche, *« pour une durée maximale de vingt ans »*, alors que le Sénat souhaitait un maximum de dix ans. L'exercice du droit de pêche entraîne un droit de passage *« autant que possible en suivant la rive du cours d'eau et à moindre dommage »*. Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement, a répondu à l'opposition, qui souhaitait inscrire dans la loi une limitation dans le temps à l'exercice de ce droit : *« Nous ne voulons pas que les bords des rivières deviennent des marinas. »*

Les députés ont également substitué la notion d'« espace libre », comme l'avait prévu le gouvernement, à celle de « droit de passage », *moins contraignante*, établie par le Sénat, pour le passage que les propriétaires, riverains d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau domanial, doivent laisser aux pêcheurs. Ils ont aussi refusé d'inscrire dans la loi les modalités d'obtention d'indemnités, à ce propos, prévues par le Sénat.

L'Assemblée a rétabli la disposition aux termes de laquelle les vidanges, même autorisées, de plans d'eau peuvent être sanctionnées si cette vidange a entraîné une pollution. La suppression de cette disposition par le Sénat permettait à E.D.F. d'échapper aux sanctions.

Enfin, l'Assemblée a maintenu l'article introduit par le Sénat, sanctionnant d'une amende toute personne *« qui vend le produit de sa pêche sans avoir la qualité de pêcheur professionnel »*, ainsi que les personnes achetant *« sciemment »* du poisson vendu dans ces conditions.

J.-L. A. et R.C.